JUN 2 2 19

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

FACTUM,

POUR MESSIRE

ANTOINE FURETIERE,

ABBE' DE CHALIVOY.

Contre Quelques-uns de l'Academie Françoise.

factums de furetier

A AMSTERDAM

Chez HENRY DESBORDES,
dans le Kalver-Straat, prés
le Dam.

M. DCLXXXVIII.

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

AS
162
.P281F8
1688
Coll. spec.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

IL y a quelques mois que je fis imprimer ici l'Essai du Dictionaire Universel de Monsieur l'Abbé Furetiére, imprimé auparavant à Paris, pour apprendre aux Curieux de ces Provinces un dessein qui ne peut pas manquer de donner beaucoup de joie à ceux qui aiment la Langue Françoise. C'est une chose tout à fait necessaire à tous ceux qui souhaitent de l'entendre à fonds que d'avoir un Dictionaire complet, qu'ils puissent consulter lors qu'ils rencontrent des mots qu'ils n'entendent pas, ou dont ils doutent, ce qui arrive trés-souvent non seulement aux Etrangers, mais même aux François qui ont le

plus étudié leur Langue. Il y a une infinité de mots & de maniéres de parler, qui entrant rarement dans la conversation, & ne se trouvant même que peu souvent dans les Livres, échappent aisément de la mémoire, & ne réveillent en suite aucune idée distincte lors qu'on les entend, ou qu'on les lit. Il y en a encore un trés-grand nombre dans les sciences & dans les arts qui ne sont connus que de ceux qui font profession de ces arts & de ces sciences mais qui ne sont pas moins des mots & des termes de la Langue Françoise que les plus communs & les plus connus. Ces mots & une infinité d'autres ont été ômis dans tous les Dictionaires qui ont vû le jour jusques à present comme s'ils n'appartenoient point à nôtre Langue. On peut excuser leurs Auteurs en ce qu'ils n'ont eu autre dessein que d'apprendre aux enfans à traduire quelques discours François où ces mots n'entrent jamais : mais on ne sçauroit trop loüer ceux qui entre-

trepremment de suppléer à ce défaut & de nous donner généralement tous les termes de la Langue Françoise, quelques rares qu'ils puissent être. On doit regarder leurs Livres comme des trésors qui renferment toutes les richesses d'une des plus belles Langues du monde, & qui empêcheront peut-être que la posterité ne se plaigne de nôtre siécle comme s'il lui avoit envié la parfaite connoissance d'une Langue qui semble être arrivée aujourd'huy au même degré de perfection, qu'étoit celui de la Langue Latine sous l'Empire d'Auguste. Si la fille avoit la même destinée que sa mere, si nôtre Langue venoit à déchoir de sa politesse comme il arriva à la Langue Latine aprés le siécle d'Auguste, on ne sçauroit trop remercier ceux qui auroient pris la peine de la conserver en son entier, comme on ne cesseroit aujourd'huy de benir la mémoire d'un Auteur qui nous auroit rendu il y a seize cens ans cet important service

à l'égard de la Langue des Romains. On voit par là l'obligation que le public doit avoir à Monsieur l'Abbé Furetiére qui s'est chargé d'un si penible travail & qui a si glorieusement executé une si loüable entrepriſe. Au contraire Meſſieurs de l'Academie Françoiſe ne pourroient nous deſobliger plus ſenſiblement, qu'en s'oppoſant à la publication d'un Ouvrage ſi important & ſi neceſſaire, ſans avoir deſſein & peut-être ſans ſe ſentir en état de l'executer auſſi bien & auſſi promtement que cet Auteur. C'eſt de quoi on ſe plaindra par tout juſqu'à ce que les oppoſitions de ces Meſſieurs ſoient levées, ou que l'on ait imprimé hors de la France le Dictionnaire Univerſel, dont on donne preſentement un ſecond eſſai pour le comparer avec celui de l'Academie & celuy de Richelet, avec les raiſons qui ont obligé Monſieur l'Abé Furetiére d'en uſer de la ſorte, en attendant que l'on voye paroître un Ouvrage que toute l'Eu-

l'Europe attendra desormais avec impatience. On m'a seulement averti qu'il seroit à souhaiter que ce savant Auteur consultât quelqu'un sur les Etimologies Grecques ou Hebraïques, parce qu'il s'est glissé deux fautes dans l'Essai que nous donnâmes il y a quelque temps au public, dont l'une regarde la Langue Hebraïque & l'autre la Langue Gréque. Il est dit à la premiere page que les Pheniciens appelloient la premiere lettre de leur Alphabet Alioz *& tout le monde sçait qu'ils l'appeloient* Alpha, *& que c'est d'eux que les Grecs ont pris les noms des leurs. On fait venir p. 5. le mot* Abysme *du Grec* Batos, *qui signifie, dit-on, la mer profonde. Premierement il auroit falu écrire* Bathos, *qui signifie* profondeur, *au lieu que* Batos *signifie des* ronces *ou des* épines. *En second lieu il est visible qu'*Abysme *vient d'Abyssus ou* ἄβυσσος *qui signifie* sans fonds. *On m'a assuré que cela est si*

clair

clair & ſi indubitable que Monſieur l'Abbé Furetiére en tombera d'accord en le liſant. Du reſte on ne peut ſe laſſer de loüer & ſon deſſein & la maniére dont il l'a executé.

FACTUM,

POUR Messire ANTOINE FURETIERE, Abbé de Chalivoy.

CONTRE Quelques-uns de Messieurs de l'Academie Françoise.

JE suis obligé de faire ce Factum, non seulement pour servir au Procés qui m'a été fait au Conseil Privé du Roi, sous le Nom de l'Academie Françoise, mais encore pour me servir d'Apologie & justifier ma conduite envers le Public, contre les calomnies que mes Envieux & mes Ennemis sement par tout contre moi.

C'est contre toutes les formes que ce Procez m'est fait sous le Nom de l'Academie Françoise, car dans les régles on ne reçoit point en Justice des actions intentées en nom collectif, il faut que les Chefs des Compagnies ou des Communautés soient nommément compris dans les qualitez d'un Procez, qu'ils en signent les Actes, ou les Procurations nécessaires pour les signer. Ainsi les Villes agissent sous le nom de leurs Prevôts des Marchands & Echevins, Consuls & Syndics, les Monasteres sous le nom de leur Abbé ou Prieur, les Chapitres de leur Doyen ou Prevôt, les Communautez des Marchands sous le nom de leurs Gardes ou Jurez. Enfin il faut qu'il y ait toûjours quelques Hommes vivans qui agissent pour les Gens de main-morte.

L'Academie Françoise qui se met au dessus des régles, a bien voulu ignorer ces Maximes, & a donné sa Requête au Roi sous le nom collectif de l'Academie ; quoi que cette action n'ait été résolüe que par la plus basse & la moins saine partie de l'Academie : Ce qui l'excuse, c'est qu'elle ne la pouvoit pas donner sous le nom de Mr. le Premier Président son Directeur, parce que ce Sage Magistrat qui connoît qu'elle va directement contre l'Intérêt Public, ne l'auroit jamais voulu signer.

C'est pourquoi je déclare d'abord publiquement que je n'entens point parler ici ni dans toute la suite de ce Procez contre toutes les Personnes illustres dont le Nom honore la Liste de l'Academie; comme Mr. le Cardinal d'Estrées, Mr. l'Archevêque de Paris, Mr. le Coadjuteur de Roüen, Mr. l'Evêque de Meaux, Mr. le Premier Président, Mr. le Président de Même, Mrs. les Ducs de Coaslin & de S. Agnan, Mrs. le Comte de Bussi & Marquis d'Angeau, Mrs. Villayer & Pelisson ; non plus que contre Mrs. Fléchier, Galois, Huet, Racine, Despreaux, Corneille, & autres qui ont un vrai mérite dans la Literature ; mais seulement contre ceux qu'un Intérêt particulier anime contre moi par des motifs dont il n'est pas necessaire d'instruire le Public quant à present, & qui sont les Parties secrettes du present Procez.

L'action dont on m'accuse mériteroit des Eloges plûtôt que des reproches, s'il n'y avoit point d'envie & de jalousie entre les gens de Lettres. J'ai fait avec un prodigieux travail un Dictionaire universel plus ample & plus instructif qu'aucun autre qui ait paru jusques à present en quelque Langue que ce soit ; dont il ne seroit pas juste de priver le Public, sous prétexte que l'Academie

mie en fait un fort succint & fort lentement qui ne peut paroître de long-temps : au lieu que le mien est en état d'être mis sous la presse.

Tous les Gens de Lettres sont d'accord qu'il n'y sçauroit avoir trop de Dictionaires, que les derniers, & les plus amples sont les meilleurs & que le nombre des choses étant infini, il n'y en aura jamais de parfaits, si on ne suplée par les uns les omissions des autres. Il n'y a point de Livres qui apportent plus d'utilité au Public, & moins de gloire à l'Auteur: de sorte qu'au lieu de former des obstacles à leur édition, il faudroit y apporter toutes sortes de facilitez.

C'est pourquoi on ne se peut assez étonner que quelques-uns de ces Messieurs prétendent empêcher l'impression de mon Dictionaire universel; Eux qui ne devroient avoir d'autre veuë que celle de la gloire de la Nation, & tandis que pour y contribuer de leur côté ils travaillent à faire voir la politesse de la Langue qui est leur partage, ils doivent laisser aux autres le soin d'en faire voir l'abondance.

Ils se fondent sur une clause inserée dans un Privilege obtenu il y a environ douze ans, qui porte des défenses à toutes personnes de faire aucuns Livres François sous le titre de Dictionaires pendant vingt ans, à compter du jour que celui de l'Académie sera achevé d'imprimer, c'est un delay qui s'étend à prés d'un siécle.

Il est certain qu'on a surpris la religion de feu M. le Chancelier Daligre en l'obtention de ce Privilege. Voici comme M. Perrault en conte l'histoire. Sa qualité de Commis de M. Colbert lui donnoit tout crédit dans l'Académie. Ce fut lui qui fit commencer à imprimer les feüilles du Dictionaire à mesure qu'on en faisoit la seconde revision: Pour cet effet il crut qu'il faloit avoir

un Privilege. Le Sieur Charpentier se chargea de le dresser, quoi que ce soin regardât M. Conrard Secretaire du Roi, & Secretaire perpetuel de l'Académie, & que ce fût lui anquel tous les Auteurs de ce temps-là s'adressoient pour obtenir de semblables lettres. Mais comme le Sieur Charpentier avoit des veuës interessées, il s'imagina qu'un Libraire tireroit de grosses sommes de cette impression, & il crut en ménager encore mieux les avantages s'il faisoit glisser entre les clauses ordinaires, cette clause inouïe & exclusive, qui porte des défenses de faire aucun autre Dictionaire François. Il le fit signer à M. Colbert avec d'autres expeditions, & il fut porté à M. Daligre dans sa liasse, où il fut scellé sans qu'on examinât ni les clauses du Privilege, ni la qualité du Livre. Voilà comme ces Messieurs se sont fait eux-mêmes un titre dont ils font tant d'état.

Il ne faut pas que ces Messieurs tirent grand avantage ni de la révérence qu'on doit au Sceau royal, ni à la signature d'un Secretaire d'Etat. Car il est certain que tous les jours on produit dans les Procés des Lettres & des Brevets signez en commandement, des Graces scellées du grand Sceau & des Bulles authentiques, qu'on réforme, qu'on restraint & auſquelles on n'a aucun égard. Ce n'est pas qu'on révoque en doute la puissance de celui qui les a données, ni la vérité des signatures, ni la sagesse de ceux qui les ont expediées; mais on accuse seulement le fait & la surprise de la Partie qui les a obtenuës sur un faux donné à entendre.

Or en cette occasion, il y a une évidente surprise en ce Privilege : qui est que la Compagnie n'a jamais donné charge de l'obtenir en cette forme, & qu'elle n'a jamais été assemblée pour déli-

déliberer sur cette clause ; parce qu'elle est si odieuse & si nouvelle parmi les gens de lettres, qu'elle n'auroit jamais été approuvée par les mieux sensez. On n'a point député au Roi ni à Monsieur le Chancelier ni à Monsieur Colbert, pour demander une grace si extraordinaire, & encore moins pour les remercier de cette concession sans exemple, & cependant l'Académie n'est point chiche de déliberations pour des affaires de néant, ni de députations nombreuses & de harangues pour faire des remercimens en de fort legeres occasions, qu'on specifiera plus amplement en la troisiéme partie de ce Factum.

L'Académie même s'est départie en quelque façon de cette clause, puis qu'elle a renoncé à l'interest pécuniaire qui est la vûë ordinaire dans laquelle on en insere de semblables dans les Privileges des Manufactures : parce qu'elle a résolu dans une solemnelle assemblée de faire une cession gratuite de ce Privilege à son Libraire : & comme il ne sera que trop grassement remboursé de ses frais par le debit de son impression, il est hors d'interest, & ceux qui se joindront avec lui pour lui procurer de plus grands avantages ne seront pas exempts du soupçon de prendre quelque interest avec lui.

Monsieur le Chancelier n'a point eu d'égard à cette clause exclusive qu'il n'ignoroit pas, quand le deux Decembre 1683. il a accordé un Privilege à Cesar Rochefort pour imprimer un Dictionaire purement François sous le titre de Dictionaire general & curieux de tous les mots François, qui a été imprimé à Lyon in folio, & qui se vend publiquement à Paris sans opposition de personne.

On a expedié aussi des Privileges pour l'impression de deux Dictionaires, l'un de l'Abbé Danet

qui eſt imprimé & ſe vend publiquement, l'autre du Pére ***** qui s'imprime chez Pralard Libraire : Il eſt vray qu'il y a du Latin à ces deux derniers, mais cela ne change pas la nature du Dictionaire. S'il ne tenoit qu'à cela pour contenter Meſſieurs de l'Académie j'en metrois auſſi dans le mien; & je l'aurois fait ſi je n'euſſe craint d'épouventer les Libraires par la groſſeur des Volumes. Je me ſuis contenté d'y en mettre dans les lieux les plus difficiles, comme dans la Médecine, l'Hiſtoire naturelle & les Etimologies.

Je puis ajoûter que ſi Monſieur le Chancelier avoit eu quelque conſideration pour cette clauſe, il auroit abſolument rebuté le Dictionaire univerſel, dés qu'on lui en auroit ſeulement preſenté le titre, mais au lieu de le faire il a écrit de ſa main la commiſſion qu'il a donnée au Sieur Charpentier pour l'examiner, comme il a coûtume de faire pour les autres livres ordinaires. Le Sieur Charpentier ayant vû que ce Dictionaire étoit tout à fait different de celui de l'Académie, & qu'elle avoit abandonné l'intereſt pécuniaire dont elle eût pû profiter ſi ſon Dictionaire eût été unique : a donné de fort bonne grace ſon certificat pour en obtenir le Privilege: Il en a même preſſé l'expedition & n'a pas jugé à propos d'en communiquer à l'Académie quoi que je lui euſſe témoigné de le ſouhaiter. Il eſt vray que tout à coup il a changé de ſentimens; Je ne ſçay pas par quel intereſt (car je ne ſuis pas perſuadé de ce que croit toute l'Académie qu'il s'étoit intereſſé avec un Libraire pour l'impreſſion de ce livre, qui lui a manqué de parole) il s'eſt emporté juſqu'à m'accuſer publiquement & devant Monſieur le Chancelier d'avoir falſifié & alteré ſon certificat par l'addition d'une ligne; mais quand il a été mandé pour le reconnoître on

n'y

n'y a trouvé aucune altération, & sa confusion a été grande quand ses yeux ont donné un démenti à sa langue.

Pour revenir au vrai Intérêt de Messieurs de l'Academie, qui est la gloire, seroit-il de leur honneur d'être les premiers à introduire dans l'Empire des Lettres l'usage d'une clause d'une si dangereuse consequence, qui ôteroit cette honnête liberté dont elles ont joüi jusqu'à present. Si la coûtume étoit venuë d'obtenir des Privileges exclusifs pour traiter quelque Science ou quelque Art particulier, on ne verroit plus une multiplicité de Livres sur un même sujet : Ils sont pourtant nécessaires non seulement pour les avoir à meilleur prix, mais aussi pour faciliter l'intelligence des Auteurs, & dans la diversité de leurs opinions pouvoir choisir la meilleure. On peut dire que ce sont les Guerres du Parnasse qui en ont rendu l'Empire florissant, & que l'accroissement des Lettres n'est venu que par l'émulation & la critique des différens génies qui ont écrit sur les mêmes matiéres.

Leur honneur ne souffriroit-il pas quelque atteinte, si on leur reprochoit qu'ils veulent que leur Dictionaire soit le seul, au lieu de tâcher à le rendre le meilleur ? La gloire des Sçavans consiste aussi bien dans le combat que celles des Braves. Il feroit beau voir un Champion se glorifier de la victoire au milieu d'un Camp dont il auroit fermé les avenües pour empêcher tous les Assaillans d'en approcher. Cependant comme toute la gloire où ils aspirent n'est fondée que sur l'estime du Public, comment pourront-ils répondre à l'impatience de la Nation ? qui leur dira, aprez une attente de cinquante ans, ou donnez-nous un Dictionaire, ou laissez-nous en donner un par les autres.

Que s'il y avoit apparence d'accorder des Priviléges exclusifs à quelques Auteurs choisis pour être les seuls qui eussent droit d'écrire sur certaines matiéres ; ce seroit plus raisonnablement sur l'Histoire, la Morale, la Jurisprudence, la Théologie, &c. sous prétexte qu'il y auroit quelque danger de laisser ces sujets entre les mains de toutes sortes de personnes qui pourroient y inserer des maximes dangereuses & erronées. Nonobstant ces considérations on laisse la liberté de traiter toutes les Sciences à ceux qui le veulent, on se contente d'en faire examiner les Ouvrages avant que d'en permettre l'impression. Le Roi méme quand il choisit des Personnes excellentes à qui il donne des Brévets d'Historiographes, n'ôte pas la liberté aux autres d'écrire des Histoires & des Rélations des choses mémorables dont ils ont pû avoir connoissance : à plus forte raison cette défense ne doit point avoir lieu en matiére de Dictionaire, de Grammaire, de Rhetorique & de Poëtique, (car Messieurs de l'Academie veulent étendre leur Privilége jusques-là & se tailler de la besogne pour les 18. 19. & 20. siécles) puis qu'il n'y a pas tant d'occasion d'y faire quelques erreurs & que les fautes n'en sont pas fort importantes. Ce Dictionaire en tout cas ne sera pas tout à fait inutile, puis que du moins sa concurrence servira à réveiller le soin & la diligence de Messieurs de l'Academie, & fera avancer leur travail, en sorte que les enfans au berceau pourront espérer de le voir, s'ils vivent jusqu'à un âge décrépit.

On peut ajoûter que cette précaution est inutile, elle ne fait que donner de la peine aux Auteurs qui font imprimer leurs Livres dans les Païs étrangers, & par consequent diminuent d'autant le commerce des Sujets du Roi. Les soins qu'ils

ont

ont pris de s'opposer au debit du Dictionaire de Richelet qu'ils traitent de miserable, n'ont pas empêché qu'il n'y en ait dans toutes les Bibliotheques, que tous les Académiciens ne l'ayent acheté plus cherement qu'ils n'auroient fait, & qu'il ne serve fort utilement aussi bien que les autres à celui qui fait le Canevas du Dictionaire de l'Académie.

Les Auteurs qui écrivent sur un même sujet ne se détruisent pas pour cela les uns les autres. Aristote, Ciceron & Quintilien ont écrit des mêmes régles de la Rhetorique & ont fait trois bons ouvrages differens. On a vû des Antigones, des Cleopâtres & des Sophonisbes traitées en même temps par divers Auteurs qui ont toutes mérité des applaudissemens. Ceux même de l'Académie n'ont point fait de scrupule de doubler & de retoucher les traductions les plus estimées, & à l'égard des Dictionaires, Nicot, Monet, le Pere Pommey & autres en ont fait qui ont eu chacun leur mérite, & ils n'ont point employé les Puissances pour lier les mains a leurs concurents, ni fait de scrupule de profiter des lumiéres de ceux qui les avoient précédez. On doit aussi considerer que les Dictionaires n'étant pas faits pour fabriquer des mots, mais pour en témoigner & expliquer l'usage, plus il y aura de ces témoins singuliers, plus cet usage sera établi & confirmé. Il n'y a personne à qui ce témoignage ne puisse appartenir aussi bien qu'à l'Académie puis que c'est un droit public.

Une grande absurdité s'ensuivroit aussi de cette exclusion, car par ce moyen Messieurs de l'Académie Françoise s'attribuëroient une infaillibilité qui n'appartient qu'à l'Eglise universelle; ils seroient plus souverains que les Arrêts les plus solemnels à qui on donne souvent atteinte; ils

donnent cette qualité à leurs jugemens, & quand ils ont décidé quelque mot, ils disent avec autorité qu'il y a Arrest. Mais leur maniére d'agir les rendra si odieux au public, qu'assûrément ils ne pourront jamais obtenir ce consentement libre & volontaire dont ils ont besoin pour établir cette autorité prétenduë.

Que s'il arrive qu'ils fassent quelques fautes, personne ne les pourra critiquer, s'ils font quelques omissions, personne n'osera en faire le supplément ? S'ils sont les seuls qui ayent droit de travailler sur la langue ; Et comme ils ne marquent point les mots qu'ils condamnent & se contentent de les obmetre, il y a une infinité de mots François qui leur ont échapé faute d'application, par exemple ceux de Colonel & Colonie, qui auront la même fortune que ceux qu'ils ont censurez. Ainsi au lieu de rendre la langue riche & abondante, ils la rendront pauvre & disetteuse. Il est même à craindre que si on recherche curieusement tant l'Ouvrage que la capacité de ceux qui y travaillent actuellement, comme on pourra faire dans peu de temps ; il ne leur arrive la même chose qu'aux augures & aux oracles qui n'ont été en grande veneration que tant qu'on n'en a pas découvert le mystere.

Enfin on ne considere point en justice toutes les clauses de stile qui sont amplifiées & étenduës suivant le genie de celui qui dresse les lettres ; Mais à l'égard des extraordinaires qui blessent la liberté publique, il faut qu'elles soient causées pour quelque puissant motif, expediées en connoissance de cause & vérifiées avec Monsieur le Procureur General, ou qu'il y ait un commandement absolu du Roi, comme il a été observé en de pareilles occasions. Il faudroit même dans les régles, que ces Messieurs eussent eu d'abord

un

un titre positif, c'est à dire une commission expresse du Roi, par un Brévet ou Lettres patentes pour travailler à un Dictionaire à l'exclusion de toutes autres Personnes : au lieu de se servir d'un titre qui n'est que négatif, puis qu'ils ont fait seulement comprendre cette disposition dans un Privilége où il ne s'agissoit que de faire défense de contre-faire leur Livre, & non pas d'en composer un autre sur la même matiére. Cependant les Lettres qui servent de titre à l'Academie portent une simple permission à ces Messieurs de s'assembler pour continuer leurs exercices sur la Langue, & pour en être les témoins, ou les conseillers seulement. Elles ne leur donnent aucun pouvoir ni jurisdiction sur les Ouvrages ni sur les Personnes de qui que ce soit; quoi qu'ils prétendent s'attribuer ce droit contre la disposition expresse de l'Arrêt de vérification de ces Lettres, & elles ne leur ont été accordées, que parce que la Police ne permet pas qu'on fasse des Assemblées publiques sans l'Autorité du Roi.

Ces Messieurs me font une objection qui seroit plausible si elle étoit vraye. Ils disent que je leur ai dérobé tout leur Travail, & que j'ai compris dans mon Dictionaire celui de l'Academie.

La seule inspection de cet Ouvrage fera voir que c'est ici un dessein original qui n'a été copié sur aucun autre modele. Il est fait principalement pour donner l'intelligence des Sciences & des Arts, & non pas seulement des Mots, & pour expliquer tous les Livres François vieux & modernes, tant aux Etrangers qu'à la Postérité. Il ne décide rien sur la Langue, sa beauté consistera particuliérement à voir le même mot promené par tous les Arts & Sciences en ses differentes significations, qui montreront que la richesse

de la Langue Françoise est plus grande que celle de la Grecque & de la Latine, & qu'elle ne peut être accusée de sterilité, que par ceux qui ne la sçavent pas toute entiére.

Il est absolument impossible d'en distraire ni d'en séparer les Phrases communes & trivales que l'Academie prétend revendiquer, sans en gâter toute l'œconomie & la liaison ; ce seroit faire la même chose que si on ôtoit tout le ciment d'un édifice. Quel seroit aprez tout le fruit de cette destruction ? si ce n'est de faire acheter au Public deux Dictionaires au lieu d'un, & de faire encore attendre le second cinquante années. Pour une telle prétention il faudroit raporter un tître qui fit voir que l'Academie est propriétaire ou donataire de tous les mots & phrases communes, triviales, figurées & proverbiales de la Langue, en telle sorte que quand elle auroit extrait quelque mot d'un des trente Dictionaires qui sont sur son Bureau pour le mettre dans son Livre, il deviendroit tellement sacré que personne n'oseroit plus y toucher & en faire un pareil usage.

Il suffit que des Dictionaires soient faits sur des plans differens, pour ne se devoir rien l'un à l'autre, quoi qu'ils employent les mêmes termes. Tous les Hommes se ressemblent, parce qu'ils ont des pieds & des mains, de la chair & des os, & ils ne laissent pas d'avoir une infinité de caracteres qui les distinguent. Ces deux ouvrages qui sont en concurence, quoi que sous un même tître ne se ressemblent point du tout. Le Public en jugera lors qu'il en fera la comparaison. Mais pour cela il faut que cette partie du Dictionaire de l'Academie dont l'impression est tirée à fond paroisse au jour ; afin qu'on ne combatte pas toûjours contre un fantôme caché dans

une

une nuée qui sera détruit si-tôt qu'il paroîtra. Qu'on en fasse voir du moins quelques cahiers, ou quelques essais, comme on fait de celui-ci ? Alors on trouvera que ces Messieurs pillent tous les autres Auteurs, & ne peuvent être pillez ; parce qu'ils n'ont rien que de trivial, rien qu'on puisse prendre, ni qui mérite d'être pris. C'est ce qui est cause que ces Messieurs le cachent avec un tel soin que les Confréres mêmes n'en ont communication que pendant les heures du travail : Jusques-là qu'ils ont voulu faire chasser un Garde de la Porte du Louvre, parce qu'il avoit laissé voir ce beau tenébreux à quelques Seigneurs de la premiére qualité qui en firent quelques railleries chez le Roi.

Les Dictionaires communs aussi bien que celui de l'Academie ne consistent qu'en quatre points. 1. La définition des mots. 2. Leurs Epithetes. 3. Les Phrases propres & figurées. 4. Les Proverbes. L'universel est different des autres en toutes ces parties. Les définitions de l'Academie sont Grammaticales, & prises la plûpart mot à mot dans les Dictionaires précédens ; Celles de l'Universel sont Philosophiques & tirées des Auteurs qui ont traité à fond les matiéres. Celui-ci ne se charge point d'Epithetes, dont l'autre met un grand fatras. Les Phrases propres & figurées qui sont commnnes n'y sont employées que pour introduire, lier & accompagner les Scientifiques, & pour leur donner de l'éclaircissement. Elles sont de telle nature qu'elles peuvent venir dans la pensée & sous la plume du moindre Ecrivain, on les peut tenir même de son Pére nourricier ; de sorte que si on veut traiter de Plagiaire celui qui les employe, c'est vouloir faire le Procez à ceux qui prennent de l'eau à la Riviére, ou du sable sur les rivages de la Mer.

Quant

Quant aux Proverbes, je m'étonne que ces Messieurs les veüillent revendiquer, puis qu'avec un meilleur titre ils peuvent être revendiquez sur eux par le Peuple à qui ils appartiennent en propre, & encore plûtôt par Cesar Oudin qui en a fait avant eux une compilation plus exacte que la leur. Je ne les ai employez dans le mien qu'à regret, & je les ai mis à la queuë de chaque mot, parceque je les regarde comme la lie qui est d'ordinaire au fond du tonneau. On sçait que ce sont eux qui ont conduit jusqu'à nous les plus vieilles façons de parler: J'ai été donc contraint de les employer non seulement parce que l'universalité ne souffre point d'exception, mais encore parce qu'ils servent à expliquer les Auteurs Comiques & Satiriques, & qu'ils deviennent inconnus en d'autres siécles & en d'autres lieux. Ainsi nous voyons que c'est ce qui a donné le plus de peine aux Scholiastes & Commentateurs d'Aristophane, de Plaute, & d'autres Auteurs semblables. Pour en relever la bassesse je les ai enrichis la plûpart, soit par la recherche de leur origine, soit par des Histoires curieuses qui y sont appliquées, & par la conférence avec les Proverbes des autres Nations, ce que Pasquier, Belinghen & autres Auteurs graves n'ont pas jugé indigne de leurs Plumes.

Il y a des différences bien plus remarquables entre le Dictionaire universel & celui de l'Academie. Celui-ci sera renfermé en un volume trés-médiocre, l'Universel contiendra quatre gros volumes in folio.

Celui de l'Academie ne contiendra que sept ou huit mille mots, parce qu'il ne reçoit que les plus communs de la Langue; L'Universel en contiendra plus de quarante mille, parce qu'il contient jusqu'aux plus abstrus des Sciences. Celui

lui de l'Académie évite avec soin toute sorte de citations & d'érudition ; l'Universel affecte d'y faire entrer toute sorte d'instruction & de curiositez morales & physiques, & contient plus de six mille extraits des Auteurs les plus excellents en telle sorte que le plus sçavant homme n'en sçauroit lire deux pages sans y apprendre quelque chose, tant sa variété sera grande. Celui de l'Académie ne se pourra pas vanter de faire le semblable.

Le principal mérite de celui de l'Académie sera sa pureté & son exactitude, il apprendra aux François à parler correctement la Langue, tandis qu'elle sera en un même état : Mais comme les Langues vivantes changent perpetuellement, il lui arrivera le même inconvenient que celui du Barbier de Martial qui étoit si lent à faire la barbe, que tandis qu'il rasoit un côté, elle avoit le loisir de croître de l'autre : L'Academie rejette tous les mots anciens qu'elle tient barbares, & elle n'admet que ceux qui sont maintenant en usage dignes d'entrer dans les Poëmes, les Opera & les belles conversations. C'est pourquoi le Dictionaire Universel est necessaire pour conserver la Langue toute entiére à la posterité & sauver du naufrage le rebut de l'Académie. Il fera entendre les mots obscurs & difficiles qui se trouvent dans les livres de toutes sortes de sciences, qui arrêtent non seulement les gens médiocrement lettrez, mais même les plus sçavans quand ils tombent sur des matiéres qui ne sont pas de leur profession. On peut dire même que sans son secours on ne pourra pas entendre l'Histoire ni l'ancienne milice ; ni la vieille jurisprudence des Ordonnances & des Coûtumes, & il nous arriveroit la même chose qu'aux Romains qui du tems de Ciceron n'entendoient plus les Loix

de 12. tables, ni les vers Saliens composez par Numa, comme témoigne Quintilien.

Ainsi tant s'en faut que le Dictionaire universel fasse tort à celui de l'Académie, qu'au contraire il lui fera honneur. Elle donnera deux Dictionaires au lieu d'un; celui-ci ne sera que le precurseur de l'autre qu'elle n'est pas en état de donner si-tost; Elle y inserera sans doute avant que de l'achever la meilleure partie de celui-ci, sans que j'en aie la même jalousie qu'elle a maintenant contre moi; Le public joüira de la réalité de celui-ci & de l'esperance de l'autre.

Cependant de la maniére que ces Messieurs crient contre mon ouvrage, il semble que je sois un sacrilege qui a volé le Tresor de Saint Denis, quoi qu'il ne s'agisse que de quelques phrases communes & proverbiales.

Mais pour détromper le public une bonne fois, je déclare que je n'ay rien emprunté d'eux, s'il se trouve quelque chose de semblable; je leur montreray que je l'ay pris dans Calepin, Nicot, Monet & autres Dictionaires précédens où ils l'ont puisé eux-mêmes. Aussi est-il vray-semblable que celui qui leur apprend ce que c'est que l'eau forte, l'eau ardente, l'eau stygienne, l'eau seconde, l'eau Régale ou de départ, l'eau Imperiale, l'eau des deux champions, l'eau de la Reine d'Hongrie, l'eau stiptique, &c. n'a pas été réduit à la misere de leur aller voler, l'eau de riviere, l'eau de puits, l'eau de mer, l'eau chaude, l'eau froide, &c. qui sont pourtant les phrases qu'ils revendiquent avec tant de bruit. Il n'est pas non plus vray-semblable qu'aprés leur avoir apris ce que c'est que bois en étant, bois gisant, bois d'entrée, bois vif, bois mort, mort bois: bois en grume, bois pelard, bois chablis, bois encroüé, bois roulé, bois trenché,

ché, bois mouliné, bois charmé, bois arsins, louppe de bois, bois rabougris, bois rustique, noaillenx, bois bombé, bois quarré, bois flacheux, un cent de bois, bois d'ouvrage, bois merrein, bois refait, affoibli, courroyé, bois perdu, bois volant, bois échappez, bois canards, bois de moule, bois de compte, de gravier, bois de haute fustaye, bois de haut revenu, bois à faucillon, bois en deffends, bois en pueil, bois de touche, bois marmenteaux, &c. je leur aye volé jambe de bois, meubles de bois, voye de bois, mots communs qu'ils prétendent leur appartenir. Je pourrois cotter une infinité d'exemples semblables.

On entend parler souvent dans les Tribunaux de revendications de meubles, mais on n'y a jamais veu de Procez pour des revendications de mots & de proverbes. S'il y a eu des plaintes faites contre des Auteurs plagiaires, ces differens n'ont été traitez que dans les Tribunaux fabuleux du Parnasse, où les Auteurs n'ont combatu que la plume à la main. Encore n'ont-elles été formées que quand quelqu'un s'est voulu attribuer des secrets, des inventions, des machines, un grand nombre de pensées extraordinaires, des traitez entiers, & autres choses de consequence qui appartenoient à d'autres; & on n'a point été à cet excez ridicule de se plaindre d'un vol de paroles qui sont en la bouche de tout le monde. Je défie ces Messieurs de me montrer en tout leur Dictionaire deux douzaines de phrases qu'ils puissent dire leur appartenir en propre, & ne se point trouver dans les autres Dictionaires. Je les défie de me montrer douze Décisions qu'ils ayent faites & qui ne soient point dans Vaugelas, Ménage, & autres Auteurs qui ont écrit sur la Langue. Ils n'ont rien à eux

que

que cette prétendüe autorité dont ils se vantent de déclarer le bon usage des mots dons ils font le Catalogue. Que peut-on donc leur avoir volé ; qu'ils en cottent quelque Article ; & quand ils en pourroient justifier quelqu'un, on sçait que la peine du larcin établie par le Droit est du double & du quadruple, & qu'ainsi je l'aurois payée au décuple & au centuple par le grand nombre de mots qui se trouvent dans mon Ouvrage, & qui ne sont point dans le leur. Il est même fait mention dans le Droit de certains larcins glorieux, & qui ont eu des récompenses honorables quand ils ont tourné à l'avantage du Public. Il est dit en la Loi 2. au Digeste *de Origine juris*, que Gnæus Flavius fut fait Tribun, Sénateur & Ædile par le Peuple, en reconnoissance de ce qu'il avoit donné au Public une copie du Livre des Formules des actions qu'il avoit dérobé à Appius Claudius son Maître, qui les avoit rédigées par écrit ; le Peuple crût ne le pouvoir assez récompenser, se voyant par son moyen délivré de la peine d'aller consulter les Pontifes qui s'en étoient rendus les Maîtres. Je ne suis pas en ces termes, car quand j'aurois dérobé tout le Dictionaire de l'Academie pour le donner au Public, je ne lui aurois pas fait un grand present. Un Casuiste pourroit ajoûter en ma faveur, que *parvitas materiæ excusat à peccato.*

J'ai eu au contraire l'honnêteté d'offrir à ces Messieurs mon Dictionaire pour le publier sous leur Nom, ou de rayer & de réformer ce qu'ils prétendent qu'il y a de semblable au leur, ou de le citer avec éloge, ou enfin de le marquer dans l'Impression de mon Livre, soit par des caractéres differens, soit avec des Parentheses ou autres marques d'Imprimeur, comme si en effet je l'avois pris & emprunté d'eux ; ce n'est point déro-

dérober un Auteur quand on le cite, au contraire c'eſt lui faire honneur. Cela étoit ſuffiſant pour les deſintereſſer, s'ils n'avoient eu pour motif que l'intereſt de l'honneur & le ſervice du public.

Mais ils demandent que je me renferme purement & ſimplement dans les termes de l'art, & ils ne veulent pas que je parle en quelque façon que ce ſoit des mots communs & triviaux, que j'en faſſe des définitions, que j'en apporte aucunes phraſes, ou les figures ou proverbes. Ils m'accuſent de leur avoir pris des phraſes qu'ils n'employeront de dix ans; & ce qui eſt plus ſurprenant, celles qu'ils ont obmiſes tout à fait, parce qu'ils prétendent que toute la Langue eſt à eux; juſques-là qu'ils ont trouvé mauvais que je diſe en paſſant, que l'A eſt quelquefois article, prepoſition & adverbe. Je ſerois bien-aiſe de leur donner cette ſatisfaction ſi elle étoit poſſible; car le public qui trouve cela par tout n'y perdroit rien; mais j'ai tenté inutilement de le faire au hazard de faire un ſquelet de tout mon Ouvrage. Les termes des Arts & des Sciences ſont tellement engagez avec les mots communs de la Langue, qu'il n'eſt pas plus aiſé de les ſeparer que les eaux de deux rivieres à quelque diſtance de leur confluent. J'en puis bien uſer comme ces Meſſieurs, qui encore qu'ils ayent fait une régle dans le plan de leur Dictionaire de n'y mettre aucuns termes des Arts, ne laiſſent pas de les y comprendre quand ils les croient ſçavoir, pourveu qu'ils ſoient menez & conduits par un mot commun de la Langue. Les brailleurs y font employer tous ceux qu'ils ſavent, & empêchent qu'on n'y mette tous ceux qu'ils ne ſçavent pas; ce qui ſera cauſe qu'on verra fort peu d'uniformité dans tout l'Ouvrage. Pourquoi par une même raiſon

ſon ne me ſera-t-il pas permis quand j'auray à travailler ſur un mot d'Art, d'employer ces mots communs pour me ſervir d'une introduction & d'une occaſion d'en parler ? Pourquoi, lorsque ces mots ne ſeront qu'effleurez dans leur Dictionaire, ne me ſera-t-il pas permis de les creuſer & approfondir dans le mien, & d'y ajoûter de nouvelles ſignifications, de nouvelles phraſes, figures & proverbes, outre les étimologies des mots, les origines des choſes & les indications des Auteurs qui en ont écrit? On peut dire même que ces derniéres phraſes qui ſeront ajoûtées aux premiéres, ſeront celles qui auront le plus de mérite, car il n'y a rien de plus aiſé que de trouver ſur chaque mot ces premiéres façons de parler qui ſont en la bouche de tout le monde ; mais il faut bien de la recherche & de l'application pour trouver les derniéres qui épuiſent le ſujet ; & on les peut priſer à la maniére des glaces de miroir ou des diamants, dont les derniers pouces ou les derniers carats en triplent ou en quadruplent la valeur.

Pour concluſion, ces Meſſieurs diſent que c'eſt une eſpece de trahiſon d'avoir été ſur leurs briſées étant du même Corps, & d'avoir fait un Dictionaire encore qu'il ſoit tout different du leur, & qu'il le falloit laiſſer faire par un étranger.

Je ſuis ici obligé par la néceſſité de ma défenſe de me diſpenſer de la complaiſance que je voudrois bien avoir toûjours pour eux. Je ſuis contraint de dire qu'un étranger qui voit le nom de quarante perſonnes illuſtres ſur une liſte, qui ſait qu'ils ont commencé un travail où ils s'occupent depuis cinquante ans avec grand ſecret & myſtere, en conçoit une ſi haute idée, qu'il croiroit que ſans témérité il ne pourroit pas entreprendre d'y mêtre la main Il faut donc de néceſſité que ce ſoit un homme du même Corps qui étant détrompé

de

de cette opinion & connoissant les besoins qu'il y a de suppléer aux omissions & autres défectuositez de ce travail, se charge de rendre ce service au Public afin qu'il ne soit point trompé aprés une si longue attente lors qu'il ne trouvera qu'une partie de la langue dans un ouvrage où on la lui faisoit esperer toute entiére.

Ils ajoûtent que je devois leur faire part de mes lumiéres, & inserer dans leur ouvrage ce qui est compris dans le mien. Mais il ne faut que connoître le génie de quelques Académiciens pour me justifier de ce reproche. Ceux qui se rendent les maîtres du Bureau sont ceux qui ont le meilleur poulmõ, & non pas le plus de capacité. Ils ne sont que 4 ou 5 qui parlent, encore est-ce tout à la fois. J'ay eu cent querelles pour avoir fait mettre le mot d'Alhidade dans le Dictionaire, qui est un terme commun à la marine, à la Geometrie, à l'Astronomie, à la Gnonomique, aux Méchaniques, &c. On m'a dit plusieurs injures atroces pour avoir proposé de corriger le mot de déclaration, qui certainement est mal défini dans leur Dictionaire par de prétendus synonimes de Loy, constitution, Ordonnance & Edit. Il sera aisé de reconnoître que j'y ai fourni les mots plus difficiles par la conference qui en sera faite avec les autres.

Voilà en general mes défenses, ou plûtôt celles du Public contre la prétention de Messieurs de l'Académie : A l'égard du procedé qui a été tenu sur ce différent, il a été fort honnête de ma part & fort peu de la leur. J'ay remis tous mes interêts entre les mains de Monsieur le Premier Président qu'ils avoient élû tout exprés leur Directeur pour entreprendre cette affaire contre moi. J'ay fait porter chez lui mon Privilege & les minutes de mon Dictionaire qui empliſſent treize layettes d'une rame de papier chacune.

J'ay

J'ai donné par ſon ordre au ſieur Charpentier une copie de mes Eſſais, afin qu'il y marquât les mots & les phraſes qu'il prétendoit revendiquer. J'ai ſouffert même qu'on nommât quatre Commiſſaires de leur Corps pour les examiner. Ils devoient de leur part communiquer leur Privilege & leur Dictionaire imprimé, afin d'en faire la conference.

Mais ils ont traité cette affaire avec une hauteur & une fierté inconcevable. Ils ne m'ont pas crû digne d'avoir un procés ni un compromis avec eux. Ils ont voulu être ſeuls Juges en leur cauſe. Et quand on a rapporté à l'Académie que les Commiſſaires par eux nommez étoient entrez en conference avec moi, ils en ont été blâmez, parce qu'ils n'avoient charge que de parler avec Monſieur le Prémier Préſident. Ils montrent bien leur capacité en matiére de juriſprudence, quand ils ſoûtiennent que je ne ſuis pas partie capable d'avoir une conteſtation avec eux; parce, diſent ils, qu'un Corps ne doit pas plaider contre un de ſes Membres, mais être ſon Juge; comme ſi un Chanoine ne plaidoit pas contre ſon Chapitre, un Moine contre ſon Abbé, un Marchand contre ſa Communauté, un Habitant contre toute une Ville, Pas un de ces Corps a-t-il droit de juger aucun de ſa compagnie? Ne faut il pas qu'un Chapitre s'adreſſe à ſon Official, que les Communautez s'adreſſent aux Juges ordinaires pour leur faire plainte des actions de ceux dont ils blâment la conduite; Ces Meſſieurs veulent tout au contraire être Juges Souverains, tant de la perſonne que des ouvrages de tous les Académiciens.

Ils font leur compte qu'ils emporteront d'autorité tout ce qu'ils voudront, par le ſeul crédit que leur donne le nom d'Académie. Ils ſe van-

vantent d'empêcher que je n'aye Audience du Roi, ni de Mrs. les Ministres, de m'ôter toutes mes défenses, d'empêcher la publication de mes Essais, & qu'on examine mon Ouvrage ni le leur, & ils prétendent me faire enlever tout mon travail par des Lettres de cacher, jusqu'à me menacer de la Bastille si j'ose écrire contre eux. Comme s'il n'étoit pas permis en France à toutes personnes d'agir & de se défendre quand ils auroient pour Parties des Princes & le Roi même. Nous avons veu des exemples signalez de la Justice que Sa Majesté rend à ses Sujets jusqu'à se condamner en sa propre Cause.

La fureur de ces Messieurs est allée jusqu'au point que le Samedi 13. Janvier dernier, il se fit une conjuration contre ma vie, ma liberté, mon honneur & mes biens. On inventa plusieurs calomnies qu'on se chargea de publier par le monde ainsi qu'on a fait; On proposa de rechercher mes dettes & mes Ennemis, d'obtenir des Décrets contre moi, de jetter des dévolus sur mes Bénéfices, & on fit faire serment à l'Assemblée de tenir la chose secrette. Mes Amis tout allarmez m'en voulurent faire peur, mais je leur répondis que j'étois trop asseuré de mon innocence pour les craindre. Tout cela ne fit autre effet que de me donner de l'horreur de voir qu'en une Assemblée de gens de Lettres, & la plûpart Ecclesiastiques, présidée par un Prélat, on proposât de se servir de ces voyes infames & indirectes en une affaire civile, où il ne s'agit que d'une prétenduë revendication de mots & de proverbes, ce qui me fit écrier avec Virgile,

Tantæ ne animis cœlestibus iræ?

Dieu merci leurs ménaces ont été vaines jusqu'à présent. J'ai publié mes Essais qui ont eu

une

une approbation publique. La premiére calomnie qu'ils avoient fait contre moi d'avoir falsifié le certificat d'approbation que m'avoit donné le Sieur Charpentier a été détruite par la seule inspection de la piéce. De sorte que la question est maintenant reduite à examiner les clauses de ces deux Priviléges qu'on prétend contraires ; encore ne s'agit-il ni de cassation, ni de révocation, mais seulement de leur interprétation ou modification.

Tout l'accommodement que m'ont proposé ces Messieurs a été que j'allasse leur demander pardon ventre à terre, & leur sacrifier mon Dictionaire pour en faire ce qu'il leur plairoit ; que j'offrisse de retrancher tous les mots communs de la Langue, les définitions, les figures & les proverbes suivant le jugement de leurs Commissaires, voulant bien m'en laisser par anmône quelques-uns qui seroient douteux.

Si on avoit été d'humeur à se soûmettre à cette tirannie l'exécution en auroit été impossible, à moins que d'être assûré d'une vie de Patriarche. Mon Ouvrage à peine se peut-il lire en un an pour le ponctuer & le soûligner, afin d'être en état de le mettre entre les mains de l'Imprimeur. Que seroit-ce ? s'il le falloit faire examiner par des Commissaires Ennemis qu'on auroit de la peine à faire assembler gratuitement une fois la semaine qui regretteroient deux ou trois heures de leur tems, qui feroient de perpetuelles contestations, en telle sorte qu'il faudroit une Sentence arbitrale sur chaque article ? sur tout en considerant qu'ils sont accoûtumez à ne faire que deux ou trois lignes de leur Dictionaire à chaque vacation, qui coûte quarante livres au Roy.

Voilà comment cette négociation qui a fait as-

sez de bruit dans Paris aprés plusieurs conferences chez Monsieur le Premier Président, a été rompuë. Ces Messieurs ont enfin presenté une Requête à Monsieur le Chancelier, qui tend à faire rapporter le Privilége que j'ai obtenu. Il a été ordonné qu'elle me seroit communiquée : J'y ai fourni de réponses ; Voilà l'état du Procez sur lequel je demande Justice.

SECONDE PARTIE DU FACTUM du Sieur Abbé Furetiére, servant au Procez qui lui est intenté au Conseil Privé du Roi, par quelques-uns de Messieurs de l'Académie Françoise.

CEtte Partie consiste en un parallele des extraits de trois Dictionaires ; Sçavoir de celui de Messieurs de l'Academie Françoise, de celui de Richelet, & du Dictionaire Universel.

Il m'auroit été impossible de faire ce parallele aprés le refus que font Messieurs de l'Académie de representer leur Dictionaire, sans un bonheur qui m'en a fait tomber entre les mains un cahier du G, contenant huit pages depuis la 433 jusqu'à la 440. Il faut seulement observer que ce cahier n'est pas une simple épreuve ou un simple essai, il fait partie de l'ouvrage dont l'impression est tirée à fond au nombre de mille, & imprimé aprés une seconde revision.

Il servira à faire voir trois choses.

Premiérement. Que si le destin de la France est de n'avoir qu'un Dictionaire, il donnera la facilité de choisir le meilleur pour le laisser imprimer. Je les ai fait disposer vis à-vis, afin de les mettre mieux en leur jour.

Secondement, on y verra la preuve de ce que j'ai cy-devant allegué, qu'il n'y a point de page dans le Dictionaire de l'Academie où il n'y ait quelque faute, soit obmission, contradiction, béveüe, ou ignorance grossiére : puisqu'en ce cahier de huit pages il s'en trouve jusqu'à 73. de bon compte, marquées dans la critique qui est à la fin. On jugera de tout le reste par cet échantillon. Que seroit-ce si on avoit le livre entier, pour en choisir & critiquer les endroits les plus défectueux & en faire voir les contradictions ? Cela montre aussi qu'il faut necessairement faire une troisiéme revision de ce Dictionaire, c'est à dire commencer un nouvel ouvrage de trente ans.

En troisiéme lieu, il fait voir que c'est une pure calomnie de m'accuser d'avoir pris plusieurs mots dans le Dictionaire de l'Académie, car il se trouve tant de conformité entre le Dictionaire de l'Académie & celui de Richelet, qu'il semble qu'ils soient partis de la méme plume, jusques-là que ces Auteurs sont tombez souvent dans les mêmes fautes ou béveües.

Ce n'est pas que je les accuse de s'être pillez reciproquement : car il est certain que Richelet n'a jamais veu le Dictionaire de l'Academie. D'autre part la gloire de l'Academie ne souffre pas qu'elle pille Richelet pour lequel elle a le dernier mépris : c'est le seul Dictionaire qu'elle n'a point sur son Bureau pour le consulter. Mais cela fait voir que dans les choses triviales & communes il est aisé de se rencontrer dans les mêmes pensées par la facilité du travail, à cause que les mêmes idées se presentent à l'esprit du moindre écrivain aussi bien qu'à celui du plus habile. Ainsi je puis avoir pris ces phrases communes aussi bien dans Richelet qui est un livre public, que dans le Dictionaire de l'Academie. Nous pouvons tous

trois

trois les avoir prises dans Nicot, Monet & autres Dictionaires précédens, ou plûtôt elles nous peuvent être venuës d'elles-mêmes dans la pensée, comme elles feront à toute autre personne qui y voudra donner quelque application.

Je suis persuadé que le Lecteur équitable jugera qu'il y a dans ce nouvel échantillon de mon Dictionaire plusieurs choses qu'il sera bien aise d'apprendre, encore qu'elles se rencontrent dans une veine de mots communs qui sont steriles parce qu'ils sont bas & populaires, & qu'il est aussi difficile de les enrichir, que de les traiter differemment. Je n'ai laissé entrer dans mon Dictionaire ces mots communs que pour lui conserver le titre d'Universel, & servir de liaison & d'introduction aux autres.

Pararallele du Dict. de l'Academie, & de Richelet avec le Dict. Universel.

433. GENISSE, s. f. jeune vache qui n'a point porté. *Geniſſe blanche ; geniſſe noire.*

GENOUIL, ou GENOU, s. m. Partie du corps humain qui joint la cuiſſe avec la jambe par devant. *L'os du genoüil; avoir les genoux foubles; les genoux foibles; les genoux fermes ; les genoux tremblans ; être à genoux; ſe mettre à genoux ; flechir le genoüil*, ou les genoux devant quelqu'un ; *plier le genoüil*, ou les genoux. *les genoux lui manquerent tout d'un coup ; être ſur un genoüil, ſe tenir ſur un genoüil ; parler à genoux, le genoüil en terre ; ſe jetter à genoux devant quelqu'un ; tenir un enfant ſur ſes genoux ; embraſſer les genoux de quelqu'un ; je vous le demande à genoux ; à deux genoux.*

Il ſe dit auſſi de quelques animaux, comme du cheval, du chameau, *&c.*

GENISSE, s. f. Jeune femelle de Taureau laquelle n'a encore point porté ; une belle geniſſe.

GENOU, s. m. la courbure ou les os de la cuiſſe & de la jambe s'emboîtent pour donner de la facilité à marcher : plier le genou : ſe mettre à genoux, embraſſer les genoux. Abl.

GENOUILLERE, s. f. c'eſt la partie de l'armure qui couvre les genoux de l'homme armé de pied en cap.

GENOUILLERE, la partie de la botte qui couvre le genou : une genoüillere de botte mal-faite.

GENOUILLERE, morceau de chapeau que les Couvreurs ſe mettent ſur le genou lors qu'ils travaillent.

GENOUILLERE, peaux de hévre qu'on ſe met ſur le genou lors qu'on y a froid ; ces genoüilleres s'appellent en riant des genoüilleres de gouteux.

Rom-

GE-

GENERAL, *ale*, *adj.* Qui comprend tout, qui s'étend à tout. Le Roi a fait un Edit portant un Réglement *general* sur les Tailles & sur les Monnoyes. Toutes les sciences ont des principes *generaux*, cette coûtume est *generale* par toute la France; il y eut une inondation *generale* au temps du deluge. On dit aussi qu'un homme, qu'un ouvrage ont une approbation *generale*, pour dire qu'ils sont universellement estimez. On dit proverbialement qu'il n'y a point de régle si *generale* qui n'aye son exception.

General, se dit aussi de plusieurs charges, offices & dignitez: Lieutenant *general* d'Armée, c'est le premier Officier qui la commande quand il n'y a point de Princes ni de Maréchaux de France.

Colonel, Mestre de Camp *general* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'est le Chef qui commande ces Corps.

On appelle Officiers *generaux* ceux qui ne commandent pas seulement sur une Compagnie ou un Régiment, mais sur un Corps composé de plusieurs Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans *generaux*, les Maréchaux de Camp, &c.

On appelle aussi à l'Armée, battre la *generale* quand on bat la quaisse pour faire marcher toute l'Armée.

Receveur *general* des Finances est un Officier prépposé en chaque Generalité pour recevoir les Finances du Roi, des Receveurs ou Commis particuliers, & les envoyer au Tresor Royal: & son Bureau s'appelle la Recepte *generale*, un Trésorier *general*, un Commissaire *general*.

Contrôlleur *general* des Finances est un Officier qui controlle toutes les quittances de finances du Royaume.

Contrôlleur *general* chez le Roi, ou absolu-

Rompre l'anguille au genou. Voy, ANGUILLE.

GENOÜIL eſt auſſi une boule de cuivre ou d'autre matiére, emboitée de telle ſorte qu'elle peut tourner ſans peine à toute ſorte de mouvemens.

GENOÜILLERE, ſ. f. La partie de l'armeure qui ſert à couvrir le genoüil.

Il ſignifie auſſi, La partie de la botte qui couvre le genou. *Genoüilleres de botte, grandes genoüilleres, hauſſer les genoüilleres, rabattre les genoüilleres.*

AGENOÜILLER, s'agenoüiller, v. n. paſſ. Se mettre à genoux, *S'agenoüiller à l'Egliſe, on fit agenoüiller tout le monde; les chameaux & les Elephans s'agenoüillent.*

AGENOÜILLE', ée, part. paſſ.

GENUFLEXION, ſ. f. L'action de flechir le genou, *Faire une genuflexion devant le ſaint Sacrement; il fit pluſieurs genuflexions.*

GENOUILLEUX, euſe, adj. Ce mot ſe dit des plantes qui ont des fibres & des racines épaiſſes qui demeurent à fleur de terre, qui ne ſont pas unies, mais qui étant de pluſieurs piéces ſe trouvent toutefois jointes enſemble à la maniére du genou qui joint la cuiſſe à la jambe. Plante genoüilleuſe, Morin traité des fleurs pag. 75.

S'AGENOUILLER, v. n. je m'agenoüille, je me ſuis agenoüillé, je m'agenoüillai, ſe mettre à genoux.

GENUFLEXION, ſ. f. c'eſt l'action de fléchir le genou; faire une genuflexion en paſſant devant l'Autel.

GENRE, ſ. m. Terme de Grammaire, c'eſt la marque du nom maſculin, ou feminin: l'article, la, devant le nom ſubſtantif François marque qu'il eſt feminin, & l'article, le, maſculin; de quel genre eſt ce nom?

GENRE, Terme de Rétorique, ce qui regarde une certaine ma-

ment le *general*, est l'Officier qui tient le controlle de la dépense de la Maison du Roi.

Lieutenant *general* en termes de judicature, est celui qui tient le siége dans un Présidial ou une Justice Royalle à la place du Prevôt, du Baillif, ou Senéchal. Ils sont plusieurs quelquefois dans les grands Ressorts. Un Lieutenant *general* Civil, un Lieutenant *general* Criminel, un Lieutenant *general* de Police.

Procureur *general* est l'Officier sous le nom duquel se plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a soin de conserver les interêts du public, des mineurs, des Eglises & des Communautez.

L'Avocat *general* c'est celui qui porte la parole pour le Procureur *general* dans les affaires du Roi, & où il y a quelque interêt public.

On appelle encore la Jurisdiction des Tresoriers de France le Bureau *general* des Finances, & on les appelle aussi *generaux*. On appelloit autrefois *generaux* les Officiers de la Cour des Aides, & les Procureurs cottent encore sur les dossiers des causes qu'ils y ont à plaider, *generaux*.

On dit encore les *generaux* des monnoyes, pour dire les Conseillers de la Cour des monnoyes.

Un Concile *general*, ou œcumenique c'est celui où tous les Evêques de la Chrêtienté sont convoquez. Un Chapitre *general* où tous les Chefs des Maisons ou Communautez doivent se trouver.

Etats *generaux*, ceux où le Clergé, la Noblesse & le Tiers Etat sont assemblez. Vicaire *general* celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle l'Hôpital *general*, le lieu où on donne retraite & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils soient.

GENRE, s. m. Ce qui est commun à diverses especes ; ce qui a sous soi plusieurs espéces differentes. *Sous le genre d'animal il y a deux especes comprises, celle de l'homme, celle de la bête ; Genre superieur, Genre subalterne.* Termes de Philosophie.

Il se prend quelquefois simplement pour Espece. *Il y a divers Genres d'animaux : Le Genre humain.*

Il se prend aussi pour Sorte, maniére. *Cela est excellent dans son Genre, cela est parfait en son Genre, ces deux affaires-là ne sont pas de même Genre, il mêne un genre de vie que l'on ne sçauroit approuver.*

GENRE se prend aussi pour le stile & la maniére d'écrire. *Le Genre sublime, le Genre simple, le Genre médiocre ; cet homme a un genre d'écrire noble & élevé, il excelle en ce genre d'écrire.*

La Rétorique divise le Discours Oratoire en trois Genres, le démonstratif, le déliberatif, & le judiciaire. La matiére de loüange, ou de blâme, de déliberation, ou d'affaire de Barreau : La Rétorique a trois genres, le démonstratif, le déliberatif, & le judiciaire, & châque genre à sa diction qui lui est propre.

GENRE, Terme de Logique, idée commune qui s'étend à d'autres idées qui sont encore Universelles ; comme la substance est un genre à l'égard du corps & de l'esprit.

GENRE, sorte, maniére. Vous êtes le premier homme du monde en ce genre-là. Boil. avis à Ménage.

GENERAL, ALE, adj. Universel. Avoir l'estime generale des gens de lettres. Maxime generale ; il faut sçavoir les principes generaux des Arts & des Sçiences.

GENERAL, s. m. celui qui commande l'Armée en chef, qui donne ses ordres pour tout, & ne reconnoît d'autre Maître que son Roi, &c. Il se fit déclarer General contre les Perses, Abl. GE-

General. Eſt auſſi quelquefois Subſtantif, comme le *general* de l'armée, le *general* des Galeres: celui qui commande l'armée ou les Galeres. Un Maréchal de France eſt naturellement *general* d'armée, & il conſerve ce nom, quoiqu'il ſerve ſous le Roi, ou ſous quelque Prince de la Maiſon Royale.

On appelle un *general* d'Ordre celui qui eſt le chef de toutes les Maiſons établies ſous la même Régle, dans toute l'Europe. Il n'y a que peu de *generaux* en France, comme celui de Ciſteaux, de Prémonſtré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, & de Saint Anthoine de Vienne.

On le dit encore collectivement pour ſignifier l'univerſalité. Le particulier ſouffre il eſt vrai des ſubſides; mais le *general* s'en trouve bien. Le *general* du monde pour dire le plus grand nombre.

GENERALAT. *ſ. m.* charge d'un Général. On lui a donné le *generalat* de l'armée. Il a été éleu au *generalat* d'un tel Ordre.

GENERALEMENT, ou en général. *adv.* D'une maniére *generale*. Il eſt vrai *generalement* parlant que les plus riches ne ſont pas les plus contens. Cela fait bien du bien à la nation tant en *general* qu'en particulier. Toutes les Procurations finiſſent par ce mot & *generalement*, &c.

GENERALISSIME, *adj.* Qui eſt au deſſus des Officiers généraux. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Maréchaux de France, on lui donne la qualité de *generaliſſime*. On dit auſſi un genre *generaliſſime*, d'un genre ſuperieur & éloigné, qui a ſous lui d'autres genres & eſpeces.

GENERALITE', *ſ. f.* Univerſalité. ſi quelques particuliers ſont méchans, ſont rebelles,

La Grammaire divise les noms en trois genres, le masculin, le feminin, & le neutre. *La Langue Françoise n'a point de genre neutre.*

GENERIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient au genre. *La difference generique.* Terme de Logique.

GENERAL, ALE, adj. m. Universel. *Reglement general. maxime generale. un assaut general. Procession generale. approbation generale. consentement general. regle generale.*

On dit prov. *Il n'y a point de regle si generale qui n'ait son exception.*

Il se joint souvent à de certains noms de Charge, d'Office & de dignité. *Lieutenant General d'Armee. Lieutenant General de Province, &c. Controlleur General de la Maison du Roi. Colonel General de l'Infanterie. Mestre de Camp General de la Cavallerie. Tresorier General. Receveur General, le Superieur General d'un Ordre.*

GENERAL, s. m. Terme de Religieux. C'est le Religieux de quelque Ordre que ce soit qui est le Chef de tout l'Ordre.

En général. adv. en gros, d'une maniére générale, ignorer en général les regles de son devoir. Pas. l. 4.

GENERALAT. s. m. Dignité & Charge de Général d'Armée. Le Généralat du grand Maître de l'ordre de Malte. Charles Quint unit ces deux Charges & joignit le Généralat à la Vice-Royauté. Patru, plaidoié 1.

GENERALE. s. f. Terme de Guerre, Batement de tambour pour avertir que toutes les Troupes d'Infanterie ayent à marcher. Batre la générale.

GENERALEMENT. adv. Universellement, Cela est dit généralement. cela regarde généralement tout le monde.

GENERALISSIME. s. m. Général qui commande aux autres Gé-

il ne faut pas que la *généralité* en souffre. la spécialité ne déroge pas à la *généralité* en matiére d'hypoteque, de mandemens & de commissions.

Généralité. Est aussi une certaine division de la France faite pour la régle des Finances du Roy, en chacune desquelles il y a un Bureau de Tresoriers de France étably pour en avoir la Direction. Il y a 24. *généralitez* en France. Il y a aussi un Receveur général des Finances étably en chaque *généralité*, & pareillement un Intendant de Justice & Commissaire départi dans chaque *Généralité*.

GENERATIF, *ive adj.* Terme de Physique, qui a puissance d'engendrer. La vertu *générative*, qui est dans les semences ne peut pas être connuë par les hommes.

Génération, *s. f.* changement qui se fait perpetuellement en la nature, conversion d'une chose en une autre : c'est une maxime en Philosophie que la *génération* de l'un est la corruption de l'autre. *La génération* des métaux dans la terre, *la génération* du feu dans le bois. On dit en Theol. que le Pere Eternel a engendré son Verbe de tout temps par voye de *génération*.

Génération. Se dit particulierement de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages quand l'une ou l'autre des parties est inhabile à la *génération*. Aristote a écrit 5. livres de la génération des animaux. Quelques modernes Philosophes ont prétendu aprés Monsieur Perrault qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *génération* que Dieu a tout créé d'abord & que ce que nous appellons *génération* n'est autre chose qu'une augmentation des petites parties du corps des semences, qui en croissant se développent.

Génération. Se dit aussi de la génealogie & de la

Il se prend quelquefois substantivement, & signifie Chef, celui qui commande en chef. *General d'Armée. General des Galeres.*

On s'en sert aussi pour signifier le Superieur Général d'un Ordre Religieux. *Le General des Jacobins. Le General des Jesuites. Le General des Feuillans. le General des Cordeliers.*

Il se dit encore substantivement d'un grand nombre comparé à un beaucoup moindre. *le général n'y est point interessé, il n'y a que quelques particuliers.*

EN GENERAL adverb. Généralement *En general & en particulier. tant en general qu'en particulier; tous en general & en particulier.*

GENERALEMENT. adv. Universellement. *Il faut generalement que tout le monde s'en ressente; generalement reçû; generalement approuvé. le bruit en est generalement répandu par tout.*

On dit *Generalement parlant*, pour dire, Sans descen-

néraux. On l'a fait généralissime. Sar. Poës.

GENERALITE'. *s.f.* Etenduë de païs dans lequel le Receveur général fait sa fonction. Plusieurs Elections. La Généralité de Paris est grande.

GENERATION. *s. f.* Action d'engendrer. On traite de la génération & de la corruption en Phisique: la generation des Métaux se fait ordinairement sous terre.

GENITAL génitale. *adj.* qui sert à la génération. Partie genitale.

GENITIF. *s. m.* Terme de Grammaire. C'est le second cas d'un nom substantif; Nom qui est au genitif.

GENITOIRES. *s.f.* ce mot n'a point de singulier, & signifie les parties de l'homme qui servent à la génération, on lui a coupé les genitoires fort pendantes. Génitoires pourries.

Engendrer. *v. act.* produire, mettre au monde. Il ne sçauroit en-

gen-

suite des enfans nez d'une même tige. Le livre de la *génération* de J. C. est le commencement de l'Evangile de Saint Mathieu. Une *génération* méchante & illegitime demande des miracles & on ne lui en fera point voir dit J. C. en Saint Mathieu, les *generations* des hommes passent, il en vient d'autres en leur place, mais la terre demeure toûjours en même état. Ecclesiaste. Les biens mal acquis ne passent point à la troisiéme *génération*.

Génération. Se dit aussi de l'âge ou de la vie de l'homme, On fait des baux Emphiteotiques à trois *générations* ou trois âges d'homme.

Generation. Passe quelquefois pour une succession de temps, de *generations* en *generations*, c'est à dire de siécle en siécle.

GENESE. *f. m.* premier livre de la Bible où la création du monde & l'histoire des premiers Patriarches est décrite.

GENETHLIAQUE. *f. m.* Terme d'Astrologie, celui qui dresse les horoscopes; ou qui fait des prédictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des astres qui ont présidé à sa naissance.

On appelle aussi un poëme *genethliaque* les vers qui sont faits sur la naissance de quelque Prince auquel on promet de grandes victoires par une espece de prédiction.

GENISSE. *f. f.* Jeune Vache qui n'a point souffert les approches du Taureau. Les anciens sacrifioient des *genisses* blanches à Junon. Ce mot vient de Junix, qui signifie la même chose, ou de *juvenca*. en quelques lieux on l'appelle Taure.

GENITAL, *ale adj.* Terme de médecine, ce qui appartient à la génération. Les parties génitales.

GENITIF. *f. m.* terme de Grammaire. C'est le second cas de la déclinaison des noms qui se fait

descendre au particulier.

GENERALAT, s.m. Dignité de Général. *Durant son Generalat. le Generalat des Galeres.*

GENERALITE' s. f. Etenduë d'une Jurisdiction. *Generalité des Tresoriers de France. il n'est pas de cette Generalité.*

GENERATION. s. f. Action d'engendrer. *Propre à la generation. inhabile à la generation. incapable de generation.*

On dit en Philosophie, que *La corruption de l'un est la generation de l'autre.*

On dit en Theologie en parlant des personnes divines, que *Le Fils vient du Pere par voye de generation, & le saint Esprit par voye de procession.*

Il se prend aussi pour l'ordre naturel de la génération, pour la maniére dont les animaux s'engendrent. *Traité de la generation des animaux.*

Il signifie aussi. La chose engendrée, la posteri-

gendrer. Il a le temperament qu'il faut pour engendrer.

Engendrer. Ce mot se dit en parlant de la Trinité. Dieu le Pere qui est la premiére Personne de la Trinité engendre le Fils; de sorte que Jesus Christ est la Personne engendrée.

Engendrer. Etre cause, exciter. L'abondance augmentoit les forces & engendroit les divisions. *Ablan. Tac. l. 1. c. 1.*

Engendré, engendrée, *adj.* Mot factice & burlesque qui ne se trouve que dans le malade imaginaire de Moliere, a. 2. s. 4. il veut dire avoir un gendre; Voicy Monsieur Diaforus le pere & le fils qui vous viennent rendre visite, que vous serez bien engendré.

Engence, *s. f.* terme de mépris. Quand de ces médisans l'engence toute entiére, iroit la tête en bas rimer dans la riviére, Despréaux, Sat. 9. De tous les maux on vit poindre l'engen

fait avec l'article *de*. le fils de Pierre, de Jean, &c.

GENITOIRES. *f. m. plur.* Terme d'Anatomie, les testicules ou parties de l'homme qui servent à la génération.

GENITURE. *f. f.* Terme burlesque qui se dit des enfans, voilà vôtre geniture.

C'est aussi un terme d'Astrolo. & il signifie alors un horoscope ou theme celeste dressé sur la naissance de quelqu'un. Le livre des cent genitures de Cardan est fort estimé.

GENNETTES. *f. f.* ce sont des animaux qui ressemblent en grandeur aux Chats d'Espagne, ou à des foüines, qui ont un nez long & menu, le col & le corps grêles & souples, dont les peaux échauffées sentent comme des Civettes, ou du Musc. Quelques-uns les appellent *Chats d'Espagne*; d'autres croyent que c'est la petite *Panthere* d'Oppian. Cet animal est plus petit qu'un Renard, quelquefois il est roux & a des taches noires. Voyez sa figure dans Jonston *ch.* 12. *liv.* 3. *To.* 2. on trouva quantité de ces Peaux dans le Camp d'Abderama, le jour de la grande Victoire que Charles Martel obtint contre lui, en mémoire de laquelle fut établi le premier ordre de chevaliere qu'on ait vû en France, qu'on appella du *genet*. Cette peau est extrêmement noire, luisante comme un satin & marquetée de rouge.

GENOU. *f. m.* La partie de l'animal où finit la cuisse, & où commence la jambe. Il y a de l'eau à ce gué jusqu'au *genou*. On disoit autrefois *genouil*. On appelle le *genou* d'un cheval la jointure du train de devant qui assemble le bras & le canon.

On dit plier les *genoux*, pour dire s'humilier, faire une action d'adoration. demander une chose en posture de suppliant. Il n'a point plié les

genous

fterité, les descendans d'une personne. *La generation de Noé; generation perverse, de generation en generation; les biens mal acquis ne passent guere jusqu'à la troisiéme generation. Dieu punit quelquefois les péchez des peres jusqu'à la quatriéme generation.* On dit d'un pere & de ses enfans par maniére de raillerie ou d'injure, *Lui & toute sa generation.*

GENERATIF, IVE. adj. m Qui a proprieté d'engendrer. Terme de Philosophie naturelle. *Une faculté generative; cause generative, principe generatif. vertu generative.*

GENITAL, ale. adj. Qui sert à la génération *Vertu, faculté genitale. esprit genital. parties genitales.*

GENITURE, s. f. Ce qu'un homme a engendré. Ainsi un pere en montrant son fils dit. *Voilà mageniture, ma chere geniture.* Il est vieux.

PRIMOGENITURE, s. f. Droit d'aînesse. *Esau vendit sa primogeniture pour un plat de lentilles.*

GE-

gence. Benserade, Rond.

Dégénérer. *v. n.* Ne valoir pas ce que valoient ceux de qui nous descendons. Se relâcher de leur vertu. n'être pas aussi honnête, ou aussi brave qu'ils étoient, ne se gouverner pas comme ceux de qui on est né. Dégénerer de la piété de ses ancêtres. Patru, plaidoyé 15. Voiture, tu dégénéres, tu ne bois du Vin, ni n'en vends.

Gent. Ce mot pris pour nation est feminin; mais il est un peu vieux & a meilleure grace dans le burlesque que dans le style. O combien lors aura de vefves la gent qui porte le turban, *Mal. Poes.* De cette Gent farouche adoucira les mœurs. Segrais, livre 5. de sa traduction de l'Æneïde Le mot de Gent dans ces exemples ne plaît pas à bien des gens, & il ne faut pas en cela imiter Malherbe, ni Segrais son imitateur; mais dans le burlesque le mot de Gent en sa signification de nation, trouve encore

genous devant la fortune. Les gens du Tiers Etat ne haranguent le Roi qu'à *genous*. Ce mot vient du Latin *geniculum*.

Genou. Est aussi un terme de Marine, & signifie la piece de bois courbe qui est entre les varangues & les allonges pour former la rondeur & la côte d'un navire. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bâtiment : & des *genoux* de revers, qui servent vers les extrêmitez au dessus des varangues les plus aculées & fourcats, ils font le même effet que les autres. On les appelle sur la Méditerranée stamenay.

GENOUILLIERE. *f. f.* Terme de cordonnier. la partie la plus haute de la botte qui couvre le genou.

C'est en termes d'armurier. La partie de l'armure que les gend'armes portoient autrefois pour couvrir & défendre le genoüil.

On le dit aussi quelquefois de toute autre piéce qu'on met sur les genoux, soit pour les défendre du froid, soit pour être à genoux plus commodement.

GENOUILLIERE. En termes de Mathematique, c'est ce qu'on met au haut du pied qui soûtient les instruments pour faire les observations; elle est faite d'un morceau de cuivre ordinairement de forme spherique, enfermé dans un demi globe concave dans lequel elle est mobile en tous sens, tant verticalement que horisontalement. La *genouilliere* d'un Graphomettre, d'un compas de proportion, d'une lunete d'approche. Les anciennes *genouillieres* se faisoient avec deux sortes de charnieres, le mouvement des unes étoit vertical & des autres horisontal. quelques-uns disent *genou*, au lieu de genoüilliere.

GENRE. *s. m.* Terme de Logique. nature Universelle qui contient sous soy deux ou plusieurs

GENITIF. f. m. Le second cas de la déclinaison des noms. Ce mot n'est usité que dans la Grammaire. Il se reconnoît par l'article *de*, *du*, ou *de la*, ou *des*, au pluriel. *L'épée de Charlemagne, la clarté du soleil. l'obscurité de la nuit, nombre de gens. quantité de pistoles. la mort des hommes. la mort de tant d'hommes.* Quelquefois l'usage supprime l'article, *l'Hotel Dieu. le huitiéme Juin*; pour dire de Juin, *la ruë saint Jacques*, pour dire, de saint Jacques.

GENITOIRES. f. m. Il n'est en usage qu'au pluriel, ce sont les parties principales qui servent à la génération. Il se dit des hommes & des animaux. *Couper les genitoires. le castor se coupe les genitoires.*

ENGENDRER. v. n. Produire son semblable comme font les animaux. Il ne se dit proprement que du mâle. *Engendrer des enfans. chaque animal engendre son semblable.* En core sa place. Ainsi, Scaron parlant des pages les appelle agreablement, la gent à gregues retroussées.

GENT, GENTE, adj. Mot vieux & burlesque pour dire propre, qui se tient propre & net, qui a soin de la propreté, qui aime à être proprement ajusté. Elles ont le cœur noble & le corps gent. Voit. Poës.

GENS. f. m. Ce mot signifiant domestiques n'a point de singulier. Mes gens sont-ils venus. Nau. Rem. Il est venu avec dix de ses gens, Abl. Mar. Les Gens du Roi, Officiers du Prince en matiére de justice, Messieurs les Gens du Roi sont assemblez.

GENS. Ce mot pris pour personne est feminin, quand il est précédé de quelque adjectif que ce soit hormis de l'adjectif tout, qui quelquefois est masculin devant le mot de gens. Ce sont de fines gens. Vau. Rem. Ce sont de fores gens

sieurs especes la bonne définition consiste en *genre* & en difference. Le *genre* superieur est celui qui peut être divisé en plusieurs especes, dont chacune est un *genre* à l'égard des autres especes plus basses, comme le corps qui a sous lui le vivant, l'animal. Le *genre* inferieur est celui qui n'a sous lui que des especes qui ne se peuvent plus subdiviser si ce n'est en individus. on dit particulierement le *genre* humain pour signifier tous les hommes quoi qu'il n'y ait sous lui que des individus & point d'especes differentes.

GENRE. signifie aussi tout ce qui est de même nature, qu'on separe de tout ce qui ne lui ressemble pas. chaque chose est bonne en son *genre*. le celibat est le *genre* de vie le plus tranquille. le meilleur *genre* d'écrire est celui dont le stile est naturel.

En ce sens il sert à faire des divisions capitales dans les sciences. on divise la Musique en trois *genres*; le diatonique, le chromatique & l'enharmonique. On divise la Rétorique en *genre* déliberatif, *genre* démonstratif & *genre* judiciaire: & pareillement le stile en *genre* sublimé, *genre* médiocre & *genre* simple.

L'algebre se divise en deux *genres*, la logistique & la specieuse.

En termes de Grammaire on appelle *genres* la divisions des noms selon leurs differents sexes ou naturels; le *genre* masculin, le *genre* feminin, il y a aussi le *genre* neutre en latin, le *genre* commun & le genre douteux.

On dit proverbialement d'un homme fort caché & qui vit en particulier, qu'on ne sçait de quel *genre* il est, s'il est mâle ou femelle.

GENRE. signifie aussi quelquefois profession. cet horloger est fort habile en son *genre*, c'est à dire au métier dont il se méle.

En parlant des personnes divines, on dit, que *Le Pere engendre le Fils de toute éternité.*

Il signifie aussi quelquefois, Produire quelque chose que ce soit; & de quelque maniére que ce soit. *Le soleil engendre l'or dans les entrailles de la terre. la rosée engendre les perles. le mauvais air engendre des maladies, des catherres, des fluxions. cela engendre des vers.*

En ce sens il est encore neutre pass. *L'or s'engendre dans les entrailles de la terre. les vers s'engendrent de corruption.*

Il signifie fig. La cause ou occasion de quelque chose; & il ne se dit guere qu'en mauvaise part. *La diversité d'interêts engendre les inimitiez, les querelles. ce testament a engendré bien des procés. l'oisiveté engendre le vice.*

Page 434. On dit fig. & prov. d'Un homme extrêmement gay. qu'*Il n'engendre point de mélancolie.*

On dit aussi fig. & prov. gens, Vau. Rem. Tous les honnêtes gens sont persuadez que la sagesse a pour principe la crainte de Dieu. Tous les gens de bien sont de ce sentiment. L'adjectif, tout, est aussi feminin devant le mot de gens, exemple. Toutes les petites gens ne sont pas capables de ces maximes. Ce qu'il y a donc à faire là dessus, c'est de consulter l'oreille & les hommes habiles dans la langue.

Gens. Ce mot en la signification de personne est feminin & masculin dans la même partie de période, lorsqu'il est précédé & suivi immédiatement d'un adjectif, exemple. Il y a de certaines gens qui sont bien sots, & non pas qui sont bien sotes.

Gens. Ce mot dans la signification de personne est masculin quand l'adjectif est aprés. Les gens de robbe sont ordinairement vilains & avares. Les gens qui s'abandonnent lâchement à la paresse se verront acca-

GENS. ſ. m. plur. Peuple & nations. c'eſt un juſte ſujet de guerre quand on a violé le droit des *gens*. Les *gens* de l'autre monde, de Mexique du Perou.

GENS. ſe dit auſſi des aſſemblées de pluſieurs perſonnes qui font un corps. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requêtes du Palais. Les *gens* du parti Eſpagnol ont attaqué ceux de France. Les *gens* d'Egliſe doivent tenir un Sinode. Les *gens* de guerre s'aſſemblent ſur la frontiere.

On appelle les *gens* du Roi ou le Parquet, les Avocats & Procureurs généraux dans les Cours Souveraines, ou ſimplement Avocats ou Procureurs du Roi dans les Siéges inferieurs.

GENS. ſignifie quelquefois beaucoup. un nombre indéterminé de perſonnes. J'ay trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous.

GENS. ſignifie auſſi une certaine diviſion de perſonnes diſtinguées ſelon leur profeſſion & leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez, & en ce ſens il eſt tantôt maſculin, & tantôt feminin, ſelon les régles qu'en donne Vaugelas des *gens* de robbe. des *gens* d'épée. *gens* de main. *gens* de ſervice. *gens* de pied. *gens* de cheval. tous les *gens* de bien, les honnêtes *gens* ſe diſtinguent aiſément des *gens* de peu, des méchantes *gens*, des *gens* ſans adveu, des petites *gens*, les *gens* d'eau ne valent rien. On appelle bonnes *gens* les perſonnes ſans malice, ſans pouvoir, ſans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & ſur tout quand ils ſont fort âgez. Regnier a dit je me connois en *gens*, pour dire je ſçay diſcerner le mérite des perſonnes. Moliere, Mais je me garderois de les montrer aux *gens*, pour dire à tout le monde.

GENS

prov. que *La familiarité engendre le mépris.*

Il est aussi neutre pass. *Les procés s'engendrent aisement dans les familles.*

ENGENDRE', E'E, part pass. Il a les significations de son verbe.

ENGEANCE s. f. Race. Il ne se dit proprement que de quelques animaux domestiques, & particulierement de certaines especes de volatiles. *Ces cannes sont d'une belle engeance. des poules de la grande engeance.*

Il ne se dit des hommes qu'en mauvaise part, & par injure. *Maudite engeance. engeance de viperes.*

DEGENERER. v. n. Composé d'un verbe qui n'est point en usage, s'abâtardir, ne suivre pas la vertu de ses ancêtres. Il se construit avec la prépositon de Dégénérer de la valeur de ses ayeux. dégénérer de ses ancêtres.

Avec la prepositon, en, il se prend pour changer de bien en mal. Sa accablez de misére. Madame de Rohan, morale du Sage. Gens détachez, gens mariez. Gens de sac & de corde. Abl. Gens de marine Abl. Les gens du monde. Pas.

GENTIL. GENTILLE, adj. prononcez genti. Le mot de gentil est burlesque, & en sa place lorsqu'on parle sérieusement on dit joli. Un gentil enfant. Qu'il est gentil Ce gentil joli jeu d'amour chacun le pratique à sa guise. Sar. Poës. Ce gentil joli pere. Ménage, Tome 2. de ses observations.

GENTIL, GENTILLE. Plaisant. En verité vous étes gentil.

GENTIMENT. adv. Joliment, avec grace. Il danse gentiment.

GENTILLESSES, s. f. petits tours divertissans & agreables. Ce singe fait mille petites gentillesses.

GENTILLESSES. Petites bagatelles jolies. Il a acheté mille gentillesses à la Foire.

GEN-

GENS de Lettres sont ceux qui s'appliquent à l'étude.

GENS d'affaires, tous ceux qui sont dans les Fermes du Roi ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *Gens* de Cour ceux qui hantent la Cour du Prince. *gens* de Ville les Bourgeois. *gens* de Village les Païsans. On dit en pratique qu'une estimation sera faite par experts & *gens* à ce connoissans.

GENS de main morte sont des *gens* de condition servile, tels qu'il y en a encore plusieurs familles en Bourgogne. on les appelle aussi dans quelques coûtumes *gens* de corps, *gens* de pote ou *gens* de poste, qui tiennent des heritages cottiers ou de main ferme, qui sont roturiers & opposez aux nobles, on appelle aussi *gens* de main morte des Monasteres, Sociétez & Communautez qui ne meurent jamais, qui se renouvellent toûjours.

GENS. signifie encore tous ceux du même parti, En la Bataille de Raab nos *gens* deffirent les Turcs.

GENS. signifie aussi les domestiques d'un même maître.

Arsinoe est prude au dernier point.
Mais elle bat ses *gens* & ne les paye point.
Moliere.

En ce sens on appelle *gens* de livrée les Pages, Laquais, Cochers, Portiers, &c. qui portent les couleurs du maître.

GENS. se dit aussi des personnes d'une même société qui se doivent trouver en un même lieu. Faites servir la table tous nos *gens* sont arrivez.

On dit proverbialement il y a *gens* & *gens*, pour dire que les personnes sont bien differentes. on dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* se mêlent de ses affaires. Vous vous mocquez

Sa Royauté dégénéra en tyrannie.

Il se dit aussi absolument sans aucune prepoſition. Les plantes dégénérent, pour dire, S'abâtardiſſent.

GENT. ſ. f. Nation, On ne s'en ſert qu'en poëſie. La gent qui porte le turban, pour dire, Les Turcs, la nation des Turcs. Et au pluriel il n'eſt en uſage que dans cette ſeule phraſe. Le droit des gens.

GENS Perſonne. En cette ſignification il n'a point de ſingulier. Il eſt maſculin quand l'adjectif le ſuit, & feminin quand il le precede. Voilà des gens bien fins, ce ſont de fines gens. ce ſont des gens fort dangereux, de fort dangereuſes gens. vous vous mocquez des gens.

On dit néanmoins, Tous les gens de bien. tous les honnêtes gens, tous les habiles gens.

On ne laiſſe pas de dire, Les bonnes gens. il s'accommode de toutes gens.

En ce ſens on dit, Gens

GENTILLESSE. Ce mot pour dire jolies choſe d'eſprit eſt un peu vieux, & il commence à n'être plus en uſage. J'admire toutes les gentilleſſes de vôtre lettre. Voir. l. 1.

GENTILLESSE. Ce mot ſe dit en riant pour dire certaines choſes libres & gaillardes. Il y a là de certaines gentilleſſes qui ne ſe peuvent dire en François. Boil. avis à Ménage.

GENTILS. ſ. m. les Païens, ceux qui avant la venuë de Jeſus Chriſt. adoroient les Idoles. On croit que les Gentils ne ſont pas ſauvez.

GENTILHOMME. ſ. m. ce mot garde ſon, l, au ſingulier, & même elle s'y prononce, mais au pluriel elle ſe perd & par conſequent elle ne s'y prononce pas. le mot de gentilhomme ſignifie, qui eſt noble d'extraction, qui eſt noble de race & de naiſſance. il eſt gentilhomme comme le Roi. un brave gentilhomme. il eſt né gentilhomme. Gentilhom-

quez des *gens*, c'eſt ſe mocquer des *gens*, pour dire faire des propoſitions déraiſonnables; on dit auſſi il y a d'auſſi ſottes *gens* en ce monde qu'en lieu où on puiſſe aller: quand on ſe plaint d'un impertinent. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau, pour dire pour des *gens* qui ne ſçavent ni nouvelles ni affaires: à *gens* de Village trompettes de bois, pour dire qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnez à ſa condition; il n'y a ni bêtes ni *gens*, pour dire qu'un lieu eſt deſert. on dit auſſi par deffi & ironiquement vous étes de belles *gens*, pour dire je ne vous crains guerres. on dit auſſi voilà de mes *gens*, pour dire, de ceux dont j'ay entendu parler quand j'ay fait quelque raillerie ou critique. on appelle des *gens* de ſac & de corde, des ſcelerats qui méritent les châtimens de la Juſtice, parce que les genres de ſuplice les plus communs étoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le ſac dans lequel on les enfermoit quand on les jettoit à la riviere.

GENT. ſ. f. Nation. on l'a dit ci-devant en poëſie, ainſi Malherbe a dit

O combien lors aura de vefves
La *gent* qui porte le turban.

GENT. GENTE. adj. vieux mot qui ſignifioit autrefois gentil.

Lors ce dit la fille au corps *gent*, Salel,

GENTIANE. ſ. f. Plante médicinale qui croît ſur les montagnes en des lieux humides, dont les feüilles ſont grandes, larges & rougeâtres, reſſemblantes en quelque façon à celles du Plantin ou de l'Ellebore blanc; ſa tige eſt creuſe, liſſée & polie de la groſſeur du doigt, de cinq ou ſix pieds de haut compartie par nœuds d'où ſortent des feüilles deux à deux, moindres que celles qui ſont prés de ſa racine, ſa fleur eſt jaune,

Gens de marque. gens de condition gens d'esprit. gens d'honneur. gens de qualité. gens d'affaires, gens de bien. gens de cœur, gens de peu. gens de neant. gens de sac & de corde. gens d'épée, gens d'Eglise, gens de robe, gens de guerre. gens de main. gens de service, &c gens de pied, gens de cheval.

On dit aussi, Il y a gens & gens, pour dire, qu'il y a grande difference entre des personnes.

On dit prov. Vous vouz moquez des gens. vous nous prenez pour des gens de l'autre monde, pour des gens de delà l'eau, pour dire, Vous nous prenez pour des ignorants, pour des idiots.

On dit, Cent gens, mille gens, pour dire, Beaucoup de gens en nombre indéterminé, & ne se dit jamais pour un nombre déterminé.

On dit aussi d'un lieu solitaire, qu'il n'y a ni bêtes ni gens.

Il

tilhomme de nom & d'armes.

GENTILHOMME. celui qui a quelque air de gentilhomme, mais cela se dit abusivement.

GENTILHOMME servant. Celui qui ne sert que les Têtes couronnées & les Princes du Sang, & toûjours l'épée au côté. Il y a trente six Gentilshommes servans chez le Roi qui font alternativement la fonction d'échanson, de panetier & d'écuier trenchant.

GENTILHOMME de la Chambre. il y a quatre Premiers Gentilshommes de la Chambre: ils servent le Roi lorsqu'il mange en sa chambre, ils lui donnent la chemise en l'absence du Premier Chambelan, à moins qu'il n'y ait quelque Prince du Sang pour la lui donner, & ils donnent l'ordre à l'Huissier des personnes qu'il doit laisser entrer.

GENTILHOMME. ordinaire. Il y a 48. Gentilshommes ordi-

nai-

sa graine plate & lissée, large, legere & bourruë, & quasi semblable à celle du Spondylium. sa racine ressemble à celle de la Guimauve, mais elle est plus grande & plus grosse, fort jaune & extrémement amére. ou à celle de la sarrasine. elle entre dans la composition de la Theriaque.

Il y a aussi une petite espéce de *gentiane* qu'on appelle cruciata. Le premier usage de la *gentiane* est rapporté par plusieurs Auteurs à *Gentius* Roi d'Illirie, d'où elle a pris son nom de *Gentiana*.

GENTIL. s. m. Payen. c'est ainsi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'étoient pas de leur Religion. il ne faut pas craindre les signes du Ciel que craignent les *Gentils*. J. C. en saint Mathieu, Saint Paul est appellé l'Apôtre des *Gentils*.

GENTIL. ILLE. adj. beau, joli, mignon. Il se dit non seulement des personnes, mais aussi des animaux & des choses. *gentil* enfant, *gentil* cheval. Maison *gentille*. un *gentil* ouvrage.

GENTIL. se dit aussi de ce qu'on veut loüer, mais non dans l'excez. c'est un *gentil* esprit, un fort *gentil* cavalier. cette Comedie est fort *gentille*; & en ce cas il est opposé à grand, à excellent, à parfait.

GENTIL. se prend quelquefois en mauvaise part en certains mots; comme vous êtes un *gentil* compagnon. Vous joüez un *gentil* personnage; pour dire, vous faites un vilain métier. Vrayement vous me traitez de *gentille* mignonne, dit Moliére. Faucon *gentil*. voy Faucon.

GENTILASTRE. s. m. petit *gentilhomme* de Noblesse douteuse, qu'on mépriſe & qui n'a ni bien ni mérite.

GENTILHOMME. s. m. Homme noble,

Il veut dire encore les domestiques. Tous vos gens vous ont quitté. tous mes gens sont malades. un de ses gens. vous avez de sottes gens à vôtre service.

Gens, se dit encore de ceux qui sont d'un parti contraire. Nos gens ont battu les ennemis. Nos gens ont été battus. Je croyois que ce fussent des ennemis, & c'étoient de nos gens.

Gens, se dit aussi des personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, &c. Tous nos gens sont arrivez, pour dire, tous les conviez sont arrivez. Tous nos gens sont au rendez-vous.

Il se dit aussi des Parlemens & autres Compagnies de Justice. Les gens tenants la Cour de Parlement. Les gens tenants la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Presidial d'un tel lieu, &c.

On appelle, les gens du Roi, les Procureurs & Avocats Généraux, les naires du Roi. Ils se doivent trouver auprez de la Personne du Roi pour recevoir ses ordres, pour porter ses volontés aux Parlemens & aux Provinces, & témoigner aux Rois & aux Princes que le Roi leur Maître prend part à leur joye & à leurs afflictions.

GENTILHOMME, au bec de Corbin. il y a deux cens Gentilshommes au bec de Corbin, ils marchent aux jours de Cérémonie deux à deux devant le Roi.

GENTILHOMMERIE. s. f. Qualité de Gentilhomme. Mettez un peu vôtre gentilhommerie à part. Mol. George Dandin, art. 1. sect. 4.

GENTILHOMMERIE. s. f. Maison de Campagne qui a l'air d'une maison de Gentilhomme. Sa maison de Campagne est une petite gentilhommerie.

GEOGRAPHIE. s. f. Science qui enseigne la description de la terre. la geographie est curieu-

d'extraction. qui ne doit point sa noblesse ni à sa charge, ni aux lettres du Prince. Un vray *gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. Il est pauvre mais il est bien *Gentilhomme*. Un *gentilhomme* a le privilege de n'être jugé au criminel en premiere instance que par des Juges Royaux, & en cas d'appel que par le Parlement des Chambres assemblées. Par la derniere Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute sorte de trafic sur mer, pourveu qu'il ne vende point en détail. ce mot de *Gentilhomme* vient de *Gentilis homo* qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nez de parens libres & dont les ancêtres n'avoient point été esclaves ni repris de Justice, quelques-uns disent qu'il vient de *Gentil* ou Payen à cause que les anciens François qui conquirent la Gaule, qui étoit déja Chrétienne, furent appellez *Gentils* par les originaires, parce qu'ils étoient encore Payens. Voyez Ménage quelques-uns disent que sur le déclin de l'Empire, comme témoigne Ammian Marcellin, il y eut deux braves compagnies guérrieres, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *Scutariorum*, & que par imitation on fait les noms de *Gentilhomme* & d'*Ecuyer*.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, celuy qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Château, Seigneurie ou Fief noble qui ont des Armes particulieres, quoy qu'il ne soit point Seigneur de ces Terres, comme prouvent Jean Scohier, Geliot & autres, car tel est Seigneur d'une telle Terre, qui n'a rien aux armes lesquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, veu que les armes ne se peuvent donner à une Terre ou Seigneurie que par concession du Prince. D'autres croyent qu'un *Gentil-*

les Procureurs & Avocats du Roi.

GENDARME. Voy ARME.

GENTIL, ILE. adj. Payen, Idolâtre. Il étoit fils d'un pere gentil. Il eſt plus ordinairement ſubſtantif. Les Juifs appelloient Gentils, tous ceux qui n'étoient pas de leur Nation. Saint Paul eſt appellé l'Apôtre des Gentils, la Vocation des Gentils.

GENTILITE' ſ. f. Paganiſme. Toute la Gentilité. La Gentilité Idolâtre.

GENTIL, ILLE. adj. (au maſculin l'L ne ſe prononce point s'il ne ſuit une voyelle; & alors elle ſe moüille. Au fem. les deux LL ſe prononcent comme dans le mot, *fille*.) Joli, agréable, mignon, gracieux, qui plaît, qui a de l'agrément, de la délicateſſe, beau. Il eſt gentil. elle eſt bien gentille. ſes enfans ſont bien gentils. c'eſt un gentil eſprit. un gentil garçon. un gentil cavalier. une chanſon fort gentille.

gentieuſe. Apprendre la Geographie. Sçavoir la Geographie.

GEOGRAPHE. ſ. m. qui ſçait la Geographie, qui enſeigne la Geographie, qui fait des Traitez de Geographie. Samſon eſt un fameux Geographe François. Un tel eſt bon Geographe.

GEOGRAPHIQUE. adj. qui regarde la Geographie. Table geographique.

GEOLE ſ. f. Priſon. Prononcez jôle. Cette nouvelle geole n'étoit guere moins fâcheuſe que la Premiére. Patru, Plaidoyé 14.

GEOLIER. ſ. m. Prononcez jôlié. Celui qui a la garde de la Priſon & des Priſonniers pris par ordre de Juſtice, & qui a ſoin que pas un n'échappe. Un vigilant geolier.

GEOLIERE. ſ. f. Prononcez jôliere, la femme du geolier. La geoliere eſt belle.

GEOLAGE. ſ. m. Prononcez jôlage. C'eſt le paiement qu'on fait au

homme de nom & d'armes est celui qui porte un nom & des armes connuës, quoi qu'il ne puisse pas justifier les seize quartiers par quelque defaut d'alliance, & cela n'empêche pas qu'il ne puisse être reçû chevalier.

Premier *Gentilhomme* de la Chambre du Roi, est un des premiers Officiers de la Cour qui est maître de sa chambre durant son année.

GENTILHOMME servant, c'est celui qui porte les plats de la table du Roi, & qui sert à executer les commissions qu'il lui donne. Il y a aussi des *Gentilshommes* ordinaires chez le Roi qui reçoivent ses ordres & qui les portent où il leur commande.

On appelle *Gentilhomme* à lievre, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle aussi *Gentilhomme*, un honnête domestique qui s'attache par honneur au service d'un Prince ou d'un grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particulier ni servile, quoi qu'il ne soit point noble. il a envoyé son *Gentilhomme* faire un compliment à ses parens.

On dit proverbialement faire troc de *gentilhomme*, pour dire troquer but à but sans retour d'argent. Il est *gentilhomme* comme le Roi.

GENTILHOMMIERE. f. f. petite maison de campagne où loge un Gentilhomme.

GENTILITE'. f. f. le temps du Paganisme & le lieu où il a été en vogue. Les Dieux de la gentilité.

GENTILLESSE. f. f. ce qui est gentil, agreable, soit en beauté, soit en delicatesse. Cette femme a beaucoup de *gentillesse*. Cette piéce est loüable par la *gentillesse* de l'invention. cet homme, sçait faire mille tours de cartes, mille

gentille invention. un ouvrage de Tapisserie fort gentil.

GENTIL se dit aussi par opposition à grand, beau & parfait. Ce jardin n'est pas grand, mais il est gentil. on ne peut pas dire que cette fille soit fort belle, mais elle est gentille.

On dit ordinairement d'une chose grande, excellente, que Cela passe le gentil.

GENTIL se dit ironiquement. Vous faites là un gentil personnage, un gentil métier, pour dire, Vous faites un vilain personnage, un vilain métier.

Il se dit aussi par la même figure des gens qu'on veut traiter d'impertinens & de ridicules. Je vous trouve bien gentil. vous êtes un gentil personnage, un gentil garçon. un gentil compagnon.

Il y a une sorte de faucon qu'on appelle, Faucon gentil.

GENTIMENT. adv. Pour gentillement qui ne se dit plus : joliment adroitement au geolier pour le temps qu'on a été en prison. Païer son geolage.

GEOMANCE, Geomancie. s. f. on dit l'un & l'autre, mais Geomance, est le mot d'usage. C'est un art qui consiste à faire de la main droite & au hasard plusieurs lignes de points sur un morceau de papier ; & qui par le moyen des figures que font ces points donne le jugement de toutes les questions qu'on fait sur quelque sorte de sujet que ce soit. Cet art visionnaire s'appelle Geomance parce que les points qu'on jette au hasard se font sur terre. La Geomance de Cardan est la plus fameuse de toutes les Geomances.

GEOMETRAL. ale. adj. Plan Geometral.

GEOMETRIE. s. f. Science qui aprend à mesurer la terre & toutes sortes de longueurs, de distances, de surfaces & de corps solides. La Geometrie est belle & utile.

GEO-

gentilesses pour réjoüir une compagnie.

GENTIMENT, *adv.* d'une maniére gentille, adroite, agréable. Il étoit habillé fort *gentiment*. il s'est *gentiment* tiré de prison sans payer. il boit, il mange *gentiment*, pour dire beaucoup.

GENUFLEXION. *s.f.* fléchissement de genoux : il ne se dit que de la reverence qui se fait par les Ministres de l'Autel dans les Cérémonies de l'Eglise, & particuliérement en passant devant le saint Sacrement quand il est exposé, & en mettant un genou en terre il faut faire une *genuflexion* toutes les fois qu'on passe pardevant lui.

GEODESIE, *s.f.* c'est la seconde partie de la geometrie qui sert à mesurer les surfaces & ce que contiennent toutes sortes de figures planes, le Peuple l'appelle Arpentage quand il s'agit de mesurer des terres, des bois ou autres heritages.

GEOGRAPHE. *s.m.* celuy qui enseigne ou qui possede bien la geographie, qui sçait la description de la terre.

GEOGRAPHIE. *s. f.* Science qui apprend la connoissance de la surface de la terre & de la situation de ses Provinces, Villes, Rivieres, Mers, &c. & à en faire la description. Elle comprend aussi la connoissance des cercles de la Sphere qui ont rapport avec la terre, des zones & des climats, &c.

GEOGRAPHIQUE. adj. m. & *f.* qui appartient à la Geographie. les Cartes *Geographiques* de Samson, de Bertius, de Hondius, de Magin. les longitudes & latitudes sont des Termes geographiques.

GEOLAGE. *s.* m. Droit qu'on paye aux Geoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, &

adroitement, d'une manére gentille. Il chante gentiment. Elle est gentiment coiffée. Il ne se dit guére que des choses qui s'acquierent par art, par exercice.

GENTILLESSE. s. f. Grace, agrément. Gentilleſſe de l'esprit, j'admire la gentilleſſe de cet enfant, sa gentilleſſe est grande, j'admire la gentilleſſe de ses inventions.

Il signifie aussi, les tours de passe-passe ou de soupleſſe que font les hommes, ou les animaux. Il fait mille gentilleſſes de la main. Son chien fait cent gentilleſſes.

Il signifie aussi, de petits ouvrages délicats & curieux. Il y a mille gentilleſſes à la Foire, dans son cabinet.

Il signifie aussi, des traits d'esprit agréables. Il nous a fait cent gentilleſſes.

GENTILHOMME. s. m. (En ce mot, la lettre L. se prononce comme il a été observé cy-devant au mot de gentille. Au pluriel on y ad-

GEOMETRE. s. m. Celui qui sçait la Geometrie & qui la reduit en pratique. Un bon Geometre.

GEOMETRIQUE. adj. qui est de Geometrie. Pas Geometrique. Proportion Geometrique.

GEOMETRIQUEMENT. adv. d'une maniére Geometrique, demontrer Geometriquement une choſe.

GERANION. s. m. sorte de petite fleur de couleur de vin qui reſſemble à la violette & qui fleurit en May, Juin, Juillet & Août.

GERBE. s. f. Ce sont cinq ou six javelles qu'on lie enſemble. Une petite gerbe. Une groſſe gerbe. Une gerbe de bled, de segle, d'orge, ou d'avoine. Faire une gerbe. Mettre en gerbe. Aſſembler les gerbes.

GERCER. verb. act. couper par petites fentes. Le froid gerce les levres.

GERCE', Gercée. adj. Ce mot se dit du bois,

pour les gistes des prisonniers. Il est deffendu aux geoliers de retenir les prisonniers pour leurs gistes & geolages.

GEOLE. f. f. prison. le greffier de la *geole*, la *geole* s'afferme par le Seigneur. On dit au Palais, on a élargi ce prisonnier à la garde d'un Huissier pour y demeurer comme en vive *geole*, pour dire comme s'il étoit prisonnier.

GEOLIER. IERE. f. celui qui garde les prisonniers dans les prisons; qui tient ou qui afferme la geole. Un geolier est responsable de tous les prisonniers qui s'évadent. ces mots viennent de *gabiola* diminutif de *gabia* suivant Ménage, Nicod. tient qu'ils viennent de *caveola*. Scaliger dit que *geolier* vient de Janicularius, en Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où sont venus les mots d'*engeoler* & de *cageoler* par une métaphore tirée des oyseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appelloit autrefois un *geolier*, *chepier* ou *clersellier*.

GEOMANCE. f. f. espece de divination qui se fait par le moyen de plusieurs petits points qu'on marque sur un papier au hazard & sans les compter: car alors on prétend sur ces diverses figures que le hazard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un Jugement de l'advenir & décider de l'évenement de toute question proposée. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *geomance*, quelques-uns disent *geomantie*. Robert Flud quoi-que d'ailleurs habile homme s'est laissé infatuer de la *geomance*, dont il a fait un gros traité. ce mot vient du grec & veut dire divination par le moyen de la terre, car autrefois on se servoit de petits caillous, au lieu qu'à present on se sert de points.

GEOMANCIEN. f. m. celui qui sçait la geomance ou qui en a écrit.

y ajoûte une S. aprés l'L Gentilshommes, & cette S se prononce, mais l'L ne se prononce point.) Noble de race Gentilhomme de bon lieu. un pauvre Gentilhomme. Gentilhomme de campagne. simple Gentilhomme, un vray Gentilhomme, un bon Gentilhomme. foi de Gentilhomme. faire le Gentilhomme. vivre en Gentilhomme. Gentilhomme suivant, c'est celui qui se met à la suite d'un Prince ou d'un Grand. Gentilhomme de la nouvelle impression. Gentilhomme à lièvre, cela se dit par raillerie, d'un simple Gentilhomme de campagne qui a peu de bien. Il est bien Gentilhomme, pour dire, Il est veritablement Gentilhomme & d'ancienne race. Gentilhomme de race. Gentilhomme de province. Gentilhomme, ou soy disant. Gentilhomme de nom & d'armes. En Gentilhomme. il n'a pas fait cela en Gentilhomme. le

bois, & veut dire fendu. Bois gercé.

GERSURE. s. f. Fente dans le Bois. Une petite gersure.

GERER. v. act. Terme de Palais. Manier, avoir soin, Gerer une tutelle. Gerer le bien d'un mineur.

GESTE. s.m. Mouvement de la main conforme aux choses qu'on dit. Orateur qui a le geste beau. Faire des gestes.

GESTES. s. m. Ce mot ne se dit qu'au pluriel lors qu'il signifie des exploits de guerre; & n'a bonne grace que dans le beau stile. Vau. Rem. Ces miracles ne se rencontrent que dans les gestes du Duc d'Anguien & Alexandre. Abl. Ar. épitre. Chanter les gestes des Dieux. Sar. Ode de Calliope.

GESTICULATEUR. s. m. Qui gesticule. Les Italiens sont de grands gesticulateurs.

GESTICULER. v.n. Faire trop de gestes mal à propos. En parlant il gesticule sans cesse.

GEOMETRAL *alc. adj.* Epithete qu'on donne à un plan d'un bâtiment, aux lignes qui en font voir la figure telle qu'elle paroît quand il est au rez de chaussée. En perspective on doit mettre le plan *geometral* au dessous de la ligne de terre.

GEOMETRE. *f. m.* celui qui sçait ou qui pratique la Geometrie. Archimede, Euclide, Apollonius Pergæus, Pappus ont été de grands *Geometres*, & de nôtre temps Viete, Descartes, Lahire, &c.

GEOMETRIE. *f. f.* Science qui enseigne à mesurer la quantité en toutes ses dimensions, longueur; largeur & hauteur, ou l'art de mesurer la terre. La *Geometrie* se sert de figures, de démonstrations évidentes & indubitables.

Geometrique. *adj. m. & f.* qui appartient à la Geometrie, démonstration *geometrique*, autrement infaillible : Cette construction de probleme n'est pas *geometrique*, elle est seulement méchanique, & se sert de compas & de machines. Le pas *geometrique* est composé de cinq pieds.

Geometriquement. *adv.* à la maniére des Geometres : Cette proposition a été démontrée *geometriquement* & avec toute la précision imaginable.

GEORGE. *f. m.* est un nom propre qui est venu en usage en ce proverbe, laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du temps du Cardinal *George* d'Amboise Ministre d'Etat sous François premier, quand on parloit des affaires publiques, on disoit laissez faire à *George*, il est homme d'âge, pour dire qu'il s'en falloit rapporter à sa bonne conduite & à sa grande intelligence.

GERBE. *f. f.* assemblage de plusieurs javelles, ou épics de bled coupez & liez ensemble. On dixme, on champarte à la dixiéme, à la 13.

à la

le traiter de Gentilhomme. Action de Gentilhomme. ce n'eſt pas une action de Gentilhomme.

GENTILHOMME, eſt quelquefois un titre de Charge. Premier Gentilhomme de la Chambre, Gentilhomme ordinaire, Gentilhomme ſervant. Gentilhomme au bec de corbin.

GENTILFEMME. ſ. f. Femme où fille d'extraction noble. Il eſt vieux. On dit plûtôt, Demoiſelle. Voy DEMOISELLE.

GENTILLASTRE. ſ. m. Se dit en raillerie & par mépris, pour dire, Un petit Gentilhomme & dont on fait peu de cas.

GENTILHOMMIERE. ſ. f. Petite maiſon de Gentilhomme à la campagne. Une jolie gentilhommiere. ce n'eſt pas une grande maiſon, ce n'eſt qu'une gentilhommiere.

GEO.

GEOLE. ſ. f. Priſon

GESTICULATION. ſ. f Action de celui qui geſticule, la geſticulation n'eſt point agreable.

Digerer. v. act. Ce mot ſe dit en parlant de l'eſtomac, & ſignifie faire la digeſtion. Digegerer bien ce qu'on mange.

Digerer. Terme de Chimie. Cuire par une chaleur moderée & qui approche de celle de l'eſtomac.

Digerer. Soufrir patiemment. Ne pouvoir digerer un afront. Abl.

Digerer. Ce mot ſe dit auſſi des choſes d'eſprit, ſur leſquelles on a travaillé, ou on veut travailler. Il ſignifie conſiderer les choſes, les tourner & les ranger d'une telle ſorte qu'elles faſſent une maniére de corps raiſonnables dont toutes les parties ayent raport les unes avec les autres, digerer une matiére, les choſes ne ſont pas digerées dans ce diſcours. Il ne digere pas aſſez ce qu'il fait.

DIGESTE. ſ. m. Volume diviſé en cinquan-

à la 20. *gerbe* selon l'usage des lieux. On dit qu'un Curé court la *gerbe*, pour dire qu'il va lever la dixme en personne.

Gerbe. Se dit aussi des bottes d'osier. L'Ordonnance de la Ville veut que les *gerbes* d'osier rond & rouge soient chacune de quatre pieds de lieus, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moison ou mesure. Quelques-uns dérivent ce mot de *germen*, les autres de *gerbe*, Allemand, qui signifie la même chose. On dit proverbialement faire la *gerbe* de foüarre à Dieu, pour dire donner au Curé la plus méchante *gerbe* pour sa dixme, celle où il n'y a que du foüarre & peu de grain. On a dit autrefois *barbe*, & par corruption, faire *barbe* de foüarre à Dieu. En termes de Fontenier on appelle *gerbe* d'eau une jonction de 30 ou 40 tuyaux, qui font des jets d'eau peu élevez qui representent une gerbe.

Gerbée. f. f. Botte de paille à demi batuë, où il reste encore quelque grain propre à nourrir des bestiaux. *Gerbée* de froment.

GERCE. f. f. Petite vermine qui ronge les habits & les livres, en Latin *teredo*, dont sont venus les mots de *gercer* & *gerçure*.

Gercer. v. act. Causer une petite fente, crevasse ou galle aux lévres, au visage & autres parties du corps qui sont découvertes: Le froid *gerce* les lévres, les mains se *gercent*.

Gercer. Se dit aussi du bois lors qu'il se fend, quand il se déjette: Des murs & des métaux lors qu'il s'y fait des crevasses.

Gerçure. f. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid, ou autre cause. La *gerçure* se guérit avec de la pommade, du suif de chandelle.

Gerçure. Se dit aussi des crevasses qui se font dans les enduis des murs, &c. On le dit aussi des défauts qui se trouvent dans le fer & autres métaux.

GE-

son. Les droits de la geole. Le maître de la geole. Registre de la geole.

GEOLIER. Celui qui garde les Prisonniers, le Concierge de la prison.

GEOLIERE. f. f. La femme du Geolier.

GEOLAGE. f. m. Droit du geolier à l'entrée & à la sortie de chaque Prisonnier. Droit de geolage. Payer le geolage.

G E R.

GERBE. f. f. Faisceau de bled coupé. Lier en gerbes. faire des gerbes. lier les gerbes. entasser des gerbes. battre des gerbes. disputer la gerbe. enlever la gerbe. lever la gerbe. Ces trois dernieres façons de parler se disent principalement des dîmes & champars.

On appelle fig. gerbe d'eau, plusieurs jets d'eau qui étant fort prés les uns des autres representent une gerbe.

GERBE'E. f. f. Botte quante livres contenant les réponses des anciens Jurisconsultes. On appelle aussi ce volume pandectes.

DIGESTION. f. f. Coction des viandes par le moyen de la chaleur de l'estomac. le bon vin aide à la digestion.

Digestion. Terme de Chimie. Action & maniére de digerer les matiéres.

Cela est de dure digestion, c'est à dire, difficile à suporter.

INDIGESTION. f. f. Imparfaite coction. corruption de l'aliment.

S'INGERER. v. r. Se mêler de quelque chose. Vous êtes une impertinente de vous ingerer des affaires d'autrui. Mol. Elle ne s'ingera plus de guerir personne, Abl. Luc. Tom. 3.

Suggerer. v. act. dire, soufler à quelqu'un. Elle prononçoit par une sarbacane tout ce que les inventeurs de cette fraude lui suggeroient. Maucroix, Schisme. l. 2.

SUGGESTION. f. f.

GERER. *v. act.* Faire les affaires de quelqu'un : Il a geré une tutelle dont il faut qu'il rende compte : Toute procuration porte pouvoir de *gerer* & négocier les affaires de celui qui la donne.

Gerfaut, *f. m*, Oiseau de proye & de guerre qui sert à la vollerie. Le *gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force aprés l'aigle : Il est fort hardy & passager & fort bel oiseau, il a le bec & les jambes bleuës ou vertes, les griffes ouvertes & est de couleur fauve ; il est merveilleusement gaillard à la montée, comme on voit au vol du milan & du heron : Les meilleurs viennent de Norvege & de Dannemark, & sont excellents pour voler l'outarde, la gruë & tout autre gros gibier. Ce mot vient de *girofalcus*, en Latin *æsalon*, comme qui diroit faucon, qui vole en tournant.

GERMAIN, *adj.* Frere de pere & de mere, & il se dit à la difference des freres uterins qui ne sont freres que du côté de la mere.

Germain, se dit aussi des proches parens collateraux, qui sont les enfans de deux freres ou de deux sœurs, & issus de *germain*, ou remué de *germain*, les enfans des cousins *germains*.

On dit aussi il a le *germain* sur lui, pour dire il étoit cousin *germain* de son pere ; Il est plus proche d'un degré.

GERME, *f. m.* Cette partie du grain qui pousse la premiere pour produire la plante, ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal : Le *germe* d'un œuf.

On dit que les fourmis ôtent le *germe* du grain, dont elles font des magasins en terre pour empêcher qu'il ne pousse.

FAUX GERME, Se dit seulement des femmes, qui au lieu de concevoir un enfant ; n'ont produit qu'une mole ou une masse informe

te de Paille où il reste encore quelque grain. Gerbée de froment. il faut donner de la gerbée à ces chevaux. ces chevaux ne sont nourris que de gerbée.

GERCER. v.a. Faire de petites fentes ou crevasses à la peau. Il ne se dit que des lévres & des mains, & du visage, qui sont fendus par le vent, le froid, la gelée, la fiévre. Gercer le visage. le froid, la bise gercent les lévres, gercent les mains.

Il est aussi neutre. Les lévres gercent au grand froid.

Il est encore n. pass. Les lévres se gerçent à la grande gelée.

GERCE, E'E. part. pass.

GERÇURE. f.f. Les fentes que fait le froid ou la bise aux lévres & aux mains. Pommade bonne pour les gerçures.

GERER. v. act. Gouverner, conduire, administrer. Il a geré long-temps les affaires d'un tel Prince. Il n'est guere

f.f. Ce mot se dit d'ordinaire en terme de Palais. C'est une impression frauduleuse. Le mot de suggestion en parlant du diable signifie aussi tentation, solicitation. La suggestion est claire. Elle est fort bien prouvée. Accuser un testament de suggestion. Patru, plaidoié 4. J'ay écrit ce qu'il m'a commandé non point par malice, mais par une suggestion diabolique. Maucroix, Schisme, l. 3.

GERFAUT. s.m. Oiseau de rapine de couleur fauve, qui a le bec & les jambes de couleur bleuë, les grifes ouvertes & les doigts longs. Le gerfaut est fier & hardi & celui des oiseaux de rapine qui aprés l'aigle a le plus de force. Bel. l. 2.

GERME. s. m. La premiére pousse des plantes. Un beau germe

Faux Germe. s. m. Chair sans forme qui s'engendre dans la matrice. C'est un faux germe.

GER-

me de chair ; On appelle en terme de manége *germe* de féve, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conserve depuis les cinq ans & démi jusqu'à sept ou huit ; aprez quoi on dit qu'il ne marque plus.

Germer. v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont se produit la plante. Le bled *germe* dans le grenier quand on la serré lors qu'il n'est pas bien sec. Le bled germé n'est point de vente.

On dit qu'en l'année 1657. on vid dans le Boulonnois du gland qui germa dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches : Et le Pére Kircher a dit dans son Livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un Elephant une canne de sucre qui avoit *germé*, pris racine & poussé des feüilles.

Germination. s. f. Terme de Physique, action par laquelle les plantes germent dans la terre. Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'observer les *germinations* des plantes, aussi bien que la formation du poulet dans l'œuf.

GERONDIF. s. m. Terme de Grammaire, c'est un tems de l'Infinitif semblable au Participe, & qui est indéclinable. Il explique la maniére & le tems d'une action, comme, il est tombé en courant la Poste, on n'a guéres de repos en aimant. Il differe du Participe en ce que le *gerondif* marque le tems & le Participe non.

GERSEAU. s. f. Terme de Marine, est une corde qui sert à suspendre la poulie, ou à la renforcer pour empêcher qu'elle n'éclatte ; on l'appelle autrement *étrope*, ou *herse* de poulie.

GERMANDRE'E. s. f. Plante Médicinale, qui est de la hauteur d'un palme, qui a ses feüilles petites & améres, semblables à celles du Chêne, étant chiquetées de même façon : sa fleur

est

te en usage que dans le Palais.

GERE', ée. part.

GESTION. s.f. v. Administration. rendre compte de sa gestion.

GERONDIF. s.m. Terme de grammaire. En nôtre Langue c'est une espéce de Participe indéclinable, où l'on joint souvent la prépoſition En. Par exemple. En allant. en faisant. il alloit courant. une femme craignant Dieu.

GESTE. s.m. Action, mouvement du corps, du bras, de la tête, de la main, & se dit principalement des actions lors qu'elles accompagnent le discours. Il a le geste beau, forcé. son geste n'est pas naturel. le geste est une des principales parties de l'Orateur.

Gestes. s. m. plur. Belles, grandes, mémorables Actions, principalement des Capitaines & des Princes. Les gestes d'Alexandre, de Scipion. les faits & gestes. Il vieillit.

Gesticuler. verb. neut. Faire en usage que dans le Palais.

GERMER. verb. n. Pousser un germe. Les bleds commencent à germer.

GESIER, *gisier*, *jusier*, s.m. Tous ces trois mots se disent; mais à Paris on ne dit que gesier & jusier, le petit peuple dit jusier, mais les honnêtes gens & ceux qui parlent le mieux disent gesier. Prononcez gesié. C'est une maniére de petit sachet, qui est sous la gorge de l'oiseau & où s'arrête d'abord ce que mange l'oiseau. Oiseau qui a le gesier bien plein.

GIST. Prononcez git, troisiéme personne du verbe gesir, qui n'est point en usage. Ci gist le Soleil des guerriers, Mal. Poët. C'est à dire, icy repose, icy est mort & étendu de son long.

GISANT. s.m. Terme de Charon. Ce mot se dit en parlant de tombereau. Les gisans du tombereau, ce sont quatre pieces de bois en maniére de soliveaux qui tiennent les ais du tombereau. GIS-

eſt petite & de couleur d'écarlate. En Italie on l'appelle *quercivela*, parce que c'eſt un petit chêne. Quelques-uns l'appellent *chaſſefiévre* ou *febrifuge*, parce qu'elle lui ſert de remède : on la mange à jeun comme un préſervatif ; on l'appelle en Latin *criſpago* ou *trixago*, *curcula minor* ; en Grec, *chamædrys* ou *chamædrops* ou *teucrium*.

GESIER ſ. m. Quelques-uns diſent *giſier*, & le peuple *jugier* : Partie charnuë qui ſe trouve dans le corps de la pluſpart des oiſeaux, faite en façon de biſſac, où on pretend que ſe fait leur digeſtion. En fauconnerie on l'appelle *mulete*.

Le *geſier* eſt une eſpéce d'eſtomac, compoſé de quatre grands muſcles & d'une membrane dure, calleuſe & raboteuſe, diſpoſée de telle maniére quelle fait comme deux meules, qui à l'aide des muſcles ſervent à écraſer & piler les ſemences dont ſe nouriſſent les oiſeaux. Ce mot vient du Latin *gigerium*, qui ſignifie les inteſtins des volailles. *Ménage*. D'autres le dérivent de *jecur*, comme *geſir* de *jacere*.

Geſine, ſ. f. Vieux mot qui ſignifie l'état d'une femme en couche. Il eſt hors d'uſage.

Geſir, v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois être couché : Il ne ſe dit que des morts qui ſont dans le ſepulcre : ci *giſt*, ci *giſent*, c'eſt le commencement des Epitaphes. On le dit au figuré du point où conſiſte la difficulté d'une affaire, d'une queſtion ; Tout le different de ces parties ne *giſt* qu'à ſçavoir l'uſage de la Coûtume.

On dit proverbialement dans le même ſens, c'eſt-là que *giſt* le liévre, pour dire, c'eſt-là le principal point de l'affaire. *Voyez* giſant & giſte.

GESNANT, ante. *adj.* qui donne de la peine, qui *geſne*. Cet homme eſt fort *geſnant*, fort incommode. Un corps de juppe eſt fort *geſnant*, on n'y eſt pas tant à ſon aiſe qu'en deshabillé :

Sou-

Faire trop de gestes en parlant. Il parle assez bien, il gesticule trop.

GESTICULATION. s. f. Trop de gestes dans le discours. gesticulation continuelle. trop grande gesticulation.

DIGERER. v a. Faire la coction des aliments dans l'estomac. L'estomac digere les viandes. viande difficile à digerer. Son estomac est foible, il ne digere pas bien. On dit que l'Autruche digere le fer.

Il sig. fig. Examiner, discuter une affaire, la réduire par la méditation dans l'ordre, dans l'état où elle doit être. Digerer une affaire. digerer ce qu'on a à dire. il y a de belles matiéres dans ce Livre-là, mais elles sont mal digerées. cette affaire-là n'est pas encore assez digerée.

Il sign. aussi fig. Souffrir, supporter quelque chose de fâcheux. Il ne peut digerer le mauvais traitement qu'on lui a fait. cela est bien dur à digerer.

DIGERE', ée. part. pass.

GISTE. s. m. Terme de Chasseur. lieu où se couche le liévre. Un liévre en son gîte songeoit. La Fontaine, Fables, liv. 2.

Giste. Terme de Messager & de gens qui voyagent. C'est le lieu où l'on passe la nuit. Nous irons au giste en un tel endroit. Nôtre giste sera aujourd'huy a un tel Village.

Giste. Terme de gens qui logent en auberge. Ce qu'on donne pour avoir couché en un lieu. Païer son giste.

Gister. v. n. Terme de Messager & de Voyageur. Coucher en un lieu. Nous gisterons aujourd'hui à Macon.

Gibeciere. s. f. Sorte de grande bourse quarrée où l'on met des balles de plomb & du petit plomb pour tirer.

Tours de gibeciere. Joüer de la gibeciere. C'est faire divers tours pour divertir quelque compagnie, ou amuser le petit peuple.

Gibeciere de berger. Sorte de poche, ou petit

Souvent la grandeur eſt *geſnante* & incommode.

GESNE. *ſ. f.* Queſtion, torture : Les *geſnes* & les tortures n'ont pas eu aſſez de force pour ébranler la conſtance des Martyrs. Les *geſnes* ont été miſes en uſage pour arracher la verité de la bouche des grands criminels. Ce mot vient du Latin. *gehenna*. Nicod. Mais la vraye origine de ce nom ſe voit dans Saint Hierôme qui dit, qu'il y avoit une Idole de Baal proche de Hieruſalem, qui s'appelloit *gehen on*, c'eſt à dire en la vallée des fils d'Ennon ; les Iſraëlites y venoient ſacrifier & brûler leurs enfans au nom & à l'honneur du Diable: De là on a appellé l'Enfer, ou le lieu des flammes éternelles *gehenne* ; Et de là ce mot a été tranſporté à toutes ſortes de tourments & de tortures & douleurs.

Geſne, Se dit auſſi de toute peine ou affliction de corps ou d'eſprit : Ceux qui veulent être chauſſez trop mignonnement ont les pieds à la *geſne*, à la torture : Les méchans Poëtes mettent leur eſprit à la *geſne*, à la torture pour trouver des anagrammès & des achroſtiches. Ce paſſage obſcur de cet Auteur a donné la *geſne* à ſes Commentateurs : Quand on donne la *geſne* à ſon eſprit pour trouver des penſées extraordinaires, on tombe dans l'extravagant ou le galimathias. Un amant pour exprimer ſa paſſion dit auſſi que l'amour lui fait ſouffrir les plus cruelles *geſnes*, pour dire des tourmens.

Geſner. v. act. Donner la *geſne*, la queſtion : On a eu beau *geſner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ſes complices.

Geſner, ſignifie plus communément tourmenter le corps ou l'eſprit. Cette femme eſt *geſnée* dans ſes habits, dans ſa taille. Cet homme s'eſt bien *geſné* l'eſprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'eſprit.

pass. Il a les significations de son verbe.

DIGESTION s.f. v. Coction des viandes dans l'estomac. Faire digestion. cela aide à la digestion. trouble, empêche la digestion. ces viandes sont de facile, de difficile, de dure digestion.

On dit fig. d'Un affront, d'une injure, qu'Un mauvais traitement est de dure digestion, pour dire, qu'il est difficile à supporter.

DIGESTIF, IVE. adj. Qui aide à la digestion. Poudre digestive. Il est aussi substantif. Il a l'estomac foible, il lui faut des digestifs.

INDIGESTE. adj. de tout genre. Qui est difficile à digerer. Viande indigeste.

Il fig. aussi, qui n'est pas digeré. Il rend les viandes crues & indigestes.

Un estomac indigeste, est un estomac qui ne digere pas bien.

On dit fig. Des matiétit sac que le berger met à son côté pour mettre son pain.

Gibet. s. m. Potence. Attacher au gibet, mener au gibet. Abl. En ce gibet Henri repose. Scaron, Poësies.

Gibier. s.m. Ce qu'on a pris à la chasse avec des chiens ou des oiseaux. Ce qui a été pris en chassant. Voilà nôtre gibier. Le gibier est bon presentement.

Nous autres fourbes nous ne faisons que nous joüer lors que nous trouvons un gibier aussi facile que celui-là. Mol, c'est à dire une personne aussi aisée à duper.

Cela n'est pas de vôtre gibier, c'est à dire, ce n'est pas une chose dont vous deviez vous mêler, cela ne vous regarde pas, & vous n'avez que faire d'y mettre le nez.

Gibier. Ce mot en parlant des personnes du sexe. veut dire celle qui est de mauvaise vie C'est du gibier.

Gibeier, v.n. Mot que ni

Geſner, Signifie auſſi ſe contraindre, s'incommoder : Faites cette affaire à vôtre aiſe, ne vous *geſnez* point. Nous étions bien *geſnez* dans ce logement, nous étions bien à l'etroit & fort incommodez : Quand on eſt en des lieux de ceremonie on eſt fort *geſne* pour obſerver les bienſéances : Il ne ſe faut point *geſner* quand on eſt avec ſes amis.

Geſné, *ée*, *part. paſſ. & adj.* On dit qu'une femme eſt *geſnée* quand elle danſe, lors qu'elle n'a pas un air libre & dégagé. On dit qu'un homme a l'eſprit *geſné* quand ſon ſtyle n'eſt pas naturel & coulant.

GESTE, ſ. m. Mouvement du corps qui ſe fait, non pas pour changer de lieu, mais pour ſignifier quelque choſe. Il conſiſte plus ordinairement dans l'action des mains & enſuite de la tête. Ce Prince témoigna par un *geſte* approbatif qu'il agréoit nôtre preſent. Le *geſte* eſt la principale partie de l'Orateur. La Sarabande a des poſtures & des *geſtes* laſcifs.

Geſtes au plur. eſt un vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois en parlant de l'Hiſtoire & des Actions des grands Hommes. Les faits & *geſtes* de Charlemagne, de Gargantua.

Geſticulateur, ſ. m. Qui fait trop de geſtes : Les Predicateurs ont mauvaiſe grace quand ils ſont trop *geſticulateurs*.

Geſticulation, ſ. f. Action de geſticuler : La *geſticulation* ne ſied pas bien à un Orateur ſerieux.

Geſticuler, v. n. Faire des geſtes indécens, mal à propos & en trop grand nombre : Ce jeune homme ne ſe peut tenir aſſis & modeſtement, il *geſticule* toûjours ; C'eſt un vice à un Orateur de *geſticuler*.

Geſtion, ſ. f. Adminiſtration des affaires de quel-

tieres, des penſées qu'on n'a pas encore bien digerées, qu'Elles ſont indigeſtes.

INDIGESTION. ſ. f. difficulté de digerer, defaut de coction des aliments dans l'eſtomac. Cela cauſe, donne des indigeſtions. avoir, ſentir des indigeſtions. cela provient d'indigeſtion.

INGERER, S'INGERER. v. n. p. Se mêler de quelque choſe ſans en être requis. il s'eſt ingeré de faire &c. je ne m'ingere point dans vos affaires. il s'ingere toûjours de donner des advis. cet homme s'ingere toûjours de ce qu'il n'a que faire.

SUGGERER. v. act. Mettre; inſinuer, faire entrer adroitement dans l'eſprit de quelqu'un, quelque choſe, quelque deſſein, & ne ſe dit guere qu'en mauvaiſe part. Ce deſſein ne vient pas de vous, qui vous l'a ſuggeré; ce ſont de méchans eſprits qui lui ont ſuggeré tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit

ne ſe dit qu'en riant & dans le burleſque. Il veut dire chaſſer. Le Roy des animaux ſe mit un jour en tête de giboier. La Fontaine. Fables, liv. 2.

Giboieur. ſ. m. Terme de raillerie pour dire chaſſeur. Ce n'eſt pas un grand giboieur.

Giboulée. ſ. f. Ondée de pluie. Une giboulée de Mars.

Gigot. ſ. m. Eclanche de mouton. On dit à Paris gigot & éclanche, mais éclanche eſt le mot d'uſage ordinaire, pour une perſonne qui dira gigot, il s'en trouvera mille qui diront éclanche. Un bon gigot de mouton à la daube.

Gigot. jambe. Il chauffe ſes gigots auprés du feu. Etendre ſes gigots.

Gigoté. ée. adj. Terme de chaſſe. Chien bien gigoté. C'eſt quand un chien a les cuiſſes rondes & les hanches larges.

Gigoté. Ce mot ſe dit auſſi des chevaux, & veut

qu'un. Il a rendu bon compte de la *geſtion* de cette tutelle, de la *geſtion* des affaires de cette communauté.

Giarre, ou *Jarres*. Terme de marine, Cruches où on conſerve de l'eau douce ſur la mer. Ce mot vient de *Jarro*, qui ſignifie un pot.

Gibboux. euſe. adj. Terme de Medecine qui ſignifie Boſſu & élevé. On dit particuliérement la partie *Gibbeuſe* du foye, qui eſt celle d'où ſort la veine cave. On appelle auſſi l'extrêmité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans *Gibbeuſe* ou cubiforme.

GIBECIERE *ſ. f.* Vieux mot qui ſignifioit autrefois une bourſe large qu'on mettoit au devant du ventre, maintenant elle n'eſt en uſage que parmi les Charlatans qui font pluſieurs tours de paſſe paſſe, qu'on appelle tours de *gibeciere*; Ils ont pluſieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibeciere*. Ce mot vient de *gibiciaria* dérivé de *gibbus*, qui ſignifie *boſſe*. Quelques-uns le dérivent du Grec *Kibiſis*; d'autres du grec *ſybba*, qui ſignifie *pera*, *facculus*, *burſa*; & prétendent qu'on a dit autrefois *ſibbaciere*.

Gibet, ſ. m. Lieu deſtiné pour executer les criminels, ou le lieu où on expoſe leurs corps au public. Montfaucon eſt le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires ſont auſſi des *gibets*, qui ont diverſes marques ou nombre de piliers, ſuivant la qualité des Juſtices. On appelle la potence particuliérement le *gibet*. Voilà un méchant homme qui a la mine de mourir au *gibet*. La fauſſe monnoye conduit au *gibet*: L'Anglois dit auſſi *gibet* en la même ſignification.

On dit proverbialement que le *gibet* ne perd point ſes droits, pour dire qu'un ſcelerat qui eſt échappé une fois de la potence, ne ſe corrige

a dit, suggerer un testament.

SUGGERE', ée. part. passif.

SUGGESTION, s. f. verb. Instigation, persuasion; Pernicieuse, dangereuse suggestion; il a fait telle chose à la suggestion d'un tel; c'est une suggestion du malin esprit. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

GERFAUT, s. m. Oiseau de proye dont on se sert à la volerie, Tiercelet de Gerfaut.

GERME, s. m. La partie de la semence dont se forme la plante ou l'animal. le germe d'un œuf, le germe du bled.

Il se prend aussi pour cette premiére pointe qui sort du grain, de l'amande & autre semence dans les plantes, Les fourmis rongent le germe du bled.

On appelle, Faux germe, la matiére informe provenant d'une conception défectueuse. Cette femme est accouchée d'un faux germe.

Il veut dire qui a les cuisses proportionnées à la rondeur de sa croupe; Cheval bien gigoté, Cheval mal gigoté.

Gigue, s. f. Terme de danseur sur la corde; Danse Angloise composée de toutes sortes de pas, qu'on danse sur la corde. Danser une gigue; Giguer, danser, sauter. S'il faut giguer & se batre, elle en donne six pour quatre, Gon. Ep. l. 1,

Gilles, s. m. Nom d'homme.

Faire gilles, c'est s'enfuir, s'en aller vîte d'un lieu. Il a fait gilles.

Gimbelette, s. f. Petit morceau de pâte formé en rond où il entre des œufs, du sucre, de l'ambre & du musc; les bonnes gimbelettes viennent de Languedoc.

Gimnosophiste, s. m. Philosophe Indien qui va presque nud, & qui, à ce qu'on dit, s'abstient de toutes sortes de voluptez.

Gimgembre, s. m. Plante qui produit une fleur blan-

point, & fait quelque autre méchanceté qui le rameine au *gibet*.

On dit auſſi que le *gibet* n'eſt fait que pour les malheureux, pour dire que ceux qui ſont puiſſans en amis ou en argent, commettent des crimes impunément.

On dit auſſi malheureux comme un *gibet*, parce que pluſieurs ont été pendus au *gibet* qu'ils avoient élevé eux-mêmes, comme Aman au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardochée; Enguerrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pierre Remi qui l'avoit rétabli ſous Philippe de Valois, y fut auſſi pendu, & Jean Moulinier Lieutenant Civil qui l'avoit réparé, y fit amende honorable.

Gibelet, ſ. m. Eſpece de petit foret qui n'eſt point tourné en vis, qui a ſeulement une pointe, dont on ſe ſert pour eſſayer du vin. En Latin *terebellum*; Les Anglois diſent *gimblet*, & dans les Provinces on dit *guimblet*.

On dit proverbialement qu'un homme a un coup de *gibelet*, on ſous-entend à la tête, pour dire qu'il eſt un peu fou.

GIBIER, ſ. m. Venaiſon, toutes les chairs & animaux bons à manger, qu'on prend à la chaſſe. Il y a du gros & du menu *gibier*, le gros comprend les bêtes fauves, cerfs & ſangliers; le menu, les liévres, les perdrix, bécaſſes, &c. On peut pourſuivre le *gibier* qu'on fait lever ſur ſa terre. Le *gibier* qui fréquente l'air marin, fait que le bec & la main des oiſeaux qui s'en paiſſent deviennent bleus, & le *gibier* de terre leur rend la main jaune & dorée. Ce mot vient du Latin *cibarium*, Ménage.

On dit figurément qu'une choſe n'eſt pas du *gibier* de quelqu'un, pour dire qu'elle eſt au

Il se prend fig. pour la semence & la cause de quelque chose. Un germe de division, de procés, de querelle.

GERMER. v.n. Pousser le germe au dehors. Le bled commence à germer. le bled a germé dans la grange.

Il sign. Faire son effet. La parole de Dieu a germé dans son cœur.

GERMAIN, AINE. adj. Issu des deux freres, des deux sœurs Cousin germain. cousine germaine. issu de germain. remué de germain.

En terme de pratique on dit, Frere germain, pour dire, Frere de pere & de mere.

On le mettoit autrefois substantivement, pour dire, Frere, & on le met quelquefois encore dans la haute poësie.

Il est aussi substantif en cette phrase. Il a le germain sur moi, pour dire, Il est cousin germain de mon pere ou de ma mere.

blanche ou rougeâtre Le bon gingembre vient de semence, ou de quelque racine plantée.

Ginguet. s. m. Méchant vin verd. Boire du ginguet,

Gipon. s. m. Terme de Corroyeur & de cordonnier. Sorte de houpe ou de frange avec quoi le cordonnier & le corroieur cirent.

Girafe. s. f. Animal sauvage qui se trouve en Afrique, & qui est grand comme un veau. la girafe a le cou aussi long qu'une lance, la tête & les oreilles d'un chevreüil, les pieds de derriere fort courts, & ceux de devant plus longs. Son poil est entre noir & blanc. On dit que la girafe est engendrée d'animaux de diverses especes. Abl. Marmol. tome 1.

Girandole. s. f. Chandelier de cristal à plusieurs branches avec un pied de cuivre pour mettre sur des gueridons. De belles girandoles.

Girofle. s. m. Clou de gi-

deſſus de ſes forces, de ſes connoiſſances, de ſa condition, & qu'il ne doit pas y prétendre ni s'y amuſer: Par exemple, on dira à un Theologien qui voudra diſputer en Medecine, demeurez-en là, cela n'eſt pas de vôtre *gibier*.

On le dit auſſi de la Juriſdiction, ſur tout de celle des Prevôts qui vont à la quête, & à la chaſſe des criminels: Un Prevôt peut ſuivre par tout ſon *gibier*, c'eſt à dire qu'il peut aller prendre dans un autre reſſort un homme qui aura commis un crime dans ſa Juriſdiction.

Giboyer. v. n. Chaſſer avec le fuſil, à pied & ſans bruit. De la poudre à *giboyer*, c'eſt de la poudre à canon la plus fine pour charger le fuſil.

Giboyer, Se dit auſſi quand on chaſſe à l'oiſeau, lors qu'on vole le *gibier*.

Giboyeur, *ſ. m.* Chaſſeur avec l'arquebuſe, il ne ſe dit que des valets qu'on envoye tirer du *gibier* pour fournir la table.

Giboulée. ſ. f. Petite pluye qui ne dure guéres, & qui vient à pluſieurs repriſes. *Giboulées* de Mars, Borel le dérive du Grec *Giboli*, qui ſignifie *jaculatio ſubita*.

Giganteſque, *adj. m. f.* Qui tient du Geant. Og Roi de Baſan étoit d'une taille giganteſque. On dépeint Saint Chriſtophle d'une figure giganteſque.

Gigantomachie, *ſ. f.* Deſcription du combat des Geants contre les Dieux fabuleux de l'antiquité: Pluſieurs Poëtes ont fait des gigantomachies: La gigantomachie de Scarron.

GIGOT, *ſ. m.* Eclanche, partie du quartier de derriere d'un mouton: Un *gigot* roſty, farci, à la daube, aux cardes.

Gigot, Se dit auſſi burleſquement des cuiſſes des hommes: Il a de grands *gigots* qui incom-

G E S.

GESIER, s. m. Le second ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grain, comme les poules, les pigeons, &c. Le gesier d'une poule.

GESIR, v. n. Etre couché. Vieux mot qui n'est guére en usage qu'en quelques-uns de ses temps ; Il gist, ils gisent, il gisoit, ils gisoient, &c.

CY GIST, formule ordinaire par laquelle on commence les Epitaphes.

GIST, sign. aussi fig. Consiste. Tout gist en cela, toute la dispute ne gist qu'en ce point.

On dit prov. Icy gist le liévre, pour dire, C'est-là le point important de l'affaire, c'est-là qu'est la difficulté.

GISANT, ANTE. adj. verb. Couché gisant dans son lit malade.

GESINE, s. f. Vieux mot, pour dire, les couches d'une femme, ou

girofle, Donnés-moi du girofle.

Girofléе, s. f. Sorte de fleur odoriferante qui est blanche, rouge, violette, jaune, marbrée, ou musquée & qui fleurit en Avril & en May ; Voilà de belles girofléес. Quelques-uns disent geroflée, mais mal. Les Fleuristes & autres gens qui parlent bien disent & écrivent girofléе.

GIROFLIER, s. m. Plante qui produit des girofléес. giroflier blanc giroflier jaune, giroflier musqué.

GIRON, s. m. Ce mot au propre s'écrit, mais il ne se dit guére dans l'usage ordinaire ; c'est la partie de la personne vêtuë & qui prend depuis le nombril jusqu'aux genoux : Elles étoient couchées dans le giron de leur grand'mere: Vau. Quin. liv. 3.

Rentrer au giron de l'Eglise, c'est à dire, rentrer dans la communion de l'Eglise.

GIRONNER, v. act.

modent dans un carrosse. Ce mot vient de *gigus*, vieux mot qui signifioit une grande cuisse, & est dérivé par quelques-uns du mot Grec *Ischion*.

Gigoté, ée. adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies & proportionnées à la rondeur de la croupe : Ce cheval est mal *gigoté*, il est maigre.

Gigoté, En termes de chasse se dit des lévriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des Jambes éloignez : On le dit aussi des chiens quand ils ont les cuisses rondes & les hanches larges.

Gigue. f. f. Fille gaye & enjoüée qui saute, qui gambade.

Gigue, Est aussi une sorte de composition de Musique, qui est gaye & éveillée, quoi qu'elle soit de pleine mesure aussi bien que les Allemandes qui sont plus serieuses. Ménage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un instrument de Musique, dont Dante fait mention.

Giguer, v. n. Faire la gigue : Il ne se dit que des jeunes filles qui courent & qui gambadent. Ce mot est vieux.

Gimbelete, f. f. Petite patisserie ronde, dure & seche & ordinairement parfumée.

Gindant, f. m. Terme de Marine qui se dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles, & ainsi on dit qu'une voile a 20 ou 25 aunes de *gindant*.

Gingembre, f. m. C'est une plante ou racine rampante à fleur de terre qui a plusieurs nœuds & jointures ; Elle jette ses feüilles comme celles des cannes & roseaux qui meurent & reverdissent deux ou trois fois l'an ; les plus grandes qui sont mouchetées au bout ne surpassent pas en grandeur l'herbe des prez : ses racines sont petites comme celles du Souchet, il y en a pourtant qui pesent une livre, elles sont blanches & odoran-

ou le temps qu'elle eſt en couche. En ſa geſine. être en geſine.

GISTE. ſ. m. Lieu où l'on couche, où l'on demeure. Il n'a point de giſte aſſuré. je n'ay pas dequoi payer mon giſte.

Il ſe dit plus ordinairement du lieu où couchent les voyageurs. Il faut gagner le giſte de bonne heure. il y a en ce lieu là un bon giſte. il faut partir de bonne heure pour arriver au giſte en un tel lieu.

Il ſignifie particulierement le lieu où le liévre repoſe, où il eſt en forme. Un liévre au giſte. Il eſt retourné au giſte.

On dit prov. d'Un homme qui eſt revenu mourir en ſon pays. Il reſſemble à un bon liévre, il vient mourir au giſte.

GISTER. v. n. Demeurer, coucher. Où giſtez vous. Nous avons été mal giſtez. Il eſt un peu bas.

GISTE', E'E. part. paſſ.

GIB. act. Terme d'orfévre. Donner la rondeur à un ouvrage. Gironner un ſuage.

GIRONNE'. E'E. adj. Terme de Blaſon. Qui a huit pieces dans ſon écu. Il porte gironné d'or & de gueules.

GIROUETTE. ſ. f. Petite enſeigne de fer blanc qu'on met au haut des maiſons, & que le vent fait tourner.

Il tourne à tous vents comme une giroüette.

GLACE. ſ. f. Eau gelée par le froid. La glace eſt épaiſſe. Fendre la glace. chevaux ferrez à glace. Il paſſe au milieu des neiges & des glaces. Fléchier, Commendon. l. 2. c. 2.

Etre ferré à glace, c'eſt à dire, être ferme ſur les principes de quelque art ou ſcience, ſçavoir bien la choſe.

Glace. Froideur de cœur, froideur, peu d'amitié, peu de paſſion.

Mes larmes ont fondu la glace de ſon cœur. Racine.

Vos attraits ont touché

tes, & ont presque le goût du poivre : Ceux du païs usent de ses feüilles en verd, & on apporte ici le Calecut du *gingembre* verd confit en sucre : Les anciens n'ont connu que celui d'Arabie : En Latin *gingiber*. Dioscoride.

Gingeole, *s. f.* Espece de fruit qui vient d'un arbre qu'on appelle *gingeolier*.

Ginguet, *s. m.* petit vin qui n'a ni force ni agrément au goût, mais qui est extrêmement verd. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chévres.

GILLES, *s. m.* C'est un nom propre d'homme qui est venu en usage dans cette phrase proverbiale, faire *gilles*, pour dire s'enfuir : il a fait *gilles* pour trois mois, pour dire il a fait banqueroute. Ce proverbe vient de ce que S. *Gilles*, Prince du Languedoc s'enfuit secrettement de peur d'être fait Roi : Quelques-uns croient qu'il vient par corruption de faire l'*agile*, ce qui arrive quand on s'enfuit promptement.

Gilles, Est aussi une espece de filet pour prendre du poisson, qui est deffendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts, au titre de la pêche.

On appelle en Architecture une vis S. *Gilles* un escalier dont les rampes sont suspenduës en l'air par le moyen d'une voûte forte artiste, sans noyaux, & ce nom lui est demeuré de la premiére voûte qui a été faite de la sorte au Prieuré de S. Gilles en Languedoc. Au feminin, on dit une Reine *Gillette* quand on parle par dérision d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoi qu'elle soit de peu de consideration.

GIRAFFE, *s. f.* Animal farouche, dont plusieurs Auteurs font mention, mais que personne n'a vû. Belleforest en parle au Livre 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'isle de Mada-

G I B.

GIBECIERE. s. f. Espece de bourse large & platte que l'on portoit anciennement à la ceinture. Gibeciere de cuir. porter une gibeciere.

Les joüeurs de tours de passe-passe se servent aussi d'une gibeciere pour enfermer leurs gobelets &c. Il joüe bien de la gibeciere.

En raillerie on le prend pour bourse à mettre de l'argent. Je n'ay plus rien dans ma gibeciere.

GIBET. s. m. Potence, pilier où l'on pend les condamnez, fourches patibulaires. Attacher à un gibet. mener au gibet. dresser un gibet. destiné au gibet, condamné au gibet.

On dit prov. Le gibet n'est que pour les malheureux, pour dire, que le dernier supplice n'est que pour les malheureux.

GIBIER. s. m. Ce qu'on prend à la chasse & ché mon ame de glace Voiture. Poësies.

Elle est pour moi toute de glace. Suze.

Ecrivant pour autruy je me sens tout de glace. Teo. Poësies.

Glace, Verre poli qui represente tout ce qu'on lui montre, une belle glace de miroir. Polir une glace.

Glace de carosse. Verre poli grand comme un panneau de vitre qu'on met à de certains carosses pour les embellir. Les glaces de mon carosse sont cassées. Mettre des glaces à un carosse.

Glace. Terme de Patissier. Sucre & blanc d'œuf batus ensemble qu'on coule sur le biscuit quand il est dans le moule. Une belle glace.

Glace. Terme de Confiseur, c'est du sucre cuit, ou en poudre qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits. Ainsi on dit une belle glace de confitures, Une glace de cerises, &c.

GLA-

gascar, mais on n'y en trouve point. Ceux qui la décrivent, disent qu'elle se trouve dans l'Inde Orientale au delà du Gange, qu'elle approche de nos biches par la figure de sa tête, que son col est long d'environ une toise & fort menu, qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queuë ronde qui ne passe point les jarets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal : Elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, & la peau belle au possible. Quelques-uns croyent que c'est ce que les Grecs ont appellé *camelopardalis* : Cette bête est fort sauvage, & se retire en des lieux secrets & déserts, en sorte qu'on ne la voit presque point ; Elle est lente à la course, & quand elle est prise elle est fort douce. D'autres disent qu'on n'en trouve qu'en Æthiophie: Elle est si haute du devant qu'elle ne sçauroit boire si elle n'écarte les jambes ; mais la plûpart des curieux croyent que c'est un animal chimerique.

Girandole, f. f. Cercle garni de fusées, dont on se sert dans les feux d'artifice.

Girandole, Est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même temps, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effet.

Girandole, Est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets qui aboutit en pointe, & qui a un pied servant à le poser sur des buffets ou de hauts guéridons : Il est ordinairement garny de plusieurs morceaux de cristal.

Girasol, f. m. Pierre précieuse, sorte d'opale: Cette pierre fait voir les mêmes couleurs que le bois nephretique.

Girofle, f. m. Arbre aromatique qui est gros & grand : Son écorce est comme celle de l'olivier. Il porte

se & qui est bon à manger, comme perdrix, becasses, lapins, liévres & autres animaux semblables. Un païs plein de gibier. il y avoit dans le plat tant de pieces de gibier. manger du gibier. le gibier ne vaut rien en ce païs là. du menu gibier.

On dit fig. Cela est, cela n'est pas de son gibier, pour dire, Cela est, ou n'est pas de sa profession, de son talent, de son inclination &c.

En ce sens il se dit aussi des Jurisdictions des Juges. Un domicilié n'est pas gibier de Prevost. toutes causes ne font pas gibier des ordinaires.

GIBOYER. v. n. Chasser avec l'arquebuze. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases. Arquebuze à giboyer. poudre à giboyer.

GIBOYEUR. s. m. Celui qui chasse avec l'arquebuze. C'est un grand giboyeur.

GIBOULE'E. s. f. Gui-

GLACON. s. m. Morceau de glace. Il est froid comme un glaçon: Un gros ou un petit glaçon.

L'un est tout feu, & l'autre est tout glaçon. Benserade, Rondeaux.

GLACIS. s. m. Terme de Fortification. Esplanade qui va en penchant. Terre qui va en penchant aprés le chemin couvert.

GLACIS. Terme de Tailleur. Rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Passer un glacis.

GLACIERE. s. f. Sorte de petite chambre, ou de grande loge couverte de terre & de paille, & si bien fermée que le jour n'y entre point, où l'on conserve de la glace l'été afin de boire frais. Une bonne glaciere. Les glacieres se font ordinairement dans quelque coin de jardin.

Se glacer. v. r. Commencer à être pris, ou à se prendre par le froid. Eau qui se glace.

porte son fruit en grappe comme le lierre ou le genevre : Ses feüilles ressemblent au laurier, & ont presque même goût que le fruit : Il ne souffre aucune herbe ni arbre prés de lui, car sa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussi-tôt, & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit est en forme de clou, & pour cela on l'appelle Clou de Girofle ; Sa tête aboutit en quatre petites dents qui font au dehors une forme d'étoile divisée en croix de saint André. Il y a un petit point au milieu qui sert presque de nombril : En Latin *cariophyllon*, d'où le mot François est dérivé.

Giroflée f. f. Fleur qui se cultive dans les jardins, qui sent assez bon : Il y en a de simples & de doubles : Cette plante a des feüilles longues de même que celles de la barbe-bouc, charnuës, grassettes, courbes & aboutissantes en pointe : Elle a force petites tiges rondes, noüées, lisses, de la hauteur d'une coudée, au bout desquelles il y a un bouton qui est dentelé comme une scie, d'où sort la fleur qui a l'odeur du girofle d'où elle a pris son nom. Il y en a de safranées, de purpurines, de blanches, de couleur de chair, de panachées, &c. Quelques-uns appellent celles des jardins œillets, & les *giroflées* sauvages armoiriers. Quelques Medecins modernes appellent cette plante *vetonicum* couronné. Mathiole. Nicod. dérive ce mot du Grec *gyrophillos*, à cause que par le moyen de ses feüilles elle croît en rond.

GIRON. *f. m.* Espace qui est depuis la ceinture jusques aux genoux ; il se dit particulierement des femmes & du tablier qu'elles portent ; & sur tout quand elles sont assises : Elle a toûjours un enfant, un petit chien sur son *giron*. Cette païs-

Guillée, pluye subite & de peu de durée. Giboulée de Mars. Il est bas.

GIG.

GIGOT. s. m. Eclanche, cuisse de mouton, on l'appelle aussi membre de mouton. Un gigot tendre. un gigot de bon goût. manger un gigot. un gigot à la daube.

On dit aussi, Un gigot de veau.

On dit populairement & bassement, Etendre ses gigots, pour dire Etendre ses jambes, ses cuisses.

GIGUE. s. f. Jeune fille grandelette, qui saute, qui gambade. C'est une grande gigue. Il est bas.

GIGUE. est aussi un ouvrage du Musique, une espece de danse. Joüer une gigue sur le luth.

GIGUER. v. n. Sauter, danser, gambader, Elle ne fait que giguer. Il est bas.

GIN.

Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer. Racine. Iphigenie. a 2. S. 1.

GLACER. Ce mot au propre est ordinairement neutre. C'est faire prendre quelque chose par le froid. Faire glacer de l'eau. On dit aussi quelquefois glacer de l'eau.

Glacer. Ce mot au figuré est toûjours actif & peint bien dans le discours ordinaire. Exemples. Son serieux me glace. Scaron. Ay-je glacé son esprit? Despreaux Satire 9. Autheur qui nous glace. Moliére.

Glacer. Terme de Patissier & de confisseur. Mettre du blanc d'œuf & du sucre battu ensemble sur les biscuits. C'est mettre du sucre cuit, ou en poudre & mêlé avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits. Glacer des biscuits. Glacer des framboises, des groseilles, &c

Glacer. Terme de Tailleur & de Couturiére. C'est coudre de telle sorte la doublure avec l'étofe que l'un & l'autre tien-

païsanne a apporté des champignons plein son *giron*, plein son tablier. Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissant par en bas & se retrecissant par en haut forment vers la ceinture une espece de giron d'armoiries ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni*, les *girons* des habits, & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches va au *giron*, pour dire que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir à un autre.

Giron. Se dit figurément de l'Eglise, & on dit qu'un Huguenot, un apostat est revenu au *giron* de l'Eglise, pour dire s'est converti & a reconnu sa faute.

Giron, En Architecture est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu où on pose le pied; Il se dit particuliérement des marches d'une vis d'escalier qui vont en tournant & qui sont plus larges par un bout que par l'autre.

Giron ou *guiron.* Terme de blazon, c'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'écu: On voit des écus qui ont six, huit, dix, douze & jusqu'à seize *girons* qui se joignent par leurs pointes à l'abysme de l'écu; ils sont alternativement de métail & de couleur.

Gironné. ée. Terme de Blason qui se dit d'un écu divisé en plusieurs *girons;* quand il est *gironné* de huit piéces on l'appelle absolumen*é gironné*: D'autres l'appellent parti, coupé, trenché & taillé, parce qu'il est fait par ces divisions de l'écu, y ayant quatre girons qui forment un sautoir, & les quatre autres une croix: Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GI-

GIN.

GINGEMBRE. ſ. m. Eſpece d'épice. Broyer du gingembre.

GINGUET. ſ. m. Petit vin qui n'a point de force. Boire du ginguet. Vous nous avez donné du ginguet.

GIR.

GIRANDOLE. ſ. m. Cercle garny de poudre à canon, camphre, &c. que l'on fait tourner dans les feux d'artifice.

On appelle ainſi quantité de fuſées volantes. qui partent en même temps & qui s'épandent dans l'air.

GIRANDOLE eſt auſſi un chandelier à pluſieurs branches que l'on met ſur une table, ſur des gueridons. Girandole de criſtal, d'argent &c.

GIRASOL. ſ. m. Pierre précieuſe, ſorte d'opale.

GIROFLE. ſ. m. Sorte d'épice. Huile de gi-

tienne proprement & uniment enſemble. Glacer une doublure.

GLACE', *glacée.* adj. Pris par la glace. Eau glacée.

Glacé, glacée. Froid ſans amour ſon cœur eſt glacé. Galant glacé. Voit. Poëſies.

Glacé, glacée. Uni, liſſé, fort luiſant. Taffetas glacé.

Glacé, glacée. Ce mot ſe dit auſſi des confitures, & veut dire qui a une belle glace. Conſerves bien glacées,

GLACIAL, *glaciale*, adj. Ce mot ſe dit de l'Ocean ſeptentrional; & veut dire qui eſt gelé. Mer glaciale.

VERGLAS. ſ. m. Pluie qui eſt gelée ſur la terre, ſur les pierres & les pavez, & qui rend la terre, les pierres & les pavez gliſſans & reluiſans. Il fait verglas.

GLAIEUL. ſ. m. Herbe longue & large, groſſe au milieu & aiguë aux deux côtez.

GLAIRE. ſ. f. Blanc d'œuf, mais en ce ſens le mot de glaire ne ſe dit

gue-

GIROUETTE, *f. f.* Plaque de fer blanc qui eſt mobile ſur une queüe, ou pivot, qu'on met ſur les tours ou les pavaillons pour connoître de quel côté le vent ſouffle.

Giroüette, En termes de marine eſt une piéce d'étoffe legere en guiſe de pavillon qu'on arbore ſur le haut des mâts, particuliérement dans les petits bâtimens. Le mot de *girouette* vient de *gyrus* ou de *gyro*. Nicod.

Girouette, Se dit auſſi figurément en morale d'une perſonne qui a la tête legere, qui n'a point de fermeté ni de conſtance dans ſes réſolutions: Il va comme une *girouette*, pour dire il tourne à tout vent.

GISANT. *ante adj.* qui eſt détenu au lit par maladie: J'ay vû nôtre ami *giſant* en ſon lit qui a bien la fiévre.

On appelle dans les forêts le bois *giſant*, le bois abatu ou coupé, tandis qu'il eſt couché ſur la terre.

Giſant, *ſ. m.* Piéce de bois qui ſert de brancart à un chariot ou tombereau, qui porte d'un bout ſur l'aiſſieu de devant & de l'autre ſur celui de derriere.

Giſement. ſ. m. Terme fort uſité ſur la mer qui ſe dit de la ſituation des côtes & parages de la mer, les uns à l'égard des autres. Les Routiers marquent particuliérement ces *giſemens*; & ainſi on dit que deux caps giſent entr'eux, Nord & Sud a la diſtance de dix lieües, pour dire que l'un eſt au Nord & l'autre au Midy, & ſont éloignez de dix lieües.

GISTE. *ſ. m.* Lieu où l'on couche, il ne ſe dit dans les Villes que de celui des pauvres gens, ou vagabonds qui n'ont point de domicile, de lieu aſſeuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *giſte*. On ne peut retenir les priſonniers

girofle. cela sent le girofle, Il s'employe ordinairement avec le mot de Clou. Clou de girofle. essence de clou de girofle, lardé de cloux de girofle, On dit quelquefois absolument, Clou, pour dire, Clou de girofle.

GIROFLE'E. s. f. Espece de fleur odoriferante. Giroflée double. giroflée simple. giroflée jaune.

GIRON. s. m. Il se dit de cet espace qui est depuis la ceinture jusques aux genoux, dans une personne assise. Cacher dans son giron. cet enfant dormoit dans le giron de sa mere.

On dit fig. Le giron de l'Eglise, pour dire, La communion de l'Eglise Catholique. Ramener au giron de l'Eglise.

GIROUETTE. s. f. Ce qu'on met sur le haut d'une tour, d'une cheminée &c. qui tourne à tout vent, & sert à faire connoître d'où il vient. Girouëtte de fer blanc.

guere que parmi les Relieurs qui se servent de blanc d'œuf, ou de glaire pour glairer la couverture des livres en veau.

Glaire. Humeur visqueuse. Jetter de grosses glaires.

GLAIRER. Terme de Relieur. Frotter la couverture d'un livre avec une éponge de glaire. Glairer un livre.

GLAIREUX, *glaireuse.* adj. Terme de Médecin. Plein de glaires. Eau glaireuse. Matiére glaireuse. Deg. Humeur glaireuse.

GLAISE. adj. Terre forte & grasse propre à faire de la poterie. Un pot de terre glaise. On dit aussi de la glaise pour dire de la terre glaise.

GLAIVE. s. m. Ce mot veut dire épée, sorte de courte épée, mais dans le discours ordinaire il ne se dit guere qu'en riant. Son usage soit au propre ou au figuré n'est que dans la belle poësie, ou la belle prose. Qui frappe du glaive perira par le glaive. La mort, qui par

niers pour le payement de leurs *giſtes* & geolages.

Giſte, Se dit à l'égard des voyageurs du lieu où ils doivent aller coucher, Sur la route d'Orleans il y a par tout de bons *giſtes*, c'eſt à dire de bonnes hôtelleries. Il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *giſte*, Nous aurons de la peine à arriver au *giſte*.

Giſte. En termes de chaſſe eſt le lieu où le liévre retourne toûjours : Il faut attendre le liévre au *giſte*.

On appelle auſſi *giſte* le repaire des bêtes ſauvages. On dit que le liévre vient toûjours mourir au *giſte*, ce qui ſe dit auſſi figurément des gens âgez qui retournent en leur païs natal.

A la Boucherie on appelle le *giſte* le bas de la cuiſſe du bœuf qui ſe ſepare en trois parties, le bas de *giſte*, la levée, & le *giſte* à l'os : Dans le bas *giſte* il y a le morceau à la noix ſemblable à la glande des éclanches de mouton, & en ſuite le derriére du *giſte*.

On appelle auſſi *giſte* la meule d'un moulin qui eſt immobile & qui eſt au deſſous de l'autre, qui tourne & écraſe le grain.

Giſter. v. n. Coucher. Il faut gagner du temps pour aller *giſter* en un tel endroit.

Givre, ou *guivre*, ou *vuivre*, ou *biſſe ſ. f.* Il ne ſe dit guere qu'en termes de Blaſon, & ſignifie une groſſe couleuvre, ou ſerpent à la queuë ondée ou tortillée : Quand elle eſt en faſce on l'appelle rampante. Le Duché de Milan a pour armes une *givre* jettant un enfant nud par la gueule ; elles ſont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, iſſante, de gueules ; & d'autres diſent *mariſſante*. L'origine de ces armes eſt differemment expliquée par Alciat. Paul Joue, Petrarque & autres Autheurs. On appelle auſſi *givre* ce qui eſt terminé

blanc pour sçavoir d'où vient le vent, il faut regarder la girouëtte.

On dit fig. d'une personne inconstante dans ses sentimens, que c'est une girouëtte, qu'elle tourne a tout vent comme une giroüette.

G I S.

GISTE, GISTER. Voy GESIR.

G I V.

GIVRE. s. m. Espece de glace, de frimat qui s'attache aux arbres, aux buissons &c. Les arbres étoient couverts de givre.

G L A.

GLACE. s. f. Eau congelée & endurcie par le froid. glace épaisse de deux doigts, d'un pied. il a gelé à glace. il a bien gelé, la glace porte. j'ai passé la riviére sur la glace. glisser sur la glace avec des patins. cela est froid comme glace. boire à la glace. des

parmi les feux, les glaives & les dards vous semble belle. Voit. Poés. Contre qui s'armer, contre qui tirer le glaive de la Justice. Patru, plaidoié. 7. Les loix ne mettent point par force le glaive à la main. Patru, plaidoié 9.

GLADIATEUR. s. m. Esclave que de certains maîtres d'exercice instruisoient afin de se battre sur l'arene & de divertir le peuple Romain.

Gladiateur. Homme d'épée, fanfaron. C'est un gladiateur qui peut vous battre comme tous les diables. Scaron.

GLAND. s. m. Fruit de chêne propre à engraisser les cochons. On dit que les premiers hommes mangeoient du gland.

Gland. Bout des parties naturelles de l'homme, à cause que ce bout ressemble en quelque sorte à un gland. Deg.

Gland. Ornement de fil en forme de houpe qu'on met au bout des mouchoirs raisonnables. Ornement de fil qu'on

miné ou fini en têtes de *givres*, ou serpents, comme une croix *givrée*. Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait Guy de *Viscus* : D'autres le dérivent du Latin *anguis*, & vivre de *vipera*.

Givre ou *givril*. Glace qui vient aux arbres qui fait mourir les chenilles & la vermine.

GLACE, s. f. Liqueur condensée & épaissie par le froid qui a perdu son mouvement. Les *glaces* ont empêché qu'on ait découvert les Terres du Nord. Il est agréable, mais dangereux de boire à la *glace*. Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les gloses. Ménage.

Glace, Se dit aussi des eaux calmes & unies : La mer étoit calme & paroissoit comme une *glace* : Ce bassin vient de source & semble une *glace* : On appelle étain de *glace* le Bismuth. Voyez Bismuth & Alun.

On appelle aussi *glace* de miroir une surface unie & polie, soit de verre, de cristal, ou de métail qui réfléchit la lumiére. On dit aussi des *glaces* de carrosses qui sont des verres unis & transparents. Les Allemands appellent *glace* toute sorte de verre, même celui qui sert à boire.

Glace, signifie figurément ce qui est froid ou qui inspire de la froideur : Cette femme a le cœur de *glace*, pour dire qu'elle n'est point capable d'amour. L'abord de cet homme est tout de *glace*, c'est à dire froid. Il se dit aussi du stile & des Vers. Tout ce que ta plume trace, Robinet, a de la *glace* à faire trembler Juillet, *dit Maynard*.

On dit proverbialement d'un homme qui a le frisson, ou qui se meurt, qu'il est froid comme *glace*, qu'un homme est ferré à *glace*, pour dire qu'il est fort difficile à vaincre sur une matiére. Rompre la *glace*, pour dire vaincre les premié-

des cerises des fraises à la glace. chevaux ferrez à glace. Voi FERRER. il est froid comme glace ce. alun de glace, est une sorte d'alun.

GLACE, est aussi une plaque de cristal dont on fait des miroirs. Glace fine, glace de Venise, uni comme une glace.

On dit fig. Rompre la glace, pour dire, Etre le premier à tenter une chose où il y a beaucoup de peine, de peril. Personne n'osoit lui faire cette proposition, un tel se hazarda à rompre la glace.

Il se prend aussi fig. pour cette froideur qui est dans le cœur, dans les actions, sur le visage &c. Il a un cœur de glace. son ardeur s'est changée en glace. Il m'a receu avec un visage de glace. il est tout de glace.

GLAÇON s. m. Morceau de glace. Gros glaçon. la riviére charie, elle est toute couverte de glaçons. il a les mains froides comme un glaçon.

GLA-

qu'on attache à la gauce du collet du pourpoint, ou au rabat & qu'on laisse pendre tant soit peu par dessous les devants du rabat. De beaux glands.

Gland de mer. Poisson dur qui est couvert de deux coquilles, & qui a la figure d'un gland. Rond.

GLANDE'E. s. f. Tout le gland d'une foreſt ou de quelque quartier de foreſt ou on met les cochons.

GLANDE. s. f. partie des corps simple, molle, friable, & comme une éponge. Deg. Une grosse, ou une petite glande.

GLANDULE. s. f. Petite glande. C'est une glandule.

GLANDULEUX, *glanduleuse*. adj. Qui a des glandes. Corps glanduleux. chair glanduleuse.

GLANE. s. f. Une poignée d'épics. Une grosse, ou une petite glane.

GLANER. v. a. Ramasser les épies aprés les

mieres difficultez. On doit eſtimer les anciens, parce qu'ils ont rompu la *glace* quand ils ont écrit des ſciences.

Glacer, *v. act.* & quelquefois *neut.* Condenſer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité par le moyen du froid, c'eſt la biſe qui *glace* les rivieres, l'eſprit de vin ne *glace* jamais.

On dit auſſi *glacer* des fruits pour les ſervir avec de la glace: *glacer* des Confitures, pour dire les faire d'une telle ſorte qu'il y reſte des morceaux de ſucre candi & luiſant.

On dit figurément qu'un homme a un eſprit *glacé*, que la peur lui a *glacé* le ſang dans les veines, pour dire qu'il a l'eſprit ſterile, qu'il ne produit rien, qu'il a le corps immobile & ſans mouvement. On dit auſſi que ſon entretien, que ſes vers *glacent* les gens; pour dire qu'ils ſont extrêmement froids & peu réjoüiſſans.

Glacé, *ée*, *par.* & *adj.*

Glacé, Se dit auſſi de pluſieurs choſes polies & luiſantes, un taffetas *glacé*, pour dire qui eſt bien luſtré, des gans *glacez*, pour dire lavez, cirez & luiſans; Des marons glacez, des confitures *glacées* couvertes d'un ſucre candi ou luiſant, une tourte de maſſepain *glacée*, des biſcuits *glacez*.

Glaceux, *euſe. adj.* En termes de Joüaillerie ſe dit des pierreries qui ne ſont pas tout à fait nettes, mais qui ont une eſpece de petit nuage qui les broüille & qui empêche qu'elles ne ſoient tout à fait diaphanes.

Glacial, *ale. adj.* Qui eſt toûjours glacé, il ne ſe dit que des zones *glaciales*, de la mer *glaciale*, qui ſont vers les Poles & toûjours glacées.

Glaciere, *ſ. f.* Lieu ſous terre & bien fermé, où on ſerre l'Hyver de la glace pour la conſerver juſques à l'Eté.

GLACIS, s. m. Talud, pente douce & unie ; Le glacis d'un étang, le glacis de la contr'escarpe.

GLACIERE, s. f. Grande fosse qu'on fait en terre que l'on couvre, & que l'on accommode de certaine maniére pour conserver de la glace & de la neige afin de boire frais. Il a fait une glaciére au coin de son jardin ; sa glaciére est pleine, est vuide.

GLACER, v. a. Il ne se dit que du froid qui congele, & endurcit l'eau & d'autres liqueurs. Le grand froid a glacé les riviéres.

Il est aussi n. & quelquefois n. pass. Les fontaines d'eau vive ne glacent point, ne se glacent jamais.

On dit fig. que la peur glace le sang dans les veines, que la vieillesse glace le sang.

On dit aussi fig. d'un homme qui a l'abord extrémement froid, que son abord glace.

On dit, glacer des confitures, pour dire, les mettre dans un lieu frais, afin qu'elles se conservent mieux.

GLACIS, s. m. Talud, pente douce & unie ; Le glacis d'un étang, le glacis de la contr'escarpe.

GLACIERE, s. f. Grande fosse qu'on fait en terre que l'on couvre, & que l'on accommode de certaine maniére pour conserver de la glace & de la neige afin de boire frais. Il a fait une glaciére au coin de son jardin ; sa glaciére est pleine, est vuide.

GLACER, v. a. Il ne se dit que du froid qui congele, & endurcit l'eau & d'autres liqueurs. Le grand froid a glacé les riviéres.

Il est aussi n. & quelquefois n. pass. Les fontaines d'eau vive ne glacent point, ne se glacent jamais.

On dit fig. que la peur glace le sang dans les veines, que la vieillesse glace le sang.

On dit aussi fig. d'un homme qui a l'abord extrémement froid, que son abord glace.

On dit, glacer des confitures, pour dire, les mettre dans un lieu frais, afin qu'elles se conservent mieux.

GLAIEUL, s. m. Plante qui a la fleur en forme de lis, & la racine bulbeuse. Il y a plusieurs sortes de glaieuls.

GLAIRE, s. f. Humeur visqueuse & gluante. Il a craché de la glaire.

GLAIRE, s. f. Blanc d'œuf. Il faut battre la glaire avec le jaune.

GLAIRER, v. a. Enduire de glaire. Glairer du papier.

GLAIREUX, EUSE, adj. Qui a de la glaire. Humeur glaireuse.

GLAISE, s. f. Terre grasse & tenace. Il faut de la glaise pour faire un fossé.

GLAISER, v. a. Enduire de glaise. Glaiser un fossé.

GLAISIER, s. m. Celui qui fait de la glaise.

GLAISIERE, s. f. Lieu d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE, s. m. Espée. Il ne se dit que dans le stile poétique, & dans le stile de l'Ecriture. Le glaive de la justice. Le glaive de la parole de Dieu.

GLAIVE, s. m. Terme de Marine. Sorte de petite voile.

GLAMIR, v. n. Faire un cri perçant & aigu. Le renard glapit.

Glapir, Ce mot au figuré se dit des personnes. C'est faire un cri aigu qui marque quelque mouvement de l'ame. Elle glapit dez qu'on la touche.

GLAPISSANT, ANTE, adj. Qui glapit. Voix glapissante. Despreaux, Satire 3.

GLAPISSEMENT, s. m. Cri perçant & aigu. Le glapissement des renards.

GLISSER, v. n. C'est mettre le pied sur une chose glissante, & chanceler pour tomber. Mon pied a glissé & j'ai pensé tomber.

Glisser, C'est se pousser d'abord & de dessein formé sur la glace, ou sur

Glacis, *f. m.* Pente douce & insensible. Les allées de ce jardin sont en *glacis*.

En termes de fortification le *glacis*, ou autrement l'*esplanade* est le parapet du courridor, dont la hauteur de six à sept pieds se perd dans la campagne par une pente insensible dans la longueur d'environ dix toises.

Glaçon, *f. f.* Morceau de glace, les *glaçons* de la riviére, les *glaçons* qui pendent au haut des goutieres & des toits, il est devenu froid comme un *glaçon*.

GLADIATEUR, *f. m.* Qui se dit de ceux qui combattoient avec des épées nuës sur le theatre de Rome, pour donner du plaisir au peuple. La cruauté des Payens se faisoit bien voir dans le spectacle des *gladiateurs*.

On appelle en France *gladiateurs* ceux qui sont prompts à tirer l'épée en toutes sortes de querelles & d'occasions & qui provoquent de gayeté de cœur les autres au combat.

Glaire, *f. f.* Humeur visqueuse & gluante qui ne se détache & ne se vuide qu'avec peine. Quand on vuide des *glaires* par les urines, c'est signe qu'on est en danger de la pierre; le blanc d'œuf est une glaire, dont on fait quelquefois une colle fort déliée & luisante. Quelques-uns dérivent ce mot de *clarum ovi*, Ménage. D'autres de *glarea*, dont les Medecins se servent en la même signification.

Glaire, Se dit aussi des chairs & des fruits qui n'ont pas une consistance ferme. Les amandes vertes n'ont au dedans que de la *glaire*. Les veaux, les cochons nouveaux nés ne sont pas bons à manger, ce n'est encore que de la *glaire*.

On appelle aussi *glaire* une eau qui se trouve dans les diamants imparfaits & qui ne commencent qu'à se former.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

confitures. glacer des pâtes, du massepain, pour dire; Les enduire d'une croûte de sucre qui est lissée comme de la glace.

GLACE', ée. part. pass. Il a les sign. de son verbe.

On dit aussi, Gands glacez. taffetas glacé.

GLACIAL, ale. adj. Glacé. Il n'est en usage qu'au feminin & en cette phrase. La mer glaciale, pour signifier la mer qui est sous le pole.

VERGLAS. s. m. Pluye fort menuë qui se glace en tombant, & fait une espece de croûte fort glissante sur la terre. On ne sçauroit marcher dans les ruës à cause du verglas, il fait verglas. il tombe du verglas.

VERGLACER. v. impers. Faire verglas. Il verglace.

VERGLACE', ée. part. passé.

GLAIEUL. s. m. Sorte de fleur qu'on nomme autrement flambe ou iris. Petit glaïeul, glaïeul

sur une glissoire, & s'y laisser en suite aller en se servant de ses bras pour contre-poids. S'amuser à glisser.

Comment avez-vous laissé glisser cette mépriſe, Boileau advis à Ménage. Il glissa dans mon cœur un fatal venin. La Suze. Je sentois une secrette flamme qui se glissoit jusques dans mes os. Voiture. Poës.

GLISSANT, *glissante* adj. Ce mot se dit des chemins & autres choses où l'on ne peut demeurer, on aller sans glisser malgré qu'on en ait. Chemin glissant. Il y avoit au fond de l'eau de gros cailloux fort glissans. Ablancourt, Ret. l. 4. c. 2. Il est dans l'âge le plus glissant de la vie.

GLISSADE. s. f. C'est glisser. C'est un mouvement du pied qui appuyant sur un lieu glissant, glisse malgré qu'on en ait. Une dangereuse glissade. Faire une glissade.

GLISSOIRE. s. f. sorte de petit chemin gla-

Glaireux. euſe. adj. Qui eſt plein de glaires.

GLAISE, *ſ. f.* Terre graſſe qui étant paîtrie & cuite ſert à faire des thuiles, des briques, de la poterie : on la nomme autrement *argile*, *terre à Potier.*

On s'en ſert auſſi pour faire des bâtardeaux, des baſſins de fontaine, des chauſſées d'étang, parce que l'eau ne peut paſſer à travers quand elle eſt bien foulée.

Paſquier dit que ce mot vient de GALBA. C'étoit un ancien mot François qui ſignifioit *gras*, comme témoigne Suetone en parlant de l'Empereur Galba.

Glaiſer, *v. act.* Enduire ou couvrir de *glaiſe*, on doit glaiſer le fonds de la foſſe d'un privé de ſix pouces d'épaiſſeur avec bon couroi & pavé à chaux & ciment.

Glaive, *ſ. m.* Vieux mot qui ſignifioit autrefois toute ſorte d'arme trenchante, comme coûteau, épée, cimeterre, coutelas : on l'a dit même des lances. Celui qui frapera du *glaive*, perira par le *glaive*, dit Jeſus Chriſt en ſaint Mathieu. Ce mot vient du Latin *gladius.*

On appelle auſſi puiſſance du *glaive* le droit de vie & de mort qui n'eſt qu'en la main des Rois ou des Juges auſquels ils la communiquent.

Glaive, Se dit figurément en Morale, le *glaive* ſpirituel, pour dire l'excommunication, le pouvoir qu'a l'Egliſe ſur les ames.

GLAND, *ſ. m.* Fruit du chêne, qui eſt fait en forme d'un noyau, preſque ſemblale à celui d'une aveline, ſinon qu'il eſt de figure oblongue. Les habitans de Chio ſoûtinrent un long ſiége, & ne vécurent que de *gland.* Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appellent auſſi *gland* le fruit du fau

glaïeul à grandes feüilles.

GLAIRE. s. f. Humeur visqueuse. Il a l'estomac plein de glaires. Cette medecine lui a fait vuider des glaires. il a des glaires dans la vessie.

On appelle Glaire, le blanc de l'œuf quand il n'est pas cuit.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui n'est que glaire, ou plein de glaire, Cette chair est glaireuse. humeur, matiére glaireuse

GLAISE. adj. f. Qui n'a d'usage qu'en cette phrase. Terre glaise. qui se dit d'une certaine terre grasse, propre à faire de la poterie.

On se sert aussi de la terre glaise pour contenir l'eau dans un bassin de fontaine, dans un canal. &c.

Il se dit quelquefois tout seul. Creuser jusqu'à la glaise.

GLAIVE. s. m. Coutelas, épée trenchante. Il est vieux, & on ne s'en sert guére qu'en ses phrases. Qui frappe de glaive, de glaive.

glacé sur quoi on glisse. Une grande glissoire. Une petite glissoire. Faire une glissoire.

GLOBE. s. m. Corps rond solide. Un beau globe.

Globe terrestre. Corps solide & rond sur lequel on represente la terre; l'eau, des cercles, des points, &c.

Globe celeste. Corps solide & rond sur lequel on represente le ciel, les planetes, les signes celestes, &c.

Globe. Terme de Faiancier. Verre de forme circulaire monté sur un pied, qu'on met sur la corniche de la cheminée pour representer en petit les objets qui sont dans une chambre.

Les globes de son sein sont plus blancs que la neige. Racine. C'est à dire, ses tetons.

GLOIRE. s. f. Honneur acquis par de belles actions. La gloire est l'ame de la vertu. Avoir de la gloire.

Gloire. Ornement, honneur. Molina est la gloire de nôtre societé

Pasc.

ou hêtre & celui du liége, celui de l'éculus, de l'yeuse, du phellodrys, &c. cardrys en Grec signifie tout arbre qui porte *gland*, quoi que ces fruits soient pourtant differents en figure; & sur tout celui du hêtre. Le gobelet du *gland* est la petite tige par où il tient à l'arbre.

En termes de Blason le *gland* s'appelle aussi noix de chêne, & il se represente toûjours avec son gobelet & sa queuë qui tient sa noix attachée à l'arbre : Ce mot vient du Latin *glans*.

Gland, Est aussi un gros bouton couvert de soye, de laine, de fil, &c. autour duquel on fait plusieurs ouvrages. Il sert pour attacher un collet, une chemise, pour servir d'ornement à des carreaux à s'agenoüiller, à des carrosses & harnois.

Gland, En termes de Medecine est le bout de la verge couverte par le prepuce.

Glandé, *ée*. Est un terme d'Armoiries. Un tel portoit d'or au Chêne *Glandé* de Sinople.

On dit aussi au Manége qu'un cheval est *glandé*, lors qu'il a les glandes enflées, & pleines de gourmes.

Glandée, *s.f.* Abondance de gland, la récolte du gland. On a vendu cette année 500. écus la glandée de cette foreſt.

Glande ou *Glandule*, *s.f.* Terme de Medecine : C'est une chair molle, spongieuse & grasse qui sert à conserver & à affermir la separation des vaisseaux, à boire les humeurs superfluës & à en humecter d'autres; ainsi une tumeur dans l'aîne, dans la gorge, est une maladie ou alteration d'une *glande* qui est enflée. Il y a une infinité de *glandules* dans le corps, & par tout où il y a des divisions ou départemens de rameaux il y a des *glandules* pour servir comme d'un coussin

glaive mourra, le Souverain à la puissance du glaive. Dieu lui a mis le glaive entre les mains.

On dit en termes de l'Ecriture Sainte, la Parole de Dieu est un glaive tranchant des deux côtez.

On appelle, Glaive spirituel, la Jurisdiction de l'Eglise, le pouvoir qu'elle a de retrancher de la communion des fidelles.

GLADIATEUR, s. m. Chez les Romains c'étoit des Escrimeurs à outrance qui combattoient l'un contre l'autre pour le divertissement du peuple. Combats de Gladiateurs. La Religion Chrêtienne défendit les jeux, les spectacles des Gladiateurs.

On appelle aussi Gladiateurs, ceux qui font profession de se battre en duel.

GLAND, s. m. Fruit du Chêne & de quelques autres arbres semblables. Il y aura bien du gland cette année; on engraisse les cochons

Pasc. l. 7. Il fait gloire d'être ignorant. Gon. Epi. l. 1.

Gloire. Le mot de gloire signifiant orgueil se prend en bonne & mauvaise part. Il y a une sotte gloire & une belle gloire. Ablancourt.

Gloire. Terme de Peinture, Ciel ouvert & lumineux avec des Anges representé dans une voute, ou un tableau.

GLORIA in excelsis, s. m. Terme d'Eglise. Cantique des Anges. Chanter le gloria in excelsis.

GLORIEUX, glorieuse. adj. Plein de gloire, illustre, éclatant, Nom glorieux, Action glorieuse. Blessure glorieuse. Ablancourt.

Glorieux, glorieuse, Superbe, fier, orgueilleux. Avoir l'air glorieux. Je ne me trouve jamais si glorieux que quand je reçoi de vos lettres. Voiture. Il est tout glorieux de la mort de son ennemi. Abl. Re. l. 3. c. 1.

Glo-

mollet. Thomas Warton Anglois, a le premier decouvert que les *glandes* sont compoſées de veines, de nerfs, d'arteres & de vaiſſeaux lymphatiques, & nous a appris qu'elles ont une correſpondance avec les nerfs, au ſervice deſquels elles ſont particuliérement employées: au lieu que les anciens ont crû qu'elles ne ſervoient que comme d'un couſſinet pour appuyer les parties voiſines, ou d'éponge pour en attirer les humeurs ſuperfluës. Voyez le traité qu'il a fait de l'uſage des *glandes* qu'il intitule *adonographie*. Le pancreas eſt une groſſe *glande* qui eſt à la diviſion de la veine porte, le thimus ou fagoue en la ſeparation de la veine cave. Hipocrate met les rognons au rang des *glandules*. Dans le détroit du goſier qu'on appelle *iſthmos* il y a deux *glandules* qu'on appelle *amigdales*; au col de la veſſie il y en a qu'on nomme *proſtates*: au deſſous des oreilles il y en a qu'on nomme *parotides*, & parce qu'elles ſervent auſſi à boire la pituite & ſeroſité des humeurs ſuperfluës, on les appelle *émonctoires*.

La *glande* pineale, où M. Deſcartes met le principal ſiége de l'ame, eſt une *glande* qui eſt dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin, c'eſt pourquoi on la nomme *conus*, *conoides* & *conarium*. Ce mot vient de *glans*, parce qu'elle a quelque reſſemblance avec le *gland*.

Glanduleux adj. m. Compoſé de glandes. Les corps *glanduleux* ſont des eſpeces de glandes, qui ont des veines & des arteres & qui ont quelque action. Les mammelles ſont des corps *glanduleux*: Galien met les teſticules entre les corps *glanduleux*.

GLANE. *ſ. f.* Petit bouquet d'eſpics épars & negligez dans un champ que les pauvres gens ramaſſent aprés qu'on a moiſſonné & lié les gerbes.

cochons de gland : les Poëtes disent que les premiers hommes vivoient de gland.

On appelle fig. Gland, certain ouvrage de fil, qui a été fait d'abord en forme de gland, pendant au bout de deux petits cordons de fil, avec quoi on attache les colets, ou que l'on met au coin des mouchoirs par ornement. Glands de Hollande. glands à graine d'épinars, les glands d'un collet, il ne porte point de glands.

GLANDE'E. f. f. Le gland qui tombe des chênes. La glandée fut abondante cette année là, envoyer les cochons à la glandée.

GLANDE. f. f. Tumeur qui vient dans l'aîne, à la gorge, ou autre partie du corps. Il lui est venu une grosse glande en tel endroit, ces glandes ressemblent fort à des écroüelles.

GLANDULE. f. f. Amygdale, petite glande qui se trouve naturel-

Glorieux. f. m. Un vain, un superbe. C'est un glorieux. Un petit sot, un petit glorieux. Scaron.

GLORIEUSE, f. f. Celle qui est superbe. C'est une petite glorieuse qui mérite d'être joüée.

GLORIEUSEMENT, adv. Avec honneur. Combattre glorieusement. Ablan. Il s'est glorieusement tiré d'affaire. Scaron.

GLORIFIER, v. a. Ce mot au sens actif s'employe souvent dans les matiéres de pieté, & il signifie rendre gloire à Dieu. Glorifions Dieu de toutes choses. Arnaut.

Se glorifier, v. r. Faire gloire d'une chose. Il se glorifie de son ignorance.

GLOSE. f. f. Explication faite mot à mot & fidelement sur le texte. La gloſe ordinaire parle de la sorte. Ecrire de la gloſe, Terme de classe, c'est écrire l'explication du texte

Gloſe, Terme de Poësie,

On dit en proverbe, il y a encore assés de champ pour faire *glane*, pour dire qu'il reste encore assez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une science.

Glane. En termes de Jardinier, est une longue botte d'oignons attachez sur de la paille à un échalas. Le peuple de Paris dit *glene*.

Glaner. v. act. Ramasser les espics égarez & negligez dans un champ moissonné. Ruth étoit venuë pour *glaner* quand Boos l'épousa: Ce mot vient *a glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la signification aux espics de bled.

Glaner, Signifie figurément faire un petit gain dans une affaire aprés que d'autres y en ont fait de trés-grands. Les premiers fermiers ont eu toute la graisse de cette affaire; Il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront aprés eux.

Glané. ée. part. pass.

Glaneur, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui glane. Les *glaneurs* ne viennent qu'aprées que les gerbes sont liées.

GLAPIR. *v. n.* Faire un cry, dont le son est aigu & perçant comme font les petits chiens. Le dessus de ce concert ne vaut rien, au lieu de chanter il *glapit*. Ce mot vient de l'Allemand *Klaperne*. signifiant la même chose.

Glapissement. s. m. Le cry des renards & des petits chiens ou des personnes qui ont la voix trop aiguë.

Glas. s. m. son de cloche qu'on tinte lors qu'une personne vient d'expirer, ou agonise, pour avertir qu'on prie Dieu pour elle. Ménage prétend que ce mot vient de *lessus* Latin. Quelques autres le dérivent de *classicum*.

Glateron. Voy Glouteron.

Glayeul. s. m. Fleur qu'on nomme autrement *ambe*: Il y en a de jaune, de riviere ou de ma-

rellement en diverſes parties de l'aminal, comme ſous le menton, dans les mammelles. Quand les glandules viennent à s'enfler, alors on les appelle glandes.

GLANDE', ée. adj. Se dit d'un cheval prêt à jetter ſa gourme, qui a les glandes de deſſous la ganache enflées.

GLANE. ſ. f. Poignée d'épics que l'on cueille dans le champ aprés que le bled en a été emporté ou que les gerbes ſont liées. Groſſe glane. cette femme a fait de glanes en ce champ là. ſes glanes lui ſuffiſent pour la nourrir.

On dit fig. & prov. Il y a encore champ. beau champ, pour faire glane, pour dire, Il y a encore beau, ample ſujet de travailler à quelque choſe, à quoi un autre a déja travaillé.

Il ſe dit auſſi de pluſieurs petites poires qui ſont arrangées prés à prés ſur une même brau-

ſie. C'eſt un Poëme que les François ont imité des Eſpagnols; & c'eſt une eſpece de Paraphraſe de quelques vers qu'on appelle texte. Voiture & Sarazin ont fait des gloſes Françoiſes, mais on tient que c'eſt Voiture qui les a introduites dans nôtre Poëſie. La gloſe de Sarazin ſur le Sonnet de Job, de Benſerade eſt un petit chef-d'œuvre.

GLOSER. v. a. interpreter. Ecrire la gloſe qu'on a faite de quelque Auteur. Gloſer une Epitre de Ciceron. Gloſer un livre de Virgile. Leçon gloſée.

Gloſer. Trouver à redire. Reprendre. Pour un maigre Auteur que je gloſe en paſſant, eſt-ce un crime aprés tout? Deſpreaux, Satire 6.

GLOSSATEUR. ſ. m. Celui qui fait une explication du texte. Ancien Gloſſateur. Patru.

GLOSSAIRE. ſ. m. Mot qui ſignifie Dictionaire, mais qui ne

ſe

rais; Elle eſt pourtant plus étroite & plus petite que la flambe & pointuë comme une épée, pleine de nerfs & de veines; Ses fleurs ſont rangées en un bel ordre, ſa graine eſt ronde & ſa racine double. Mathiole l'appelle *l'herbe des bleds*, parce qu'elle y croît de la hauteur d'une coudée ſur une tige pleine de jus. Il y a auſſi un *glayeul* ſauvage qu'on appelle *ſpatula fœtida*, à cauſe qu'il eſt puant. Ce mot vient de *gladiolus*. Nicod. On l'appelle auſſi Iris.

Glebe, *ſ. f.* terme de Chimie, motte de terre qui enferme quelque métail ou mineral. On apporte les *glebes* aux forges pour les laver & épurer, & puis les fondre.

Glebe, En termes de Juriſprudence & de coûtume, c'eſt le ſol de l'heritage qu'on poſſede. Les eſclaves étoient autrefois attachez à la *glebe*, on les vendoit avec le fonds. Quelques gens de main morte ſont attachez à la *glebe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs.

Glaucoma. ſ. m. Terme de Medecine, c'eſt une maladie des yeux qui arrive lors que l'humeur criſtaline ſe change en couleur verdoiante & azurée; car alors ceux qui ont cette maladie n'apperçoivent aucunement la lumiére.

GLISSADE. *ſ. f.* Mouvement prompt que l'on fait ſur de la glace ou ſur quelqu'autre choſe fort unie. Les Hollandois avec des patins font des *gliſſades* d'une lieuë en peu de momens.

Gliſſant. ante. adj. Lieu où on fait des gliſſades. C'eſt un pas *gliſſant*, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré.

Gliſſement. ſ. m. Terme de Phyſique. Les corps ne ſont liquides que par le *gliſſement* continuel de leurs parties les unes ſur les autres.

Gliſſer. v. n. Se mouvoir promptement ſur de la

branche, & de nombre d'oignons attachez de la sorte à une torche de paille. Voilà une belle glane de poires de blanquette, acheter une glane d'oignons.

GLANER, v. a. Ramasser des épics de bled & en faire des glanes. Dans l'ancien Testament Dieu défend aux proprietaires de glaner leurs champs cette païsane a glané plus d'un septier de bled durant l'Août.

Il se dit fig. des petits profits que l'on fait dans la méme nature d'affaires où un autre a déja extrémement profité. Il a tellement pillé cette province qu'il n'a rien laissé à glaner aprés lui.

GLANE', ée. part. pass.

GLANEUR, e use. s. m. f. Celui ou celle qui glane. Il y a bien des glaneurs & des glaneuses dans ce champ, les glaneurs ont recueilli assez de bled pour leur hiver.

GLAPIR, v. n. Jetter se dit guere en parlant serieusement. Un gros glossaire, un petit glossaire.

GLOUGLOU. s. m. Mot imaginé pour representer le petit bruit que fait le vin, ou autre liqueur qui passe au travers d'un canal, ou tuyau étroit. Qu'ils sont doux! bouteille ma mie! Qu'ils sont doux, vos petits glou gloux! Molière.

GLOUSSER. Clousser. v. n. l'un & l'autre se dit en parlant des poules qui ont de petits poulets. C'est le cri naturel que fait la poule lors qu'elle conduit les poulets, ou lors qu'elle les appelle. Poule qui glousse.

GLOUTON. gloutonne. adj. Friand, gourmand. Il est glouton Elle est un peu gloutonne.

Glouton. s. m. Goinfre, gourmand. Il mange tout, le gros glouton, Gon. Epi. l. 1. Il n'est rien tel que d'être glouton. Scaron, Poës.

GLOUTONNEMENT. adv. d'une ma-

la glace ou sur quelque chose de gras ou d'uni. Le pied *gliße* aisement sur le pavé gras, sur du bois moüillé, sur des planchers frottez & cirez. Ce mot vient de *glace*, parce qu'elle sert à *gliſſer*. Quelques uns le dérivent du Grec *gliſchros* qui signifie *lubricus* ou gliſſant. Ménage. On le dit aussi de plusieurs choses qui s'échapent & se coulent aisément & par surprise. Cette anguille a *gliſſé* lui a échapé des mains; le pied de cette échelle a *gliſſé*. Ce verre, ce coûteau ont *gliſſé* de dessus la table qui étoit en pente.

Gliſſér à lact. signifie fourer adroitement quelque chose dans une autre sans qu'on s'en apperçoive. Ce coupeur de bourses a *gliſſé* la main dans ma poche, & puis s'est *gliſſé* dans la foule & s'est sauvé.

Gliſſer, Se dit aussi figurément en morale, & signifie éviter ou passer legerement sur quelque chose. Un Orateur *gliſſé* sur les actions de celui qu'il loüe, quand elles peuvent être un peu blâmées. Ce point est un peu delicat, il a *gliſſé* dessus.

Gliſſer, Signifie aussi inserer, insinuer adroitement. Il a gliſſé un passage, une autorité, un trait de loüange, de satyre, dans son discours. On a *gliſſé* une clause dans ce contract qui fait grand tort au vendeur. Il s'est *gliſſé* beaucoup de fausses opinions & d'erreurs populaires dans les livres des Philosophes.

On dit proverbialement. C'est à vous à *gliſſer* lors que plusieurs personnes sont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque peril, & que les autres y ont déja passé & fait leur devoir.

Gliſſé. ée. part.

Gliſſoire, ſ. f. Lieu où on gliſſe par divertissement, & qu'on unit exprés pour cela.

ter un cri, aboi aigre, tel que font quelquefois les renards, ou les petits chiens. Il signifie aussi, Crier, hausser la voix d'un ton aigre & perçant. Cette femme ne fait que glapir. elle glapit en chantant.

GLAPISSEMENT, s. m. v. Le cri des renards & des petits chiens quand ils glapissent.

Il se dit aussi des personnes.

GLAS, s. m. (Quelques-uns disent GLAIS) Le son d'une cloche qu'on tinte pour une personne qui vient d'expirer. Sonner le glas.

G L E.

GLEBE, s. f. Terme de Coûtume & de Pratique qui signifie l'heritage, la possession d'une terre. Les hommes de main-morte sont attachez à la glebe. le patronage suit la glebe.

G L I.

GLISSER. v. n. Il se dit lors que le pied vient

manière gloutonne. Les loups mangent gloutonnement. La Fontaine, Fables, l. 3.

GLOUTONIE, Gloutonnerie. s. f. L'usage est pour gloutonnie, & même il ne se dit ordinairement que dans le burlesque. On se sert en sa place de gourmandise. La gloutonnie est digne de Blâme.

GLU, s. f. C'est un composé de grains de gui avant qu'ils soient meurs. Glu fort bonne.

GLUAU, s. m. Sorte de petite verge frottée de glu qu'on tend sur les branches d'un arbre pour attraper quelque oiseau. Tendre des gluaux.

GLUER, v. act. Frotter de glu. Il faut gluer ces petits brins.

GLUANT, Gluante, adj. Visqueux, qui s'attache aux choses. Matiére gluante. La poix est gluante. Le miel est gluant.

La pauvreté est si gluante qu'on ne s'en sçauroit dépêtrer. A-

blan-

GLOBE. *f. m.* Corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point au milieu duquel si on tire des lignes à ses extrêmitez, elles sont égales. La terre & l'eau ne sont qu'un *globe*, les Planettes sont des *globes* solides & éclairez.

Le *Globe* du Monde roule sur son axe, dont les extrêmitez sont les deux Poles. Ce mot vient du Latin *globus*.

On appelle *Globe* celeste & *Globe* terrestre deux instruments de Mathematique, où sont décrits en l'un les diverses régions de la terre, & en l'autre les étoiles fixes du Firmament contenuës en 48. asterismes ou constellations; ils sont soûtenus par deux Cercles, dont l'un marque l'Horison & l'autre le Meridien avec un petit cercle Polaire, qu'on nomme *Gnomon*. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliotheques.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux sont deux globes de feu. On dit aussi d'un beau sein qu'il porte deux globes d'yvoire.

Globule, *f. f.* Petit corps spherique, ou ayant figure de globe, le Mercure épanché se forme toûjours en *globules* ou corps ronds.

Globe. En termes de pyrotecnie se dit des corps, où on a enfermé de la poudre pour faire des feux artificiels de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a vû même dans les magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique ou parallele pipede. Voyez Casimir en sa Pyrotecnie.

GLOIRE. *f. f.* Majesté de Dieu, la veuë de sa puissance, de sa Grandeur infinie. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans sa *gloire*. Dieu a paru dans sa *gloire* sur le mont Thabor. Les bien-heureux voyent Dieu dans sa *gloire* & face

à face

vient tout d'un coup à couler sur quelque chose de gras ou d'uni. Glisser sur le pavé la terre est grasse, on ne sçauroit s'empêcher de glisser. quand il fait verglas on glisse. le pied lui glissa & il tomba. glisser sur la glace par divertissement. glisser avec des patins. les enfans se plaisent à glisser.

Il se dit aussi de plusieurs sortes de choses.

L'échelle glissa. cela m'a glissé des mains.

On dit prov. & fig. C'est à vous à glisser. c'est vôtre tour à glisser, pour dire, C'est à vôtre tour à faire telle ou telle chose. Et cela se dit ordinairement quand il s'agit de quelque chose où il y a de la peur, du peril, de la dépense &c.

Il sign. fig. Passer legerement sur quelque matiére. C'est une matiére delicate, qu'il ne faut pas trop approfondir, il faut glisser legerement dessus.

GLIS-

blancourt, Luc. Tom. 1.

Engluer. v. a. Se prendre à de la glu. Oiseau qui a englué son aîle.

GNOMONIQUE. s. f. C'est la science qui enseigne la maniére de faire des Cadrans au soleil. Sçavoir la Gnomonique.

GOBELET. s. f. Sorte de petit vase qui est propre pour boire, & qui est ordinairement fait d'argent, ou d'étaim sonnant.

Gobelet. Espece de petit gobelet de fer blanc propre pour faire divers tours. Joüer des gobelets. Un tour de gobelet.

Gobelet. Office qui n'est que pour le Roi. C'est un endroit où on met ce qui regarde le linge, le pain, le vin & l'eau qu'on doit servir au Roy.

GOBELOTER. v. n. Ce mot est bas, & signifie boire & grenoüiller dans quelque cabaret, ou autre lieu. Il s'amuse à gobeloter toute la journée.

DEGOBILLER.

v. a.

à face. la gloire éternelle. Dieu viendra dans ſa *gloire* juger les vivans & les morts.

On appelle en termes de Peinture & d'Opera une *gloire*, un lieu fort éclairé, une repreſentation imparfaite de la *gloire* celeſte. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire*.

Gloire, Se dit auſſi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des Loüanges qui lui ſont dûës. Dieu eſt jaloux de ſa gloire, il a dit, Je ne donneray ma gloire à perſonne. *Gloire* ſoit au Pere, au Fils & au Saint Eſprit.

Gloire, Se dit par emprunt & par participation de l'honneur mondain, de la loüange qu'on donne au mérite, aû ſçavoir & à la vertu des hommes. La *gloire* du monde n'eſt qu'une fumée. Ce triomphateur eſt revenu comblé, tout couvert de *gloire*. Cet ouvrage a acquis beaucoup de gloire à ſon auteur. Ce Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clemence, de juſtice.

Gloire, Signifie quelquefois orgueil, preſomption, bonne opinion qu'on a de ſoi-même. Ce noble a une ſotte *gloire* qui empêche qu'on ne le frequente, ce qui gâte bien des auteurs c'eſt la vaine *gloire*.

On dit qu'un homme fait *gloire* d'une choſe lors qu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de ſa nobleſſe, & cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois, malgré ſa baſſe naiſſance. Un infame fait *gloire* de ſon vice.

Glorieux. euſe. adj. Qui eſt dans la gloire celeſte, qui joüit de la beatitude éternelle. La *glorieuſe* Vierge Marie, Les corps *Glorieux* ne ſeront plus ſujets aux infirmitez humaines.

Glorieux, Eſt auſſi celui qui a acquis de la gloire par ſon mérite, par ſon ſçavoir, par ſa vertu, ou ce qui donne de la gloire. Le Roi a fait plu-

ſieurs

GLISSER. est aussi actif, & signifie, Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit sans qu'on s'en apperçoive. Glisser sa main dans la poche de quelqu'un. glisser un papier dans un sac. il se glissa tout doucement dans le cabinet. les troupes se glisserent le long de la contrescarpe.

On dit aussi, Glisser un mot, une clause dans un contract.

Il sign. fig. Insinuer dans les esprits. C'est lui qui a glissé cette erreur parmi le peuple.

En ce sens on s'en sert plus ordinairement au n. passif. Cette opinion s'est glissée insensiblement dans les esprits, les erreurs se glissent facilement.

GLISSE', ée. part. pass.

GLISSANT, ANTE. adj. Sur quoi l'on glisse facilement sans pouvoir s'y tenir ferme. Le chemin est fort glissant. le pas est glissant. quand il y a du verglas il fait bien glissant.

On

v. a. Mot bas qui signifie dégueuler. Dégobiller son soupé.

GOBER. v. n. Avaler. Gober un œuf frais. Il a gobé le morceau.

Ils sont propres à gober tous les hameçons qu'on leur veut tendre. Moliere, Pourceaugnac, acte 2. scene 3.

GOBERGES. s. f. Terme de Tapissier. Petits ais de 4. ou 5. pouces de large, qui sont liez avec de la sangle & qu'on étend sur le bois de lit pour mettre la paillasse ou un sommier de crin. Quelques-uns appellent ces goberges enfonçure; Mais le mot de l'art c'est goberges.

Goberges. Perches dont les menuisiers se servent pour tenir sur l'établi leur besogne en état.

SE GOBERGER. v. r. Mot bas & burlesque. Se choier. se réjouir tout à son aise. Il se goberge auprés de son feu. Il ne songe qu'à se goberger.

GODELUREAU. s. m. Ce mot signifie jeune

sieurs actions *glorieuses*. Cet auteur est bien *glorieux* d'avoir fait un si bel ouvrage. Il est mort au lit d'honneur d'une mort *glorieuse*; d'une blessure *glorieuse*.

Glorieux, Se dit aussi d'un homme qui a trop de vanité; En ce sens on dit proverbialement qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas.

Glorieusement, adv. D'une maniére glorieuse. Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille.

Glorification. s. f. Qui ne se dit que de l'élevation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ses élûs aprés leur mort.

Glorifier, *v. act.* Admettre à la beatitude éternelle, Dieu *glorifie* ses élûs, ses prédestinez.

Glorifier, signifie aussi honorer, donner de la loüange soit à Dieu, soit aux hommes. Il faut *glorifier* Dieu incessamment. Les gens de bien qui sont dans les grandes Charges méritent d'être *glorifiez*.

Glorifier avec le pronom personnel signifie se vanter, tirer vanité de quelque chose. Il se *glorifie* de ses ancêtres, de son bien, de son esprit, tous les biens de ce monde ne meritent pas qu'on s'en *glorifie*.

Glorifié. ée. part. & adj.

GLOSE. *s. f.* Interpretation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un auteur en une autre Langue. Les écoliers ont besoin d'une *gloſe* interlinaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

Gloſe, Est aussi un Commentaire qu'on fait en la même ou en une autre Langue pour expliquer plus au long & plus intelligiblement le texte d'un auteur. La *gloſe* de la Bible, qu'on appelle *gloſe* ordinaire a été faite par Nicolas de Lira en six

On dit fig. d'*Une affaire*, d'une rencontre, où il eſt beſoin de beaucoup d'adreſſe pour ſe conduire, que C'eſt un pas gliſſant.

GLISSADE. ſ. f. v. Action de gliſſer le mouvement que l'on fait en gliſſant. Faire une gliſſade. Il fit une gliſſade & tomba.

GLISSOIRE. ſ. f. Chemin frayé ſur la glace pour gliſſer, endroit où les enfans, les jeunes gens gliſſent par divertiſſement. Les enfans font des gliſſoires dans les ruiſſeaux quand ils ſont gelez.

G L O.

GLOBE. ſ. m. Corps ſpherique, corps tout rond. Le centre d'un globe. le diametre d'un globe. la circonference d'un globe. la ſuperficie d'un globe. le globe du monde. le globe de la terre. la terre & l'eau ne font qu'un globe. globe de feu, globe de fumée.

On appelle les cieux, Les

ne homme qui fait le Damoiſeau & qui eſt propret, qui ſonge à plaire & principalement aux Dames.

Le mot de godelureau n'entre que dans le burleſque & le plus bas ſtile, comme il paroît par les poëſies de Scaron & d'autres Poëtes comiques.

Il eſt vray qu'on trouve ſouvent ce mot dans un de nos plus fameux hiſtoriens qui eſt de l'Académie Françoiſe, mais ce fameux hiſtorien n'eſt pas à imiter en cela.

GODENOT. ſ. m. Petit morceau de bois qui ſe démonte à vis, qui a la figure d'un marmouſet, & dont ſe ſervent les joüeurs de gobelets pour divertir le petit peuple. C'eſt un franc godenot, c'eſt à dire un folâtre.

GODET. ſ. m. Maniére de petite écuelle de terre ou de grez. Un petit godet. Un grand godet.

Godet. Terme de Maçon. Petite ouverture par

ſix volumes. Les *gloſes* du Droit ſont les Commentaires marginaux d'Accurſe ; lurquoi Rabelais a dit que c'étoit une belle robbe bordée de merde : c'eſt à dire que le texte eſt excellent, & que la *gloſe* ne vaut rien.

On dit en ce ſens proverbialement d'un méchant Commentaire que c'eſt de la *gloſe* d'Orléans plus obſcure que le texte.

Gloſe, Se dit auſſi de certaines critiques ou additions qu'on fait ſur les évenemens & les hiſtoires du monde. Il eſt vray que ſes amis racontent l'affaire comme cela, mais la *gloſe* ajoûte que &c.

Gloſe. Eſt auſſi une eſpece de Poëſie, faite à l'imitation des Eſpagnols, comme une eſpece de commentaire ou de parodie d'une piece d'un autre auteur, dont on repete un vers à la fin de chaque quatrain ou ſtrophe qu'on fait contre lui. Il y en a des exemples dans les Poëſies de Sarraſin.

Gloſer. v. act. Mettre de la gloſe ſur un auteur, ſur des feüilles de College.

Gloſer, Signifie auſſi commenter, pluſieurs auteurs ont *gloſé* la Bible.

Gloſer, Signifie encore ajoûter quelque choſe à une hiſtoire qu'on raconte, l'expliquer à ſa fantaiſie, & d'ordinaire en mauvaiſe part à la critiquer. Il ne faut point donner à *gloſer* ſur ſes actions.

Gloſé. ée. part. & adj.

Gloſeur, *ſ. m.* Critique qui cenſure les actions des autres. Il ſe fait peu de choſes qui ſoient à l'épreuve des *gloſeurs*. des gens qui trouvent à reprendre ſur tout.

Gloſſaire. ſ. m. Dictionaire ſervant à l'explication des mots obſcurs ou barbares d'une Langue corrompuë, le gloſſaire de Spelmannus eſt appellé

Les globes celeſtes.

On appelle, *Globe terreſtre*, Un corps ſpherique, ſur la ſuperficie duquel ſont dépeintes les regions de la terre, ſelon leur ſituation & leurs meſures, Et globe celeſte, celui ſur lequel ſont dépeintes les étoilles, & les planetes, ſelon leur ſituation.

GLOBULE, ſ. m. diminutif, Petit globe, petit corps ſpherique.

GLOIRE. ſ. f. Honneur, loüange, eſtime, réputation qui procede du mérite d'une perſonne, de l'excellence de ſes actions ou de ſes ouvrages. Aimer la gloire, chercher la gloire. être avide de gloire, acquerir de la gloire. être comblé de gloire. étendre bien loin, porter bien loin la gloire de ſon nom, de ſes armes, il eſt tout couvert de gloire, cela feroit tort à ſa gloire, être jaloux de ſa gloire, avoir ſoin de ſa gloire, il y va de la gloire de l'Etat, il en a eu toute la gloire. la

par où l'on fait couler du mortier dans les joints montans & autres joints de pierre.

Godet de plomb. Petites goutieres qu'on met aux chéneaux pour jetter l'eau lors qu'il n'y a point de deſcente.

Godet. Terme de Jardinier. Ce mot ſe dit de certaines fleurs, & veut dire ce qui contient la fleur. La jacinte a le godet incarnat.

GODIVEAU, ſ. m. Sorte de pâté de chair de veau, où il y entre des culs d'artichaux, & des champignons, qui eſt découvert, fait en ovale. Un godiveau tout brûlé Deſpreaux, Sat.

GODRON, ſ. m. Terme d'Architecte. Eſpece de moulure relevée en forme d'œuf. Felibien.

Godron, ſ. m. Terme de Blanchiſſeur. Plis en rond qu'on fait à la manchette lors qu'elle eſt empeſée & qu'on la godronne. Les godrons de cette manchette ne ſont pas bien faits.

appellé *Latino barbarum*, & est un sçavant ouvrage, quoi que cet Auteur n'eût commencé à étudier qu'à 50. ans. Le *gloſſaire* de Mr. du Cange en 3. volumes, est un travail merveilleux & plein d'une érudition extraordinaire. Le *gloſſaire* de Lindembrok, &c.

Gloſſateur. ſ. m. Auteur qui a gloſé quelque livre. Les *gloſſateurs* de la Bible.

Gloſſocome. ſ. m. Terme de méchanique, est un nom que Heron donne à une machine compoſée de pluſieurs rouës dentelées garnies de leurs pignons, qui sert à rélever de grands fardeaux. Voyez-en les figures dans le 8. livre de Pappus, & dans *l'apiarium* de Bettinus. Gloſſocome, est auſſi un inſtrument de Chirurgie, ou eſpece de ferrement & machine qui sert à remettre des membres diſloquez.

Glotte. ſ. f. Terme d'Anatomie qui ſe dit d'une fente qui est au devant du goſier, laquelle sert à former la voix des animaux: ce mot est Grec & ſignifie *langue* ou *languette*.

GLOUGLOU. *ſ. m.* Terme burleſque qui ne ſe voit que dans les chanſons bachiques, pour ſignifier le bruit que fait le vin en ſortant d'une bouteille, ce n'eſt pas que toutes les autres liqueurs ne faſſent le même bruit. Ce mot vient de *glutus*, qui ſignifie la partie du col par où paſſent les viandes, ou plûtôt il a été fait par onomatopée du ſon de la liqueur qui paſſe au travers d'un canal étroit. Ménage.

Glouſſement, ſ. m. Bruit ſourd que font les poules prêtes à couver, ou qui ont des pouſſins. Ce mot vient du Latin *glocire*, qui ſe trouve dans Feſtus pour ſignifier la même choſe.

Glouſſer, Se dit au propre des poules & par extenſion des perſonnes qui ſentent quelque douleur & incommodité, & qui s'en plaignent ſour-

la gloire de ſes exploits, de ſes conquêtes, mettre ſa gloire à telle ou telle choſe, tirer ſa gloire de telle ou telle choſe, la gloire du monde paſſe vîte, la gloire n'appartient proprement qu'à Dieu ſeul, il faut que toutes nos actions tendent à la gloire de Dieu, à la plus grande gloire de Dieu, gloire ſoit à Dieu, il ne cherche pas ſa propre gloire, mais celle de Dieu.

Il ſe prend auſſi quelquefois pour Eclat, ſplendeur. Le Fils de Dieu viendra dans la majeſté de ſa gloire.

On dit, Faire gloire de quelque choſe, pour dire, ſe l'attribuer à honneur. Il fait gloire de vous ſervir.

Il ſign. auſſi, En tirer vanité. Il fait gloire du vice.

GLOIRE, Se prend ſouvent en mauvaiſe part & ſignifie, Orgueil, ſotte vanité. Il créve de gloire, la gloire le perdra, ſotte gloire, mauvaiſe gloire, gloire pedanteſque, Vaine gloire.

GODRONNER, v. a. Terme de Blanchiſſeur de menu linge, qui ſe dit en parlant de manchettes, & c'eſt faire de petits plis avec la main le long de la manchette lors qu'elle eſt empeſée. Godronner des manchettes. Manchettes bien godronnées.

GOFRE, ſ. f. pâte qui a été cuite entre deux fers ſur le feu; & qui ſe fait avec des œufs, du ſucre, du beurre, & un peu de farine. C'eſt auſſi une pâte feüilletée où l'on enferme de petites trenches de fromage fin. Ainſi on dit gofres au fromage. Gofres au ſucre. Gofres fort bonnes. Faire des gofres.

GOFRER, v. a. Terme de découpeur. C'eſt figurer une étoffe avec des fers chauds. Gofrer du velours.

GOFREUR, ſ. m. Un des titres que prend le découpeur dans ſes lettres de maîtriſe, où il ſe nomme découpeur, gofreur, égratigneur. C'eſt à dire celui qui picque le taffetas, mouchet-

dement : On ne sçait ce qu'a cette fille, mais elle *glousse* toûjours.

Glouteron, *s. m.* Herbe portant de petits boutons barbus qui s'attachent aux passans : Cette plante a plusieurs petites branches rudes & quarrées : ses feüilles ressemblent à celles d'arroches, & ont le goût de cresson alenois ; elles sont disposées par intervales, & environnent en rondeur ses branches, comme on voit en la garance, & sont semblables aussi à la courge, quoi que plus grandes, plus veluës, plus noires & plus épaisses. Mathiole dit qu'il n'y a point d'herbe qui ait la feüille plus grande que celle ci. Sa tige est blancheâtre, sa racine noire au dehors & blanche au dedans : elle croît par tout, principalement parmy les lentilles : Sa fleur est blanche, son fruit est comme une grande olive, & est rond & épineux comme celui du plane : Sa graine est dure, ronde, creuse, blanche & faite comme un nombril & herissonnée, laquelle s'attache aux vêtemens. Les Italiens l'appellent *speronnella*, parce qu'elle a ses feüilles disposées en étoilles comme une molette d'esperon. En Latin *lappa minor*, *lappa inversa* ou *Xanthion* ; ou *philantropos*, *aparine* ; *aspergula*, *personata*. On l'appelle aussi *grateron*, *gloteron*, *glouteron*, *grapelle & hardant*.

Glouton, *onne. adj.* Goulu, gourmand qui mange avec avidité, qui engloutit. Le brochet est fort *glouton*. Les loups sont *gloutons*. Ce mot vient du Latin *gluto*. Nicod.

C'étoit aussi autrefois une injure qu'on disoit par raillerie : Un faux *glouton*. Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voiture.

Gloutonnement, *adv.* D'une maniere glouronne. Il n'y a rien de si dégoûtant que de voir manger *gloutonnement*.

gloire, se prend particulierement pour un sentiment trop avantageux de soi-même que la vanité inspire. La vaine gloire corrompt le mérite des meilleures actions.

GLOIRE signifie aussi, La beatitude dont on joüit dans le Paradis. Les ames qui joüissent de la gloire, de la gloire éternelle, un avantgoût de la gloire éternelle. la gloire que Dieu a preparée à ses élûs.

On appelle, Une gloire, en termes de peinture, la representation du ciel ouvert avec les personnes divines, & les Anges & les Bienheureux. Une gloire du Titien, du Tintoret. la gloire du Val-de-grace.

On appelle aussi, *gloire*, dans les Comedies & dans les autres spectacles, l'endroit élevé, & illuminé où l'on represente le ciel ouvert & les divinitez fabuleuses.

GLORIEUX, EUSE.

chette & figure les étoffes avec des fers propres à cela.

GOGAILLE. s.m. Mot burlesque. Débauche gaie & honnête. Bonne chere accompagnée de réjoüissance. Faire gogaille.

A GOGO. adv. Mot burlesque pour dire à son aise, heureusement, & dans toute sorte de contentement. Vivre à gogo. Voit. Poë.

'GOGUES. f.f. Humeur de rire & de se divertir. Il est en ses gogues.

GOGUETTES. f.f. Injures, mots injurieux & satiriques. Elle lui a chanté goguettes.

GOGUENARD, *goguenarde*. adj. Plaisant, railleur. Il est goguenard. Elle est goguenarde. Esprit goguenard Humeur goguenarde.

Goguenard. s.m. Qui goguenarde. C'est un franc goguenard.

Goguenarde. s.f. Celle qui goguenarde. C'est une vraye goguenarde.

Goguenarder. v. n. Plaisanter. Il aime à goguenarder.

GOIN-

Gloutonnie, *s. f.* Avidité de manger. La *gloutonnie* est un des sept péchez capitaux.

GLU *s. f.* Composition visqueuse, qu'on fait pour prendre les oiseaux, & pour enduire les seps de vigne, afin de les garantir des chenilles: Elle se fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le temps de la seve, lesquelles aprés avoir été bien battuës dans un mortier & mises pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave & on paîtrit en eau courante; Elles laissent cette matiére gluante & verdâtre, qu'on appelle *glu*. On en fait aussi du guy de chêne. Voyez *guy*: Et avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sebasten. Ce mot vient de *gluten* ou de *glux*, qu'on trouve dans les Auteurs Latins, Voyez Ménage.

On appelle aussi *glu* certaine humeur qui vient sur l'écorce des arbres, qui se seche au Soleil & fait comme des poireaux. La *glu* de cerisier & de prunier est ce qu'on appelle gomme Arabique, qui entre en la composition de l'encre.

Glu, Se dit figurément de tout ce qui prend ou peut attacher quelque chose, témoin ces jolis vers de Scaron.

Ce n'est que maroquin perdu
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron, mendie,
Montauron, dont le quart-d'écu
S'attrapoit si bien à la glu
De l'Ode & de la Comedie.

Gluant, ante, adj. Ce qui est visqueux & tenace qui s'attache aux mains, aux habits, la poix, la gomme sont choses *gluantes*, les limaçons ont une bave *gluante* avec quoi ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

Gluau, s. m. Branche menuë enduite de glu qui sert à prendre des oiseaux.

SE. adj. Qui s'eſt acquis, qui mérite beaucoup de gloire, beaucoup de loüange & d'honneur. Ce Prince eſt bien glorieux d'avoir battu les ennemis. il revient glorieux & triomphant. c'eſt une belle & glorieuſe action de delivrer ſa patrie. les glorieuſes fatigues, les glorieux travaux. les glorieuſes veilles de... il eſt bien glorieux pour lui d'avoir... il a fait une fin glorieuſe. preferer une glorieuſe mort à une longue vie. un tel Prince de glorieuſe memoire.

Il ſign. auſſi, Plein de vanité, rempli de trop bonne opinion de ſoy-même. Il a du mérite, mais il eſt un peu glorieux. je hai bien les glorieux, c'eſt un glorieux. il eſt ſot & glorieux.

On dit prov. Il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas.

Il ſig. encore, Bienheureux, qui joüit de la gloire, de la beatitude éternelle. Dieu ſeul eſt

GOINFRE. ſ. m. Sorte de gourmand. Sorte de débauché qui conſume tout ce qu'il a de bien. Le goinfre eſt ſi fort indigent qu'il n'a pas un ſou pour boire chopine. Mai. Boë. C'eſt un franc goinfre S. Am.

GOINFRER. v. a. Mener une vie de goinfre. Manger, conſumer & devorer tout, ou une partie de ſon bien; Faire continuellement la débauche. Il ne ſonge qu'a goinfrer. Il a beu, mangé & goinfré tout ſon bien, ou du moins la plus grande partie.

GOLPHE. ſ. m. Terme de Géographie. Eſpace de mer embraſſé de terre à peu prés en forme d'arc ou de cu de ſac. Sein de mer. Le golfe Adriatique. Abl. ar.

GOLIS. ſ. m. Terme de Chaſſe. Bois de dix-huit ou vingt ans. Arbre de ces ſortes de bois. Il plioit des golis auſſi gros que le bras, Moliére.

GOMME, ſ. f. Humeur viſqueuſe qui ſort de certains arbres. Bonne gomme, Gomme Arabique. Gom-

GLUER, mot de peu d'usage qui se dit en parlant des choses visqueuses qui s'attachent aux mains, aux habits comme fait la glu. Il a aussi quelque peu d'usage au figuré en parlant de l'attache ou de l'engagement qu'on a pour quelque chose.

Glué, ée, part. pass. & adj.

GLUY, *s. m.* Grosse paille de seigle dont on couvre les granges & les maisons des païsans en plusieurs Provinces. Il faut 12 nombres de *gluy* pour reparer la couverture de cette bergerie, c'est à dire douze douzaines de gerbes de cette paille.

On se sert aussi de *gluy* pour lier les gerbes de la moisson.

GNOMON, *s. m.* Est le stile qu'on met sur les Cadrans pour marquer les heures.

Gnomon, Signifie aussi cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle Polaire sur le Meridien d'un Globe, & qui a le même mouvement que l'axe.

Gnomonique, *s. f.* Science qui fait partie des Mathematiques; Elle enseigne à faire toutes sortes de Cadrans au Soleil & à la Lune, pour connoître les heures par le moyen des ombres & du *gnomon* ou stile qui les marque, on y décrit tous les autres cercles de la Sphere si on veut. Clavius a fait un livre in folio de la *Gnomonique* qui comprend tout ce qu'on peut sçavoir sur les Cadrans. Sebastien Munster a fait un traitté fort joli de la *Gnomonique*. On a aussi écrit de la *Gnomonique* Speculaire qui enseigne l'art de faire des Cadrans qui marquent l'heure par la réflexion de la lumiére sur toutes sortes de surfaces.

GOBE, *s. f.* C'est un morceau empoisonné que les Bergers sement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent mal viennent

eſt eſſenciellement glorieux, la glorieuſe Vierge Marie, les glorieux Anges, les glorieux SS. & Saintes, corps glorieux, les corps glorieux ſont impaſſibles, les qualitez d'un corps glorieux ſont, l'impaſſibilité, l'agilité &c.

On dit prov. d'un homme, qu'Il n'eſt pas corps glorieux, pour dire, qu'Il eſt ſujet aux infirmitez humaines.

GLORIEUSEMENT. adj. D'une maniére glorieuſe. Il s'eſt tiré glorieuſement de cette affaire, il eſt mort glorieuſement.

GLORIFIER. v. act. Honorer, rendre honneur & gloire. Glorifier Dieu, nôtre Seigneur ſoit loüé & glorifié de tout. Dieu eſt glorifié dans ſes Saints.

Il ſign. auſſi, Rendre participant de la gloire, de la beatitude éternelle. Dieu a glorifié les Saints.

SE GLORIFIER. Faire gloire de quelque choſe, en tirer vanité. Se glorifier de ſa Nobleſſe,

Gommé, gommée. adj. Qui a de la gomme; où l'on a mis la gomme. Eau gommée.

GOMMER. v. a. Remplir de gomme. Gommer une étoffe, Gommer un ruban, un chapeau, &c.

GOMMEUX, *gommeuſe.* adj. Qui eſt rempli de gomme. Cela eſt gommeux.

GOND. ſ. m. Morceau de fer coudé qui ſert à porter une penture. Un bon gond.

GONDOLE. ſ. f. Petite barque pour ſe promener ſur les canaux de Veniſe Prendre une gondole pour ſe promener.

GONDOLIERS de trajet ſ. m. Gens qui ſe tiennent à la ruë des canaux de la République de Veniſe pour la commodité des paſſans.

GONFLER, v. a. Enfler, remplir. Le millet gonfle.

Se gonfler. v. r. s'enfler. Les veines ſe gonfleut.

GONORRHE'E. ſ. f. Terme de Medecin. Perte de ſemence qui ſe fait involontairement, ſans

paître ; Et c'eſt ce qui fait croire que les moutons ſont enſorcelez. Les chaſſeurs ſe ſervent auſſi de *gobes* pour faire mourir les bêtes puantes & malfaiſantes comme les renards & autres. La noix vomique eſt une gobe pour les chiens qui les fait mourir.

Gobelet, *ſ. m.* Taſſe qui ſert à boire, qui eſt ordinairement de figure ronde & ſans pieds : Ce mot vient de *cupa* ſelon Ménage aprés Saumaiſe. Budée le dérive du Grec *cipellon*, comme qui diroit *cupelet*, d'autres de *gob* mot bas Breton.

Chef de *Gobelet* chez le Roi, c'eſt celui qui donne à boire au Roi, & le *Gobelet* eſt le lieu où l'on fournit le vin pour le Roi, ce qu'on nomme ailleurs Sommellerie.

Jouër des *Gobelets* : C'eſt faire pluſieurs tours de paſſe-paſſe & de ſubtilité de main, comme font les charlatans, dont le principal eſt d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par leſquels ils font paſſer ſubtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément un Joüeur de *gobelets* tout homme qui employe la ruſe & l'artifice pour tromper en toutes ſortes d'affaires.

Gobelet, Se dit auſſi de cette petite tige qui tient pluſieurs fruits attachez aux arbres, comme le gland, la faine, les noiſettes, parce qu'elle repreſente une petite coupe ou baſſinet. On le dit auſſi de pluſieurs fruits qui ont cette figure en Latin, *ranunculus*.

Gobelotter, ou *goubeletter*, *v. n.* boire ſouvent & à petits coups, il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des gens de débauche ou de baſſe condition qui ſont long temps à beuvoter devant & aprés les repas.

se, de ses richesses, se glorifier mal à propos, se glorifier du vice.

Il se construit quelquefois avec la préposition, Dans, & alors il signifie plus particuliérement, mettre son honneur & sa gloire en quelque chose. Un veritable Chrêtien ne doit se glorifier que dans la croix de JESUS CHRIST.

GLORIFIE', E'E part. pass.

GLORIFICATION, s. f. v. Elevation de la creature à la gloire éternelle. La glorification des Elûs.

GLOSE, s. f. Explication de quelques mots obscurs d'une Langue par d'autres mots plus intelligibles de la même Langue. Cet Auteur est plein de mots obscurs, il a besoin de gloser, la glose ordinaire, c'est une glose faite sur le Latin de la vulgate. Glose interlinaire, cela est clair, il n'y faut point de glose, il est arrivé souvent dans les anciens livres que la glose a été inserée dans le texte,

sans érection, sans plaisir; ni pensée qu'on joüisse d'aucune femme.

GORET, s. m. Mot burlesque pour dire un cochon, Un petit goret.

Goret. Terme de Cordonnier, C'est le premier Compagnon de la boutique du Cordonnier, & sur lequel le maître se repose.

GORGE, s. f. Le fond de la bouche qui tient au gosier. Avoir la gorge enflée. Avoir mal à la gorge. Couper la gorge à la garnison. Vau. Quin. l. 4.

Gorge, Sein de femme, Elle a une fort belle gorge. Cacher sa gorge. Découvrir sa gorge.

Gorge Ce mot au figuré a un sens assez étendu; exemples Cette affaire me coupe la gorge. Abl. C'est à dire, cette affaire me ruine. Je coupe la gorge à des gens qui ne m'ont jamais fait de mal. Le Comte de Bussi, c'est à dire, je fais un sanglant affront, un tort cruel. Il faut que vous lui ayez fait écrire le poi-

Gobelin. f. m. Esprit ou demon familier qu'on dit se divertir à rendre quelques services dans les maisons, comme de panser & étriller les chevaux, &c.

Gobelins. f. m. Est un lieu à Paris où l'on fait plusieurs teintures, & sur tout de l'écarlate, à cause qu'on dit que la riviere du Biévre qui y passe, y est fort propre, & qui depuis cet endroit-là s'appelle des *Gobelins*; cela sert à entendre ces vers de Regnier.

Il faisoit un noir brun d'aussi bonne teinture
Que jamais on en vit sortir des Gobelins.

Saint-Amant a dit aussi du Tibre :

Vous qui comblez de trois moulins
N'oseriez attaquer en guerre
La riviere des Gobelins.

L'Hôtel des Gobelins est aussi le lieu des Manufactures Roiales à Paris. Les Tapisseries les plus estimées sont celles des *Gobelins*. Ce nom est venu d'un nommé *Gobelin*, qui y établit le premier la teinture en écarlate, & qui fit bâtir une maison qu'on appella la folie *Gobelin*. Menage.

Gobet. f. m. Terme populaire qui ne se dit qu'en cette phrase, prendre un homme au *gobet*, pour dire au gosier, au collet pour l'emprisonner.

Gobet. En termes de Fauconnerie, se dit d'une maniere de chasser ou voler les perdrix avec l'autour ou l'épervier.

Gobet. v. act Terme populaire qui signifie avaler tout d'un coup. il a gobé ce verre de vin sans le savourer. Ce mot vient de *cuparc*, d'où est venu aussi le mot de *gobelet*.

Gober. Signifie figurément croire de leger & sans y faire réflexion, on lui a conté une histoire

té, est entrée dans le texte.

Il se dit aussi de l'interpretation d'un texte, mot à mot, dans une autre Langue. Gloſe Latine d'un livre Grec.

Il se prend aussi, pour Commentaire, ou notes servant à l'éclaircissement d'un texte. La gloſe d'Accurſe. la gloſe du droit Civil, du droit Canon.

On dit prov. d'une explication qui n'est pas fort claire, & qui embroüille le texte, au lieu de l'éclaircir, que c'est de la gloſe d'Orleans, qui est plus obſcure que le texte.

GLOSER, v. act. Faire une gloſe, expliquer par une gloſe. Les Auteurs qui ont gloſé la Bible, il a gloſé un tel Auteur, on imprime pour les écoliers des feüilles de Ciceron, de Virgile &c. avec beaucoup d'espace entre les lignes, afin qu'elles puiſſent être gloſées.

Il ſign. ſi. Donner un mauvais ſens à quelque act ion

poignard ſur la gorge. Voit. l. 57. Rendre gorge Abia. Luc. C'est vomir.

Gorge, Terme d'imager. Morceau de bois de menuiſerie qu'on met au deſſus des cartes de Geographie, ou des images ſur toile.

Gorge, Terme de potier d'étaim, qui ſe dit en parlant de certains pots. C'est la partie du pot qui prend depuis le couvercle juſqu'au milieu du pot. Gorge de pinte. Gorge de chopine, de flaſcon.

Gorge, Terme d'Orfévre & de potier d'étaim. C'est l'ouverture ronde au baſſin à barbe dans laquelle on met le cou quand on ſe fait la barbe. Une gorge de baſſin trop étroite. La gorge de ce baſſin à barbe est mal faite.

Gorge. Terme d'Architecte. La partie la plus étroite du chapiteau Dorique entre l'aſtragale du haut du fuſt de la colomne & les annelets. Gorge de colomne.

Gorge de pigeon. Terme d'Eſperonnier. Nom qu'on

inventée à plaisir ; Il a *gobé* cela comme si elle eût été vraye.

Goberge, *s. f.* Outil d'artisan qui est fait d'une perche coupée de longueur selon la distance du plancher & de l'établi, il sert à tenir la besogne fraîchement collée ou assemblée jusqu'à ce qu'elle soit seche. Quand on travaille en Menuiserie ou Marqueterie, on met l'ouvrage sous la *goberge*.

Goberger, *v. n.* Terme bas & populaire qui signifie se réjouïr, se moquer. Ce libertin se *goberge*, se moque de tout ce qu'on lui dit.

On dit proverbialement qu'on a laissé un homme *gober* des mouches quand on l'a laissé longtems attendre en quelque lieu, où il n'avoit rien à faire.

GODENOT, *s. m.* petite figure, ou marionette, dont se servent les charlatans pour amuser le peuple.

Godenot, Se dit aussi par dérision des personnes laides & malfaites, des figures mal-taillées ou desfinées. Cet hipocrite a un vrai visage de *godenot*. Ce curieux a beaucoup de bronzes & de bustes dans son cabinet, mais ce ne sont que des *godenots*. On a dit d'Ænée en Burlesque, qu'il avoit emporté son pere & ses *godenots*, pour dire les Idoles de ses faux Dieux.

GODELUREAU, *s. m.* Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet qui se pique de galanterie, de bonne fortune auprés des femmes, qui est toûjours bien propre & bien mis, sans avoir d'autres perfections. Les vieux maris ont sujet d'être jaloux de ces godelureaux qui viennent cageoller leurs femmes.

GODET, *s. m.* Petit vaisseau rond dont on se servoit autrefois pour boire ; c'est la même chose que gobelet ; Sur ce mot des Accords rapporte ce plaisant rebus, *natura diverso gaudet*, natu-

action, à quelque discours d'une personne, la censurer, la critiquer, & alors il est neutre. Cela est net, il n'y a rien à gloser. vous glosez sur tout, pourquoy gloser sur mes actions, sur mes paroles? il n'y a point à gloser sur sa conduite.

GLOSE' ée. part. pass.

GLOSATEUR. ou GLOSSATEUR. s. m. v. Auteur qui a glosé un livre. Les glosateurs de la Bible. Il n'est guere en usage qu'en cette phrase.

GLOSSAIRE. s. m. Dictionaire servant à l'explication des mots les plus obscurs d'une langue. Le vieux glossaire.

GLOUGLOU. s. m. Le bruit que fait du vin, du cidre &c. lors qu'on le verse d'une bouteille. Le glouglou de la bouteille Il n'est guere en usage que dans les chansons à boire.

GLOUSSER. v. n. Il se dit proprement du cri de la poule qui veut couver, ou qui a des qu'on donne à une sorte d'embouchure.

Gorge de Bastion. C'est la prolongation des courtines depuis les angles des courtines & des flancs jusqu'au centre du bastion où elles se rencontrent.

Coupe-gorge. s. m. Lieu où on court hasard d'être égorgé ou tué par quelque voleur. Ce lieu là est un vray coupe-gorge.

GORGE'E. s. f. Plein la gorge. Une petite gorgée, avaler une gorgée de boüillon.

GORGER. v. a. Enfler. Les mules, les poireaux, les crevasses & les mauvaises eaux gorgent les jambes des chevaux, Soleisel, Marechal.

Se gorger, Ce mot est élegant au figuré & peint bien. Se gorger d'or & d'argent. Vau. Quin. l. 5. c. 1.

GORGE', *gorgée.* adj. Plein, rempli. Langue gorgée d'humidité deg.

Gorge, gorgée. Ce mot se dit des chevaux & veut dire enflé, jambes gorgées. Soleisel, Marechal &c.

nature a dit verſe au *godet*. Ce mot vient de *Guttetus* diminutif de *guttus*, vieux mot Latin, ſignifiant une *aiguière*. Ménage.

Godet, Se dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont ſur des roües hydrauliques qui puiſent l'eau pour l'élever. On vuide des baſtardeaux avec des rouës à *godets*.

Godet, Se dit auſſi des petits vaiſſeaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

Godet, Se dit auſſi des petits canaux, par où les fondeurs font couler le métail fondu dans les moules. On le dit auſſi des ouvertures par où on fait couler le mortier dans des joints de pierre.

Godet. En matiére de fleurs & de fruits eſt un petit baſſinet ou alveole d'où ſort le fruit ou la fleur & par où elles ſont attachées à l'arbre ou à la plante. Le gland pend au chêne par un petit *godet*. L'œillet ſort de ſa tige par un petit *godet*. Les fleurs de Chelidonie ſont faites en petits *godets*. Quelques-uns l'appellent *gobelet*. & d'autres *calice*.

Godiveau, *ſ. m.* Eſpece de pâté qui ſe fait de veau haché & d'andoüillettes avec pluſieurs autres ingrediens & ragoûts, comme aſperges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaunes d'œufs, champignons, &c. Les pâtez de godiveau ſont des déjeunez d'Ecoliers. Borel dérive ce mot de *godebillaux*, qui ſont ſelon Rabelais, de groſſes trippes de bœuf gras, dont on faiſoit autrefois ces pâtez.

Godron, *ſ. m.* Pli en rond qu'on fait ſur des manchettes empeſées, & qu'on faiſoit autrefois ſur les fraiſes. On en fait encore ſur quelques étoffes avec des fers & ſur certains habits.

Godrons, Se dit auſſi des ornemens d'Archi-

a des pouſſins. Une poule qui glouſſe.

GLOUTON, ONNE adj. Gourmand, qui mange avec excez & avidité. C'eſt un gros glouton, le loup eſt un animal glouton.

GLOUTONNIE, ſ. f. Gourmandiſe, excez dans le boire & dans le manger. Manger avec gloutonnie.

GLOUTONNEMENT, adv. Avec gourmandiſe. Manger gloutonnement.

GLU

GLU, ſ. f. Sorte de compoſition viſqueuſe & tenace, avec laquelle on prend les oiſeaux. Cette glu eſt bien forte. un pot de glu. prendre les oiſeaux à la glu.

GLUAU, ſ. m. Petite branche, petite verge enduite, frotée de glu, pour prendre les oiſeaux. Paquet de gluaux, tendre des gluaux.

GLUER, v. a. S'attacher aux doigts comme de la glu, tenir comme le glu. Ces confitures lui ont gluë toutes les mains.

GLUANT, ANTE. adj. Qui glue, viſqueux. Il n'eſt rien de ſi gluant que la gomme, avoir les mais gluantes.

ENGLUER, v. a. Frotter, enduire de glu. Engluer de petites verges, de petites branches pour prendre des oiſeaux, cet oiſeau s'eſt ſi bien englué les ailes qu'il n'a pû s'envoler.

GOB.

GOBELET, ſ. m. Vaſe à boire ſans anſe & ſans pieds, moins large & plus haut qu'une taſſe. Gobelet d'argent.

Le Gobelet chez le Roi eſt le lieu où l'on fournit le pain, le vin, le fruit pour la bouche du Roi

chitecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs.

Godronner, *v. act.* Faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des étoffes, &c.

Godronné, *ée. part. paſ. & adj.*

Goïs, ou gouët *ſ. m.* Eſpece de gros raiſin blanc qui lâche le ventre. Il vient ſouvent ſur des treilles, & on l'appelle verjus, quand il eſt preſſé avant ſa maturité. En Latin *vua rabuſcula*.

GOFFE, *adj. m. & f.* Malfait, mal bâti. Il ſe dit tant de perſonnes que des habits: Ce mot vient de l'Italien *goffo* qui ſignifie la même choſe, & eſt dérivé de *guſa*, vieux mot Latin qui ſignifioit une eſpece d'habillement ou de manteau fort gros & tout velu. Ménage.

Goffement, *adv.* D'une maniére goffe & mal propre.

Gogaille, *ſ. f.* Grande chere avec bruit & réjoüiſſance. Quand les Maîtres ſont abſens, les valets font *gogaille* dans la maiſon.

A Gogo, *adv.* Qui ſe dit en parlant des choſes plaiſantes & agréables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent à *gogo*. Il a de l'argent à *gogo*, tout ſon ſaoul. Ce mot eſt dérivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir* ou *gaudir*.

Gogue, *ſ. f.* Vieux terme de cuiſine qui ſe diſoit d'un ragoût ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, épices & ſang frais de mouton cuit dans la panſe du mouton.

Goguer au plur. ſignifioit autrefois plaiſanterie, joyeuſeté. Il étoit dans ſes *gogues*.

Goguelu, *ue. adj.* Qui a du bien, qui eſt à ſon aiſe, ce qui le rend glorieux ou inſolent: Ce mot eſt populaire duquel on a fait d'abord *goguelureau* & depuis *godelureau*. Selon Boüillius il ſignifie avide de gloire. Selon Borel il ſignifie un homme qui a double menton & qui eſt fort gras.

Gogue-

Roi. Chef de Gobelet ou du Gobelet. Officier du Gobelet, les Officiers du Gobelet font le premier essai pour le Roi.

Les Charlatans se servent de gobelets pour faire leurs tours de passepasse. Joüer des Gobelets, joüeur de gobelets.

On appelle fig. Joüeur de gobelets. Un fourbe, un homme qui ne cherche qu'à tromper ceux avec qui il traite. Prenez garde à lui, c'est un joüeur de gobelets, il vous trompera, il vous surprendra.

GOBELOTER, v. n. Frequentatif. Buvoter, boire à plusieurs petits coups. Il est bas, & ne se dit guere qu'en mauvaise part. C'est un homme de crapule, qui n'aime qu'à gobeloter.

DEGOBILLER. v. act. Vomir le vin & les viandes qu'on a prises avec excés. Dégobiller son disner, dégobiller sous la table. Il est bas.

DEGOBILLE', ée. part.

DEGOBILLIS, s. m. v. Le vin, & les viandes dégobillées. Cela sent le dégobillis.

GOBER, v. a. Avaler avec avidité & sans savourer ce qu'on avale. Gober une couple d'œufs frais, gober un verre de vin tout d'un trait. Il ne se dit guere qu'en raillerie.

On dit prov. & fig. d'Un homme qui s'amuse à niaiser, à faineanter, qui perd le temps à des bagatelles, qu'il s'amuse à gober des mouches.

Il signifie fig. Croire de leger. C'est un homme qui gobe tout ce qu'on lui dit.

GOBET, s. m. Morceau que l'on gobe. Il est vieux.

On dit fig. Prendre un homme au gobet, pour dire, Le prendre lors qu'il y pense le moins. Il y avoit des gens apostez qui le prirent au gobet, en sortant de chez lui.

GO-

Goguenard, arde, adj. Qui est plaisant, qui a coûtume de dire des mots pour rire.

Gouguenarder, v. n. railler, plaisanter, dire des mots pour rire.

Goguettes, s. f. plur. Plaisanteries, propos pour rire. Cet homme étoit en bonne humeur, en ses *goguettes*. Il contoit *goguettes*, des sornettes. On dit aussi il étoit dans ses gogues.

On dit proverbialement qu'on chante *goguettes* à quelqu'un quand on lui dit des injures.

GOINFRE. *s. m.* Goulu, gourmand, qui ne se plaît qu'à faire bonne chere à la table. On dit aussi à l'adjectif, une chanson *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*, pour dire sans ceremonie, sans preparation.

Goinfrerie; s. f. Repas ou débauche de *goinfres*.

Goitre, ou *gouetron* ou *gouetre. s. f.* Enflûre fort grosse qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes sont sujets aux *goitres*, à cause des neiges fonduës qui rendent les eaux qu'ils boivent malsaines. On l'appelle en Medecine *bronchocelle*, & chez les Latins *hernia gutturis*.

Goitreux. euse. adj. qui est sujet aux *goitres*. Ce mot vient de *guttur*, d'où on a fait *gutteria* & *gutturosus*, selon Ménage aprés Spelmannus & Vossius.

Golfe, s. m. Etenduë de mer qui entre dans les terres.

Le *golfe* de Mexique, le *golfe* de Venise ou Adriatique. La mer est plus dangereuse vers les *golfes*, à cause des courans qui sont serrez par les rivages. Ce mot vient de l'Italien *golfo*, dérivé du Grec *colpos*, qui est aussi l'origine du mot *goufre*. Ménage.

GOMME, *s. f.* Suc visqueus qui sort des arbres & qui est different selon leurs especes. La glu

de

GOBIN, s. m. Bossu. Un gobin. un petit gobin.

G O D.

GODELUREAU, s. m. Jeune homme qui fait le galant auprés des femmes. Il ne se dit qu'en mauvaise part. C'est un godelureau, elle a toûjours trois ou quatre godelureaux aprés elle.

GODET, s. m. Sorte de Vase à boire qui n'a ni pieds ni anse. Boire dans un godet.

GODIVEAU, s. m. Il ne se dit ordinairement qu'avec le mot de pâté, & signifie certain pâté découvert, composé d'andoüillettes, de hachis de veau, & de beatilles. Pâté de godiveau.

GODRON, s. m. Certain pli qu'on faisoit aux fraises, du tems qu'on en portoit, & maintenant aux manchettes pour les faire bouffer. Gros godron, menu godron. Ce mot signifioit aussi le fer chaud avec quoi on faisoit ces plis aux fraises.

GODRONNER, v. a. Faire des godrons, des plis à une fraise, à des manchetes.

GODRONNE'E'. part. pass.

G O F.

GOFFE. adj. de tout genre. Mal fait, mal bâti. Que cet habit est goffe, cela est si goffe.

G O G.

GOGO, Mot qui n'a d'usage que dans cette façon de parler adverb. A gogo. vivre à gogo. être à gogo. Il est bas.

GO-

de cerisier, de prunier est ce qui fait la *gomme* Arabique. L'Encens est une *gomme* aromatique. La *gomme* gute fait une couleur jaune qui sert à peindre en miniature. Les *gommes* sont differentes des resines & se dissolvent dans l'eau, dans l'esprit de vin.

Gommer, *v. act.* Enduire avec de la gomme: Des rubans *gommez* sont de moindre prix que les autres. On *gomme* les cheveux avec des pepins de coin.

Gommeux, *euse. adj.* Qui jette de la *gomme*. Il y a grand nombre d'arbres *gommeux* & résineux.

Gomphose, *f. m.* Terme d'anatomie qui se dit d'une espece de jointure des os, lors qu'ils sont emboëttez l'un dans l'autre & immobiles comme sont les dents dans les machoires.

Gond, *f. m.* Morceau de fer qui entre dans les pentures d'une porte pour la soûtenir: Un *gond* à bois: Un *gond* à plâtre: Un *gond* à vis qui sert aux portes qui se ferment toutes seules. Quelques-uns le dérivent du Grec *Gomphosis*. Quelques Medecins appellent *gond* la premiére vertebre du col sur laquelle tourne la tête.

On dit proverbialement & figurément sortir hors des *gonds*, pour dire se mettre en une extrême colere.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui se trouvent en Angleterre, dans la plaine de Salisbury; Elles ont 28 pieds de haut & 7 pieds de large; elles forment trois cercles ou enceintes; leur pointe est taillée en forme de gond, & elles sont jointes par d'autres grandes pierres posées dessus en travers & qui ont des especes de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds*.

GONDOLE, *f. f.* Petit batteau plat & fort long,

GOGUETES. ſ. f. p. Joyeuſetez, propos joyeux. Conter goguetes.

On dit, Etre en goguetes, être en ſes goguetes, pour dire, Etre en belle humeur. Il n'a guere d'uſage que dans ces phraſes.

GOGUENARD, ARDE. Qui aime à rire, qui eſt de joyeuſe humeur. Humeur goguenarde. il eſt goguenard. Il eſt quelquefois ſubſtantif. C'eſt un goguenard.

GOGUENARDER. v. n. Rire, folâtrer, dire des mots plaiſants. Il ne fait que goguenarder, ils rioient & goguenardoient enſemble.

GOI.

GOINFRE. ſ. m. Celui qui met tout ſon plaiſir dans la bonne chere, dans la débauche du cabaret. C'eſt un goinfre, c'eſt un bon goinfre.

GOINFRER. v. n. Prendre avec excés le plaiſir de la bonne chere, faire débauche à table. Il aime à goinfrer. Il ne fait que goinfrer.

GOINFRERIE. ſ. f. Débauche de table. Aimer la goinfrerie. être adonné à la goinfrerie.

GOITRE. ſ. f. (Quelques-uns le font maſculin.) Tumeur groſſe & ſpongieuſe qui vient à la gorge, cauſée ordinairement par la boiſſon des eaux de neiges fonduës. Les Montagnards ſont ſujets aux goitres.

GOITREUX, EUSE. Qui a une goitre. Ceux qui habitent les montagnes des Alpes ſont ordinairement goitreux.

GOL.

GOLFE. ſ. m. Mer qui entre, qui avance dans

long, qui est particulierement en usage à Venise pour naviger sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. Il vient de l'Italien *gondola*.

Gondole, Est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit & sans pieds ni anses, ainsi nommé à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise.

Gondolier, *s. m.* Batelier qui sert à mener les gondoles. On admire l'adresse des *gondoliers* de Venise à passer les canaux étroits.

Gonelle. *s. f.* Vieux mot François qui signifioit une casaque d'homme & un cottillon de femme: Ce mot est dérivé de *guna* Latin, & celui-ci de *gyni*, mulier. Les Chevaliers portoient sur leurs armes des cottes longues qui alloient jusqu'au gras de jambes, & delà fut surnommé Geoffroy *grise-gonelle*.

GONFANON, *Gonfalonier*. Ces mots sont expliquez au long, & imprimez dans les Essais.

GONFLER, *v. act.* Enfler par quelque indisposition passagere. Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'aliments qui *gonflent* l'estomac. Quand la ratte se *gonfle*, elle renvoye des vapeurs au cerveau.

On le dit aussi des eaux qui s'enflent quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau se *gonfle* auprés des ponts qui ont des arches étroites: Ce mot vient de l'Italien *gonfiare*.

Gonfler, Se dit figurément de ceux qui sont enflez de vanité, d'orgueil, de présomption.

Gonné, *s. f.* Terme de Marine. Futaille à mettre de la biere ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

GO-

dans les terres. Golfe de Veniſe. golfe de Leon &c. le golfe Adriatique.

G O M.

GOMME, ſ. f. Suc viſqueux & gluant qui ſort de certains arbres. Gomme de ceriſier, d'abricotier. l'encens, la myrre eſt une eſpece de gomme.

GOMMER, v. act. Enduire de gomme. gommer de la toile.

GOMME'E'E. part. paſſ.

G O N.

GOND, ſ. m. (Le D. ne ſe prononce pas; mais la prononciation de ce mot eſt longue.) Certain morceau de fer coudé rond par la partie d'enhaut, ſcellé dans la muraille ou fiché dans du bois, ſur lequel tournent les pentures d'une porte. Il manque un gond à cette porte. ſceller les gonds d'une porte. gonds au bois. gonds au plâtre. fiche à gonds. la porte s'eſt baiſſée, parce que les gonds ont lâché.

On dit prov. & fig. Faire ſortir, ou mettre quelqu'un hors des gonds, pour dire, Le mettre tellement en colere qu'il eſt comme hors de lui-même. Ne vous opiniâtrez pas contre lui, vous le feriez ſortir hors de ſes gonds.

GONFLER, v. actif. Enfler. ne ſe dit guere que des enflures cauſées par des flatuoſitez. La pluſpart des legumes gonflent l'eſtomac, la rate ſe gonfle. voyez ce pigeon, comme il gonfle ſa gorge, comme ſa gorge ſe gonfle.

On dit fig. qu'Un homme ſe gonfle; pour dire, qu'il a, ou qu'il marque beaucoup de vanité & d'orgueil.

GONORRHE'E. *ſ. f.* Terme de Medecine. C'eſt un flux de ſemence involontaire, ſans uſage de Venus, ſans délectation & ſans érection de la verge. Galien dit que la *gonorrhée* eſt cauſée par la réſolution & paraliſie de la faculté retentive des parties genitales, à cauſe de la trop grande abondance de ſang & de matiére ſeminale qui y découle de toutes les parties du corps laquelle ne ſe tournant point en graiſſe eſt obligée de prendre ſon cours par là: Celle-ci s'appelle *gonorrhée* ſimple. Il y en a une autre virulente qui ſe fait lors que la matiére eſt corrompuë. Dans l'Ecole on l'appelle ardeur d'urine, & c'eſt un pus de couleur jaunâtre, quelquefois verdoyante, quelquefois ſanguinolente & de mauvaiſe odeur, qui n'eſt pas bien cuit & qui ronge & ulcere le conduit de l'urine; En ſorte que le patient y ſent comme une corde, ce qui la fait nommer *cordée*. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé de *gonos*, *id eſt genitura* & de *rheo*, c'eſt à dire *fluo*, *feminis profluvium*.

GORD. *ſ. m.* Conſtruction faite de pieux fichez dans une riviere pour y étendre des filets & prendre du poiſſon. On défend les *gords* qui nuiſent à la navigation. Cujas en parle au 24 Livre de ſes Obſervations. Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croyent être dérivé *ab orco*.

Gore. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une truye. Ménage dérive ce mot de *corretus* que les Latins ont fait de *choiros* ſignifiant porcus. Borel le dérive de *goerm* ou *chœrm*, qu'il dit avoir ſignifié pourceau en vieux Gaulois. Le même mot ſignifioit autrefois pompe & braverie, du mot grec *gauros ſuperbus*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret* une rime non riche.

GONFLE', E'E. part. paſſ. Il a les ſignifications de ſon verbe.

GOR.

GORE. ſ. f. Truye. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage.

GORET, ſ. m. Petit cochon. La peau d'un goret. On ne le dit guere que par plaiſanterie.

GORGE, ſ. f. La partie du col qui eſt au deſſous du menton. Il a la gorge enflée, prendre à la gorge, couper la gorge, pigeons à groſſe gorge, couleur de pigeon; c'eſt un franc mâle, il a la gorge noire.

Il ſe prend auſſi pour le goſier, Le nœud de la gorge, mal à la gorge, mal de gorge, il lui eſt demeuré une aréte, un os dans la gorge, cela lui a écorché la gorge, ces poires ſont bien âpres, elles prennent à la gorge.

On dit fig. Prendre un homme à la gorge, pour dire, Le contraindre avec violence de faire quelque choſe. S'il n'a point d'argent pour vous payer, le prendrez-vous à la gorge?

On dit en même ſens, Tenir le poignard ſur la gorge à quelqu'un, il lui tient le poignard ſur la gorge, il le veut forcer à cela le poignard ſur la gorge. couper la gorge, Voi COUPER.

On dit d'un ris forcé, qu'il ne paſſe pas le nœud de la gorge.

On diſoit autrefois pour donner fortement un démenti à un homme, qu'il en avoit menti par ſa gorge, cent pieds dans ſa gorge.

On dit à un homme qui a dit des paroles offenſantes, qu'On les lui fera rentrer dans la gorge.

On dit, Rendre gorge, pour dire, Vomir.

On le dit au figuré, pour dire, Rendre ce qu'on a pris injuſtement. Il avoit volé les deniers du Roy, mais on luy a fait rendre

Goret, *s. m.* Petit cochon de lait. La peau du *goret* rôti est fort bonne à manger.

GORGE, *s. f.* Partie de l'animal qui est entre la tête & les épaules, ou est le gosier.

Les Medecins comprennent sous le nom de *gorge* toute cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouverte, ils l'appellent *isthme*, parce qu'elle est fort étroite, & ressemble à ces détroits de terre qui sont entre-deux mers; il y a deux glandules auprés de ce détroit qui arrousent perpetuellement de salive la bouche & la langue, que l'on appelle *amigdales*. Il lui est demeuré un os dans la *gorge*. Il faut couper la *gorge* à ces poulets, à cet agneau. Le rheume prend d'ordinaire à la gorge. Une *gorge* de porc salée est un bon manger.

Gorge, Signifie aussi le sein d'une femme. Les honnêtes femmes doivent avoir soin de cacher leur *gorge*. Un fil de perles orne bien une belle *gorge*.

On dit en termes de chasse qu'un chien a belle *gorge*, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

Gorge, En termes de Fauconnerie est le sachet superieur de l'oiseau, qu'ailleurs on nomme poche, & lors que l'oiseau s'est peu, on dit qu'il s'est *gorgé*, On appelle *gorge* chaude la viande qu'on donne aux oiseaux du gibier qu'ils ont pris: On leur a donné grosse *gorge*, c'est à dire, viande grossiere & non trempée dans l'eau, non estimée, quand on leur a fait mauvaise chere. On dit aussi enduire & digerer sa *gorge*, & lors qu'elle passe vîte, & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient ectique, & c'est ce qu'on appelle le mal subtil.

On se sert aussi de cette expression au figuré

dre gorge, il faut tôt tard qu'il rende gorge.

GORGE signifie quelquefois Le col & le sein d'une femme. Elle a la gorge belle, bien taillée. elle a la gorge platte, montrer, découvrir sa gorge, cacher sa gorge, avoir la gorge découverte.

GORGE CHAUDE, signifie en termes de fauconnerie, La chair des animaux vivans qu'on donne aux oiseaux de proye.

On dit fig. & prov. Faire une gorge chaude de quelque chose, pour dire, s'en réjoüir, s'en donner du bon temps. Il aspiroit aprés cette succession & esperoit d'en faire une gorge chaude, une bonne gorge chaude.

Il signifie aussi, Faire des railleries de quelque chose en compagnie, en public. C'est un homme qui recueille tout ce qu'il entend dire, & qui en va faire aprés cela des gorges chaudes dans les compagnies.

COUPE-GORGE, s. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs. Ne passez pas dans ce bois là, c'est un coupe-gorge, un vray coupe-gorge.

On appelle fig. Coupe-gorge, Une Academie de jeu où l'on trompe. N'allez pas joüer en cet endroit, c'est un franc coupe-gorge.

Il se dit aussi de toute sorte d'endroits où il se commet ordinairement quelque injustice, ou quelque friponnerie, &c.

quand on parle de ceux qui ont fait bonne chere de quelque succession, ou qui ont dissipé leur bien en peu de temps, quelque butin ou quelque argent qui leur est venu par hasard.

On dit aussi par une double figure quand quelqu'un a fait une sotise ou imprudence, qu'on en fait une *gorge* chaude dans les compagnies où on s'en raille.

Rendre *gorge*, signifie vomir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excés & dans la débauche.

On dit figurement faire rendre *gorge*, pour dire faire rendre par les voyes de la justice les biens volez, usurpez & mal acquis par quelqu'un. Les chambres de Justice sont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roy & le public.

On appelle *gorge* de pigeon en matiére de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expose diversement au Soleil comme font certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même effet au Soleil.

Gorge. En termes de fortification, est l'entrée du bastion ou des ravelins ou autres dehors. Aux bastions qui sont sur les angles, c'est ce qui reste des côtez du poligone de la place aprés qu'on en a retranché les courtines, auquel cas il se fait un angle au centre, aux bastions plats c'est une ligne droite sur la courtine par où on entre au Bastion, aux dehors, c'est aussi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui est enfermé entre les deux ailes ou les flancs.

Demi *gorge*. Est la partie du poligone qui est depuis le flanc jusqu'au centre du Bastion.

On appelle aussi *gorge* les entrées qui se trouvent en des païs serrez de montagnes. On ne peut entrer dans la Valtoline que par une *gorge* que laissent les montagnes.

On appelle auſſi la *gorge* d'un vaiſſeau, d'une pinte ou chopine, l'endroit qui eſt auprés de ſon ouverture & qui eſt plus ſerré que le reſte.

Gorge; Se dit proverbialement en ces phraſes, prendre un homme à la *gorge*, lui mettre le poignard ſur la *gorge*, pour dire exiger de lui quelque choſe par violence. Lui couper la *gorge* pour dire lui faire un préjudice notable, qui le ruïne, qui le met en état de mourir de faim. On appelle un coupe-*gorge*, un lieu écarté, couvert & ſans ſecours, où on eſt en danger d'être volé ou aſſaſſiné: & on appelle auſſi un coupe-*gorge*, un lieu où on eſt rançonné, ou on fait payer une marchandiſe, un peage, un droit plus grand qu'il ne faut, & le reſte.

Critique sur le Dictionaire de l'Académie.

JE ne m'arrêteray point à faire de ces Critiques, qui quoi que justes, peuvent être problematiques, ni à reprendre des fautes qui puissent avoir quelque excuse ; non plus qu'à remarquer toutes les phrases & les proverbes qui se trouvent dans le Dictionaire Universel, qui ont été obmises dans celui de l'Académie ; car la seule conference des mots les fera voir assez aisément : Mais je m'attacheray seulement à celles qui sont si grossieres qu'elles crévent les yeux, ou qui induisent les personnes dans l'erreur.

Par exemple, quand dans la page 433 ces Messieurs définissent Généralité, étenduë de Jurisdiction, ils ne doivent pas craindre qu'on leur dérobe une définition si spirituelle & si exacte. A ce comte le Vaugirardois est une Généralité aussi bien que le ressort de toute autre Justice Royale ou Subalterne ; au lieu de 24 Généralitez qui sont en France, on en trouveroit 24000. Ils ont aussi obmis les deux plus communes significations de Généralité qui sont dans l'Universel.

Ils ont obmis le mot de *Généralissime* en tous ses deux sens. Dans la suite du mot de génération on a obmis *génethliaque*, qui se dit aussi en deux sens.

Au mot de *genitoires*, ils ont rapporté pour exemple, que le castor se coupoit les genitoires

ce qui eſt tres-faux comme il eſt montré dans l'Univerſel au mot de Caſtor. Je ſçay bien que c'eſt une vieille erreur qui a fait dire à Pline. Solin, Ælian, Apulée, Ciceron, & à pluſieurs Poëtes que le caſtor ſe châtroit lui-même quand il étoit pourſuivi des chaſſeurs, quoi que Dioſcoride l'ait combatuë, & ait fait voir qu'il eſt impoſſible au caſtor, non plus qu'au verrat de toucher à ſes genitoires, & que d'ailleurs cette liqueur précieuſe que les anciens croyoient être le muſc, & qui eſt en effet le caſtoreum, ne ſoit point enfermée dans les teſticules de cet animal, mais dans de petites bourſes ou pellicules qu'il a dans les aînes; Tout cela n'excuſe point l'Académie, qui dans un ſiécle poli & éclairé, où on a découvert la fauſſeté de cette allegation, doit plûtôt corriger les erreurs des anciens, que de les confirmer en les citant. Cela ſeroit pardonnable à un particulier, mais non pas à un Corps entier qui veut paſſer pour ſçavant, & qui en cette qualité s'eſt fait encenſer cent fois par ſes Orateurs. Cette critique peut avoir lieu en cent autres endroits de ce Dictionaire, comme dans la page ſuivante, où on dit que la roſée engendre les perles.

Il faut auſſi obſerver qu'ayant mis aprés les mots de *genie* & de *geniſſe* ceux de *général*, *génération*, *engendrer*, & autres, hors de l'ordre alphabetique, ſous le mot de *genre*, ils ont jugé qu'ils en étoient dérivez; mais il n'y a gueres de gens qui approuvent qu'on dérive les mots de ſi loin, & qui quand ils en auront à faire, les viennent de leur propre mouvement chercher en cet endroit là. Ils devoient bien plûtôt y mettre le mot de *gendre* qu'ils ont obmis, auſſi

aussi bien que le mot *enger* qui doit être avec engeance ; & celui le *regenerer* qui devoit être avec degenerer : & enfin le mot d'*entregent*, qui est un composé de gens, sans compter les mots de *genevre* & *gentiane*, qui sont des plantes fort connuës. Voilà bien des omissions dans la page 434.

En la page 435. on a obmis ces mots qui sont dans tous les Dictionaires communs, *Geographe*, *Geographie*, *Geographique* & *geographiquement*.

C'est bien pécher contre l'exactitude, de mettre le mot de Concierge pour sinonime du mot de geolier ou garde des prisons ; car on n'appellera jamais Concierges les geoliers du Châtelet, de Saint Martin, de Saint Eloi & autres Justices semblables. Un Concierge est celui qui garde les clefs des appartemens d'une Maison Royale ou d'un Château : ainsi il y a à Fontainebleau un Concierge & une conciergerie qui n'ont aucune relation avec les prisons. Il est vrai que la prison du Palais s'appelle Conciergerie, mais c'est par accident, parce que c'étoit autrefois une partie du Palais de nos Rois, où demeuroit le Concierge, & ce nom ne doit point être étendu aux autres geoles ou geoliers.

On a obmis pareillement *geomance* & *geomantien*.

Comme aussi *geometral*, *geometrie*, *geometrique* & *geometriquement*. Je leur pardonne s'ils n'ont point mis *geodesie*, parce qu'ils ne sçavent ce que c'est.

Ils ont obmis aux mots de *gercer* & de *gersure*, qu'on les dit aussi du bois & des metaux qui ont des fentes & des crevasses. Il sont bien-heu-

reux

reux de trouver des gens qui leur faſſent des ſuppléments.

Entre les dérivez de *gerer*, ils ont obmis Vicegerent, qui ſignifie un Lieutenant en Cour Eccleſiaſtique. On appelle auſſi en Chancellerie Apoſtolique *Vicegerent* le Lieutenant du grand Dataire.

On a de la peine à s'abſtenir de rire, quand on trouve le mot de *digerer* comme un compoſé de gerer. A ce compte il faudroit dire que l'eſtomac eſt celui qui *gere* les affaires du ventre quand il digere les viandes: C'eſt encore pis quand ils y ajoûtent les mots de *digeſtion*, *digeſtif*, *indigeſte*, *indigeſtion* qui ſont encore plus éloignez. Suivant ce principe il y auroit encore une faute d'obmiſſion de n'y avoir pas mis le *Digeſte*, qui a autant de droit d'avoir ſa place au Dictionaire que les mots de Code & d'Inſtituts qui y ont la leur.

Il n'eſt gueres moins ridicule de mettre les mots de *ſuggerer* & de *ſuggeſtion* entre les dérivez de *gerer*.

Ils ont qualifié le Verbe s'*ingerer* de neutre paſſif, pour dire ſe mêler de quelque choſe. Je voudrois bien voir en quoy conſiſte la paſſion de celui qui s'ingere. Ils font preſque la même faute dans tous les verbes qui s'emploient avec le pronom perſonnel.

Ils ont auſſi obmis en cette page le mot de *geſticulateur* qui doit être aprés celuy de geſte, quoy que ces mots ſoient trop éloignez en François de gerer pour les mettre au rang de ſes dérivez.

En la page 436. ils ont obmis *geſne*, *geſnant* & *geſner*.

Plus *gibelet*, Eſpece de petit ſoret.

Gim-

Gimbelette, Espece de patisserie parfumée.

Gigoté, Qui se dit des chevaux & des chiens.

Faire *gilles*, proverbe commun.

Giraffe, animal sauvage.

Gironné, qui se dit de tout ce qui est tourné en rond.

Givre, espece de serpent.

Page 437. Verglacer, c'est un mot qu'on doit tout entier à l'Académie, car on n'a jamais ouï dire, il *verglace*, pour dire il tombe une petite pluye fort menuë qui se glace en tombant.

GLANDE. Tumeur qui vient dans l'aine, à la gorge & autres parties du corps. Voilà une béveüe qui crie vengeance à toute la litterature. Ils prennent une maladie qui vient à quelques glandes pour la glande même. Il y a cent glandes dans le corps où il ne vient point de tumeurs du moins qui sortent en dehors. C'est comme si on disoit que l'œil est une taye ou cataracte, parce que quelques yeux sont affectez de ces maladies. La sagoûe qu'on appelle autrement ris de veau est la plus notable des glandes : ce seroit une belle chose si pour dire qu'on a mangé une tourte de ris de veau, on disoit qu'on a mangé une tourte de *tumeurs*.

GLANDULE. En cet article de trois lignes il y a trois fautes grossieres ; premierement quand on définit la *glandule*, *amygdale*. Ce mot ne se dit que de deux petites glandes qui sont vers la gorge qui ont la figure d'une amande, & non point de toutes celles qui se trouvent aux autres parties du corps comme porte le texte. Il y en a une grande quantité de

fort

fort petites dans le Meſentere qui n'ont point ce nom.

Secondement il n'y a point d'amygdales ni de glandules dans les mammelles, on dit ſeulement que toute leur chair eſt glanduleuſe.

En troiſiéme lieu il eſt trés-faux que quand les *glandules* viennent à s'enfler on les appelle *glandes*. Car jamais le pancreas, le thymus, les *glandes* des aines n'ont été appellées glandules, leur enflure ne change point leur nom, elles ſont *glandes* ou *glandules* ſelon qu'elles ſont ordinairement grandes ou petites.

GLANE. poignée d'eſpics que l'on cueille dans un champ aprés que les gerbes ſont liées. Où eſt cette prétenduë exactitude de l'Académie ? On ramaſſe bien ces épics épars dans un champ, mais on ne les cueille pas, car pour dire cueillir il faut détacher le fruit ou l'épi de ſa tige ou de ſon tuyau.

Glaner. Cette païſane a glané plus d'un ſeptier de bled durant l'Aouſt. Ces Meſſieurs ne ſçavent pas combien il faut de gerbes de bled pour faire un ſeptier. Il n'y a point de glaneuſe qui en puiſſe recueillir un minot. Mais c'eſt bien pis quand ils diſent plus bas que des glaneurs ont recueilli aſſez de bled pour leur hiver.

Page 438. glebe. à la bonne heure que le mot de glebe ſignifie heritage, mais où ont-ils appris qu'il ſignifie la poſſeſſion d'une terre. Ce ſont deux choſes tout à fait differentes.

GLISSER. ils font ce verbe neutre paſſif en

en cette phrase, cette opinion s'est glissée dans les esprits, on voudroit bien sçavoir où est la passion dans ce verbe, puisqu'il a plûtôt une action ou mouvement, cela vient de l'erreur où ils sont que le pronom personnel est le caractere des verbes neutres passifs.

GLOBE celeste, *celui sur lequel sont dépeintes les étoilles & les planetes suivant leur situation.* Ya-t-il humaniste au College qui fût quitte pour deux ferules d'avoir fait une faute si grossiere? En quel lieu du globe celeste peut-on mettre les planetes suivant leur situation; puisqu'elles n'ont jamais la même, & qu'elles changent à tout moment de place, Nota que Richelet a fait la méme faute,

Page 439. on a obmis *gloseur.*

GLOUTERON, herbe commune, a été aussi obmis.

Pareillement *Gnomonique* & *Gnomon.*

On a obmis le mot de *Gluy* paille de seigle.

Comme aussi les mots de *Gobelin* & *Goberger.*

GOBET, n'est pas le morceau que l'on gobe, mais le gosier par où il passe, & prendre un homme au *gobet* c'est le prendre à la gorge & non pas lorsqu'il y pense le moins.

On a obmis aussi *godenot* & *gogaille.*

Page 440. on fait ici deux *golfes* differents du golfe de Venise & du golfe adriatique.

On a obmis le mot de *gommeux.*

Et pareillement celui de *gondole* en deux sens & de *gondolier.*

Et enfin *gonfanon* & *gonfanonier. Gonorrhée, & gord.*

Mais le principal defaut de tout l'ouvrage est

eſt que tout y eſt plat, commun, trivial & populaire, il n'y a rien d'élevé, de ſçavant, de curieux & d'inſtructif, & qui mérite d'être dérobé: rien qui apprenne la nature d'une choſe qu'on veut connoître. On apprendra ſeulement ce que c'eſt que pere & mere, porte & fenêtre & autres mots connus qu'on n'aura jamais beſoin d'aller chercher dans un Dictionaire. Quand j'employe Gibecerie, Gibet, Gibier &c. Ils crient que je leur vole ce qui leur appartient, ils croient que cela ſuffit pour faire croire au public que tout ce qu'il y a de beau & de curieux dans le Dictionaire Univerſel eſt emprunté du leur, tandis qu'ils le cachent avec ſi grand ſoin: tout cela dans la penſée que le peuple ſe laiſſera infatuer perpetuellement par la lecture des grands noms compris dans la liſte de l'ancienne Académie, juſqu'à eſperer de voir quelque jour un ouvrage digne d'eux. C'eſt ainſi qu'on a attendu l'accouchement des montagnes. Il arrivera au contraire que celui qu'ils appellent le voleur ſera le volé, car il ne faut pas douter qu'ils ne prennent ce qu'ils trouveront de meilleur dans le Dictionaire Univerſel pour remplir les omiſſions du leur [1], & ils m'accuſeront de leur avoir derobé ce qu'ils m'auront pris eux-mêmes. Mais ne leur en déplaiſe, cette ruſe eſt trop groſſiére. Entre Autheurs on attribuë l'invention des choſes à celui qui le premier a fait voir ſon ouvrage au public, la datte de la publication l'emporte toûjours: C'eſt pourquoi je les interpelle encore une fois de donner au public cet ouvrage dont ils font tant d'état, ou du moins une partie pour juger du reſte, ils

ſont bien malheureux ſi depuis cinquante ans ils n'ont pas eu le loiſir de mettre du moins une lettre à la perfection où ils la prétendent porter.

Voilà enfin quel eſt ce Phœnix des Dictionaires qui veut être ſeul en ſon eſpece & n'avoir point de pareil. Si ſon deſtin lui permet de vivre auſſi long-tems à proportion de ce qu'il a été à éclorre, il ſe peut promettre l'immortalité que l'Académie a pris pour ſa deviſe. Mais il y a apparence que le Phœnix oiſeau, & le Phœnix Dictionaire ſeront également inviſibles, ſuivant la prophetie faite dans l'hiſtoire de l'Académie où il eſt dit en la page 250. qu'on ne le verra peut-être jamais. Il y a 33. ans qu'on en étoit à l'I. & maintenant on travaille encore au mot de mettre.

Il n'eſt pas hors de propos d'ajoûter ici une jolie Epigramme de Joſeph Scaliger, ſur le travail & la difficulté qu'il y a de faire des Dictionaires : Il auroit eu bien plus de compaſſion d'un Auteur, s'il avoit préveu qu'il lui auroit fallu eſſuyer un Procés pour avoir la permiſſion de le faire imprimer.

Si quem dura manet Sententia judicis olim,
Damnatum ærumnis supplicijsque caput:
Hunc non fabrili laßent ergaſtula maſſa:
Nec rigidas vexent foſſa metalla manus:
Lexica contexat. Nam cætera quid moror? omnes
Pœnarum facies hic labor unus habet.

SECOND
FACTUM,

POUR MESSIRE ANTOINE FURETIERE, ABBE' DE CHALIVOY.

Contre Quelques-uns de l'Academie Françoise.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVIII.

SECOND FACTUM,

POUR Mre. Antoine Furetiere Abbé de Chalivoy, Appellant tant comme de Juges incompetans qu'autrement, d'une pretenduë Sentence renduë au Bureau de l'Academie Françoiſe, le Janvier, 1685.

CONTRE Seraphin Regnier Deſmarets Secretaire perpetuel de l'Academie Françoiſe, François Charpentier, François Tallemant, Paul Tallemant, Claude Boyer, Michel le Clerc, Jean de la Fontaine, & autres qui en tiennent ordinairement le Bureau, intimez en leurs propres & privés noms.

PUIS-QUE ces Meſſieurs m'ont fait deux Procez, j'ai été obligé auſſi de faire deux Factums. Dans le premier j'ai fait voir clairement la Juſtice & la Validité du Privilége que j'avois obtenu pour l'impreſſion de mon Dictionaire Univerſel, & la ſurpriſe de la clauſe excluſive contenuë en celui de mes Parties. il me reſte à me juſtifier dans celui-ci, des accuſations qu'elles ont faites contre moi, pour en demander la reparation convenable. J'ai déja remarqué que la jalouſie de ces Meſſieurs a été ſi grande, qu'el-

le ne s'eſt pas contentée de s'oppoſer à l'impreſſion de mon Dictionaire, en laquelle le Public a autant d'intereſt que moi ; elle s'eſt tournée en haine & en fureur, juſqu'à attaquer mon honneur & ma perſonne. La plus grande injure qu'elle a crû me pouvoir faire, ç'a été de me retrancher de ſon corps, croyant me donner une note d'infamie. Elle l'a voulu faire par une tumultueuſe déliberation, & par une pretenduë Sentence dont je me plains. Elle a eu la temerité de la preſenter au Roi pour la faire confirmer par ſa bouche ſacrée : Mais ſa Majeſté qui fait voir en toutes ſes actions tant de prudence & de ſageſſe, a montré particulierement en cette occaſion ſa juſtice, car elle n'a voulu rien prononcer ſans entendre les deux parties. Et comme les ſoins de l'Eſtat ne lui permettent pas de donner le temps neceſſaire pour juger une affaire qui dépend de pluſieurs faits & circonſtances de longue diſcution, elle a témoigné qu'elle en laiſſoit la connoiſſance aux Juges ordinaires.

Je ferai donc voir ici trois choſes. La premiere, que ces Meſſieurs n'ont aucun pouvoir ny autorité de juger. La ſeconde qu'ils n'ont obſervé aucune forme de Juſtice s'étant rendus juges & parties. La troiſiéme, qu'au fonds le crime dont ils m'accuſent merite plûtôt des éloges & des recompenſes, qu'une note & une dépoſition.

Mais avant que d'entrer en matiere, je ſuis obligé par la neceſſité de ma défenſe de détromper le Public de cette grande idée qu'il a conceüe de Meſſieurs de l'Academie, afin qu'on ne croye pas que j'ay manqué de reſpect & de jugement en plaidant contre une Compagnie qui a dans ſa Liſte des noms de Perſonnes Illuſtres par leur qualité & par

leur

leur merite, que je ne reconnois point pour parties, comme j'ay déja declaré dans mon premier Factum. Il y a assez long-temps que le Public est leur duppe, dans la vaine attente d'un Dictionaire qu'ils ne donneront jamais: & qu'ils abusent des liberalitez du Roy, dont ils ont touché déja trente mille écus, sans montrer une seule page correcte de leur ouvrage. Il est temps de fournir à Messieurs les Ministres des memoires assez suffisans pour prendre connoissance de la maniere dont ils servent le Publ. Je vais donc faire voir l'état present de l'Academie, ceux qui font actuellement le Dictionaire, le peu d'application qu'ils ont à ce travail, & ce que la France en peut esperer.

Je suis persuadé que si cét écrit est assez heureux pour tomber entre les mains du Roi, que ce grand Prince qui veut être instruit des moindres choses qui se passent dans son Royaume, pour en corriger les abus, sera bien-aise d'y apprendre plusieurs faits particuliers qui concernent l'Academie, afin d'y faire une reforme convenable comme il a fait dans tous les Ordres de son Estat.

Il est certain qu'on n'a guere veu de plus bel établissement que celuy de l'Academie, Balzac, Voiture, Corneille, Racan, Chapelain, Desmarets, d'Ablancour, & les autres Academiciens de la vieille Roche ont été de vrais illustres, & des originaux chacun en leur genre. Alors ils joignoient au merite & à la capité la prudence & la modestie: car en un temps où ils pouvoient obtenir du Roi, par la mediation de Mr. le Cardinal de Richelieu, toutes sortes de faveurs, ils se contenterent d'obtenir des Lettres portant permission de s'assembler pour continuër leurs exercices. Cette permission leur étoit necessaire pour se garantir de

l'insulte de la sotte populace, qui comme témoigne l'Histoire de l'Academie, leur donnoit dez lors le titre qu'ils ont merité dans la suite de Monopoleurs. Ils ne demanderent que des graces qui asseuroient le repos de leurs études : comme le droit de Committimus & l'exemption de tutelle, de guet & de gardes. Ils n'ambitionnerent point de se rendre les Maîtres de la Langue, ni les propriétaires des mots, des phrases & des proverbes ; ils ne surprirent point des Privileges exclusifs, comme ont fait leurs successeurs, ils ne prétendirent que d'être les témoins de l'usage, & de donner des conseils pour bien écrire, sans s'attribuer aucune autorité ni décision. Ils conçûrent le dessein d'un Dictionaire, d'une Grammaire, d'une Retorique & d'une Poëtique ; mais ils ne songerent point à empêcher les autres de s'appliquer à de semblables travaux : C'étoit l'âge d'or de l'Academie, on y vivoit dans l'innocence & sans ambition, & ce fut ce qui la fit parvenir à un suprême degré d'honneur. Mais depuis que d'indignes sujets ont tâché de participer à sa gloire, & qu'ils ont employé la brigue & l'artifice pour se faire préférer à de sçavans Hommes qui en ont été exclus : toute cette réputation est allée en décadence. Depuis que les Cottins, les Cassagnes, les Balesdents, les Tallemans, les le Clerc, les Daucour, &c. y ont été admis ; il a fallu étayer cette réputation chancelante par des artifices mondains : Ils ont cherché de la protection chez les Puissances, qu'ils ne devoient chercher que dans l'approbation publique : ils ont prié des personnes de la premiére qualité de faire l'honneur à l'Academie de souffrir qu'on mît leur nom dans sa Liste ; quelques-uns l'ont sagement refusé, les autres l'ont accepté par courtoisie, & n'ont

n'ont pas daigné faire aucune fonction d'Academicien.

La liberalité de quarante jettons que le Roi fait distribuer à ceux qui sont presens à chaque assemblée n'a pas peu contribué à la brigue des places vacantes ; les Academiciens, même les plus riches témoignent une si grande avidité pour ce petit gain que quelques-uns ont refusé leurs suffrages à des recipiendaires, parce qu'ils les jugeoient dangereux aux jettons : c'est ainsi qu'ils appellent les assidus au travail. C'est ce qui a fait dire à un grand Prince, que l'Academie étoit composée de deux sortes de gens : les uns veritablement sçavans qui n'y vont jamais ; les autres pedans qui n'y manquent point. Ils s'est trompé toutefois en ce point, que le propre des pedans est d'avoir de la science, mais mal arangée : Or ces assidus dont il veut parler n'ont point de science à aranger.

Il faut donc considerer l'Academie dans ses deux parties fort differentes ; l'une qui est composée de personnes illustres par leur naissance, leur dignité & leur litterature : ce sont des Academiciens honoraires qui n'ont point de part au Dictionaire ; l'autre ne consiste qu'en des Academiciens jettoniers (c'est ainsi que les a baptisez le grand Corneille) qui sont assidus à l'Academie pour y gagner des jettons, plûtôt que pour y rendre service au Public.

Ce grand nom d'Academie n'est aujourd'hui qu'un colosse de reputation qui n'est admiré que des Provinciaux & des étrangers : il ressemble assez bien à cette statuë de Nabuchodonozor, dont la tête étoit d'or & les pieds d'argile. Que s'il étoit permis de faire sa devise, sous le bon plaisir de l'Abbé Tallemant, qui se qualifie seul manu-

facturier des Devises de France, on la representeroit sous la figure d'une Syrene, avec ce beau mot d'Horace.

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Cette Belle aboutit en un poisson affreux.

C'est donc cette partie basse de l'Academie qui fait seule le Dictionaire; Il ne s'y trouve ordinairement que dix ou douze personnes sans nom & sans autorité, de sorte qu'on ne doit pas s'étonner s'il se trouvera plein de beveuës & de pauvretez. On pourroit rapporter une infinité d'exemples de leur peu de capacité, mais il suffira, quant à present, d'en alleguer un petit nombre, on jugera du reste par cét échantillon.

Le jeune Abbé Tallemant est celui qui fournit le plus. Il y a quelque temps qu'il s'agissoit de définir l'Ocean: On lui dit que c'étoit la grande Mer qui entouroit toute la terre: il s'y opposa fortement, & dit qu'au contraire c'étoit la terre qui environnoit la mer. On lui repliqua qu'il falloit dire pareillement que ce n'étoient pas les fossez qui entouroient la Ville, mais que c'étoit la Ville qui entouroit les fossez. Il persista en son opinion, en disant qu'il n'y avoit point de Mer qui n'eust son rivage, & cette contestation ne finit point qu'il n'en eût coûté quarante francs au Roi.

Une autre fois on vint à parler de l'Eclipse de la Lune, il eut grande contestation avec le sieur Charpentier qui soûtenoit qu'elle se faisoit par l'ombre de la terre; il se mit à rire de ceux qui croioient que la terre fît de l'ombre, en disant qu'il faudroit supposer une autre terre sur laquelle cette ombre fut receuë, comme on voit que l'ombre des arbres est receuë sur la campagne. On eut beau lui remontrer que c'étoit l'opinion de tous les Astronomes

mes. Il répondit que ce n'étoit pas la sienne, & voila autres quarante livres en dépense pour vuider cette ridicule question.

On l'a veû encore soûtenir que la foi & hommage ne se faisoient qu'au Roy, & jamais aux Seigneurs particuliers; Il n'y a point de jour qu'il n'en dise de pareille force, & si on en faisoit un recüeil, il pourroit composer un juste volume aussi divertissant que les contes du sieur Gaulard. Mais on ne se doit pas étonner de ces ignorances grossieres, puisqu'il a donné des preuves de sa capacité dans le discours qu'il a fait imprimer de l'utilité des Academies, où voulant faire le sçavant, il a allegué qu'il n'y avoit eu que trois Academies fameuses dans le monde, celle de Platon, celle de Ciceron, & l'Academie Françoise. Où a-t-il trouvé que Ciceron eût établi une Academie si ce n'est dans la mauvaise interpretation qu'il a faite du titre de ses questions Academiques (de même que cét autre ignorant qui traduisit le titre de ses Epîtres *ad Quintum fratrem*, les lettres écrites à son cinquiéme frere. Peut-on ignorer qu'il y a maintenant beaucoup de fameuses Academies en Europe? comme celle *del Cimento* à Florence, la Societé Royale d'Angleterre, & à Paris l'Academie des Sciences qui s'assemble en la Bibliotheque du Roy? Qu'est-ce que de l'Academie Françoise en comparaison de celles-là?

Il ne faut pas qu'il tire vanité de quelques Sermons qu'on lui avoit faits, qu'à la verité il a recitez avec une grande hardiesse, car le Sieur Charpentier m'a dit qu'on lui avoit reproché plaisamment qu'il ne devoit pas avoir eu tant d'empressement à se faire Diacre pour avoir la permission de prêcher, puisqu'il ne faisoit des Sermons qu'à sim-

ple tonsure. Je ne le blâmerois pas d'avoir cherché tous les moyens de se faire paroître par l'âchat d'une petite charge abandonnée de faiseur de Devises & Inscriptions s'il en eut été capable : mais le malheur a voulu qu'ayant fait des Inscriptions pour les Tableaux de la Galerie de Versailles, elles ont été trouvées si mauvaises qu'il y a eu ordre de les effacer, & le Sieur Charpentier en a fait d'autres qui seront effacées à leur tour dans quelque temps. Cette prédiction a été accomplie plûtôt que je ne pensois, & le Sieur Rainsant a fait de nouvelles Inscriptions qui ont effacé toutes les autres. Cependant il prend le titre ambitieux de seul Intendant des Devises & Inscriptions de France. Il veut interdire à tous les autres la faculté d'en faire, jusques-là qu'il a voulu empêcher l'impression de celles que le Reverend Pere Menetrier Jesuite avoit faites pour les obseques de la Reine, quoi que ce soit un excellent Maître en ce genre.

L'Abbé Tallemant avec ce beau titre peut pretendre à une entiere conformité avec un Abbé fameux dans l'Histoire*, qui se trouva à la Cour du Pape Leon X. Il se croyoit le premier homme du monde à faire des Devises, des Epigrammes, & des Inscriptions ; & pour faire valoir son genie, il acheta une Charge pareille à celle de l'Abbé Tallemant, qui attribuoit à lui seul le pouvoir d'en faire, avec defenses à toutes autres personnes d'en publier aucunes, que par son aveu. Il fit plusieurs Inscriptions pour le Vatican, qui furent trouvées si mau-

*Cette Histoire est écrite au long par Famianus Strada. *Prolus. Acad.* 1. 11.

Par Paris Grassus. *lib. rejectæ Historiæ.*

Dans le Journal d'Estienne Johanni.

Par Varillas dans ses Anecdotes de Florence, & autres.

Cet Abbé se nommoit Baraballi de Cayette.

mauvaises, qu'on fut contraint de les effacer, comme on a fait celles de l'Abbé Tallemant de la Galerie de Versailles. Sa vanité le porta à prendre la qualité d'Archipoëte, & il demanda aux Magistrats de Rome l'honneur du triomphe qu'ils avoient autrefois decerné à Petrarque. Le Pape, à qui on fit connoître le ridicule de ce personnage, voulut bien se divertir de sa sotte presomption. Il souffrit qu'on convoquast de divers endroits d'Italie les Poëtes les plus fameux, pour assister à cette mommerie, & en leur presence l'Abbé, sur Intendant des Devises & Inscriptions, fut promené par les ruës de Rome; monté sur un Elephant, avec une couronne de laurier sur sa tête. Il ne receut de ce vain triomphe que de grands éclats de risée, au lieu d'acclamations, parce qu'il s'étoit rendu odieux au peuple par son ignorance & son monopole. Il ne manque plus que la derniere Scene de la Comedie pour achever le parallele de ces deux Poëtes Marchands de Devises. On se mocque ici en secret du François, au lieu qu'on se mocqua en public du Romain: Et il n'y a personne, qui dans son ame ne murmure contre ces privileges exclusifs, parce qu'ils favorisent des ignorans incapables des choses qu'ils entreprennent, & ferment la bouche à des gens habiles, qui s'en acquiteroient bien mieux & feroient honneur à la Nation.

Claude Boyer & Michel le Clerc sont deux Albigeois, qui étant venus icy pour apprendre la Langue, dont ils ne sçavent pas encore la prononciation, veulent l'enseigner aux autres. Ils se sont fourrez parmy ce petit nombre de Messieurs qui s'en veulent rendre les maîtres absolus. Le premier est arrivé à Paris en qualité de Bachelier en Theologie, mais il n'a pas été assez heureux pour faire dormir

perſonne à ſes Sermons, car il n'a point trouvé de lieu pour preſcher. La neceſſité l'a donc reduit à prêcher ſur les Theatres du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne; Mais il leur a porté malheur; Et on lui a reproché un jour, qu'il preſchoit dans les deſerts de la Thebaïde, à cauſe de la ſolitude qui ſe trouva à la repreſentation d'une de ſes Pieces qui portoit ce nom. Les deux excuſes qu'il allegua un jour à un de ſes amis, qui lui demandoit des nouvelles d'une de ſes Comedies qui ne fut joüée qu'un Vendredi & un Dimanche, firent le ſujet de cette Epigramme.

Quand les pieces repreſentées
De Boyer ſont peu frequentées;
Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'aſſiſtans:
Voicy comme il tourne la choſe:
Vendredi, la pluye en eſt cauſe,
Et le Dimanche le beau temps.

Ce pauvre Auteur avec le Clerc ſon compatriote, ont été obligez de ſe mettre ſouvent à genoux devant les Comediens pour faire joüer leurs Comedies, ou à en partager le profit avec quelqu'un de la Troupe pour avoir ſa protection. Ils ont employé l'autorité & le commandement des grands Seigneurs pour arriver à la même fin: mais cela n'a pas empeſché qu'ils n'ayent été ſifflez par le parterre. Enfin ils ſont parvenus à un tel décri, qu'ils ont eu beſoin d'aſſociez. Ils ont emprunté les noms des Coras & des d'Aſſeſans pour faire ſouffrir leurs ouvrages ſur la Scene, & ils ont crû attraper de la reputation ſur la foy d'une contre-lettre qu'ils en ont tirée. Afin qu'on ne croye pas que ce ſont ici des faits en l'air que j'avance, je rapporterai une Epigramme qui a couru dans le monde, & qu'on attribuë à Monſieur de la Fontaine.

En-

Entre le Clerc , & son ami Coras ,
Tout deux Auteurs rimans de compagnie ;
N'a pas long-temps sourdirent grands débats
Sur le propos de son Iphigenie :
Coras lui dit , la piece est de mon crû ;
Le Clerc répond , elle est mienne , & non vôtre :
Mais aussi-tôt que l'ouvrage a parû ,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ny l'autre.

Cependant ces Messieurs qui n'ont point trouvé de credit au Theatre, pretendent avoir de l'autorité sur tous les François pour décider en souverains les difficultez de la Langue.

Le sieur Quinaut a quelque merite personnel, c'est la meilleure paste d'homme que Dieu ait jamais fait ; il oublie genereusement les outrages qu'il a souffert de ses ennemis, & il ne lui en reste aucun levain sur le cœur. Il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ait grande autorité dans la litterature : il a eu quatre ou cinq cens mots de la Langue pour son partage, qu'il blutte, qu'il ressasse, & qu'il pâtrit le mieux qu'il peut. Il en fait des Opera qui sont fort agreables quand ils sont mis en Musique, de même que le droguet est éclatant quand il est couvert de broderie. Il a l'industrie de les diversifier & de les renouveller, comme ceux qui vont à la Monnoye & chez les Orfévres pour changer leur argent & leur vaisselle. Mais pour conserver sa reputation, il ne faut pas qu'il sorte de sa Sphere : car lors qu'il veut parler des cataractes du Nil, & qu'il soûtient que ce sont ses embouchures (ainsi qu'il l'a imprimé dans son Opera d'Isis) il se fait une affaire avec le jeune Abbé Tallemant, qui soûtient que ce nom appartient aux sources de ce fleuve : & ils disputent long-tems sans se douter que ce sont les sauts & les cascades qu'il fait

dans sa course. Que Mr. Quinaut ne croye pas que je lui reproche cela en haine de la grande querelle que j'eus avec lui à l'Academie sur le mot de Contract ; lors que je soûtenois avec tous les Jurisconsultes que c'étoit un Acte qui portoit une obligation reciproque, & qui naissoit du consentement de deux ou de plusieurs parties ; tandis qu'il soûtenoit au contraire, qu'il n'y avoit point de Contract qui ne fût en parchemin & qui ne fut fait pour un mariage, ou pour une constitution de rente. Je lui ay pardonné les emportemens qu'il eut là dessus contre moi, & depuis j'ay vescu avec lui avec tant de discretion, que je ne l'ay point combattu quand il a dit que la cire n'étoit pas une matiere combustible, & qu'espalmer une Galere étoit l'orner de palmes. Je me suis contenté d'en rire sous cape.

Le sieur Charpentier, à cause qu'il sçait quelque peu de Grec, passe pour sçavant devant ceux qui n'en sçavent point du tout : Il a lu quelques Livres de l'Histoire de Perse, mais le Public ne lui a pas rendu le reiproque & n'a guere lû les siens, qui n'ont par consequent aucune autorité en François. Si je voulois pousser ma critique contre lui, j'aurois de belles occasions de m'étendre ; mais je me souviens que je lui ay eu une fois de l'obligation à cause de la belle maniere dont il a usé en me donnant le certificat necessaire pour l'obtention de mon Privilege : au lieu de me faire languir long-temps à lui faire la cour, comme plusieurs pauvres Autheurs & Libraires sont obligez de faire quand il faut qu'ils passent par ses mains. Et quoi que tout à coup il ait changé de parti sans que j'en puisse bien sçavoir la cause : neantmoins comme les bien-faits font plus d'impression sur mon esprit que les injures ; je lui pardonne ses derniers empor-

te-

temens : & je me contente de la confusion qu'il a euë, quand il a trouvé sans alteration le certificat qu'il m'avoit accusé d'avoir falsifié. Il faut donner le temps à sa colere de se refroidir, & alors une bonne soupe nous racommodera.

Le sieur Barbier Daucourt est un homme qui a deux noms, aussi inconnus l'un que l'autre. S'il a quelque merite, il est si obscur qu'il ne lui auroit pas suffi pour avoir une place dans l'Academie, qu'il briguoit depuis long-temps, s'il ne fut devenu commis des Bâtimens du Roi. C'est une espece d'Academicien né, qu'on a coûtume de prévenir pour l'inviter à se faire de l'Academie. Il ne pretendoit pas d'avoir quelque autorité dans les Lettres avant sa reception, je ne croi pas qu'elle lui ait infusé quelque vertu nouvelle qui lui donne cette infaillibilité sur la Langue qui est necessaire à un homme qui ne souffre pas qu'un autre se mêle d'en écrire. Je n'ay point apris qu'il soit devenu consultant ny legislateur en cette matiere. Je ne suis pas au reste de ceux qui l'accusent d'avoir fait la Critique des Entretiens du R. P. Bouhours, dont il fait semblant d'être Auteur ; car on sçait que c'est une charité qu'un fameux Janseniste lui a prestée.

Le sieur de Lavau est un Gentilhomme qui a beaucoup de vertu & de modestie, mais qui ne se picque pas de grande capacité. Il n'a pas eu besoin d'élection pour entrer dans l'Academie. Elle l'a receu tout d'une voix, comme un present qui lui a été fait par un grand Ministre son bien-facteur, qui lui a donné cette place pour le recompenser de quelque service qu'il en avoit receu. Il a la prudence de se mettre à la place du dernier opinant, afin de donner son avis en faveur du party le plus fort ; de

sorte qu'on ne peut pas l'accuser d'être Autheur d'aucune des beveuës du Dictionaire de l'Academie : il n'en est tout au plus que complice quand il se laisse emporter au torrent des brailleurs. Il ne se vante pas aussi d'ajoûter quelque authorité aux decisions qu'elle fait. On peut dire qu'il a été passé Maître sans faire experience ni chef-d'œuvre ; ou si on veut il a été receu Chevalier de grace dans l'ordre du bel esprit, aprés avoir été dispensé de faire ses preuves.

Le sieur Doujat Doyen de la Compagie est un bon Jurisconsulte Canonique, qui est merveilleusement fort sur la *ratio dubitandi*. L'Academie ne doit faire aucun fondement sur ses decisions, car il n'en a jamais fait aucune. C'est un homme qui sçait assez bien le Latin, & il a donné quelques ouvrages & rapsodies en cette Langue. Celle qu'il connoît le plus parfaitement c'est la Gasconne, dont il a fait un Dictionaire qui est imprimé à la fin des œuvres de Goudouly fameux Poëte Gascon. Il s'en devoit tenir là, car pour la Langue Françoise il n'a pas donné des marques qu'il y fût fort profond. Il a cela de bon, qu'il ne neglige aucune occasion de s'éclaircir de ce qu'il ne sçait pas. Il en donna un bel exemple à l'Academie un jour qu'elle étoit en peine de définir le mot de *mast*. Il se leva en pieds, & sortit de Chaise Directorale, en disant qu'il en alloit bien-tôt instruire la Compagnie: car il avoit veu en passant par le Cloistre saint Germain entre les estampes étalées d'un Imager, celle d'un Navire qui avoit au bas l'explication de toutes ses parties. Il dit qu'il l'alloit acheter pour en tirer la définition du mast. De fait il partoit pour faire cette belle emplette, quand Mr. Racine le retint par sa robe de Doyen des Professeurs, & l'empêcha d'aller cher-

chercher ce ridicule éclairciſſement. Il fallut ſe contenter de feüilleter, Nicot, Monet & Calepin, pour y trouver cette difficile definition : je ne ſçai lequel fut aſſez heureux pour la fournir, ou plûtôt celui à qui elle fut volée, pour parler en langage de l'Academie.

L'Abbé Tallemant l'aiſné à qui on donne le titre de ſon *inquietude*, a du moins cela de commode, qu'il eſt le plus pacifique de tous les Academiciens. S'il ouvre quelque mauvais avis il ne s'y opiniâtre point, comme font les brailleurs. Ce n'eſt pas qu'il ſoit prompt à faire des reflexions, mais c'eſt que l'humeur inquiete qui le domine oblige ſon eſprit à changer auſſi ſouvent de ſentiment, que ſon corps de place. Ainſi bien loin que ſes penſées ayent de l'authorité a l'égard des autres elles n'en ont pas ſeulement ſur lui-même. Il a crû ſe ſignaler par la temerité qu'il a euë de mettre ſous ſon nom la traduction de quelques vies des Hommes illuſtres de Plutarque ; ce qu'il a fait appeller par Mr. Deſpreaux.

Le fade Traducteur du François d'Amyot.

Qui croiroit que Tallemant oſaſt corriger Amyot ? qui au contraire devroit étudier ſes écrits toute ſa vie ? Cela eſt cauſe que des railleurs lui ont appliqué cette façon de parler ironique qu'on dit aux enfans, allez à l'école foüetter le Maître. Il a bien montré qu'il étoit incapable d'écrire, par un diſcours qu'il leut publiquement dans l'Academie ſur la mort de Mr. le Comte de S. Paul. La froideur de cette Piece fit tomber l'Academie dans une telle letargie, qu'un Medecin me témoigna en ſortant, qu'il auroit bien ſouhaité d'en avoir une copie en ſon pouvoir ; parce qu'il auroit eu un remede ſoporatif ſouverain contre les inſomnies. Il n'eſt pas au reſte

reſte de ces Philoſophes, qui croyent qu'il ne faut pas multiplier les eſtres ſans neceſſité: car quoi qu'il ne ſoit point neceſſiteux, il n'a pas laiſſé de faire deux Contracts de vente d'un de ſes ouvrages à deux differens Libraires pour en tirer double profit. Si quelqu'un deſire voir ces actes jumeaux, je feray contenter ſa curioſité. Malgré ſon ame intereſſée, il a ſuccombé une fois à la tentation de paroître liberal. Un jour de ſaint Loüis eſtant Directeur, il fit ſemblant de vouloir regaler la Compagnie. Il emprunta la maiſon qu'a le ſieur Petit au bout du Fauxbourg ſaint Antoine, où il fit porter à diſner chacun s'y rendit comme il pût. Il receut tous les honneurs de la feſte, on le mit à la place d'honneur, on but à la ſanté de ſon Alteſſe Directorale, on en loüa hautement la demi magnificence, car le jardin de l'hoſte lui avoit ſauvé les frais du fruit. Mais il ne pût ſouffrir plus de trois mois les cruels remords de ſon humeur épargnante, au bout deſquels ils fit une taxe de deux écus par tête ſur chaque Academicien, pour le payement d'un repas qui étoit déja mis en oubly. Il en fit lui-même le recouvrement, & il eût été en hazard de n'y pas trouver ſon compte, à cauſe que quelques uns de la troupe ſont en paiſible poſſeſſion du privilege des Paraſites: s'il n'y eut remedié en regalant les non valeurs ſur les autres; de ſorte qu'outre ſa part franche & celles de quelques étrangers qu'il y avoit invitez, il y trouva plûtôt du benefice que de la perte.

Benſerade eſt un homme qui avoit aſſez bien étudié en ſa jeuneſſe, & on dit même qu'il a gagné quelques prix au College; mais au lieu d'avoir appris quelque choſe depuis, il a tout oublié, en ſorte qu'il ne pourroit pas diſputer contre le plus foi-

foible des humanistes. Il s'étoit erigé en galand dans la vieille cour par des chansonnettes & des vers de balet, qui lui avoient acquis quelque reputation pendant le regne du mauvais goût, des équivoques, & des pointes, qui subsiste encore chez lui. Elles lui ont attiré d'autre costé quelques menaces & avantures fâcheuses, qui ont servi de datte à des Gazettes burlesques. C'est le Chevalier des Proverbes; leur fonds est tout ce qu'il possede dans la litterature; quand il en tient quelqu'un il triomphe, & il est au reste le grand ennemi de tout ce qui sent l'érudition. Il croit que toute la Langue n'est faite que pour des Rondeaux, qui ont été les écueils où sa reputation a commencé d'echoüer; & pour les Bours rimez, où il s'est maintenant retranché, ce qui lui conserve encore quelque rang parmi ces petits Poëtes, qu'un galand Homme a dit,

Estre la populace
Qui loge aux galetas & bouges du Parnasse.

C'est à lui que le Dictionaire aura l'obligation de la longueur du travail; car il est opiniâtre & brailleur, & quelque trait d'ignorance qu'il propose, il le soûtient avec tant de bruit & de colere qu'il faut que les autres cedent à son avis pour avoir la paix; autrement il les attaque personnellement, & il ne leur épargne point les injures. Il me souvient qu'un jour pour me choquer, il se vint mettre à la place que j'ai coûtume d'occuper à l'Academie, en s'écriant: Ha! me voici dans un lieu où je vais bien dire des sottises. Je lui répondis modestement, courage, vous commencez bien. Depuis je ne lui ai rien contesté, & j'ay laissé passer toutes les ignorances qu'il lui a plû de faire mettre dans le Dictionaire. Je me souviens encore qu'il soû-

soûtint opiniâtrément pendant toute une aprés-dinée que le mot de fin de non recevoir, n'avoit point de singulier, parce que son Procureur lui avoit dit qu'il avoit perdu un procés par des fins de non recevoir : ne prenant pas garde que son procés ne valoit rien de tous les côtez, & qu'il y avoit plusieurs fins de non recevoir contre lui. Voilà comme ces Messieurs s'entestent de soûtenir des choses qui ne sont pas de leur connoissance, sous pretexte d'un mot qu'ils auront oüy dire, & qu'ils n'auront pas entendu. Je laisse à penser de quelle autorité cela doit être envers le public.

Jean de la Fontaine n'a pas été plus heureux que Boyer & que le Clerc : Quand il a voulu mettre quelque piece sur le Theatre, les Comediens n'en ont pas osé faire une seconde representation, de peur d'être lapidez. Il a aspiré jusqu'à faire un Opera, & il s'est plaint dans un conte du Florentin que le sieur Lully l'avoit Enquinaudé ; mais cét effort n'a servi qu'à donner au sieur Quinault le plaisir de voir qu'il y avoit en France un auteur qui lui étoit inferieur en capacité. Il se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir : il pretend qu'il est original en l'art d'envelopper des saletés, & de confire un poison fatal aux ames innocentes : de sorte qu'on lui pourroit donner à bon droit le titre *d'Aretin mitigé* : C'est ce qui l'a mis en reputation chez les coquettes, & c'est ce qui l'a long-tems éloigné de l'Academie, dont il a brigué une place pendant sept années. L'opposition qu'on y forma fut poussée si loin, que quand on parla de son élection, on jetta sur le bureau un de ses ouvrages, où la pieté & la pudeur étoient tellement offensées, que les plus sages se declarerent contre lui ; si bien qu'il n'est redevable de son admission qu'aux ennemis

qu'

qu'avoit alors son competiteur. On lui reprocha qu'il avoit été obligé de faire imprimer clandestinement ses ouvrages, craignant la censure & la punition des Magistrats de Police. Je ne sçais pas par quel bon-heur il l'a évitée; car dans les contes dont il se pare le plus, il y a des choses si scandaleuses qu'elles choquent absolument les bonnes Loix & nôtre Religion; jusques-là que dans celui de la coupe enchantée, il donne tant d'éloges au cocuage volontaire, que quelques-uns pourroient conclure de là, qu'il y a apparence qu'il s'en est bien trouvé. Aussi n'en a-t-il pû infecter le public que par l'entremise d'une Comedienne qui a été la digne commissionnaire pour faire le débit de cette marchandise de contrebande. En reconnoissance il l'a traittée d'Heroine, & il lui a dedié un de ses ouvrages, dont il a été récompensé de la même maniere que le Poëte des Visionnaires.

Ces Vers valent cent francs, à vingt francs le couplet.

Allez, je vous promets un habit tout complet.

Elle en a fait le payement d'une maniere fort plaisante que je ne rapporte pas icy, parce qu'elle est assez connuë dans le monde. Tout ce qu'il a pû faire pour sa chere Academie a été d'y donner une grande assiduité, & de témoigner le grand amour qu'il a pour elle, ou plûtôt pour les jettons qu'on y gagne, dont il est si avide, qu'il s'en fait indemniser par ceux qui sont cause qu'il s'en absente. D'ailleurs, comme la force de son génie ne s'étend que sur les saletez & sur les ordures sur lesquelles il a medité toute sa vie, il a le malheur de voir que les plus sages de l'Academie s'opposent à recevoir tous les mots de sa connoissance, ce qui fait que toute sa pretenduë capacité lui devient inutile.

Cette

cette capacité va du pair avec celle du jeune Abbé Tallemant & de Benserade ; & si on les mettoit en parallele, elles feroient une belle symmetrie. Elle est telle qu'aprés avoir exercé trente ans la Charge de Maître Particulier des Eaux & Forests, il avouë qu'il a appris dans le Dictionaire universel ce que c'est que du bois en grume, qu'un bois marmenteau qu'un bois de touche, & plusieurs autres termes de son métier qu'il n'a jamais sçeu. Toute sa litterature consiste en la lecture de Rabelais, de Petronne, l'Arioste, de Bocace & de quelques Auteurs semblables.

Seraphin Regnier des Marais, que son maître appelle l'Abbé *Pertinax*, à conceu une vanité insuportable de ce qu'il a été élu secretaire perpetuel de l'Academie : c'est le seul qui a la clef & la garde de ses pretendus trésors. Il en est si jaloux qu'il ne la confie à personne, de sorte que quand il est absent l'Academie demeure inutile, & ne peut rien faire que de gagner des jettons : Cette qualité le fait redouter dans tout le ressort de la Jurisdiction Academique, qui n'a pour toute étenduë que la Salle où elle s'assemble. Car quoi qu'il rapporte à l'Academie le canevas de ce qu'il a fait, ou plûtôt que Mezeray avoit fait avant lui, afin qu'elle opine dessus, il dispute opiniâtrement jusqu'à ce que les autres soient revenus à son avis, ou il écrit le contraire de ce qu'on a decidé : de sorte qu'on lui aura l'obligation de tout ce qu'il y aura de bon ou de mauvais dans le Dictionaire. Mais il faut qu'il se donne bien de garde de s'en attribuër la gloire, de crainte de dégradation: car ces Messieurs sont presque aussi jaloux de participer à l'honneur qu'ils s'imaginent recevoir un jour de ce travail, qu'au profit des jettons qu'ils touchent avidement à chaque

séance,

séance. Je veux bien qu'il m'ait ici l'obligation d'apprendre au public qu'il a traduit en François les Oeuvres que le R. P. Rodriguez a écrites en Espagnol ; Quand son livre est parvenu jusqu'à l'honneur de la relieure, il a le privilege de ne craindre jamais d'être fripé ; On respecte tellement sa couverture qu'on ne l'use point à force de l'ouvrir & de le feüilleter: j'en prends à témoin celui qu'il a donné à l'Academie, qui est depuis plusieurs années tranquile sur son Bureau, sans que pas un de ses confreres ait eu la curiosité d'en lire une page. J'avouë qu'il y a quelque gloire à traduire le premier un ancien Auteur : d'autant que pour y reüssir, il ne suffit pas d'être bien versé en la connoissance des deux Langues ; il faut encor posseder fort bien l'histoire & l'antiquité. Il faut faire des conferences d'éditions, & mille autres recherches necessaires pour restablir les passages corrompus des Auteurs; ou faire entendre ceux qui sont devenus obscurs par succession de temps & le changement des lieux. Mais il n'en est pas de même des Livres écrits en des Langues vivantes & des Païs voisins; la facilité en est si grande que ces Auteurs copistes, bien loin de participer à la gloire des grands traducteurs, ne font qu'exercer un vil office de Trucheman. De sorte que si le sieur Regnier vouloir tirer vanité de ce Livre, elle seroit mal fondée : tout son merite ne consiste qu'au grand nom de l'original, & le traducteur s'est mis seulement au rang d'un miserable Libraire, qui a aussi traduit d'Espagnol Herrero & Dom Quichote. Encor peut-on dire qu'il n'est que copiste & reviseur d'une autre traduction qui en avoit été faite cinq ans auparavant par le sieur Binet, qui a été imprimée chez Coiguard Libraire. Je laisse à penser si un ouvrage de

cette

cette qualité lui donne assez d'autorité dans le monde pour être de ce petit nombre de Juges infaillibles qui doivent seuls faire des décisions sur la Langue.

Le sieur Perraut est un homme qui (erudition à part) peut avoir quelque merite ? l'Academie l'a consideré comme son bien-facteur tandis qu'il étoit commis des Bâtimens, parce qu'elle croyoit lui avoir obligation de la concession d'un petit fonds pour du bois & des bougies. Il lui a fait aussi present d'un regiſtre, d'un porte-feüille & d'une machine propre à jouër des gobelets, qui sert aux élections pour le scrutin. Mais il lui a rendu un trés mauvais office en surprenant un Privilége sous le nom general de l'Academie, avec la clause exclusive que le sieur Charpentier y avoit glissée : puisque c'est ce qui la rendra odieuse aux gens de lettres & à la posterité. Cependant sa demi-capacité n'est pas toûjours inutile à l'Academie; car il se charge de consulter son frere qui est plus habile homme que lui sur les difficultez qu'elle ne peut résoudre. Le malheur est qu'il oublie en chemin la moitié de ce qu'il en a appris ; comme il l'a témoigné en raportant la définition de l'hyperbole Geometrique : puis qüil a fait mettre dans le Dictionaire que c'est une Section du cone parallele à son axe, ce qui est faux en trente mille cas, & vray en un seul : étant certain que par un même poinct de la superficie d'un cone il peut passer une infinité d'hyperboles dont il n'y en aura qu'une parallelle à son axe. J'excuseray volontiers ces petites foiblesses, mais je ne lui pardonne pas la mauvaise foy laquelle il a inventé, ou du moins applaudi à une insigne calomnie que ces Messieurs ont publiée contre moi, en m'acusant d'avoir volé un Dictionaire

naire tout entier du nommé Margane, dont je me justifierai pleinement cy-aprez.

Si quelqu'un est curieux de connoître la capacité des autres Academiciens Jetoniers que je ne nomme pas à present par quelque consideration, il n'a qu'à prendre la liste, & aller de porte en porte chez les Libraires en demander les ouvrages: il verra qu'ils ne connoissent pas seulement le nom de la plûpart, ou s'ils le connoissent c'est pour leur malheur: leurs Livres ne sont qu'en dépôt dans leurs Boutiques, & ne servent qu'à entretenir quelque commerce entre les Libraires & les Epiciers.

Il seroit ennuyeux de rapporter d'autres exemples de leur incapacité, je les reserve pour une autre fois. Je ferai ici seulement cette observation, que puis que les décisions des Compagnies se font à la pluralité des voix: on ne doit pas faire grande estime de celles de l'Academie, car lors qu'une difficulté vient à partager le Bureau, la resolution s'en fait par le suffrage d'un ou de deux de ces ignorans, qui prévaut contre le sentiment d'un moindre nombre de plus habiles: ce sont pourtant ces decisions qu'insolemment ils appellent des Arrêts, ausquels ils prétendent que toute la France doit obéir. Enfin je puis dire hardiment que les ouvriers qui travaillent à cet incomparable Dictionaire sçavent faire des Sonners, des Rondeaux, des Boutsrimez, des Madrigaux, & des Vers de Coqueterie, mais qu'ils n'ont aucune teinture des Sciences, & au lieu d'y penetrer fort avant, ils ne les ont pas seulement effleurées. Ils s'appellent gens de belles Lettres quand ils ont lû quelques Poëtes François, & par hazard quelques Latins. Ils croyent tout sçavoir, quand ils sçavent les mots de

leur Langue neceſſaires à la vie & à l'entretien familier. Ils ſont ennemis de toute érudition, & donnent la chaſſe à tous les mots & aux phraſes qui en contiennent quelque apparence. Je laiſſe à juger s'ils ſont propres à faire ſeuls un Dictionaire qui comprend un nombre infini de choſes differentes, & qui demande des hommes univerſels. Le malheur de l'Academie eſt tel, qu'au lieu que le Dictionaire devroit profiter des connoiſſances que chacun des ſes membres pourroit avoir en particulier, afin que l'un ſuplêât à ce qui ſeroit ignoré par l'autre: Il ſouffre au contraire du dommage par l'ignorance de ceux qui ſont jaloux de voir employer des mots qu'ils ne connoiſſent pas, & qui les condamnent avec un grand éclat de riſée dés qu'ils en doutent le moins du monde: C'eſt ce que j'ay reproché cent fois à ces Meſſieurs en pleine aſſemblée. Comme auſſi j'ay tâché de les guerir de l'erreur où ils ſont de croire que ſous ombre qu'ils ont appris leur Langue maternelle de leur nourrice, ils ſçachent pour cela toute la Langue Françoiſe, & qu'ils ayent droit de rejetter tous les mots qu'ils n'entendent point: parce qu'il eſt vray de dire que le plus habile homme ne ſçait que la moindre partie de la Langue de ſon Païs. Il eſt certain qu'un Architecte parle auſſi bon François en parlant de modules, de pliutes & de ſtilobates; & un homme de guerre en parlant de caſemates, de merlons & de ſarraſines; qu'un Courtiſan en parlant d'alcoves, d'eſtrades & de luſtres; un Avocat qui a des termes particuliers de pratique, pour leſquels l'Academie a une prodigieuſe averſion, ne laiſſe pas d'expliquer ſa penſée en la Langue de ſon Païs: & cela eſt ſi vray, que quand le Roy veut faire des Ordonnances & des Reglemens

ſur ces matiéres, il ſe ſert des termes de cét art, ſans qu'on puiſſe l'accuſer de parler une Langue barbare.

Cette ignorance de la pluſpart des mots de Langue, eſt ce qui a donné une grande étenduë au mot de *choſe* dont on ſe ſert pour expliquer tout ce dont on ignore le nom. Cependant, il n'y a rien dans la nature & dans les ouvrages de l'art qui n'ait ſon nom propre que la pluſpart des gens ne connoiſſent pas. Ainſi quand un Bourgeois veut parler de ces groſſes ſeparations de pierre qui ſe voyent dans les croiſées des vieux bâtimens: s'il ne ſçait pas le nom de *meneaux* que les Architectes leur donnent il dira groſſierement ces *choſes* de pierre étoient bien vilains. Un Mathematicien pour parler de l'appuy d'un levier, a recours au Grec; & l'appelle *hypomoclion*, parce qu'il ne ſçait pas le nom François que luy donnent les ouvriers qui l'appellent *orgueil*, & ainſi des autres.

Ces conſiderations font voir que pour donner de l'authorité aux mots, & s'en vouloir rendre ſeuls juges ſouverains & infaillibles: il ne ſuffit pas d'eſtre gens de bien & d'honneur, ny meſme d'eſtre habile *incognito*: il faut avoir un nom connu dans le monde, & une reputation fondée ſur quelque ouvrage receu, approuvé & eſtimé; & ſur tout que pour faire un Dictionaire & pour expliquer toute la Langue, il faut eſtre univerſel, & ne ſe pas renfermer dans le langage familier & oratoire. Je n'en veux point d'autre témoin que le jeune Abbé Tallemant, (voicy la premiere & la derniere fois que cét Auteur grave ſera cité) qui dans ſon diſcours imprimé de l'utilité d'Academies, parle en ces termes. Que faiſoient aprés " tout les Academiciens Grecs & Romains? ils "

„ étoient appliquez aux seules questions de la Phi-
„ losophie : mais dans nôtre travail de l'Acade-
„ mie, quelle diversité ? quelle abondance de ma-
„ tiere ? que ne trouve-t-on point dans la vaste
„ étenduë d'une langue ; toutes les sçiences & tous
„ les beaux arts, les regles de la societé civile, les
„ conversations galantes, que sçay-je ? la natu-
„ re & les dependances de toutes choses. Les que-
„ stions de la langue sont des tresors infinis, &
„ les mots sont comme les semences de tout ce
„ qu'il y a d'agreable & de profond. Qu'il fau-
„ droit de divers talens pour être un parfait A-
„ cademicien ? il n'est rien dans la nature qu'il ne
„ faille connoître, il n'est aucune science qu'il
„ ne fallût posseder, &c. Voilà bien juger à la
verité d'un Dictionaire & des qualitez de ceux qui
y doivent travailler ; mais par malheur c'est la con-
damnation du Dictionaire de l'Academie, où on
ne trouvera rien de toutes ces choses qui y sont re-
quises : Peut-on attendre quelque chose de bon
des Academiciens, qui ne savent ce que c'est que
l'Ocean, que l'Eclypse de la Lune, qu'un mast
de Navire & autres choses semblables ?

Avant que de passer outre, il faut que je réponde
à cette objection que je crains qu'on ne me fasse.
On dira que tout ce que j'ai reproché à l'Academie
Jettoniere consiste en des faits qu'elle prétendra dé-
truire par une simple denégation ou déguisement.
Je prie le Lecteur de faire cette reflexion, qu'il y
en a quelques-uns d'une nature à persuader qu'ils
ne sont pas alleguez sans fondement, comme ce-
lui des Inscriptions qui ont été effacées dans la
Gallerie de Versailles. D'autres dont je puis mon-
trer la preuve par écrit, comme les deux Traitez
de l'Abbé Tallemant. D'autres qu'on prouve par
des

des imprimez, comme les beveuës des cataractes du Nil, & de la fausse Academie de Ciceron. D'autres qui sont de notorieté publique, comme le mauvais succez des pieces de Theatre de Boyer, & de le Clerc, & leur association avec Coras & d'Assesan. D'autres enfin qui sont de la connoissance de toute la Compagnie, comme le faux régal de l'Abbé Tallemant, & son combat contre Charpentier à coup de volumes, dont je parlerai cy-aprez. Et quoi qu'ils soient tous interessez à déguiser ces faits; neanmoins j'espere qu'il y en aura quelques-uns d'assez bonne foi pour reconnoître la verité quand on voudra approfondir chaque article. Par exemple, Mr. Racine ne déniera pas qu'il ait arrêté Mr. Doujat par sa robe quand il voulut aller prendre la définition du mast au bas d'une image. D'autres diront par jalousie, ce qu'ils ne diroient pas par sincerité; Par exemple, Charpentier n'est pas chiche de dire à tous ceux qui le veulent entendre que le jeune Abbé Tallemant fait des Sermons à simple tonsure, & qu'il ne peut comprendre que l'Eclypse de la Lune se fasse par l'ombre de la Terre. Mais pour donner une preuve par écrit de l'idée générale qu'on doit avoir de l'Academie jettonniere, tant à l'égard de son ignorance que du peu de soin qu'elle prend de son travail; il me suffit d'en alleguer un article, qui pour parler selon son éloquence proverbiale emporte la piece & dame le pion à tous les autres. C'est dans la premiére colomne de la page 538. dont voici les propres termes. On appelle les Arts-liberaux " les Arts qui peuvent être pratiquez par un homme " de condition libre & ingenuë, & sans machi- " nes. Ils sont opposez aux Arts-méchaniques. La " Grammaire, la Retorique, la Dialectique, "

„ l'Arithmetique, la Musique, la Geometrie, & „ l'Astronomie sont les sept Arts liberaux. Il n'y a point d'ignorance plus honteuse que celle où on péche contre les choses de sa profession. Des Messieurs se disent gens de belles lettres, & se pretendent établis pour cultiver les beaux Arts; ils sont tous Poëtes tant bons que mauvais; cependant ils ignorent que la Poësie est le principal, ou du moins le plus connu des Arts liberaux; ils oublient de la comprendre dans leur nombre, aussi bien que la Peinture & la Sculpture, qui constamment sont les plus belles parties. Ils n'y comprenent pas non plus l'Architecture qui y doit plûtot sa place que la Dialectique dont la qualité est souvent contestée au College. Mais quand ils y mettent la Geometrie, l'Arithmetique & l'Astronomie qui sont des sciences demonstratives, ils témoignent bien qu'ils ne sçavent pas la difference qu'il y a entre les Sciences & les Arts, c'est bien loin de les connoître à fond. Car les Arts ne consistent qu'en quelques regles établies sur des experiences reïterées; au lieu que les Sciences sont fondées sur des demonstrations certaines. Leur définition d'ailleurs est tout à fait défectueuse, veû que la Musique, la Peinture & plusieurs autres Arts liberaux peuvent être sceus & pratiquez par des gens de condition servile. Il falloit plûtôt dire que les honnêtes gens s'y appliquent par curiosité & pour leur propre satisfaction, & non point par un esprit mercenaire. C'est aussi mal à propos qu'ils les distinguent d'avec les autres Arts, en ce qu'ils se pratiquent, disent ils, sans instruments & sans machines, car plusieurs Arts liberaux s'en servent, comme la Peinture de pinceaux, de palettes, de chevalets & de manequins; l'Architecture de plu-

sieurs

sieurs engins & gruës, la Musique de luth, de violons, de harpes & d'orgues, qui par excellence sont nommez instrumens: aussi bien que ceux dont se servent les Mathematiciens dans les Sciences de Geometrie & d'Astronomie, comme les regles, compas & equeres, les globes & les astrolabes. Je ne m'amuse pas à remarquer qu'on ne dit point un homme de condition ingenuë, pour dire honnête & non servile, & que ce mot ne s'employe qu'en mauvaise part, pour signifier un homme naïf, simple & innocent. Voilà une preuve convaincante de leur capacité & de leur exactitude, par où on peut juger ce qu'on doit esperer des autres articles du Dictionaire où ces Messieurs parleront des choses qu'à la rigueur ils ne sont pas obligez de sçavoir.

Ce n'est pas assez que les Academiciens Jetoniers n'ayent pas toute la suffisance requise pour faire un bon Dictionaire, il faut voir comme ils ménagent leur temps & l'argent du Roy. Leur maniere d'agir contribuë beaucoup à l'imperfection & à la longueur du travail. Il se fait sans peine & sans preparation. Au lieu qu'on devroit proposer chaque mot en une seance precedente, & inviter les particuliers à mediter dessus & à rechercher dans leurs Livres ce qui luy seroit convenable, pour le rapporter à la Compagnie: ils viennent seulement écouter la lecture que fait le Secretaire du Canevas qu'il a fait. Chacun pointille sur chaque article, & le juge bon ou mauvais selon sa connoissance ou son caprice; tres-souvent on le reforme au pis, ou on ne fait que changer peu de chose dans l'expression. Mais cela se fait avec tant de bruit & de confusion, que les plus sages se taisent,

& que l'avis des plus violens l'emporte. Celui qui crie le plus haut, c'eſt celui qui a raiſon, chacun fait une longue harangue ſur la moindre bagatelle. Le ſecond repete comme un Echo tout ce que le premier a dit, & le plus ſouvent ils parlent trois ou quatre enſemble. Quand un Bureau eſt compoſé de cinq ou ſix perſonnes, il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui cauſent, un qui dort, & un qui s'amuſe à lire quelque Dictionaire qui eſt ſur la table. Quand la parole vient au ſecond il faut lui relire l'article à cauſe de ſa diſtraction dans la premiére lecture. Voilà le moyen d'avancer l'ouvrage. Il ne ſe paſſe point deux lignes qu'on ne faſſe de longues digreſſions, que chacun ne debite un conte plaiſant, ou quelque nouvelle, qu'on ne parle des affaires d'Etat, & de reformer le Gouvernement.

Quand on veut faire une définition on conſulte tous les Dictionaires qui ſont ſur le Bureau, on prend celle qui paroît la meilleure, on la copie mot à mot dans le cahier, & alors elle eſt ſacrée, & perſonne n'y oſeroit plus toucher en vertu de la clauſe de leur prétendu Privilége. Trés-ſouvent ils mettent à la marge d'un mot, A ENQUÉRRE, c'eſt à dire, que toute l'Academie ne ſait ce que c'eſt, ou que par jalouſie les ignorans ne veulent pas s'en fier aux habiles qui le leur veulent apprendre. Ce qui a obligé pluſieurs à taire ce qu'ils en ſavoient, à cauſe du deplaiſir qu'ils auroient eu de voir un bon avis inutile. Ces enquêtes ſont fort ordinaires touchant des mots de la Langue trés-communs; que l'Academie Jettoniere ne connoît point. Par exemple, quand il a été queſtion de définir un Etat Major d'Armée, Mr. de Lavau a été deputé vers Mr. le Maréchal de Vivonne

pour

pour sçavoir ce que c'étoit. On a deputé aussi Mr. l'Abbé d'Angeau vers Mr. le Marquis son frere, pour apprendre ce que c'étoit qu'une Compagnie d'Ordonnances. Je leur ai l'obligation d'avoir confirmé les definitions que j'en avois apportées, qui n'avoient pas pû passer par mon seul suffrage. Mr. Mezeray se chargeoit de consulter le Maître garçon de Racicot son Apotiquaire, & le Clerc de son Procureur, quand il y avoit quelques mots qui regardoient la Pharmacie ou la pratique : & ces gens là ont eu plus de part au Dictionaire que beaucoup d'Academiciens dont les noms sont dans la Liste.

La premiere demy heure se passe à faire le procés à l'horloge car il n'y a de participans aux jettons que ceux qui sont arrivez quand l'heure sonne ; ce qu'on observe avec une précision Geometrique. On voit alors une grande joye sur le visage des diligens, & une grande consternation sur celui des paresseux : Ceux-ci accusent les autres d'avoir avancé l'aiguille, comme il est arrivé souvent ; on confere les montres, on cite les cadrans qu'on a vûs en chemin : Les brailleurs tâchent à se faire rétablir, & y reüssissent quelquefois ; & quand on vient à opiner là dessus, cela s'étend jusqu'à la fin de la vacation. J'ay remarqué entr'autres, que cela est arrivé le 6. Novembre 1684.

J'ay appris depuis qu'on m'a empêché d'aller à leur assemblée, que toute la seance du 12. Février 1685. fut consommée en une deliberation pour la distribution des jettons : sur ce que Mr. l'Abbé de Coaslin ayant porté des Theses à l'Academie pour inviter ces Messieurs à assister à un acte qu'il faisoit pour les soûtenir : la Compagnie eut le cœur partagé entre l'amour des jettons & le desir

de faire sa cour à ce Seigneur, parce que cét acte se faisoit un Jeudi jour d'Academie: enfin il fut resolu que ceux qui voudroient assister à cette ceremonie ne risqueroient point leurs jettons, parce qu'ils seroient reputez absens *reipublicæ causa*.

La question des participans aux jettons étant terminée, on tire le cahier auquel on doit travailler de dessous la clef, le Secretaire en lit un article, & si par malheur on relit le dernier qui a été fait à la seance precedente pour en voir la suite: ceux dont l'avis n'a pas été suivi reprennent courage, & le font examiner tout de nouveau par ceux qui n'y ont point assisté. Il arrive tres-souvent qu'on le refait & qu'on le reforme tout au contraire du premier arresté. De là vient que cét ouvrage est une vraye toile de Penelopé, dont on défait en un jour ce qu'on a fait en un autre: ce qui est cause qu'on ne doit pas s'étonner des cinquante ans employez à n'en faire que la moindre partie. Je me souviens entr'autres, que cela est arrivé depuis peu au mot d'*oreille*. Aprés avoir pendant trois vacations fait la définition du mot, on en employa deux autres à la corriger, & on trouva à la fin que l'oreille étoit l'organe de l'oüie. Cette définition coûte deux cens francs au Roi. Richelet & Monet auparavant eux en avoient donné une, à meilleur marché, & en mesmes termes. Le reste du mot a occupé trois semaines le bureau. On y apprend à la fin qu'on dit une oreille de soulier, d'une écuelle, d'un livre, & quelques autres bagatelles: mais on n'y trouve point le nom de toutes les parties de l'oreille, comme on fait dans le Dictionaire universel; ses aisles, sa coquille, son suif, sa ruche, son lobe, son tortis, sa quaisse ou bassin, son marteau, son enclume, son étrier, son timbre, son ova-

ovale, son labirinthe, son vestibule, son limaçon, son aqueduc, & autres termes qui meritent bien mieux d'être expliquez que quelques proverbes qu'ils revendiquent avec un grand bruit. J'ay remarqué entr'autres, que toute l'aprédinée du 18. Novembre 1684. se passa à examiner ce que c'étoit *avoir la puce à l'oreille.*

Mr. Patru, qui étoit une des lumieres de l'Academie, s'en bannit volontairement long temps avant sa mort, parce qu'il fut scandalisé de la longueur enorme du temps qu'on fut à disputer si la lettre A. devoit être qualifiée simplement voyelle, ou si c'étoit un substantif masculin. Cette question dura cinq semaines sur le bureau & fut traitée avec grande chaleur entre lui & Mezerai. Les bureaux furent partagez & departagez plusieurs fois; les opiniâtres se dirent plus d'injures que de raisons, & elles ne fut terminée que par la lassitude des combatans en faveur de celui qui eut la meilleure haleine. Voilà un des articles de ce grand travail qu'ils ne doivent point aprehender qu'on leur vole.

Toutes les decisions du Dictionaire ne sont pas plus importantes; Que s'il y en a quelques-unes de considerables, elles sont tirées de Vaugelas ou de Ménage. Je remarquerai ici en passant qu'il y a un petit registre sur le bureau, où sont écrites de la main du sieur Mezerai toutes les Decisions de l'Academie; ils ne pourront pas se défendre de representer cette piece en Justice, & alors on verra que toutes ces belles Decisions faites depuis cinquante ans, qui ont chacune leur datte, ne montent gueres qu'à une douzaine; encore trouvera-t-on qu'elles ne sont ni solides ni certaines ni nouvelles. Tout ce qu'on pourra donc apprendre dans ce Dictionaire si attendu sera de sçavoir s'il faut dire

Avocat en Parlement, ou au Parlement; Un Président au Mortier ou à Mortier; Si on dit en Cour, ou à la Cour.

J'ay veû une séance entiere employée à disputer, s'il falloit dire hors d'œuvre, ou hors œuvre; Une autre pour sçavoir s'il falloit dire éviter oisiveté, ou éviter l'oisiveté. J'ay veû passer une aprés dînée pour discuter ce que c'étoit que vieux oing, & s'il falloit l'écrire avec un g à la fin. Les mots de mediat & d'immediat compris en deux lignes, ont consommé des vacations entieres: ce qu'on peut prouver par les minutes des cahiers, car on y marque souvent le lieu où on en est demeuré. Toute la séance du 13. Octobre 1683. s'est passée à condamner cette phrase, le Pole du Nort, & celle-ci aller au Nort, pour dire vers le Nort, & s'il falloit dire vent de Nort, ou du Nort.

J'ay veu l'Academie fort empêchée sur le mot faire ombre: Pour lever cette difficulté on envoya dans l'autre Bureau consulter une Gazette imprimée le même jour, qui contenoit une harangue des Deputez d'Alger, afin de voir comment ils y avoient employé ce mot. Voilà chercher des autoritez bien loin.

Une autre fois elle étoit en peine de sçavoir si le mot d'Officialité se disoit de la Charge de l'Official en un sens different de la Jurisdiction Ecclesiastique, dont il avoit l'exercice: les bureaux furent partagez si opiniâtrement sur cette grande difficulté, qu'il fallut que le partage fût levé par Pierre le Petit Libraire & Portier de l'Academie. Voilà chercher des autoritez bien bas.

A l'égard des questions plus raisonnables, comme de savoir la qualité des verbes neutres passifs, ou s'il y a des participes actifs en François, elles ont occupé

pé plus de deux cens vacations ſans être decidées : car quoi qu'elles ſoient reglées dans le petit Regiſtre dont on vient de faire mention ; neanmoins toutes les fois qu'il ſe preſente un mot de cette nature, on les remet toûjours ſur le tapis, & on les juge differemment ſuivant le genie de ceux qui ſe trouvent au Bureau, ce qui a remply ce Dictionaire d'une infinité de contradictions qu'on fera voir ſi tôt qu'il ſera public. Cela vient de ce que l'Academie n'a point de maximes fixes & certaines : Et il eſt vray de dire, qu'encore qu'elle faſſe un Dictionaire Grammatical, il n'y a que deux ou trois de ces Meſſieurs à tout rompre, qui ſçachent la Grammaire Françoiſe, ni ſes premiers Elemens. Enfin ce qui ſera le plus ſurprenant dans cet ouvrage, c'eſt qu'en tout ce gros Livre, auquel pendant cinquante ans auront travaillé tant de perſonnes qui ſont en reputation d'avoir de l'eſprit & du ſçavoir, on n'y verra pas briller la moindre étincelle de l'un ni de l'autre. Quand on conſiderera les bornes étroites dans leſquelles ils ont renfermé le plan de leur Dictionaire, en n'y comprenant que les mots communs de la Langue, & en rejettant tous les mots rares dont on a beſoin de s'éclaircir : on verra le peu d'utilité qu'on tirera de ce travail. Car par exemple on n'aura pas beſoin d'y aller apprendre, qu'aimer, veut dire cherir, affectionner : que la barbe, eſt le poil du menton : qu'un chien eſt un animal domeſtique qui aboye &c. Ce ſont pourtant ces belles définitions qu'ils diſent qu'on leur a dérobées, il n'y a point de Bourgeois qui ne les ſçache : mais il y a bien d'honneſtes gens qui ne ſçavent pas preciſément ce que c'eſt que nephrerique, hemetique, hepatique, ſtiptique, &c. quoi qu'ils en entendent parler tous les jours ; ni ce que c'eſt qu'un trepan,

qu'un

qu'un syphon, que des turcies & levées, que le tiers & danger, qu'un rhumb de vent, la glande pineale, &c. ce qui souvent les arreste dans leur lecture: sans parler des termes des Arts plus abstrus qu'on rencontre quelquefois, & par dessus lesquels on est obligé de passer sans les entendre.

Et quant à ces vaines minuties dont ces Messieurs font leur capital, comme de sçavoir s'il est plus élegant de dire, regarder par la fenestre, ou à la fenestre, ou mettre la tête à la fenestre, &c. On ne s'amusera pas à les aller chercher dans leur Dictionaire, car elles sont infinies, & il n'y a ni François ni Etranger qui les puisse apprendre que par l'usage. Ainsi ni les uns ni les autres n'en pourront tirer aucun fruit : on n'y trouvera pas même les delicatesses de la Langue, à la reserve de celles qui sont dans Vaugelas, qu'ils ont inserées toutes entieres dans leur Livre, aussi bien qu'a fait Richelet. Ces delicatesses ne peuvent être traitées que par des Remarques particulieres, & ne doivent point être cherchées dans la vaste confusion de l'étenduë d'un Dictionaire. Ce qu'on y apprendra de plus curieux, ce seront les Proverbes qu'ils ont copié mot à mot du Recüeil qui en a été fait par Anthoine Oudin, intitulé : *Curiositez Françoises, pour servir de suplément aux Dictionaires*, imprimé chez Sommaville in 4. & in 8. dés l'année 1640. La delicatesse du choix paroistra dans les exemples suivans, Bran du prescheur si on ne l'écoute *a*, il a chié au lit, cét homme a chié dans ma malle *b* : ils font comme les grands chiens, ils veu-

a Pag. 99. col. 1. du Dictionaire de l'Academie, & page 61. du recueil d'Antoine Oudin de l'édition in octavo.

b Pag. 153. col. 1. du Dict. de l'Ac. & pag. 10 1. du recueil d'Oudin.

veulent pisser contre la muraille : ou bien ils veulent pisser contre les murailles, comme les grands chiens. (Agreable varieté) en parlant des petits garçons, qui veulent faire comme les grands hommes. *c* Pendant que le chien pisse, le loup s'enfuit. *d* Voila des marques du peu de part qu'ont les Prelats & les gens de qualité au travail du Dictionaire, parce qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent souffert qu'on y eût mis ces ordures. Ce sont au reste ces Proverbes qui font le capital du Dictionaire. Je feray imprimer à la fin un paralelle de trois ou quatre mots qui en fournissent le plus, pour donner une idée generale des autres: afin de faire connoître à quel point ces Messieurs sont plagiaires, & qu'il n'y a pas un seul article de leur ouvrage qu'ils ayent puisé dans leur propre fonds: Ainsi ils ont grand tort de crier qu'on leur vole ce qu'ils ont volé eux-mêmes. Entre ces beaux Proverbes, ils ont mis celui ci qui porte leur condamnation : Il ressemble le chien du Jardinier qui ne mange point de choux, & qui n'en laisse point manger aux autres. *e* Ces Messieurs ne veulent point donner de Dictionaire, & ne veulent pas souffrir que les autres en donnent. Le Lecteur admirera en cét article leur exactitude, qui n'empêche pas qu'ils ne fassent des solecismes, puis qu'ils donnent au mot de *ressembler* un regime actif, qui n'en a qu'un neutre ; car on dit *ressembler à quelqu'un*, & non pas *ressembler quelqu'un*. Je ne compte pour rien la cacophonie que causa ce vicieux accusatif,

c Pag. 152. col. 2. du Dict de l'Ac. & pag. 98. du recueil d'Oudin.

d Pag. 153. col. 1. du Dict. de l'Ac. & pag. 100. du recueil d'Oudin.

e Pag. 153. col. 1. du Dict. de l'Ac. & pag. 97. du recueil d'Oudin.

satif. *Il ressemble le.* Oudin n'a pas fait cette faute ayant dit, *il fait comme le chien du Jardinier, &c.* C'est ainsi qu'ils reforment ce qu'ils empruntent, & qu'ils le corrigent en pis.

Ils ont crû par ces beaux Proverbes rendre leur Dictionaire utile au peuple, mais ils se sont lourdement trompez, car il n'y a point de Bourgeois qui n'en sçache davantage que toute l'Academie, & qu'Antoine Oudin qui a pris à tâche de les recueillir

A l'égard des Sçavans, il sera encore plus inutile, parce que l'experience a fait voir qu'ils n'ont point eu besoin du secours de ce sterile Dictionaire pour mettre au jour tant de beaux Livres & si purement écrits, qui ont paru depuis cinquante ans. Si l'autorité de ces Messieurs étoit aussi grande qu'ils pretendent, & s'ils faisoient tout seuls des décisions sur la Langue; il faudroit s'étonner de ce que les PP. Bourdaloüe & de la Ruë ont été assez hardis pour monter en Chaire sans sçavoir ce que Boyer & le Clerc devoient décider sur des paroles dont ils ont fait des Sermons si éloquens. Il faudroit s'étonner de la temerité du P. Bouhours qui a mis au jour des ouvrages si épurez; sans atendre les décisions des Tallemants & des Quinaults sur les doutes qu'il leur avoit proposez. On ne pourroit lire qu'en crainte les Essais de Morale de Mr. Nicole, & les belles pensées de Mr. Pascal: car quoi qu'ils ayent été generalement admirez, que sçait-on si dans cinquante ans on ne les trouvera pas défectueux selon les décisions de Doujat, de Lavau & de Regnier? Il n'y auroit rien de seur jusqu'à la revision & l'approbation de ces Messieurs. Il faudroit suspendre son jugement à l'égard de ces Livres precoces qui ont paru avant que d'être éclairez des Lumieres de ces Academiciens legislateurs de la Langue, & donneurs de modelles

pour

pour bien écrire. Mais nous devons pardonner à ces illustres Ecrivains leur empressement, puis que nous avons cependant joüi de leurs travaux. Il y a apparence que nos neveux les trouveront aussi bons que nous, & reconnoîtront que les observations de l'Academie n'étoient point necessaires pour écrire correctément: qu'au contraire l'Academie a eu besoin de ces beaux ouvrages pour y trouver des modeles d'éloquence qu'il y a si long-temps qu'ils promettent de nous donner.

Non seulement ce Dictionaire sera inutile à l'égard des Etrangers & des François, & à l'égard du peuple & des Sçavans; mais il le sera encore à l'égard de l'Academie même, puis qu'elle n'en tirera ni honneur ni profit. Quant à la reputation qu'elle en espere, on ne l'établit point par des Privileges ni des Arrests du Conseil. Corneille & Racine n'ont point songé d'en obtenir pour faire valoir leurs excellens Poëmes: Boyer & le Clerc ont crû qu'il leur seroit inutile d'en surprendre quelques-uns, pour empescher qu'on ne trouvast les leurs déreslables. L'Academie en vertu de son Privilege fera bien le seul Dictionaire, mais l'autorité publique ne le rendra pas meilleur, il en sera seulement plus odieux. Quant à l'interêt pecuniaire, l'Academie a déclaré qu'elle n'en pretendoit aucun, comme j'ai déja remarqué, & elle a promis d'abandonner son Privilege gratuitement à Petit son Libraire. Il ne s'agit donc plus de l'interêt de l'Academie, mais seulement de celui de son Libraire, ou plûtôt des heritiers qu'il aura. Mais ils seront bien trompez quand ils verront que les Beurrieres futures, à l'usage desquelles il est destiné, n'en donneront pas un sou davantage pour toutes les clauses exclusives de leur Privilege.

A l'é-

A l'égard de la distraction & revendication des mots communs de la Langue que ces Messieurs demandent, j'ay déja montré qu'elle étoit impossible. Je les ay sommé plusieurs fois de me cotter plus précisément leurs pretentions, & ils n'en ont rien fait. Ils le pouvoient faire facilement sur une copie de mes essais que je leur ay mise entre les mains; ils auroient eu beau jeu à le faire sur les mots de bois, d'eau, d'oreille, de sel, &c. On auroit veû clairement le ridicule de cette demande; Il me seroit demeuré plusieurs Phrases & observations doctes & curieuses, & ils n'auroient raporté que des proverbes & des façons de parler triviales. Ainsi il leur seroit arrivé de faire un aussi plaisant partage que celui dont parle Rabelais qui se fit entre un Diablotin & un Laboureur de Papefiguiere; celui qui choisit n'eut que du chaume & des feüilles pour son partage, tandis qu'il laissa à l'autre le bon grain & raves. Il n'y a personne qui n'estime plus un Livre où il trouvera la connoissance des termes, des Arts & des Sciences ordinairement inconnus à la plûpart du monde; que ces termes communs & proverbiaux dont se sert le peuple pour expliquer ses pensées, que personne n'ignore.

Pour revenir au ménagement du temps de ces Messieurs de l'Academie, ce qui leur en emporte le plus, ce sont les frequentes deliberations sur des affaires de neant, & les deputations, remercimens & compliments qu'on y fait à toute heure. Elles ont été cause que Messieurs Patru & Mezeray ont donné à l'Academie les Epithetes de deliberante, de deputante & de remerciante. L'envie de faire des harangues tire cet affaire en une énorme longueur. On a été trois jours à deliberer, si on permettoit à Guyonner de Vertron de venir lire dans l'Academie

mie un Panegyrique de Saint Louïs, ce qu'on lui a enfin réfusé; trois autres jours ont été employez à deliberer si on recevroit une lettre de compliment que leur envoyoit l'Academie de Nîmes; si on nommeroit des Commissaires pour l'ouvrir & l'examiner avant que de la lire en plein bureau : si on donneroit place à son Deputé au bas bout de la table, ou auprés du Directeur; s'il auroit un fauteüil, s'il participeroit aux jettons, & autres formalitez & ceremonies, par le moyen desquelles on traitoit ces Messieurs de Nîmes avec une telle hauteur, qu'ils se sont dégoûtez de faire ce compliment, & n'ont envoyé ni lettre ni Député.

Tandis que Mr. Perrault étoit Commis des Batimens, on lui a fait une députation de quatre Academiciens, avec un harangueur à leur tête, pour le remercier des sollicitations qu'il avoit faites auprés de son Maître pour en obtenir un petit fonds pour du bois & des bougies en faveur de l'Academie. On a deputé plusieurs fois *a* à Mr. Colbert, *b* à Mr. le Duc de Richelieu, *c* à Mr. le Cardinal d'E-

a M. Charpentier a été à la tête de six Deputez remercier M. Colbert d'avoir procuré à l'Academie un logement dans le Louvre. Il a encore été deputé le 2. Janvier 1673. pour le remercier d'avoir procuré : à l'Academie des jettons. Le sieur Segrais l'a aussi été haranguer à la tête de huit Deputez pour le remercier du rétablissement du Committimus.

b M Doujat a été haranguer M. le Duc de Richelieu à la tête de six Deputez, pour le remercier d'avoir donné à l'Academie un petit Portrait de M. le Cardinal son oncle. M. Quinaut l'a aussi harangué avec la même ceremonie, sur la mort de Madame sa femme.

c M. Charpentier a été haranguer M. le Cardinal d'Estrées à la tête de six Deputez, pour le feliciter sur son heureux retour en France.

d'Estrées, *d* à Mr. l'Archevêque de Paris, *e* à Mrs. les Chanceliers Daligre & le Tellier, *f* à Mrs. le Duc de Coaslin, *g* & en cent autres occasions. Il est à remarquer que chacune de ces deliberations a duré trois seances pour regler la maniere de la deputation, le nombre des Deputez & la qualité de la harangue: encore oublia-t-on de regler le titre qu'on donneroit à Mr. le Duc de Richelieu dans la derniere deputation qu'on lui fit. De sorte que le rapport en étant fait, il fallut deliberer de nouveau, si en enregistrant la harangue, on y mettroit le titre de Monseigneur, à cause que l'Orateur le lui avoit donné sans ordre: on crût que ce Deputé avoit trop humilié l'Academie, & on ordonna que le titre seroit reformé. Aprés quoi on ne peut pas concevoir comment l'Academie auroit oublié de faire des harangues & des remerciemens au Roi, à Mr. Colbert & à Mr. Daligre pour la concession d'un Privilege & d'une grace si extraordinaire, s'il n'avoit été surpris clandestinement par la cabale particuliere des sieurs Perrault & Charpentier, ainsi qu'il a été dit ci-dessus. Les

d M. l'Abbé Tallemant le jeune a été haranguer M. l'Archevêque de Paris à la tête de six Deputez, sur sa nouvelle dignité de Duc & Pair; & une autre fois sur la mort de son neveu M. de Chanvalon.

e M. Regnier a harangué Madame la Chanceliere Seguier sur la mort de feu Monsieur son mary; Il a aussi harangué Messieurs d'Aligre & le Tellier, pour les feliciter sur leur nouvelle dignité de Chancelier.

f On a harangué M. le Duc de Coaslin sur la mort de M. le Chancelier Seguier, & pour l'inviter à revenir à l'Academie, où il n'est jamais entré qu'une fois.

g L'Academie a fait une longue Lettre de remerciement au sieur Gregorio Leti, pour le remercier d'un exemplaire qu'il lui avoit envoyé de son Histoire d'Italie. Toutes ces harangues & lettres ont été enregistrées, & la plûpart ont été imprimées.

Les bureaux ont été assemblez pour deliberer si on mettroit dans les Registres une lettre en vers Latins de l'Abbé Regnier à l'Abbé de la Chambre, & les avis étans partagez, il fut dit que toute la Compagnie seroit assemblée *ad hoc* pour en faire un reglement. Un autre deliberation s'est faite pour sçavoir si le sous-Secretaire pouvoit écrire dans les Registres en l'absence du Secretaire, & l'affaire s'est discutée avec tant de chaleur qu'on a failli à se battre. On en a fait deux pour sçavoir si on obligeroit ceux qui font des harangues dans leurs receptions à les faire imprimer; & en ce cas s'ils seroient tenus de se servir du Libraire de l'Academie. Il s'en est fait cent de cette nature; je me contente de parler des plus recentes. Quoi qu'il en soit, le tiers de l'année se consomme en ces bagatelles, & le travail du Dictionaire en est d'autant reculé.

Il arrive souvent de plus dangereuses interruptions du travail par les frequentes querelles qui se font dans l'Academie. On aura de la peine à croire que ces Messieurs qui se picquent de si grande politesse pour la Langue, en ayent si peu dans leur maniere de vivre. Ils decident en Souverains, & s'injurient en crocheteurs. Il n'y a eu personne exempt de grosses paroles, sur tout quand il a été Directeur; & j'admirai un jour la patience de Mr. Quinault en cette place, qui souffrit en bon Chrêtien l'insulte que lui fit Mr. Charpentier, en lui disant qu'on devoit s'étonner qu'avec si peu de merite & une si basse naissance il eût fait une grande fortune. Ma discretion m'a fait souvent garder le silence pour éviter leurs emportemens, sur tout aprés la querelle remarquable qui se fit le deux Oct. 1683. entre l'Abbé Tallemant l'aîné, & le sieur Charpentier. Le sujet étoit fort leger, on élisoit un dire-

directeur par le scrutin sur la liste de ceux qui étoient presents. L'Abbé Tallemant demanda d'être tiré de cette liste, craignant que le sort ne tombât sur lui, sous pretexte d'un voyage qu'il feignit devoir faire à Lyon, & qu'il ne fit pourtant pas. Mais la verité étoit qu'il vouloit s'exempter du hazard d'une dépense de deux pistoles pour un Service qu'il auroit été obligé de faire, si quelque confrere fût mort pendant sa direction. Charpentier son ancien ennemy s'opposa à sa demande; Ils se prirent de paroles, & aprés quelque gradation d'injures, Charpentier reprocha à l'Abbé Tallemant qu'il étoit fils d'un Marchand banqueroutier de la Rochelle: Tallemant repliqua à Charpentier qu'il étoit fils d'un Cabaretier de Paris. En même temps Charpentier jetta à la tête de Tallemant un Dictionaire de Nicot. Tallemant jetta à la tête de Charpentier un Dictionaire de Monet. Ils se repliquerent même par d'autres volumes avant qu'on eût le loisir de se mettre entre deux. Monsieur Cordemoy, Directeur, aprés de longues deliberations les accorda. Enfin on les fit embrasser, sans prejudice de la continuation de leur haine. On les pria de tenir la chose secrette, parceque si elle eût fait éclat, toute l'Academie auroit merité d'être chassée du Louvre, à cause du peu de respect qu'on avoit eu pour la Salle où se tient le Conseil du Roy quand il est à Paris, & pour le Portrait de sa Majesté qui est à la tête du Bureau pour lequel on doit avoir une profonde veneration. Ce fut alors qu'on vit ce combat fabuleux décrit si agreablement dans le Lutrin de Mr. Despreaux, converti en realité. Le bannissement qu'ils ont fait de ma personne m'a mis à couvert de semblables traitemens, car je n'aurois pas osé me trouver dans leurs

leurs assemblées depuis la querelle qui m'a été faite injustement pour raison de mon Dictionaire ; & il n'y auroit eu aucune seureté pour moi, à moins qu'ils n'eussent mis les armes bas, c'est à dire détourné trente Dictionaires qui sont sur le Bureau. Ils tirent avantage de mon expulsion, & ils s'en réjoüissent, en disant que c'est autant de jettons gagnez : comme a dit Benserade, en parlant du mépris qu'a fait Mr. le Duc de Coaslin de cette assemblée, dans la liste scandaleuse qu'il a faite de l'Academie.

Il resulte de tout ce qui a été cy dessus allegué, que la grande objection que ces Messieurs font contre moi, a plus d'apparence que de solidité. Ils disent qu'il est à presumer que quarante personnes illustres qui mettront la main à un Dictionaire, le rendront plus parfait que si un particulier y travailloit seul, quelque habilité qu'il pût avoir. Quand cela seroit certain dans l'idée, il ne le seroit pas dans l'execution, car il faut de ces quarante en oster vingt-deux ou vingt-quatre qui ne viennent point à l'Academie. Il y en a dix ou douze qui n'y viennent que tres-rarement, & environ neuf ou dix qui sont assidus, ausquels proprement l'ouvrage appartient ; ils se partagent en deux bureaux. & s'y appliquent fort legerement, sans soin, sans étude & sans capacité. Des six heures qu'ils y donnent la semaine, ils en perdent les trois quarts en deliberations, digressions & vaines contestations. De sorte qu'il est vray de dire qu'un seul de la Compagnie avec quelque discernement & quelque érudition y reüssira mieux qu'ils ne pourront faire ; quand il s'y appliquera pendant douze ou quinze heures par jour, & recherchera dans ses Livres tout ce qui pourra contribuër à enrichir un ouvrage

de

de cette nature. On le verra par la conference des deux Dictionaires. C'est ce que Messieurs les Magistrats ont interêt d'ordonner, il y va de leur gloire & de celle de la nation : car quelque autorité qu'ayent leurs jugemens ils seront encore examinez par le Public, par les étrangers, & par la posterité.

APRE'S AVOIR ainsi montré au public la qualité des mes parties, il m'est aisé de détruire cette folle & tumultueuse delibération, par laquelle ces Messieurs ont prononcé ma déposition. Avant que de se vouloir rendre juges contre moi, ils devoient du moins en acquerir la capacité, ils devoient examiner leur pouvoir & apprendre la maniere de juger.

Il est certain qu'ils n'ont aucune jurisdiction. Les Lettres Patentes qu'ils ont obtenuës pour leur établissement, portent seulement une permission de s'assembler : afin de les exempter des visites du Commissaire : mais elles ne leur donnent aucun pouvoir ni autorité sur les mots de la Langue, ni sur les membres qui forment leur assemblée. Il est vrai que ces Lettres donnent pouvoir à Mr. le Cardinal de Richelieu d'ordonner tout ce qui sera necessaire pour l'établissement de l'Academie, comme sa Majesté pourroit le faire en personne ; & sous ombre que dans un article de ces Statuts, qu'on pretend qu'il a signez, il est fait mention que pour faire l'élection ou la déposition d'un Academicien, l'Academie doit être assemblée au nombre de vingt : ces Messieurs se sont imaginez qu'ils avoient pouvoir de destituer leurs confreres, selon leur caprice, sans aucune forme ni figure de procés.

S'ils avoient consulté des gens habiles en jurispruden-

dence, ils auroient appris qu'il y a des droits tellement attachez à la personne sacrée du Roi, qu'ils n'en peuvent jamais être separez, en telle sorte qu'il ne les peut communiquer à personne. Par exemple le droit de Regale est tellement attaché à la personne du Roi, qu'un Prince Regent pendant une minorité ne peut pas conferer les Benefices en Regale, non plus que les Princes appanagez, quoi que le Roi leur ait cedé la collation des Benefices vacans dans leurs appanages. Le droit d'établir une jurisdiction est de même nature, il appartient tellement au Roi seul, comme le seul Maître de la vie & des biens de ses Sujets, qu'il ne le peut transporter à personne, ni par voye de concession ni de subdelegation, ni en quelque autre maniére que ce soit. C'est le Roi seul qui crée les Justices & les Officiers, & quand il donne ou aliene quelque Seigneurie, il donne bien le pouvoir au Seigneur de nommer les Officiers qu'il a établis, mais non pas de les multiplier, ni d'en créer de nouveaux. On en a veu l'exemple en la Justice de S. Germain de Prez, où l'Abbé ayant voulu de son authorité créer un Lieutenant; feu Mr. l'Avocat General Talon s'opposa à cette nouveauté, & par Arrét il en fit rapporter les Lettres. Ainsi quelque pouvoir que le Roi eût pû avoir donné à Mr. le Cardinal de Richelieu, il ne s'est point étendu à la concession d'un Droit de Jurisdiction à l'Academie: D'ailleurs il est certain que dans ses Statuts il n'est parlé ni prés ni loin de ce prétendu droit & établissement de jurisdiction; on y voit seulement que les Academiciens doivent être assemblez au nombre de vingt pour l'élection & la dépositon d'un Academicien; cela n'est qu'une simple énonciation, qui suivant cette maxime de Droit *verba enunciativa nil probant*, ne leur donne aucun

droit de juriſdiction. Toute la conſequence qu'on pourroit tirer de cet article, ſeroit de dire que l'Academie a pouvoir de pourſuivre pardevant des Juges competans la dépoſition d'un Academicien qui auroit commis quelque crime qualifié, auquel cas pour entreprendre cette pourſuite, il faudroit qu'elle fût aſſemblée au nombre de vingt. Si ces Statuts ſont quelque jour produits, on verra que l'exécution de la plûpart a été entierement impoſſible. A l'égard de celui-ci, il eſt certain qu'il n'a jamais été executé. Quoi que ces Meſſieurs prétendent que dans l'Hiſtoire de l'Academie il ſoit fait mention qu'un nommé Grenier en a été exclus, on ſçait que ce fut par un ordre particulier de Mr. le Cardinal de Richelieu qu'il en fut chaſſé pour un cas fort ſale, parce qu'il avoit abuſé du dépôt d'une ſomme conſiderable que lui avoient confiée des Religieuſes; auſſi ne trouve-t-on point dans les Regiſtres & memoires de l'Academie qu'elle ait fait aucune procedure, ni rendu aucune Sentence de dépoſition contre lui, leſquelles on ne manqueroit pas de rapporter à preſent.

Ce ſeroit une mauvaiſe façon de raiſonner ſi on vouloit induire de ce qu'ils ont le pouvoir de recevoir un Academicien, qu'ils ont auſſi le pouvoir de le dépoſer: car il eſt certain que dans toutes les autres Communautez, même dans les Confrairies qui ſont formées par pure élection, le pouvoir de retrancher les Confreres n'appartient qu'aux Magiſtrats, parce qu'il y a de l'honneur dans l'admiſſion, & de la notte dans la deſtitution. Or toute notte étant une peine, il n'y a que des Magiſtrats établis par le Roi qui ayent droit de l'ordonner, c'eſt ſur quoi eſt fondée cette maxime.

Turpius ejicitur quàm non admittitur hoſpes.

Le

Le peu de connoissance qu'ils ont dans les affaires est cause qu'ils ont fondé leur jugement sur un faux principe. Ils ont crû que tous les Corps & Communautez étoient maîtres de leur Police & avoient Jurisdiction sur leurs Membres. Ils ont ignoré qu'ils avoient seulement la voye de plainte & de dénonciation pour se pourvoir devant les Magistrats ordinaires contre ceux qui n'observoient pas leurs Statuts & Reglemens ; ainsi les Maîtres & Gardes des Marchands peuvent bien saisir & non pas confisquer les mauvaises Manufactures, il faut que le Juge y prononce : à plus forte raison ne peuvent-ils pas interdire aucun de leur Compagnie, ni lui refuser l'entrée dans leurs Assemblées.

Cela est si constant qu'encore que la Communauté des Avocats & Procureurs du Parlement ait été établie pour maintenir l'ordre & la discipline du Palais, & qu'elle ait une Jurisdiction apparente, & une séance sur les Fleurs de Lis; néanmoins quand on leur vient faire plainte des mauvaises procedures que font souvent leurs Confréres, leur forme de prononcer est qu'ils en donneront avis à la Cour pour en ordonner, & ils n'ont pas le pouvoir de blâmer ni d'interdire aucun de leur Corps. Les Avocats du Conseil ont obtenu expressément des Lettres Patentes qui leur attribuënt Jurisdiction sur leurs Confréres, sans lesquelles ils ne pourroient rien prononcer contr'eux. Messieurs de l'Academie n'ont rien de semblable: Toutes les Compagnies ont bien, il est vrai, quelque espéce de Police pour régler leur intérieur, mais elle ne s'étend point au delà des rémontrances & corrections fraternelles, Par exemple, quand Charpentier & l'Abbé Tallemant se sont querellez & battus à coups de Volumes simplement, en se reprochant leur naissance

cabaretiere & banqueroutiere ; Mr. Cordemoy, Directeur, a eu pouvoir de leur faire quelques reprimendes, & de tenter les moyens de les accommoder ; mais il n'auroit pas eu droit de les condamner à une amende pecuniaire, ni à une reparation judiciaire & infamante ; que s'il y eût eu effusion de sang ; ç'auroit été au grand Prévôt de l'Hôtel, & non pas à Messieurs de l'Academie d'en informer & d'en connoître.

Leur vanité les a quelquefois portez à se pretendre Juges de leurs Confréres, à l'exemple de Messieurs du Parlement, dont ils sont les singes & les imitateurs, s'imaginant avoir avec eux quelque espece d'égalité depuis qu'ils ont été admis à faire des Harangues au Roi dans les occasions où les Cours Souveraines vont rendre leurs devoirs à sa Majesté. Ces Messieurs ne sçavent pas d'où vient le privilége du Parlement de juger ses Pairs, il seroit trop long de le rapporter ici, ils l'apprendront dans le Dictionaire universel ; il suffit de dire que cette disparité est si grande que s'ils mettoient ce sentiment par écrit, dont ils font gloire dans le particulier, ils se tourneroient en ridicules.

Quand ces Messieurs auroient une Jurisdiction bien établie, ils ne l'auroient pû exercer en cette occasion, à moins que de se rendre juges & parties. Ils étoient en procez ouvert contre moi par le moyen de la Requête qu'ils avoient donnée au Conseil sous le nom collectif d'Academie ; dés-là ils étoient recusables quand ils eussent été competens, & ils ne pourroient rien prononcer contre ma Personne, ni contre mon Honneur. L'uniformité des suffrages, quelque nombre qu'il y en eût, ne les justifie pas, puis qu'ils sont tous dans les mêmes intérêts ; & qu'ils ne doivent être con-

considerez que comme une même personne. Encore faut-il remarquer, que si j'étois accusé de quelque crime qui regardât le Public, & qui fût lieu d'apprehender quelque supplice severe, ils seroient excusables de se servir de toutes sortes de moyens pour prevenir une condamnation du Magistrat, qui pourroit faire rejaillir quelque deshonneur sur tout leur Corps, en punissant un de ses Membres. Mais il ne s'agit ici que d'un intérêt chimerique de l'Academie, qui pretend que l'on lui a volé quelques mots communs de la Langue qu'elle soûtient lui appartenir en propre, ce qui est jugé extravagant par tous les gens raisonnables; ainsi c'est un different où ils se veulent rendre Juges & Témoins, eux qui sont les Accusateurs & les vrayes Parties.

Ce n'est pas assez d'être Juges competens & non suspects, il faut encore observer des formes dans les jugemens pour les rendre valables: Or ces Messieurs non seulement les ignorent, mais encore ils s'en mocquent; ils n'ont fait en cette rencontre aucune citation de Partie, il n'y a eu ni demande ni deffense de part & d'autre, point d'audition de témoins ni d'accusé, point de preuve, pour de titres, ni de pieces produites. Leur pretenduë deliberation a été faite clandestinement & precipitamment par des parties animées & interessées, sans aucun ordre ni formalité de Justice; ils n'ont pas même osé la rendre publique, ni la faire signifier de peur d'un appel. Ils se sont contentez de la faire executer par les voyes de fait. Ils ont deffendu au Garde du Roi, qui tient la clef des Salles du Louvre, de me laisser entrer dans l'Academie, & ils ont porté cette resolution à mon insceu à Sa Majesté, afin qu'il l'a confirmât, en l'accompagnant d'un

memoire rempli de plusieurs calomnies contre moi. Mais comme leur intention n'étoit que de surprendre sa Religion, dez qu'ils ont vû qu'ils avoient manqué leur coup, ils n'ont osé aprofondir cette affaire qui ne pouvoit tourner qu'à leur confusion ; la chose en est donc demeurée dans les termes d'une dénonciation ou d'une Sentence secrette, dont je n'ai pû encore sçavoir précisément la teneur ; elle m'a été rapportée diversement par la voix publique, & elle a éclaté jusqu'au point de composer un article des nouvelles de la Republique des Lettres imprimées en Hollande, où on en a témoigné quelque impatience de sçavoir qui on mettroit en ma place. Or en quelques termes qu'elle soit conçeuë, j'ai grand intérêt d'en demander la reparation.

Mais l'Academie se vante de ne vouloir reconnoître aucun des Tribunaux de Justice : Et elle a la temerité de pretendre que toutes ses causes sont commises à la personne sacrée du Roi. C'est un Privilége qui n'a jamais été accordé à personne, & dont elle n'a ni titre ni exemple. Le Roi a établi les Juges ordinaires pour juger tant les Particuliers que les Communautez de son Royaume. Les Lettres Patentes de leur établissement & leurs Statuts qui sont verifiez au Parlement, portent une soûmission & une reconnoissance tacite qui le rendent Juge des contestations qui naissent sur leur execution. En vain ces Messieurs alleguent la qualité qu'ils ont donnée au Roi de Protecteur de l'Academie. Le Roi donne une protection generale à tous ses Sujets dans la Justice ; Et quand dans les Lettres de Garde-gardienne & de Committimus il declare qu'il en prend quelques-uns en sa protection & sauvegarde particuliére, cela n'aboutit qu'à leur donner des Juges choisis, & particuliérement commis

dans

dans les lieux de leur residence. Il n'entend point se charger de tous leurs Procez en personne : Sa Majesté est occupée à des soins plus importans qui ne lui laissent pas le loisir de vacquer à la discution des faits calomnieux inventez par trois ou quatre cabaleurs de l'Academie que leur ignorance & leur injustice a déja rendus ridicules dans le monde : C'est ce qui m'a obligé de porter cette affaire devant les Juges ordinaires aprés que le Roi n'y a pas voulu prononcer.

En voila assez, & peut-être trop pour faire voir la nullité de cette pretenduë Sentence dans la forme. En recompense le fonds est bien aisé à juger. Une déposition pour une cause honnête est glorieuse, *martyrem facit causa non supplicium*, suivant le dire de Tertullien. Ces Messieurs ont voulu me noter d'infamie, parce que j'ai fait un Dictionaire meilleur & plus ample que le leur, c'étoit tout au contraire une cause suffisante, comme m'a fort bien dit Mr. Thevenot, pour me faire admettre dans l'Academie, si je n'en avois pas été ; bien loin d'être un motif pour m'en exclure.

Ces Messieurs ont fait la même chose que si le Consistoire de Charenton avoit excommunié un Ministre, parce qu'il auroit été à la Messe, & reconnu la veritable foi. Toute la confusion en demeureroit au Consistoire. Un Medecin ne seroit-il pas bien ridicule, qui au lieu de retrancher un membre pourri feroit couper celui qui apparemment auroit le plus de santé & d'enbompoint. Ils font comme quelques femmes, dont les attraits foibles & usez ne peuvent souffrir en leur compagnie, de grandes beautez qui les effacent. Ils m'ont chassé de leur compagnie, parce que je leur reprochois souvent leur ignorance & leurs beveuës. Enfin l'approbation publique qu'a

euë mon Livre des Essais, est ce qui fait mon crime. Je suis bien aise de voir qu'il s'aggrave tous les jours.

Je suis aussi fort content de voir qu'ils demeurent d'accord de tout ce que j'ai dit dans la premiére & dans la seconde partie de mon premier Factum. Leur silence emporte un tacite consentement. Ils n'ont rien osé mettre par écrit pour instruire la contestation, quoi qu'on ait coûtume de le faire en tous les differens qui se traitent entre les honnêtes gens, soit au Parnasse, soit en Justice. Ils ont prétexté leur silence d'un genereux mépris, qui se trouve en effet n'être qu'un sot orgueïl (car c'est ainsi qu'on nomme un mépris mal fondé) c'est plûtôt une impuissance de répondre. Je m'en rapporte au public de juger, si les moyens que j'ai alleguez sont si mépriſables, qu'ils ne persuadent personne. Il faut croire qu'entre les Academiciens Jetroniers il n'y en a pas un qui ose soûtenir l'injustice de leur Cause, ou qui puisse trouver des raisons pour la deffendre. Ils ont imité les Capitans de la Comedie, qui font les braves outrez & les fanfarons quand ils ne voyent point d'ennemis, mais qui en reçoivent paisiblement les coups quand ils paroissent, & qui se contentent de secoüer les épaules en excitant la risée des spectateurs. Ces Messieurs ne font leurs reproches & leurs objections que de bouche, & sement dans le Public & à la Cour, où ils ont leurs habitudes, plusieurs insignes calomnies contre moi, afin d'avoir l'avantage de s'en pouvoir dédire & de les desavoüer quand je leur aurai rapporté des preuves par écrit qui les démentiront. Ils appellent chicane toutes les contestations réglées qui se font en Justice, & se mocquent de toute communication & representation de titres qui établissent des

preu-

preuves solides: Ils pretendent tout emporter par leurs fausses allegations & leurs surprises ; en quoi ils montrent bien qu'ils ne sçavent pas la proprieté des mots de la Langue, puis que ce sont semblables procedez qu'on appelle veritablement chicane & mauvaise foi.

Ils m'ont d'abord accusé d'être un faux frere, ils disent que j'ay trahi la Compagnie en faisant un Dictionaire à part, & que quelque bon qu'il soit, il doit être supprimé. Il faut examiner ce que c'est que d'être faux frere. On ne peut donner cette qualité à celui qui travaille pour l'honneur & l'interest de la Compagnie. Quel est l'honneur de la Compagnie ? c'est que chacun de ses membres fasse quelque bon Livre qui soit utile au Public, & qui merite de l'estime : Toute la reputation qu'elle a euë jusqu'icy, n'est fondée que sur les ouvrages des particuliers qui la composent. Quel est son interest ? c'est qu'on l'acquite envers le Public d'un Dictionaire dont elle est comptable envers lui ; elle est établie & payée pour cela. Cependant elle n'en peut venir à bout, elle a eu assez de temps pour faire voir l'impuissance où elle est de s'acquiter : depuis cinquante ans elle n'en a pû faire que la moitié, encore se trouve-t-elle fort defectueuse. Aussi ne s'en doit-on point étonner, on n'a guéres veû de Compagnie qui ait entrepris un ouvrage en commun & qui y ait réüssi, sur tout on ne l'a pû esperer de l'Academie depuis que des brailleurs & des Ignorans se sont rendus maîtres du bureau & l'ont fait degenerer en cohuë. Dans cette conjoncture il est arrivé qu'un de ses membres a pris sur lui le soin de l'acquiter de cette obligation dont elle est chargée. Il lui a offert un Dictionaire qui sans doute ne lui fait point de deshonneur pour le faire imprimer

sous son nom, si bon lui sembloit: il lui a offert de marquer en d'autres caracteres ce qui se trouveroit être conforme à ce qu'elle pretend avoir été fait par un travail commun. N'est ce pas là lui faire honneur, & agir conformément à ses interêts? ne doit-elle pas des remercimens plûtôt que des reproches à celui qui paye ses dettes? Oui, sans doute; mais ce n'est pas le compte de l'envie & de la jalousie. Il y a quatre ou cinq tyrans qui dominent dans la Compagnie, les autres ont la foiblesse de se laisser entraîner à leurs sentimens & à leurs interêts, & ils les suivent comme des moutons. Ces envieux s'opposent aux vrais interêts du Public & du Corps de l'Academie. Ils emploient le crédit & l'autorité que la reputation de leurs predecesseurs leur a acquise, pour faire supprimer injustement un bon ouvrage. La bonne cause a cherché des protecteurs pour l'appuyer; elle a été obligée de découvrir la foiblesse de cette partie basse de l'Academie qui n'est composée que de Sujets indignes qui s'y sont fourez par brigue & cabale, sans perdre le respect qui est dû aux gens de qualité & de vrai merite qui en forment l'autre partie. Qu'est-ce qu'il y a de blâmable en toute cette conduite? & cela ne merite-t-il pas mieux le nom de zelé Academicien que celui de faux frere? au contraire les faux Academiciens & les faux freres sont veritablement ces indignes Sujets qui y sont entrez sans avoir la capacité requise. Ce sont ceux-là qu'il faut retrancher de l'Academie, & il y a apparence que sous un gouvernement si juste & si sage que celui du Roi, on verra bien-tôt cette reforme.

J'ay déja remarqué ailleurs, que j'étois (pour ainsi dire) le seul qui pouvoit entreprendre un pareil ouvrage, parce que personne hors de l'Academie

mie ne pouvoit se douter que son Dictionaire fust si défectueux, & n'osoit prendre la hardiesse d'encherir sur elle. Il n'y avoit aussi personne dans son corps qui fust assez zelé pour l'interêt des Lettres, ou qui eût assez de loisir, de courage & de capacité pour cette entreprise. C'est pourquoi le Public m'en aura d'autant plus d'obligation, que sans mon secours il auroit été privé des avantages qu'il tirera d'un Dictionaire universel. Quoi qu'il en soit, il y a long-temps qu'on tient cette maxime pour veritable, *privatorum odiis respublica crescit.* Qu'on reçoive donc le Livre s'il est bon, & qu'on faille le procés à l'Auteur s'il est criminel. Je suis asseuré d'être facilement absous, quand ce même Public en sera le Juge.

Pour montrer que mon dessein n'a jamais été d'attaquer cette illustre Compagnie, que j'ay toûjours infiniment respectée; je déclare que si Dieu me donne la vie; je promets de faire l'histoire de la Décadence de l'Academie, pour servir de seconde Partie à celle que l'illustre Monsieur Pelisson a si élegamment écrite sur sa naissance. Là je ferai d'amples éloges de tous les Academiciens d'un vrai merite, avec une juste & sobre critique des ouvrages de ses indignes sujets qui en ont terni la gloire.

Là je parlerai des grandes qualitez de Mr. le Cardinal d'Estrées, qui a rendu de continuels services à l'Estat, dans les glorieux emplois & ambassades dont il s'est si dignement acquité. Je ferai voir les merveilleux talens de Mr. l'Archevêque de Paris, dont l'éloquence & la douceur ont de si grands charmes pour gagner les cœurs des Fideles, & dont la prudente sagesse a fait de si beaux reglemens, non seulement pour son Dioceſe, mais encore pour

toute l'Egliſe Gallicane, quand il a preſidé à ſes aſſemblées. J'y ferai admirer le zele & la doctrine de Mr. l'Evêque de Meaux, qui par ſes ſçavans Ecrits & ſes ſolides Predications a ſi ſouvent confondu l'hereſie, & ramené tant de pauvres errans dans le giron de l'Egliſe. Aprés que ces grands Prelats ont honoré la pourpre, l'hermine & la mitre, il eſt ſans doute qu'ils ont bien fait de l'honneur à l'Academie, quelque peu de fois qu'ils ayent aſſiſté à ſes aſſemblées ſolemnelles.

On y verra Mr. le premier Preſident de Novion, Mr. le Preſident de Meſmes, Mrs. de Villayer & Pelliſſon, briller dans ces auguſtes aſſemblées du Conſeil du Roi & du Parlement, & les éclairer de leurs lumieres. On ne doute point que s'ils avoient voulu deſcendre dans le particulier des difficultez de la Langue, ce ne fût alors que l'Academie auroit eu droict de donner à ſes deciſions le titre d'Arreſts.

Meſſieurs les Ducs de Coaſlin & de ſaint Agnan y paroîtront enſuite, eux qui n'ont pas dédaigné les exercices paiſibles du Parnaſſe, aprés avoir ſignalé leur courage dans des Sieges & des Batailles. Leur nom ſeul a été capable de rendre l'Academie illuſtre, dés qu'il a été inſeré dans ſa liſte.

Meſſieurs les Comtes de Buſſy & Marquis d'Angeau n'y ſeront pas ſans eloges, qui nous ont pareillement fait voir que l'affection pour les Lettres n'étoit pas incompatible avec les vertus militaires: & que leur plume cavaliere & delicate a ſouvent beaucoup enchery ſur celle des Auteurs qui ont écrit avec le plus de fineſſe, de pureté & d'agrément,

J'y vanterai de tout mon poſſible le vaſte fonds de doctrine que poſſede Mr. Huet, qui aprés avoir donné de nouvelles lumieres à Origene, nous a fourni

fourny des demonſtrations convaincantes des veritez que nous ne croyons auparavant que ſur la revelation & l'authorité de l'Egliſe.

Je diray hardiment que Mr. Flechier preſche avec tant d'éloquence & d'édification, qu'il fait admirer également la pureté de ſa morale & l'innocence de ſa vie, qui eſt tout à fait exemplaire. Je diray qu'il nous a fait paroître les Saints dont il a fait les Panegyriques avec tant de gloire, qu'il ſemble qu'il ait fait deſcendre ſur eux un petit rayon de celle dont ils joüiſſent dans l'éternité.

J'y depeindray Mr. Racine environné d'une foule de Heros de l'antiquité qui briguent ſa faveur, afin qu'ils puiſſent paroître ſur la Scene Françoiſe avec tout leur éclat & leur dignité. Ils ſouhaitteroient fort de lui emprunter des paroles & des ſentimens, qui ſeroient ſans doute plus genereux que ceux qui ſont entrez autrefois dans leurs ames; mais il ne pourra pas contenter leurs deſirs, parce qu'il eſt aſſez occupé à faire voir ſur le grand Theatre de l'Univers, un nouvel Heros qui effacera la gloire de tous ces anciens Maîtres de la Terre.

Je n'omettray pas Mr. des Preaux, dont le rare genie a trouvé l'art d'inſtruire en divertiſſant, & qui aprés avoir combatu tous les vices en particulier, s'applique maintenant à loüer toutes les vertus enſemble, qu'il trouve renfermées en la Perſonne de nôtre grand Monarque.

Mais ſur tout j'y releveray le merite de Monſieur Colbert, ce fameux Miniſtre qui a rendu de ſi grands ſervices à ſon Roi qu'on peut dire qu'il a beaucoup contribué à la gloire de ſon regne: puiſque par l'œconomie des Finances, il a fourny des nerfs & des forces à ſes Armées qui ont fait des conqueſtes ſi ſurprenantes. Ce n'étoit pas aſſez que

la France fût devenuë si redoutable par les armes, ses soins ont aussi contribué à la rendre florissante par les lettres. C'est par ses avis que les liberalitez du Roi s'étant répanduës sur tous les Sçavans de l'Europe, nôtre siecle est devenu plus celebre que ceux d'Auguste & d'Alexandre. On ne peut lui reprocher qu'il ait fait aucune faute, si ce n'est par un excés de vertu, lors que non content de favoriser les gens d'un merite inconteſtable, il a étendu les bienfaits du Roi jusqu'à ceux qui n'en avoient qu'un apparent; & en ce point il la fait ressembler au Soleil, qui fait pleuvoir aussi bien sur les deserts & sur les roches, que sur les terres grasses & fertiles.

Il lui est arrivé la même chose qu'à un Seigneur curieux qui auroit fait un retranchement dans son parterre pour y élever des plantes rares & de belles fleurs qu'il auroit envoyé rechercher dans des lieux fort éloignez: à qui son infidele Jardinier auroit rapporté au lieu de baumes & de myrtes, de l'aloës & de l'asla fœtida; & au lieu de tulipes & d'anemones, des pissenlis & du pas d'asne. Ainsi quand il s'est rapporté à un commis du choix des personnes qu'il vouloit retrancher de l'Academie pour en faire une favorite destinée à travailler aux devises & inscriptions: son attente a été bien trompée, lors que le sieur Perrault ne lui a presenté que ce qu'il y avoit de plus foible dans la litterature. Un Cassagne, un Charpentier, un jeune Tallemant & un Quinault, tous ses amis & ses semblables.

Ils ont bien fait voir qu'il ne falloit pas juger de leur habileté par le titre de leurs pensions. Depuis quinze ou vingt ans que cette fausse Academie s'assemble, on ne lui a veû rien produire qui ait merité quelque estime. Tout leur fruit a ressemblé

à ce-

à celui des chardons & des autres plantes que les naturaliſtes appellent bourruës, qui ne conſiſte qu'en une legere bourre & un vain duvet, dont le moindre vent joüe, & que le moindre ſouffle diſſipe.

Cependant les Deviſes & Inſcriptions ont le privilege des bons mots, qui ont cét avantage ſur les autres productions de l'eſprit, que leur brieveté, leur vivacité & leur juſteſſe leur font trouver place aiſement dans la memoire, & ſe répandent facilement dans le public, parcequ'ils ſont en la bouche de tout le monde.

Mais ces Meſſieurs n'en ont fait pas une ſeule qui ait valu la peine d'être retenuë; elles ſont toutes demeurées dans l'obſcurité; elles ont deshonoré les riches matieres qui en ont été chargées; & on a été contraint de les effacer dans les lieux eminents où elles avoient été peintes. J'en ay mis une à la fin de ce Factum que j'ay comparé au Diamant pour leur faire un deffi d'en faire quelqu'une qui puiſſe entrer en paralelle avec celle-là.

Il n'eſt pas arrivé la même choſe, quand ce grand Miniſtre a fait lui-même le choix des perſonnes qui compoſent cette fameuſe Academie des Sciences, qui lui doit ſon établiſſement. Il a raſſemblé ce qu'il y avoit de plus ſçavant & de plus illuſtre dans toute l'Europe, Meſſieurs Caſſini, Huggens, Romer, Blondel, la Hire, Mariotte, Perrault le Medecin, Borely, du Verney, Dodart, &c. qui ſont les Ariſtotes, les Archimedes, les Vitruves, les Ptolomées & les Galiens de nôtre ſiecle: ils ont découvert de nouveaux Mondes & de nouveaux Aſtres dans les Sciences, & fait voir que les anciens étoient demeurez au milieu de la carriere que ceux-cy ont heureuſement fournie.

Mais je m'apperçois que la paſſion de loüer ces grands

grands Hommes m'emporte trop loin ; Je reviens donc à asseurer le public que ce n'est point par un esprit de satyre & de vengeance, mais par un esprit de verité & une juste défense que j'ay dit tout ce qu'il y a d'odieux dans ce Factum. Je rends justice au merite universellement reconnu, & je démasque celui qui n'est que deguisé & apparent : & quoy que j'aye eu toûjours l'inclination de loüer les parties nobles de l'Academie, j'ay été contraint en cette facheuse occasion de reveler la turpitude de ses parties honteuses. On ne devra pas trouver étrange qu'aprés avoir depeint la vertu & l'habileté de tant de personnes celebres, je donne dans la même histoire un trait de pinceau à leurs Antipodes. Que j'oppose à la profonde doctrine de Mr. Huet l'incapacité d'une demi-douzaine d'ignorans outrez, comme celle de Quinaut, de la Fontaine, des deux Tallemans, de Regnier & de Benserade, afin de faire voir combien il y a d'étages & de degrez dans la literature, & le vaste espace qui est entre les esprits rampans & les sublimes. Que j'oppose à la grande édification que nous donne Mr. Flechier, les pieces impures & libertines de la Fontaine, qui tenant à la main une boëte de Pandore fort enjolivée par le dehors, en repand le vevin sur des esprits foibles & innocens, qui corrompt les bonnes semences que les plus zelez Predicateurs y avoient mises. Que j'oppose à Mr. Racine qui a honoré tant de Heros par les caracteres qu'il leur a donnez, un Boyer & un le Clerc, qui ont tellement défiguré le Theatre, qu'ils l'ont changé en un triste échafaut, où ils ont degradé plusieurs grands hommes qu'ils ont rendus si meconnoissables, qu'au lieu d'attirer sur eux la compassion, ils les ont exposez à la risée publique.

En-

Encore une fois je sens que je m'égare, revenons à ma défense, il ne me reste plus qu'à repondre à trois accusations que me font ces Messieurs.

La premiere est, qu'ils m'accusent d'avoir volé tout leur Dictionaire par un échantillon du mot de feu que j'ay mis dans mes Essais, où, disent-ils, il y a huit phrases que j'ay prises dans leurs minutes. Pour bien éclaircir ce fait, il faut prendre la chose de plus haut, & faire remarquer une bonne fois au public la maniere dont se fait leur Dictionaire. Un Academicien se charge d'en faire ce qu'ils apellent le Canevas, c'est a dire de faire le catalogue des mots, de les ranger en leur ordre, d'en faire les definitions, d'y ajoûter les epithetes, les phrases, figures & proverbes, tant celles qu'il a pû trouver dans son imagination que dans tous les Livres & Dictionaires imprimez. Il le vient lire en suite à l'Academie qui en aprouve ou corrige ce qu'il lui plaist. De sorte que ce grand Ouvrage, qu'on prosne si haut, & qu'on fait croire être le travail d'un grand nombre de personnes illustres, n'est veritablement & en effet que celui d'un seul homme, qui en donne quelque communication à ses amis pour en aprendre leur sentiment, & qui souffre qu'ils le barboüillent par leurs corrections & additions. Ainsi on doit les cinq ou six premieres lettres de ce Dictionaire à Mr. de Vaugelas qui y a travaillé douze ou quinze ans, & toutes les autres à Mr. Mezeray qui s'y est appliqué trente-trois années. Je l'ay veu souvent tellement en colere contre les mauvaises corrections de l'Academie, qu'il avoit pris resolution s'il avoit vécu de faire imprimer son Canevas pour faire connoître au Public le bon qui étoit de lui, & le separer du mauvais qui étoit de l'Academie. Il a coûté deux mille écus au Roi pour faire tran-

transcrire ces minutes en de grand cahiers en grosses lettres & avec de grandes marges sur lesquelles on travaille à la correction. Mais il y a en plusieurs de ces cahiers tant des grosses que des minutes qui ont été perdus par la longueur du temps. Celles de Mr. Vaugelas furent saisies à sa mort par les creanciers, on n'en sauva qu'une partie qui fut mise entre les mains de Mr. Conrart Secretaire perpetuel de l'Academie, qui en étoit si jaloux qu'on n'en a pû rien voir qu'aprés sa mort. Il y en a eu d'autres cahiers brûlez chez Mr. Mezeray comme ceux de la lettre P. qu'on travaille presentement à refaire. Or parmy les copies grossoyées de la lettre F. le 19. cahier qui contenoit le mot de *feu* fut de ceux qui avoient été perdus; On me chargea de le refaire tout de nouveau. Mr. Mezeray mit une apostille au haut de 18. cahier, portant que j'avois le 19. Mais cette remarque servoit seulement pour trouver la suite des cahiers, & non pas pour faire voir qu'on m'eût chargé d'aucune minute; car s'il y en eût eu quelqu'une, il auroit été inutile de la refaire, on n'auroit eu qu'à la copier, à la corriger & à l'amplifier comme on a fait les autres. J'en fis donc un autre Canevas tout neuf, dont la minute écrite de ma main est dans l'armoire de l'Academie: on le fit grossoyer à l'ordinaire, & l'Academie y fit ses pretenduës corrections en trés-petit nombre. Comme je fus obligé de faire ce mot dans le stile de l'Academie & selon le plan qu'elle s'étoit proposé, j'ay été obligé d'avertir dans le Livre de mes Essais, qu'on ne devoit pas trouver étrange si dans ce mot qui m'appartenoit tout entier, puis que je l'avois fait il se trouvoit quelque chose de semblable à celui de l'Academie, afin qu'elle ne me reprochât

chât point d'avoir profité de son travail. Je suis persuadé que si on confere ce mot avec tous les autres que j'ai fait sans aucune relation à son ouvrage, les connoisseurs y trouveront une trés-notable difference. Or il est arrivé que sept ou huit ans aprés que mon cahier leur a été delivré & même imprimé, ces Messieurs ont trouvé parmy les papiers qu'ils ont retirez des mains des heritiers de M. Conrart un cahier fort mince en minute écrit de la main de M. de Vaugelas, où est compris ce même mot de *feu*. La darte de la décharge fait bien voir qu'on ne me l'avoit pas pû mettre entre les mains. Il se trouve dans ce cahier, à ce que ces Messieurs pretendent, huit phrases qu'ils disent que j'ay malicieusement obmises dans ce que j'ay presenté à l'Academie, afin de me les aproprier dans le méme mot que j'ay mis dans mes Essais; ils ont crié là dessus victoire dans une petite Conference qui fut tenuë chez Monsieur le premier President, mais ce fut en mon absence; car depuis que j'y fus arrivé, le sieur Regnier qui est maître de ce cahier ne me le voulut jamais laisser voir, ni me cotter aucune de ces huit phrases, ce qu'il auroit dû faire s'il eût été de bonne foi. Il se trouvera sans doute que ces huit phrases sont des plus communes & qui tombent dans l'esprit de tout le monde, ou qui sont dans Monet, dans Nicot & autres Dictionaires dont Mr. de Vaugelas se servoit pour faire son Canevas.

Mais ces huit pretenduës phrases qu'on reclame sans les cotter ne sont pas considerables, en comparaison de 166. autres que j'ay mises dans le Dictionaire universel, & sur tout d'une trentaine que ni Mr. de Vaugelas, ni toute l'Academie, (j'entens toûjours parler de la jettonniere,) n'ont ja-

jamais sceuës : comme celles-ci, l'Archée ou le feu central, le feu de digestion ou le ventre de cheval, le feu des bains vaporeux, de cendre, de limaille, &c. le feu de lampe, le feu de rouë, le feu de suppression, les feux de reverbere clos & couverts, le feu de fusion, le feu de calcination, le feu d'atteinte, le feu de vitrification, le feu mesuré ou gradué, le feu Olympique, le feu gregeois, & autres feux d'artifice. Ils n'ont point aussi apris au Public qui en sont les inventeurs, comme Callinicus, Hanzelet, Vanoccio, Biringuecio, Malthus & Casini Simieirowies Polonois, &c. comme aussi ces Messieurs n'ont point parlé des feux S. Elme, S. Nicolas, fuirolles, & autres dont on parle sur la mer qui leur sont tout à fait inconnus. Quelle injustice de crier au voleur contre celui qui enrichit le Dictionaire de tant de choses nouvelles & curieuses, sous pretexte qu'il s'est rencontré avec eux & le peuple, en huit phrases communes ou proverbes? Je ne sçais ce que je dois plus admirer, ou l'effronterie qu'ont eu ces Messieurs de publier de si vaines objections contre moi; ou la credulité de plusieurs personnes de la premiere qualité qui s'en sont tellement laissé preoccuper, qu'ils m'en ont fait le reproche en beaucoup d'endroits lors que j'ai eu l'honneur de les aprocher

Outre cette objection particuliere que j'ay ce me semble suffisamment détruite, ils m'en font une generale, en disant que j'allois à l'Academie une demie heure devant les autres, où je trouvois le Dictionaire sur la table, & que j'en tirois coppie pour me l'approprier en suite. Je ne puis mieux répondre à cette objection qu'en leur soûtenant pour la derniere fois, qu'il n'y a rien dans leur Dictionaire qui merite qu'on en charge ni sa memoire, ni son agenda, ni son Livre, & s'il étoit

per-

permis à un Academicien de faire des mots nouveaux comme ils pretendent, je soûtiendrois qu'ils n'ont rien de *valable*. Ainsi je leur dénie d'avoir pris aucune chose de leur Dictionaire. La preuve de ce fait est entre leurs mains, ils n'ont qu'à produire ce qu'ils en ont d'imprimé, ou du moins une seule lettre. Depuis plus d'un an que la querelle dure, ils ont eu assez de loisir pour faire une troisiéme revision de quelque petite partie de leur Dictionaire pour la faire voir dans la plus grande perfection où ils desirent la mettre.

Je pense que le Public me fera cette justice de croire que je ne suis pas assez mauvais ménager de ma reputation pour aller prendre, comme ils disent un livre entier & me l'approprier, tandis qu'ils ont en main le pouvoir d'en justifier le larcin sur le champ. Il croira bien plûtôt aprés les Essais que j'ay publiez, & le parallele que j'ay fait d'un cahier du Dictionaire de l'Academie avec celui de Richelet & le mien, qu'il m'est plus aisé d'aller à l'enchere qu'à l'emprunt: Ces Messieurs sont si delicats sur cette matiere, qu'ils se plaignent aussi que Richelet leur a volé leur travail, quoi qu'il n'ait jamais eu aucune communication avec eux : ni avec leur ouvrage : & cela seulement sous pretexte de ce qu'il avoit quelque habitude avec feu M. Patru, duquel disent-ils, il a apris tout l'ordre & l'œconomie de leur Dictionaire : Mais ils ont tort de se faire un grand merite du plan de leur Dictionaire qui est fort commun & defectueux; car il ne faut pas être grand sorcier pour distribuer un Dictionaire en définitions, en epitheres, en phrases propres & figurées, & en Proverbes. Le moindre valet de College en feroit autant, & quant au dessein qu'ils ont pris de faire un Dictionaire par racines, au lieu de suivre l'ordre alpha-

be-

betique, il ne leur sera volé par personne. L'usage en fera voir les inconveniens. Cette methode est bonne dans les Langues Orientales & matrices, qui prennent tous leurs composez & dérivez dans leur même fonds : mais elle ne vaut rien à l'égard de nos langues vivantes, qui sont meslées avec celles de nos voisins, Aussi l'Academie a-t-elle bien reconnu son erreur, & plus de douze fois elle a remis en deliberation le changement de cét ordre, qui non seulement lui a fait perdre bien du temps, mais encore l'a fait tomber en plusieurs absurditez, comme de ranger les mots, de digerer & indigeste sous celui de gerer, & une infinité d'autres aussi mal dérivez, qui seront marquez dans la critique generale de leur livre. En un mot il ne faut pas que ces Messieurs craignent que ni moi, ni Richelet, ni pas un autre leur dérobe leur travail. Ce seroit un sacrilege de voler un hôpital, c'est à dire un lieu où il y a tant de pauvretez. Quand ils m'accusent d'avoir pris d'eux quelques phrases, ou proverbes, ils font la même chose que s'ils accusoient des Brodeurs d'aller prendre chez les chifonniers dequoi enrichir leurs broderies, ou des Orfévres de chercher des pierreries dans les Plastrieres. On ne doit pas accuser un Autheur de larcin, quand il ne dit que des choses triviales, qui tombent en l'esprit de tous ceux qui ont la plume à la main, ou qui ne se peuvent dire en deux façons. Si j'usois de la même rigueur à examiner les ouvrages de ces Messieurs, j'aurois lieu de faire de belles critiques. Par exemple, quand le sieur Perrault a tiré grande vanité d'une Piece qu'il a fait chanter à la Cour sur la naissance de M. le Duc de Bourgogne qu'il a intitulée le Banquet des Dieux : je dirois qu'il en a dérobé le titre & l'in-

l'invention au sieur *a* Mallemant de Messange qui trois mois auparavant en avoit fait imprimer une semblable sous le titre de la feste des Dieux. Il n'y a pas grande difference entre feste & festin, ou banquet. La fiction est toute semblable & n'est pas nouvelle ; mais parce qu'il y a eu quelque difference en l'execution ou en l'expression, je ne veux pas l'appeller Plagiaire, je le qualifieray simplement de servile imitateur & copiste. Je rapporterois plusieurs autres emprunts de cette nature, mais enfin je veux conclure cét article par les termes dont se servit Ajax en disputant les armes d'Achille.

Denique quid verbis opus est ? spectemus agendo.
Arma viri fortis ? medios mittantur in hostes,
Inde jubeto peti, & referentem ornate relatis.

Qu'on mette ces deux Dictionaires au jour pour les conferer ? qu'on les abandonne entre les mains de leurs plus cruels ennemis, qui sont les critiques De ma part je ne suis point le combat & la lumiere, comme ils font. Que le public juge & donne l'avantage à celui qui aura le plus d'approbation ?

Ceux qui s'étonnent de la difficulté que font ces Messieurs de publier leur ouvrage ; & sur tout dans une occasion si importante, n'en sçavent pas l'encloüeure. On se pourroit tromper en pensant qu'ils craignent de perdre leur pension jettonniere, si leur Dictionaire étoit achevé. Le vray de l'affaire est qu'ils le reconnoissent si méchant qu'il achevera de les perdre de reputation dans le monde. Ils differeront tant qu'ils pourront à détromper le Public, qui depuis cinquante ans est leur dupe. Et com-

a La permission d'imprimer du sieur Mallemant est du 16. Juillet 1682.
Celle du sieur Perrault du 15. Novembre ensuivant.

comment les étrangers ne s'en mocqueroient-ils pas? puisque les confreres sont les premiers à le faire? L'entretien ordinaire des Academiciens qui s'en retournent ensemble est que ceux qui ont été tondus, pestent contre ceux dont l'opinion a prevalu. On a veû souvent Mr. Racine trouvant à l'ouverture du Dictionaire imprimé des choses qui ne lui plaisoient pas, s'écrier en plein bureau: Bon Dieu! où nous fourrerons-nous, quand ce Livre viendra à paroître, le Public nous jettera des pierres? Plusieurs autres s'écrient à toute heure, est-il possible qu'on ait laissé passer cela dans le Dictionaire? quelle ordure? quelle ignorance? quelle absurdité? Ils chargent même les marges du Livre de ces remarques dans l'esperance de corriger ces fautes dans une troisiéme revision que l'on ne commencera que dans dix ou douze ans.

Quand je parle de cette troisiéme revision, je devrois plûtôt dire la quatriéme ou cinquiéme: car outre cette seconde revision, à laquelle on travaille maintenant en plein Bureau, & qui est commencée dés l'année 1672. il s'en fait une autre par les 3 Officiers, & quelques reviseurs qu'on leur donne pour adjoints, lors qu'il est question de corriger les espreuves, à mesure qu'on imprime des feüilles du Dictionaire; ils sont chargez non seulement de corriger les fautes d'impression, mais aussi de remarquer les obmissions, les beveuës & les autres fautes qui se sont glissées dans la composition Ils rapportent le tout à l'Academie, qui assemble les deux Bureaux, pour discuter tout de nouveau les moindres difficultez & les moindres scrupules qu'ils proposent: & pour cét effet la feüille demeure quelquefois deux ou trois mois sur le plomb, & il

il en faut recomposer & remanier les formes plusieurs fois au grand dommage du Libraire, dont il faut qu'ils essuyent le murmure. Avec tout cela il n'a pas laissé d'y demeurer ces grosses beveües & ce grand nombre d'obmissions qui ont été remarquées dans sa critique & le parallele des trois Dictionaires : & on trouvera le dire de Quintilien veritable, *verba corriguntur, manet eadem quæ fuit in rebus levitas.*

Je ne prétends pas, qu'on en croye mon seul temoignage, mais j'en produirai un par écrit si authentique, qu'il ne recevra point de reproche.

Il y a 7 ou 8 ans qu'on fit une convocation extraordinaire de l'assemblée, pour deliberer de la maniere qu'on feroit au sieur Petit Libraire la cession du Privilege de l'Academie, qu'il demandoit avec instance depuis long-tems: mais on ne décida que la question, si on le lui vendroit, on si on le lui abandonneroit gratuitement. La Compagnie fut fort partagée, mais le *gratis* passa au grand desespoir du sieur Charpentier, chef du party interessé qui croyoit en tirer de grands avantages ; & pour regler la maniére & les clauses du contrat, on nomma six commissaires, & entr'autres Mr. Mezeray tant comme Officier, que comme un des membres des plus considerables de ce Corps. Il se chargea d'en dresser les memoires, & peu aprés il les rapporta à l'assemblée, ils sont encore dans son armoire : il s'en trouva la minute écrite de sa main quand on fit son scellé, laquelle est tombée en mon pouvoir. Des douze articles qu'elle contient, en voici les deux premiers mot à mot.

ARTICLE I. Ce qui est imprimé du Dictionaire est extrêmement défectueux, tout plein de transpositions, d'obmissions, de repetitions,

,, titions, de fausses phrases, de mots douteux,
,, de definitions & descriptions impropres, & qui
,, n'expliquent point la nature des choses; il s'y
,, est même glissé en plusieurs endroits des igno-
,, rances grossieres, comme tous ceux des Mes-
,, sieurs qui ont de fois à autre jetté les yeux dessus
,, l'ont reconnu: si bien qu'il ne se peut corriger
,, par des cartons ni par des *errata*. Ainsi il me sem-
,, ble qu'il faut le supprimer entierement, & obli-
,, ger Mr. Petit à en rapporter les feüilles qui seront
,, contées & serrées dans l'armoire.

II. ARTICLE, Pour reformer cette partie qui
,, a été déja imprimée, & pour ne pas tomber dans
,, de pareils inconveniens, & à l'avenir il me semble
,, qu'il seroit bon de choisir quatre ou cinq person-
,, nes des plus zelez & des moins occupez, qui s'as-
,, semblassent tous les matins & travaillassent deux
,, heures à revoir & ordonner cette premiere par-
,, tie: aprés cela on travailleroit diligemment à
,, l'impression. Deux autres nommez pour cela
,, verroient l'épreuve premiere & seconde, mais
,, n'y pourroient rien changer que des fautes d'im-
,, pression.

Bien loin que ces Messieurs ayent profité de ces bons avis depuis qu'on en est sur cette deliberation, elle n'est pas encore executée, ni la cession du privilege accordée; Monsieur Racine au mois de Septembre dernier a renouvellé cette remontrance, & l'a appuiée le plus qu'il lui a été possible: mais il a eu la mortification de voir que ses bons sentimens n'ont pas prevalu sur la jalousie que les autres ont contre lui, proportionnée à son merite.

On m'a dit depuis qu'aiant fait là dessus une plus serieuse reflexion, ils ont resolu tout nouvellement de supprimer entierement les douze cens exemplaires

plaires de ce Dictionaire imprimé jusqu'à l'M. & d'en recommencer une nouvelle impression. Ainsi dans douze ans ils se trouveront à la Croix de par Dieu, & ils examineront encore une fois si l'A est simplement une lettre, ou un substantif masculin. Cependant on peut bien s'asseurer que quelque revision que ces Messieurs en fassent, il y restera toûjours plusieurs fautes trés considerables, à cause de l'incapacité de ceux qui travaillent tant à la composition qu'à la correction de l'ouvrage, car leurs lumieres sont fort bornées; c'est ce qui me fait dire hardiment, que quand l'Academie y travailleroit un second siecle, ce seroit encore pis, étant certain qu'elle ira toûjours en degenerant, & qu'il n'y a pas d'apparence que les places qui y vacqueront à l'avenir soient briguées par d'autres que par des miserables: puis que cette Compagnie s'est renduë si odieuse par un monopole qui fait affront à toute la litterature, & que tous les gens d'un vrai merite ont pour elle le dernier mépris.

Quelques-uns de ces Messieurs, & entr'autres le sieur Daucourt, ont dit pour s'excuser, qu'il est vrai que ce qui paroîtra de ce Dictionaire en Public sera peu considerable; mais qu'on seroit ravi en admiration si on voioit le Procés verbal des conferences tenuës pour faire les legeres decisions qu'on y trouvera: car ils pretendent qu'il s'y dit une infinité de belles choses par quelques particuliers Academiciens, quoi que leur suffrage ne prevale pas.

En ceci ils ont quelquefois raison, mais le plus souvent ils ont tort. Quand le hazard veut que des gens d'un vrai merite se trouvent en un Bureau, il s'y dit des choses assez curieuses: par exemple quand on examina le mot d'*Oriflamme*, si on eût

recueïlli tout ce que dirent Mr. l'Abbé Huet & Mr. l'Abbé Dangeau, & ce que je contribuay de ma part dont j'ai mis une partie dans mes Essais, on auroit épuisé la matiére; mais les ignorans qui abhorrent toute sorte d'érudition s'y opposerent & voulurent qu'on se contentât de dire que c'étoit la Banniére de S. Denis. Encore M. de la Fontaine vint-il encherir sur eux, en disant qu'il doutoit que l'Oriflamme fût la Banniere de S. Denis: de sorte que de peur de se méprendre, il fit tant qu'on mit seulement que c'étoit une Banniére gardée à S. Denis. Cela montre la verité de ce que j'ai dit ci-dessus, que le doute de l'ignorant l'emportoit toûjours sur la certitude des plus habiles, parceque le premier parti est toûjours le plus fort en nombre.

Au contraire il arrive bien souvent que les choses se disputent d'une maniére bien ridicule, comme il arriva au mot de *refraction*, qui est à la verité un terme d'optique, que les Bourgeois & faiseurs de Bouts rimez ne sont pas obligez de sçavoir. Quand j'en eûs donné la définition ordinaire, qui est l'action d'un rayon de lumiére rompu & brisé quand il passe par des milieux de differente densité, comme sont l'air, l'eau, les verres des lunettes &c: Tous les autres Confreres qui ne sçavoient que ce c'est, me la contesterent pendant plusieurs seances: L'un dit que la refraction étoit un synonime de reflection, parce qu'il falloit que les rayons de lumiére fussent rompus pour se réflechir; d'autres dirent que c'étoit un terme d'arithmetique, où l'on parloit souvent de fraction, que ç'en étoit une subdivision, ou une fraction de fraction; un autre ajoûta qu'on le pouvoit dire de toutes les secondes ruptures, & que c'étoit l'état d'une chose brisée par deux fois; un autre dit que ce mot pouvoit venir de refractaire, & que l'action

ction d'un corps opaque qui reflechissoit la lumiére, étoit en quelque façon rebelle & contraire à son action naturelle, mais il fut sifflé avant que de pouvoir soûtenir son opinion. Enfin il fut conclu qu'on mettroit à la marge du mot A ENQUERRE, & aprés plusieurs enquêtes ma définition fut confirmée. On peut juger de la beauté des autres Conferences par ces échantillons.

La seconde objection que me font ces Messieurs, est qu'ils publient par tout, que je n'ai pas fait le Dictionaire universel dont il s'agit, mais que je l'ai acheté tout d'un nommé Margane Avocat. Cette calomnie a été inventée par le sieur Charpentier, appuyé par le sieur Perrault, & a tant fait d'impression sur l'esprit du sieur Doujat, qu'il a témoigné avoit quelque compassion de ce que l'Academie avoit été obligé de deterrer une chose si fâcheuse contre moi. Or ce Margane étoit un Avocat, plus connu dans le Palais par sa misere, que les autres ne le sont par leur capacité. Jamais il n'y eut un homme plus incapable de faire ni en vers, ni en prose, quelque sorte d'ouvrage que ce fût. Il n'y a personne qui le deût mieux connoître que le sieur Perrault, qui l'a logé pendant dix-huit ans en une maison dont il est proprietaire, & dont il a été obligé de le chasser, aprés en avoir souffert la banqueroute pour plusieurs termes. On lui a voulu même donner ce prétendu Dictionaire en payement d'une partie de ce qui lui restoit deu. Mais aprés l'avoir examiné, il a temoigné qu'il ne le voudroit pas prendre pour cinq sous; de sorte qu'il sçait bien l'imposture de cette allegation, & il ne la peut appuyer sans parler contre sa conscience. J'ai apris que ce prétendu Dictionaire est entre les mains du sieur Vaucouret Advocat au Conseil, demeurant dans la

ruë Quinquempoix, qui l'a achepté avec les autres Livres de Margane. On le peut aller voir entre ſes mains, il n'eſt pas chiche de le montrer, car il le veut vendre; & il m'a dit que le ſieur Doujat le marchandoit pour en faire un preſent à l'Academie. Charpentier & Perrault l'ont eſté auſſi voir chez luy, de ſorte que la calomnie de ces Meſſieurs eſt toute viſible, quand ils diſent que je l'ay achepté & copié, puis qu'il n'a jamais eſté entre mes mains. Mais qui que ce ſoit qui le poſſede, il n'en tirera jamais aucun profit, car cet homme étoit ignorant au delà même de tout ce qu'on peut s'imaginer. Il m'eſt tombé entre les mains l'original d'une petite Comedie de ſa façon & écrite de ſa main, que je ferai voir à ceux qui ſeroient curieux de méchantes choſes. J'ai eû deſſein d'abord d'en faire imprimer une Scene pour faire juger de la capacité de ce perſonnage. Mais depuis j'ai fait ſcrupule de profaner une demie feüille de papier en la chargeant de l'impreſſion d'un ouvrage ſi abominable. Il eſt certain qu'elle eſt infiniment au deſſous des chanſons des écrivains du Pont-neuf. J'ay fait difficulté de la mêler dans une deffenſe ſerieuſe, quoi qu'elle faſſe voir clairement qu'on a tort de m'accuſer d'avoir pillé un Autheur qui n'étoit pas digne d'être pillé. Enfin ayant reconnu qu'il y avoit grande quantité d'honnêtes gens, tellement perſuadez de la verité de cette accuſation, que je ne les en pouvois detromper : juſques là que Mr. Thevenot me dit dans la Bibliothéque du Roi, que je ne me laverois jamais de ce reproche : J'ai changé une troiſiéme fois d'avis, & en ai fait imprimer un fragment à la fin de ce Factum. Ceux qui auront la patience de le lire ne le feront pas ſans de grands éclats de riſée.

Je

Je remarquerai en passant, que la passion a tellement aveuglé ces Messieurs, qu'ils n'ont pas pris garde que cette objection faisoit plus contre eux que contre moi ; puisque si j'avois fait imprimer le Dictionnaire de Margane, qui n'a eû aucune communication avec eux, il s'ensuivroit que je n'aurois donc pas dérobé le leur, comme ils crient, & il leur doit être indifferent que le Dictionnaire qu'ils combatent soit de Pierre ou de Jacques, pourveu que ce ne soit pas le leur.

Le dernier effort de la jalousie de ces Messieurs est de publier par tout qu'il y a trente mille fautes dans le Dictionnaire universel, quoi qu'ils n'en ayent encore rien veu que l'essai que j'en ai donné, où ils n'ont pourtant trouvé à corriger que deux fautes dans l'Epistre, qui forment leur troisiéme objection. Elles sont si criminelles à leur dire, qu'ils ont fondé là dessus la demande qu'ils ont formée pour le faire supprimer.

Je réponds que je ne suis qu'un particulier, qui n'est pas iinfaillible, & que ceux qui m'avertiront de mes fautes, me feront plaisir. Je suis tout prêt de les corriger: mais je suis assûré que je n'aurai point cette obligation à Messieurs les Academiciens Jettoniers. J'expose avec soûmission mon Livre à la critique de tous les vrais Sçavans : quoi que je puisse assurer qu'on ne me doit pas imputer les fautes qui s'y trouveront, puisque j'ai dit peu de choses de moi-même, & que je n'ai fait qu'extraire les passages de plusieurs bons Auteurs, aprés lesquels il n'est point honteux de faillir. J'ai déja cette obligation à un Sçavant critique de Hollande, qui m'est inconnu, de m'avoir averti de deux fautes qu'il a trouvées dans mes Essais. Il les a fait inserer dans un avertissement du Libraire au Lecteur, imprimé à

la fin de mon premier Factum de l'edition d'Amsterdam. La premiere est, qu'il dit que dans la page 5. je fais venir abîme du grec *batos*, que j'ai dit signifier profondeur; & qu'il falloit écrire *bathos* avec un h, à faute dequoi ce mot signifie des ronces & des épines. Il ajoûte qu'il est certain qu'*abîme* vient du Latin *abyssus*, formé du grec *abyssos*, qui signifie sans fonds. Il a raison, mais je le prie de croire que c'est une simple faute d'impression; car à l'égard du mot *batos* on le trouvera corrigé de ma main dans les exemplaires que j'ai distribuez moi-même. Je n'ai pû faire la même chose à l'égard du reste, parce qu'il n'y avoit pas de place pour y mettre une ligne entiere qui étoit dans ma copie, que l'Imprimeur avoit sautée. Mes Essais ont été imprimez précipitamment & à la dérobée, à cause de l'obstacle que je sçavois que mes parties y apporteroient; cela rend excusables les fautes de cette nature, qui s'y sont glissées en bon nombre. La seconde faute qu'il remarque est, que j'ai dit dans la page 1. que les Phœniciens appelloient *alioz* la premiére lettre de leur alphabet; au lieu que tout le monde sçait (dit-il) qu'ils la nommoient *alpha*. Je confesse ici mon ignorance, & que je ne sçai pas un mot de la langue Phœnicienne, mais j'ai pour garand Covarruvias, qui passe pour un des plus sçavans Lexicographes, d'où j'ai tiré cet article. Sur cet avis j'ai voulu m'en instruire, & j'ai consulté tant le Livre que Guillaume Postel a écrit de la langue Phœnicienne, que les alphabets qui sont au commencement de la Bible Polyglotte d'Angleterre; mais quoi qu'il y en ait d'Hebreux, d'Arabes, de Syriaques, d'Egyptiens, d'Ethiopiens, de Persans, d'Indiens & de Chinois; je n'en ai point trouvé de Phœniciens; ce qui montre que cet éclaircisse-

cilement n'eſt pas ſi facile que tout le monde doive ſçavoir preciſement ce qui en eſt. Aprés tout, on ſçait que Pline & Solin n'ont pas laiſſé de faire de bons Livres quoi qu'ils ſoient tous pleins de fautes, & qu'on ne les cite gueres que pour les reprendre. Tous les Sçavans ſont d'accord, que quand Ambroiſe de Calepio ou Calepin eût fait la premiére impreſſion de ſon Livre, c'étoit un ouvrage fort mince & fort peu conſiderable, à cauſe du grand nombre de fautes qui s'y trouvoient, mais les additions & les corrections de Geſner, de Martinius, de Paſſerat, & d'autres Sçavans l'ont rendu ſi utile & ſi eſtimable, qu'il y a tres-peu de Livres qui ſoient en plus grande reputation. Quand ceux qui viendront aprés moi m'auront rendu un pareil office, le Public me ſçaura bon gré d'avoir donné un deſſein qui eſt original, & une matiére diſpoſée pour en faire quelque jour un Livre fort utile, qui a été juſqu'ici ardemment deſiré, ſans qu'on en ait oſé entreprendre l'execution. Voici les deux fautes dont ces Meſſieurs font tant de bruit.

Il ſemble que j'aye fait un crime de leze-Majeſté, lors que dans la ſouſcription de mon Epître dédicatoire au Roi, je me ſuis ſervi du mot de tres-affectionné ſerviteur; ils diſent qu'il n'eſt pas aſſez reſpectueux, & que l'uſage veut qu'on employe le mot de tres-fidele. Avant que d'examiner ſi l'uſage a raiſon, je veux bien avoüer, qu'il peut y avoir eû de ma part quelque negligence, mais non pas un manque de reſpect envers le Roi. Auſſi n'eſt-il pas à preſumer, qu'un Autheur en dédiant ſon Livre à un auſſi grand Prince, ait manqué à lui faire toutes les ſoûmiſſions qui lui ſont deuës. Ce n'eſt pas auſſi une faute d'ignorance, puiſque dans une autre Epître dédicatoire au Roi du Livre de

mes Paraboles de l'Evangile, imprimées chez Petit en 1672. je me suis servi des termes conformes à ce prétendu usage. Mais la faute a été commise par l'Imprimeur, qui a rempli à sa mode les qualitez de cette souscription, conformement à celles qu'il a trouvées dans le premier Livre qui lui est tombé sous les mains. Je les avois laissées en blanc dans ma minute à cause de l'empressement où j'étois de faire imprimer cette Epître à l'insçeu de ces Messieurs, dont je prévoyois la persecution.

Cependant il n'y a pas tant de mal qu'ils veulent faire croire, puisque cette pretenduë faute se peut deffendre par authorité & par raison. J'ai une liste de cinquante Auteurs celebres qui en ont usé ainsi, mais je me contenterai de rapporter celle de Mr. d'Urfé homme de qualité, & le plus poli Courtisan de nôtre siécle, qui s'est servi d'une pareille souscription, en dédiant son Astrée au Roi deffunt. Ce n'étoit pas un homme à faire des fautes en ce genre là. Il avoit aussi raison de preferer le mot de tres-affectionné à celui de tres obéïssant, puisque l'affection comprend l'obéïssance, & que tout sujet & serviteur qui est affectionné à son maître lui obeït volontiers; au lieu que celui qui ne se dit qu'obéïssant, n'est pas toûjours affectionné. Que si cet usage a changé depuis, c'est un malheur pour la Langue, qui a fait une reformation contre le bon sens & la raison. Cela donne lieu de se défier de ces flateurs & de ces puristes, qui corrigent un bon usage pour en introduire un mauvais. C'est à quoi semblent travailler ces Messieurs de l'Académie, qui bien loin d'enrichir la Langue, l'apauvrissent sous pretexte de l'épurer. Encor leur peut-on objecter en cette occasion, qu'ils ont obmis en travaillant sur le mot d'*affectionné*, de remarquer

ce

ce changement d'usage, dont ils devoient avertir les ignorans pour les empêcher de faillir en se formant sur-d'anciens modèles. Ce seroit à eux une grande negligence, si leur objection étoit bien fondée. Mais il y a apparence qu'ils ont jugé que cet usage changeroit encore une fois, & qu'il seroit remis dans son ancien & dans son raisonnable état entre ci & cinquante ans que leur Dictionnaire paroîtra, s'il a à paroître.

Ils me font un autre crime d'Etat de ce que j'ai dit dans mon Epître Dedicatoire que le privilege de l'Academie a été surpris, parceque, disent-ils, c'est accuser la sagesse & l'exactitude de Mr. Colbert qui l'a signé, & de Mr. Daligre qui l'a scellé. Mais ces Messieurs qui se picquent de sçavoir la proprieté des mots de la Langue, montrent bien qu'ils ignorent la force de celui-ci. Quand un homme de loisir dit qu'il a été surpris en passant quelque acte comme Charpentier lors qu'il a donné un certificat pour l'impression du Dictionaire universel, c'est un terme qui lui est injurieux, parce qu'on lui reproche sa negligence & son peu de capacité ou d'application; il ne peut sans honte avoüer qu'il a eu une foiblesse de mineur dans son année climacterique. Mais on ne peut pas dire la même chose des surprises qui se font aux Princes & aux Ministres, envers lesquels c'est un terme de respect; parce que comme ils sont dans un grand accablement d'affaires, leur perpetuelle occupation ne leur permet pas de donner le tems necessaire pour examiner toutes les circonstances de chacune en particulier: de sorte qu'ils sont obligez d'avoir de la confiance en ceux qui ont l'honneur de les approcher, sur lesquels ils se déchargent d'une partie de leurs soins. Dieu seul est l'infaillible qui ne peut être

surpris, parce qu'il voit en un instant une infinité d'objets avec toutes consequences; c'est pour cela que les loix ont établi les remedes extraordinaires contre les decisions Souveraines, comme les Requestes civiles & les cassations d'Arrests pour reparer les torts & les dommages que font les Juges les plus éclairez & les mieux intentionnez, à quelques personnes; lors que leur religion a été surprise par l'artifice de leurs parties adverses. Il n'y a point de procés au Conseil du Roi qui ait pris trait, sur lequel on n'ait rendu plusieurs Arrests contraires, dont les derniers ont cassé les precedents, sans qu'on accuse d'injustice les Juges qui ont rendu les premiers. Les Rois mêmes revoquent souvent leurs Edits & leurs Privileges sur les remontrances qui leur sont faites, dés qu'ils voient qu'ils les ont donnez contre l'interest Public. On presente tous les jours mille Requestes en Justice, où on se plaint de la surprise des Juges, on ne demande pas pour cela la suppression de ces actes. C'est pourquoi l'Academie n'a pas eu raison de demander celle de mon Epître dedicatoire, pour avoir dit que Messieurs les Ministres ont été surpris en accordant un Privilege notoirement contraire à l'interest & à la liberté publique: C'est plûtôt un moien qui fait voir que le Roi ne l'a jamais accordé, & j'ose dire même qu'il ne l'a pû faire: Car comme on dit en Theologie qu'un des principaux attributs de la Divinité est l'impuissance de pecher: J'ose dire en Morale que le Ciel a accordé à nôtre grand Monarque une vertu si parfaite & si épurée, qu'il l'a mis en quelque façon dans l'impuissance de faire une injustice. A Dieu ne plaise que je veüille limiter la puissance du Roi dans la concession des Privileges; mais il faut remarquer qu'il y en a de trois sortes: les uns qui

sont

sont purement gracieux & favorables & qui ne font aucun prejudice à personne, comme les annoblissemens & tous les honneurs & les graces qui partent de la liberalité des Princes. Il y en a d'autres qui s'accordent par politique, qui ont d'un côté quelque chose d'odieux & contraire au droit commun, mais dont en récompense il revient beaucoup d'utilité au Public ; comme ceux qui consistent en quelques profits & revenus qui aident à supporter les charges de l'Etat, ou à récompenser les inventeurs de quelques machines, manufactures ou établissements qui ne se peuvent faire sans de grands frais & avances : C'est ce qui oblige d'en attribuer le privilege aux uns à l'exclusion des autres, de peur que la jalousie de plusieurs ne causât en même temps leur ruïne. Encore voit-on souvent arriver la revocation de ceux-ci, selon que l'utilité publique le demande. Mais enfin il y a des Privileges qui sont tout à fait injustes & odieux, comme sont les monopoles par lesquels un particulier se veut attribuër à lui seul le profit & le commerce d'une chose qui appartient au public : tel que seroit celui d'un Marchand qui seul voudroit acheter tous les grains d'une Province, ou qui ôteroit au peuple la liberté de puiser de l'eau dans les rivieres. Tel est celui de l'Academie qui veut ôter au Public la liberté du langage & la permission d'en écrire, parceque la parole appartient autant au peuple que l'usage des Elements : C'est pourquoi il n'y a pas d'apparence que la Justice du Roi ait souffert qu'on donnât quelque atteinte à liberté des Lettres par un Privilege si extraordinaire.

Un grand Empereur n'a point trouvé mauvais qu'un Grammairien lui ait remontré autrefois qu'il pouvoit donner le droit de Bourgeoisie Romaine à tous

tous les habitans de la terre, mais qu'il ne le pouvoit pas donner à un mot de la Langue. Un autre Empereur n'a point trouvé étrange qu'on appellât de Cesar mal informé, à Cesar mieux informé. Ainsi nôtre grand & juste Monarque approuvera sans doute qu'on lui remontre l'injustice d'un Privilege qui n'a été obtenu de ses Ministres, que par la surprise d'un Commis qui a abusé de la confiance qu'ils avoient en lui : d'un Privilege clandestin qui a demeuré dix ans dans l'obscurité, & dont on n'a osé faire les remercimens convenables, de peur que s'il eût paru, on n'en eût fait la revocation. J'ay fait voir que l'Academie a été prodigue de ces remerciments en des occasions fort legeres, & je ne sçaurois trop le repeter, parce qu'il n'y a point de raisonnement en morale qui approche plus de la demonstration Geometrique. Je me reserve à produire en Justice une preuve par écrit de cette surprise ; Il est de notorieté publique que Monsieur le Chancelier Daligre ne sçeûloit aucun Privilege, qu'il n'eût été examiné par Monsieur l'Abbé de Saint Jacques son fils, à cause de la confiance qu'il avoit en cét illustre Prelat, tant pour sa vertu, que pour sa capacité & son exactitude J'ay son témoignage qui prouve que le Privilege de l'Academie n'a jamais passé par ses mains, c'est à dire qu'il n'a point été examiné au Sceau. Il est fort étonné qu'on y ait glissé une clause si extraordinaire, veu que comme il dit les Privileges ne s'accordent que pour des Livres & prests à imprimer, & non pas pour servir d'empeschement à ceux qui sont à faire. Il a même temoigné quelque colére contre les auteurs de cette surprise qui veulent priver le Public d'un Livre dont il a reconnu l'utilité & qui a eu l'honneur de son approbation.

Enfin,

Enfin, je croiray toûjours avoir un juſte ſujet de me plaindre de cette clauſe excluſive, juſqu'à ce qu'elle ait été prononcée par la Cour ſacrée de ſa Majeſté, ou qu'elle ait été examinée par des Commiſſaires qui auront été nommez à cét effet. Si on condamne mon ouvrage aprés l'avoir leû, j'offre de le jetter au feu ſur le champ. J'attends donc qu'il plaiſe au Roi de declarer publiquement ſa volonté ſur le choix des Dictionaires, & j'eſpere de ſa Juſtice qu'il ne prononcera pas, qu'aprés avoir été particulierement inſtruit du merite de l'un & de l'autre.

Cependant, comme le principal but du preſent Factum a été de faire voir l'injuſtice de l'Academie qui a prononcé ma deſtitution & mon excluſion, ſans avoir eu aucun pouvoir ni autorité de le faire, & même ſans aucun ſujet legitime : J'attends de Meſſieurs les Juges un Arreſt qui infirme cette pretenduë Sentence, avec reparation, dommages & intereſts.

PREU-

PREUVE.

DE ce qui a été dit ci-dessus page 47. que le Dictionaire de l'Academie n'est composé que de phrases communes & proverbiales, & que de plus elles ont été copiées sur les Dictionaires d'Antoine Oudin, de Nicod, du Pere Monet & de Richelet. Pour cela j'ay fait imprimer ici en parallele quelques mots du Dictionnaire de l'Academie, avec la citation des lieux, d'où on en a tiré les phrases & les proverbes, & j'ai fait marquer en Italique, celles qui lui sont propres & qui viennent de son fonds, toutes deductions & compensations faites. Au pis aller ce ne seroient que celles-là seules que ces Messieurs pourroient revendiquer, je leur avois offert de les faire imprimer en Caracteres distinguez dans mon Dictionaire universel, afin de faire voir que je ne leur avois rien volé; ce qui étoit suffisant pour les mettre hors d'interest. Je me suis renfermé dans les citations de ces quatre Dictionaires, ayant negligé d'en faire une semblable conference avec trente autres qui sont sur leur Bureau, parce que ces phrases sont si basses & si pueriles, qu'elles se trouvent par tout & peuvent venir en la pensée des moindres Escrivains.

J'ai fait les citations de ces Autheurs selon les Editions suivantes. Celle d'Oudin est une Edition faite à Paris in octavo chez Antoine Sommaville en 1640. sous le Titre de curiositez Françoises.

Celle de Monet est de l'edition de Lyon in folio chez Claude Aubert en 1636.

Celle de Nicod est de l'Edition de Lyon in quarto, chez Claude Morillon en 1613.

Celle

Celle de Richelet est de l'Edition de Geneve in 4. chez Jean Herman Widerhold en 1680.

ASNE.

ASNE f. m. *sorte de beste de voiture, qui a les oreilles fort grandes.*

Asne domestique, le bast d'un Asne. *Asne qui brait.* Asne basté, debasté. Il y a aussi des Asnes sauvages.

On dit d'un homme qui a de grandes oreilles, qu'il a des oreilles d'Asne.

On dit qu'une chose est faite en dos d'Asne, pour dire qu'elle a dans le milieu une hauteur dont les deux costez vont également en baissant.

On dit d'un homme qui est extremement malin, qu'il est méchant comme un Asne rouge.

On dit proverb. & fig. que l'Asne du commun est toûjours mal basté, pour dire que les affaires du commun sont toûjours negligées.

On dit prov. & fig. à laver la teste d'un Asne on

ASNE domestique. Bast d'Asne, Monet p. 74. Un Asne debasté. Nicod. p. 95. comme un Asne debasté. Oudin p. 19. Asne sauvage. Monet page 74.

Un Asne à courtes oreilles, ou qui ne mange point de chardons, c'est à dire un ignorant. Oudin. p. 18.

Fait en dos d'Asne. Richelet. page deux cent cinquante trois.

Mechant comme un Asne rouge, c'est à dire fort mauvais. Oudin page dix-neuf.

A laver la teste d'un Asne on ne perd que la lexi-

on ne perd que la lexive, pour dire qu'on perd ſon tems à inſtruire un homme groſſier & ſtupide.

On dit proverbialement & fig. on ne ſçauroit faire boire un Aſne s'il n'a ſoif, pour dire qu'on ne ſçauroit obliger un homme à faire ce qu'il n'a pas envie de faire.

On dit prov. & fig. pour un point Martin perdit ſon Aſne, pour dire qu'une petite negligence fait quelque fois manquer une grande affaire.

On dit prov. & fig. il y a plus d'un Aſne à la foire qui s'appelle Martin, pour dire qu'il y a plus d'un homme qui a le même nom.

Il ſignifie fig. qui a l'eſprit lourd & groſſier, ou qui ne ſçait pas ce qu'il devroit ſçavoir, c'eſt un gros Aſne, ce ne ſera jamais qu'un Aſne.

On dit prov. & baſſement, il eſt bien Aſne lexive, c'eſt à dire on perd ſon tems à reprendre un homme ſans raiſon. Oudin, page vingt

On ne ſçauroit faire boire un Aſne s'il n'a ſoif, cela ſe dit d'un qui ne veut pas faire comme les autres ; ou qui refuſe de manger ou de boire. Oudin, page dix-neuf.

Pour un point Martin perdit ſon Aſne, c'eſt à-dire, qui pour peu de choſe manque ou perd ſon fait. Oudin, page trois cens trente-quatre.

L'origine de ce proverbe eſt dans le Dictionaire Univerſel.

Il y a plus d'un Aſne à la Foire qui s'appelle Martin, c'eſt à-dire plus d'une perſonne qui porte le même nom. Oudin page vingt.

Aſne ignorant, c'eſt un gros Aſne; Richelet, page trente & un.

de

de nature qui ne ſçait lire ſon écriture.

On dit prov. & fig. Pont aux Aſnes, une difficulté, un point de ſcience qui arreſte, qui embaraſſe les ignorants.

Coq à l'Aſne ſ. m. diſcours qui n'a point de ſuitte, de raiſon, il m'a répondu par Cocq-à-l'Aſne.

Le Pont aux Aſnes, c'eſt-à-dire, la raiſon mal fondée d'un ignorant, un *quia*. Oudin, page quatre cent trente huit.

Un Coq-à-l'Aſne, c'eſt à-dire un diſcours ſans ſuitte. Oud. p. 107 Coq-à-l'Aſne diſcours ſans jugement. &c. Richelet. p. 179.

En voicy d'autres d'Oudin, qui valent bien les deux du Dictionaire de l'Academie qu'il a obmis.

Il n'y a que l'Aſne qui ſente où le baſt le bleſſe, c'eſt-à-dire, celui qui ſouffre ſent ſon mal ou dommage, Oudin page dix-neuf.

Il tient ſa gravité comme un Aſne qu'on étrille, c'eſt à-dire il eſt ſuperbe, par ironie d'un lourdaut qui fait le grave. Oudin p. 19.

Chantez à l'Aſne il vous fera des pets, c'eſt-à-dire un ignorant n'aime point la muſique. Oudin page dix-neuf.

A rude aſne, rude Aſnier, c'eſt-à-dire, à mauvais ſerviteur, un fâcheux maître. page vingt.

Il a fait ſon cours à Aſnieres, c'eſt-à-dire, c'eſt un ignorant, page vingt.

Le Dictionaire univerſel a mis beaucoup d'autres uſages de ce mot.

AUNE.

Aune. ſ. f. meſure de trois pieds huit pouces de longueur, meſurer à l'aune, vendre à l'aune,

Aune ſ. f. meſure pour meſurer l'étoffe & la toille, l'aune de Paris a trois pieds 7. pouces 8.

l'aune *aune & demie, demie aune, demy quart.*

Il signifie aussi un certain baston de même longueur dont on se sert à mesurer. *Aune ferrée par les deux bouts*, aune brisée

Il signifie encore la chose mesurée. Aune de drap, aune de toile, de dentelle, de ruban.

On dit prov. au bout de l'aune faut le drap, pour dire qu'il ne se faut pas mettre en peine de la durée d'une chose, & qu'elle ira jusqu'où elle pourra.

Tout du long de l'aune, façon de parler, pour dire, beaucoup, excessivement. Il a fait la débauche, & il en a pris, il s'en est donné tout du long de l'aune. On l'a battu, *il en a eu, on lui en a donné tout du long de l'aune, s'il perd son procez, il en aura tout du long de l'aune.*

lignes. Savary, parfait Négociant.— Acheter à l'aune, vendre à l'aune. Richelet. p. 55.

Aune, bâton de certaine étenduë servant à mesurer étoffes. Monet p. 121. Aune brisée. Richelet, p. 55.

Aune, chose mesurée qui a la longueur d'une aune. Acheter une aune de drap, de rubans de toile, &c. Richelet, p. 55.

Au bout de l'aune faut le drap, c'est à dire, à la fin on voit ce qu'il manque, v. ou bien il n'y a que cela de matiere, la mesure est toute juste. Oud. p. 23.

Il en a eu tout du long de l'aune, c'est à dire, il a été bien battu : ou bien on lui a fait payer bien cher : il a reçu bien de dommage. Oud. page 23.

Tout le long de l'aune, c'est à dire tout à fait, &c. Richelet, p. 55.

On dit prov. & fig. que les hommes ne se mesurent pas

pas à l'aune, pour dire, qu'il ne faut pas juger de leur merite par leur taille.

On dit mesurer les autres à son aune, pour dire, juger d'autrui par soi-même.

Mesurer les autres à son aune, c'est à dire, croire que les autres nous sont semblables, juger des autres selon soi, Oud. p. 23.

On dit prov. & fig. d'une chose dont on a fait experience à ses dépens, que l'on sçait ce qu'en vaut l'aune.

Il sçait combien en vaut l'aune, c'est à dire, il l'a éprouvé. Oud. p. 23.

BOIS.

BOIS f. m. matiere des arbres, bois à brûler, bois verd, bois sec, bois mort, bois flotté, *bois blanc*, bois de corde, corde de bois, gros bois, *bois de compte*, voye de bois, *abbatre du bois*, *couper du bois*, *faire sa provision de bois*. Il n'est feu que de gros bois. Bois de Charpente, bois de brin bois veiné, *vermoulu*, *piece de bois*, ouvrage de bois, *Statuë de bois*, *bois qui s'est dejetté*, *bois qui travaille*, *qui s'est tourmenté étant en besoigne*. *Pont de bois*, *écuelle de bois*, *jambe de bois*, *en*

BOis matiere de quelque arbre que ce soit. Bois à brûler, bois mort, bois flotté, gros bois, Monet pag. 138. bois de brin.

Bois sec, bois de corde, bois madré, c'est à dire, veiné. Nicod. 144. Voye de bois. Richelet. pag. 542.

Bois de charpente, Richelet. pag. 82.

Ouvrage de bois. Monet 158.

Il n'est feu que de gros. Oud. p. 121.

couleur de bois. Cet arbre ne jette que du bois.

On dit fig. d'un homme qu'il eſt grand abbateur de bois, pour dire qu'il eſt fort & vigoureux.

On dit auſſi prov. d'un homme fort complaiſant, qu'il eſt du bois dont on fait les fluſtes, qu'il eſt de tous bons accords.

On dit d'un homme qu'on verra de quel bois il ſe chauffe, pour dire qu'on verra ce qu'il vaut ou ce qu'il ſçait faire.

On dit d'un homme qui eſt dans un extrême embarras, il ne ſçait de quel bois faire fleche.

Quand on veut dire qu'un homme eſt de qualité à être, par exemple, Evêque, Maréchal de France, Duc & Pair. On dit qu'il eſt du bois dont on les fait.

On dit qu'il ne faut

C'eſt un grand abbateur de bois ou de quilles: Cela ſe dit d'un qui ſe vante beaucoup, & ne fait gueres d'execution. Oudin. p. 221.

Je ſuis du bois dont on fait les vielles de tous bons accords, c'eſt à dire, je m'accorde à faire tout ce que l'on veut Oudin. p. 45.

Je ne ſçai de quel bois il ſe chauffe, c'eſt à dire de quelle ſorte il procede, quelle eſt ſa coûtume ou nature. Oud. p. 45. Richelet, p. 82.

Ne ſçavoir de quel bois faire fléche, c'eſt à dire, n'avoir aucun refuge, ou remede, ne ſçavoir que devenir. Oud. p. 45. Richelet, p. 82.

Il eſt du bois dont on les fait: Cela ſe repond à un qui demande ſi un autre eſt Gentilhomme, &c. Oudin. page quarante & ſix.

Mettre ſon doigt en pas

pas mettre le doigt entre le bois & l'écorce, pour dire qu'il ne faut pas s'ingerer mal à propos dans les differents des personnes naturellement unies.

tre l'arbre & l'écorce, c'est à dire, qu'il ne se faut pas mêler des differends qui naissent entre gens qui sont proches comme entre l'homme & la femme, &c. Rich. p. 265.

On dit trouver visage de bois, pour dire trouver la porte fermée, ne trouver personne.

Trouver visage de bois, c'est trouver la porte fermée. Rich. p. 535.

On dit fig. d'un homme qui fait quelque escapade par impetuosité de jeunesse, que c'est la force du bois.

On dit prov. A gens de village, trompette de bois pour dire qu'il faut que les choses soient proportionnées aux personnes.

Il signifie aussi un lieu planté d'arbres qui ne sont point fruitiers. Il y a un bois à passer entre cy & là. C'est un pais de bois, pour dire un pais de foreſt.

Bois espais, bois touffu, bois taillis, bois de haute futaye, *bois en coupe, bois sur le retour.*

Bois espais, Nicol. p. 143. bois taillis, bois de haute fustaye.

On dit figurément & prov: qui craint les feüille n'aille pas au bois: pour dire qui craint le peril ne doit point aller aux lieux où il peut y en avoir.

Il ne faut pas aller au bois qui a peur des feüilles, c'est à dire, qui a peur du danger ne doit pas aller où il y en a. Oudin, p. 222.

Et la faim chasse le loup hors du bois: pour dire que l'indigence reduit les hommes à faire

La faim chasse le loup hors du bois, la neces-sité fait trouver des inventions, fait que l'on re

re faire beaucoup de choſe.

Bois ſignifie auſſi les cornes d'un cerf. Ce cerf avoit un tres-beau bois. Poſer ſon bois, ſe dit du cerf quand les cornes lui tombent.

travaille. Oudin page deux cens huit.

Bois, ramure, teſtes, cornes de cerf, &c. Cerf armé d'un beau bois, Monet, p. 138. Un cerf qui a un beau bois, Richelet, p. 82.

Il ſignifie encore la lance d'un Gendarme, comme ils baiſſerent leurs lances & coururent l'un contre l'autre d'une telle impetuoſité que leurs bois volerent en éclats.

On dit en ce ſens qu'un Gendarme porte bien ſon bois quand il porte ſa lance de bonne grace. Et de là eſt venuë la metaphore de porter bien ſon bois, en parlant d'une perſonne qui eſtant de belle taille, marche de droite & de bonne grace.

Porter bien ſon bois. Metaphore, c'eſt à dire marcher avec grace, ſe démarcher bien. Oud. p. 45. Mon. 138.

On dit auſſi haut le bois pour commander qu'on dreſſe les armes en haut quand on fait alte.

Haut le bois, armes d'haſt dreſſées en haut. Commander de faire haut le bois, de dreſſer le bois pour s'arreſter. Monet p. cent trente-huit.

Dans la marche d'infanterie on appelle faire long bois, pour dire laiſſer un grand eſpace entre les rangs.

Oudin adjoûte ces proverbes qui ne ſont pas bons.

Charger de bois, c'eſt à dire, donner des coups de baſton, pag. quatriéme.

Fai-

Faire porter du bois, ou bien, donner du bois pour porter à la cuisine, *ibidem*.

Mesurer du bois de corde, c'est-à-dire, être pendu.

Sommes nous dans un bois: cela se dit à un hoste qui fait payer trop cherement ses viandes.

Bois tortu, c'est-à-dire, la vigne, *ibid.*

Un homme qui n'est pas de bois, c'est-à-dire un homme de valeur, d'effet, habile, page quarante sixiéme.

Cela n'est pas de bois, c'est-à-dire, cela est bon.

Une descente de bois flotté, c'est-à-dire, une fluxion, un rheumatisme.

Tout bois vaut busches, c'est-à-dire, il n'importe, tout est indifferent.

Le Lecteur est supplié de conferer ce mot avec celui qui est dans les Essais, & il verra l'avantage qu'a le Dictionaire Universel sur celui de l'Academie, & sur tous les autres.

CHAT.

CHat. s. m. Animal domestique, qui prend les rats & les souris. *Gros chat*, chat noir, chat gris, *&c. chat d'Espagne. Ce chat est bon aux souris. Chassez ce chat, au chat, au chat. Belle chatte. Vôtre chatte est pleine.*

On dit d'une femme friande, qu'elle est friande comme une chatte, que c'est une chatte.

CHat, animal domestique. Monet p. cent quatre-vingt-dix-huit.

Chat, animal tres-connu, qui est ordinairement gris ou noir, gris & blanc, ou noir & blanc, qui vit de souris, &c. Richelet p. cent vingt-neuf.

Chat, c'est à dire, friand, Oudin p. quatre-vingt-six.

Il y a auſſi des chats qui vivent dans les bois, qu'on appelle chats ſauvages, ou chats herets.

Chat ſauvage, Richelet, p. cent vingt-neuf, *on les appelle chats harets*

On dit proverb. & fig. d'un homme qui en eſpie un autre, qu'il le guette comme le chat fait la ſouris.

Il le guette comme le chat guette la ſouris. Richelet p. trois cens quatre-vingt-huit.

On dit encore à bon chat bon rat, pour dire, bien attaqué bien deffendu.

A bon chat, bon rat, c'eſt à dire, à un fâcheux ou mauvais, un autre qui lui peut reſiſter, Oudin, page vingt-huit. Monet, p. 198. Richelet, p. 128.

On dit prov. & fig. des perſonnes qui s'accordent mal enſemble, qu'ils s'accordent comme chiens & chats.

Ils s'accordent comme chiens & chats, c'eſt à dire, ils ſont mal d'accord. Oudin, pag. cent.

On dit encore que de nuit tous chats ſon gris, pour dire que de nuit on ne connoît point de difference entre une belle femme & une laide.

Tous chats ſont gris de nuit, c'eſt à dire, toutes les femmes ſont belles dans l'obſcurité, Oudin, pag. quatre vingt ſept.

On dit, payer en chats & en rats, pour dire payer par petites ſommes, & en nippes de peu de valeur.

Le Dictionaire univerſel rapporte ici une origine curieuſe & nouvelle de ce proverbe.

On appelle fig. Muſique de chats, dont les voix ſont aigres & diſcordantes.

On dit prov. & fig. J'entends bien minon, enten-

entendre bien le chat ſans dire minon, pour dire, entendre à demy mot.

On dit encores jetter le chat aux jambes à quelqu'un, pour dire rejetter la faute ſur lui. C'eſt vous qui avez fait la faute, & vous voulez m'en jetter le chat aux jambes.

On dit prov. & fig. qu'une fille a laiſſé aller le chat au fromage, pour dire qu'elle s'eſt laiſſée abuſer.

On dit encore prov. bailler le chat par les pattes, pour dire, preſenter une choſe par l'endroit le plus difficile.

On dit auſſi tirer les marrons du feu avec la patte du chat, pour dire, faire faire par un autre ce qu'on craint de faire par ſoy-même.

On dit encore, chat eſchaudé craint l'eau froide, pour dire, que quand on a été attrapé à quelque choſe, on craint tout ce qui lui reſſemble.

ſans dire chat; c'eſt à dire, je devine ce que vous voulez dire. Oudin. p. 612.

Jetter le chat aux jambes, c'eſt-à-dire, accuſer une perſonne fauſſement, lui impoſer la faute d'un autre Oud. p. 87. Jetter le chat aux jambes à quelqu'un Nicod. p. 192. Monet, p. 198. Richelet, p. 128.

Laiſſer aller le chat au fromage. Cecy ſe dit d'une femme qui ſe laiſſe embraſſer. Oud. p. 86. Richel. p. 128.

Tirer les marrons du feu avec la patte du chat, c'eſt à dire, ſe tirer d'un danger ou d'un dommage par le moyen d'une autre perſonne. Oud. p. 334.

Chat eſchaudé craint l'eau froide, c'eſt à dire, qui a ſouffert un dommage craint d'y retomber. Oudin page quatre-vingt ſept.

L'Academie a obmis plusieurs proverbes d'Oudin qui ne sont pas de moins bonne maison que les precedens.

Vendre chat en poche, c'est à dire, vendre une chose sans la faire voir. Oudin page cent quatre-vingt six.

Il ne se faut pas joüer avec les chats, c'est à dire, il ne faut pas se joüer, ou familiariser avec ceux qui nous peuvent faire du mal. Oud. *ibid.*

Les chats sont chaussez, c'est à dire, il est grand jour, il est tard. Oud. 86.

Esveiller le chat qui dort, c'est à dire, ramentevoir une affaire qui est fâcheuse & qui nous peut porter du dommage. Oudin, *ibid.*

Emporter le chat, c'est à dire, s'en aller sans payer, ou sans prendre congé. Oudin *ibid.*

Faire comme les chats, tomber sur ses pattes, c'est à dire, n'encourir point de danger. Oudin page quatre vingt sept.

Il est comme les chats, il craint de moüiller la patte.

Eveillé comme un chat qu'on fouëtte, Oudin *ibidem.* Ou qui fait quelque chose malgré soi.

Le Dictionaire Universel encherit bien sur tous ces Dictionaires, il décrit la figure & les proprietez du chat, & sur tout ses qualitez venimeuses qui rendent les personnes phtysiques. Il donne l'étimologie du mot. Il parle des chats sauvages, des chats des Indes, dont les uns ont des ailes comme les chauvesouris: les autres des poches où ils mettent leurs petits quand ils s'enfuyent: Il explique ce que c'est que les chats effarouchez & herissonnez en termes de Blason: ce que c'est que l'herbe au chat, la fleur de pied de chat, & les mots de chattepeleuse, chattemitte, chatpard animal fero-

feroce, le chat-huant & le vaisseau qu'on appelle *chat* en termes de marine.

CHIEN.

CHien, Chienne, *s. animal Domestique qui abboye. Gros chien*, petit chien. *Chien à grandes oreilles.* Cette chienne est chaude, est pleine. *Chien traître, qui mord sans abboyer.* Chien hargneux, chien enragé ou autrement chien fou. *Chien d'Artois, Chien de Boulogne. Hâler les chiens aprés quelqu'un.* Chien de chasse. *Chien pour le loup, pour le sanglier.* Chien couchant. *Dresser un chien, châtier un chien* Chien courant. Meute de chiens pour le liévre, pour le cerf, pour le chevreüil, valet de chiens. *Chien sage, qui ne s'emporte point aprés le gibier.* Coupler, découpler les chiens, *faire chasser les chiens, appeller les chiens.* Ce piqueur est toûjours à la queuë des chiens. Les chiens sont en defaut. Voy défaut. Remettre les chiens sur les voyes. Voy voye.

Petit chien. Nicod. p. 200. Monet p. 207. Chienne chaude. Nicod. pag. deux cens.

Chien hargneux, c'est à dire un querelleux. Oud. p. 97. chien enragé.

Chien de chasse. Nicod. p. 199. Monet. 206. Chien couchant Monet. p. 206. Richelet p. 155. Chien courant. Nicod. p. 200. où il explique au long. Monet p. 206. Richelet p. 135,

Meute de chiens expliquée par Nicod. pag. 625. Monet p. 558.

Valet de chiens. Richelet p. 505. Coupler, découpler les chiens Nic.

Ce piqueur au galop accompagne les chiens courans. Nicod. p. 731.

Les chiens sont en defaut. Nicod. pag. deux cens quatre vingt sept.

Mettre les chiens sur les voyes. Richelet p. 542.

Les chiens n'ont point aujourd'huy de sentiment. Rompre les chiens, c'est les rappeller pour les empêcher de continuer la chasse. Faire, donner la curée aux chiens.

Chien, se dit fig. des personnes & des choses par injure & par mépris. Quel chien de Musicien! quel chien de Poëte! Voila une chienne de Musique, de Comedie, un chien de repas. Il vous a fait un beau present de chien. C'est un bel amy de chien, un beau chien d'amy, un beau chien de present.

On dit prov. & bass. cela n'est pas tant chien, pour dire, cela n'est pas trop mauvais.

On dit d'une femme abandonnée, que c'est une chienne.

On dit prov. d'un jeune garçon étourdy & folastre, qu'il est fou comme un jeune chien; d'un homme accoûtumé à quelque chose de

Donner la curée aux chiens. Nicod. p. 276.

Chien, terme injurieux. Rich. p. 135.

Il a un chien d'esprit, c'est à dire un esprit inventif; ou bien malicieux.

Un disner de chien, c'est à dire mauvais. Appetit de chien, insatiable, ris de chien, flaterie interessée. C'est un bon chien, c'est à dire un bon mataud, un méchant fripon. Oud. p. 100.

Chienne chaude, injure qui se dit à une femme débauchée. Oud. p. 100.

pe-

penible, qu'il eſt fait à cela comme un chien à aller à pied, à aller nud teſte; *d'un homme qui eſt dans un emploi, dans un travail qui l'oblige à une continuelle ſujettion, qu'il eſt là comme un chien à l'attache.*

On dit encore prov. il reſſemble le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

On dit auſſi prov. *On ne lui demande pas ſeulement, es-tu chien, es-tu loup?*

On dit auſſi prov. battre quelqu'un comme un chien, l'étriller en chien courtaut, *le courir comme un chien ſoû. Il eſt las comme un chien, comme un pauvre chien. On le laiſſe comme un chien.*

On dit prov. & fig. Qui m'aime, aime mon chien, pour dire que lors qu'on aime quelqu'un, il faut aimer tout ce qui lui appartient.

On dit prov. & fig. qu'il vaut autant être mordu d'un chien que

Il eſt fait à cela comme un chien d'aller à pied, c'eſt à dire, accoûtumé. Oudin page deux cent dix.

Il reſſemble le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle, c'eſt à dire, il s'en va lors qu'il eſt convié. Oud. p. 98. *L'origine de ce Proverbe eſt au Dictionaire univerſel, au mot de Jean.*

Je vous traiterai en chien courtaut, c'eſt à dire, je vous traiterai rigoureuſement. Je vous battrai bien. Oud. p. 100.

Qui m'aime aime mon chien, c'eſt à dire, aime tout ce qui m'appartient. Oud. p. 7.

Il vaut autant être mordu d'un chien comme d'une chienne, c'eſt d'u-

d'une chienne, pour dire qu'il n'y a pas moins d'inconvenient à souffrir un mal, une perte, par le moïen d'une personne, que par le moïen d'une autre.

à dire, il vaut autant souffrir un dommage qu'un autre, Oudin page quatre vingt dix-neuf.

On dit prov. d'une societé de gens qui ne s'entendent pas, & dont l'un veut une chose & l'autre une autre, qu'ils s'accordent comme chiens & chats.

Ils s'accordent comme chiens & chats: c'est à dire ils sont mal d'accord. Oudin. page 100.

On dit prov. & fig. que bons chiens chassent de race, pour dire, que les enfans suivent ordinairement les inclinations & les exemples de leurs peres & meres.

On chasse de race, c'est à dire, l'on suit d'ordinaire les coûtumes des peres & meres. Oudin. p. 85. Il chasse de race, pour dire suivre les mauvaises coûtumes de ceux de qui nous sommes nez. Richelet pag. 248. col. 1.

On dit prov. & fig. que tous les chiens qui abboient ne mordent pas, pour dire, que tous ceux qui menacent ne font pas toujours du mal.

Chien qui abboye ne mord pas c'est à dire qui crie ou menace beaucoup ne fait pas grand mal. Oudin page deuxiéme.

On dit prov. & fig. Qu'un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées pour dire, qu'un

Chien hargneux a toûjours les oreilles déchirées, c'est à dire un homme querelleux est

hom-

homme querelleux attrape toûjours quelque coup.

On dit proverbialement & fig. que quand on veut noyer son chien, on fait croire qu'il est fou, pour dire, que quand on se veut défaire de quelqu'un, on lui impute quelque faute.

On dit prov. & fig. d'un homme qui a le principal credit dans une compagnie, ou dans une maison, que c'est le chien au grand colier.

On dit prov. & fig. lors qu'un homme méchant & inutile est rechapé d'une maladie, qu'il mourroit bien plûtôt quelque bon chien à Berger.

On dit prov. & fig. lors qu'on voit arriver à un homme quelque bonne fortune, qu'on croit qu'un autre meriteroit mieux que lui. Il n'arriveroit pas si-tôt un bon os à un bon chien.

est battu pour l'ordinaire. Oudin page deux cens soixante & sixiéme.

Qui veut noyer son chien dit qu'il a la rage, pour dire que quand on veut rompre avec quelqu'un on lui suppose quelque crime ou quelque faute. Richelet page cent trente-cinq.

Le chien au grand collier, c'est à dire le plus apparent d'un lieu. Oudin. page 598.

Il mourroit plûtôt un bon chien de Berger c'est à dire un honnête homme mourroit plûtôt qu'un coquin ou meschant. Oudin page 99.

A un bon chien il n'arrive jamais un bon os, c'est à dire un honneste ou habile homme rencontre peu souvent une fortune, au contraire on la voit favoriser les meschans ou ignorans. Oudin page 99.

On dit prov. & fig. de deux hommes qui ſont en débat pour emporter une même choſe que ce ſont deux chiens aprés un os.

Deux chiens aprés un os, c'eſt à dire deux perſonnes qui pretendent la même choſe. Oudin page 99.

On dit proverbialement & fig. faire le chien couchant, pour faire le flateur & s'humilier devant quelqu'un.

Faire le chien couchant, c'eſt à dire s'humilier. Oudin page 98. faire le chien couchant, faire le flatteur &c. Richelet page cent trente-cinq.

On dit proverbialement & fig. des petits garçons qui veulent faire comme les grands hommes, ils veulent piſſer contre les murailles comme les grands chiens, ou, ils font comme les grands chiens, ils veulent piſſer contre les murailles.

Il reſſemble aux grands chiens il veut piſſer contre la muraille. Il veut faire comme les grands, il veut faire comparaiſon avec ceux qui ſont plus que lui. Oudin page quatre vingt dix huit.

On dit prov. & fig. pendant que le chien piſſe le loup s'en va, pour dire que le moindre retardement fait perdre l'occaſion de faire les choſes.

Pendant que le chien chie le loup s'en va, c'eſt à dire tandis que l'on s'amuſe l'occaſion ſe perd. Oudin page 100.

On dit prov. & fig. quand un homme à quelque pretention ſur quelque choſe, qu'il n'en

Je n'en jette pas ma part aux chiens, c'eſt à dire j'y pretends quelque choſe, j'en veux être.

don-

donneroit pas ſa part aux chiens.

On dit prov. & fig. d'un homme, qu'il ne ſeroit pas bon à jetter aux chiens s'il diſoit ou faiſoit telle choſe, pour dire, qu'en ce cas là tout le monde le blâmeroit & crieroit aprés lui.

On dit prov. & fig. battre le chien devant le lion, lors que quelqu'un ayant fait une faute dont on n'oſe le reprendre directement, on reprend un autre devant lui de la même faute.

Oudin page trois cens quatre vingts ſeize

Il n'eſt pas bon à jetter aux chiens, pour dire on le mépriſe fort. Oudin page quarante huit.

Battre le chien devant le lion, c'eſt à dire corriger une perſonne en preſence de l'autre pour lui donner de la crainte. Oudin page trente quatre.

On dit proverbialem. & fig. rompre les chiens, pour dire, empeſcher qu'un diſcours qui pourroit avoir quelque mauvaiſe ſuite ne continuë.

On dit prov & fig. de deux perſonnes qui ne ſont pas en bonne intelligence, que leurs chiens ne chaſſent pas bien enſemble.

On dit prov. & fig. qu'il n'eſt chaſſe que de vieux chiens, pour dire, qu'il n'y a point d'hommes plus propres au Conſeil & aux affaires que les vieillards qui ont beaucoup d'experience.

Il n'eſt chaſſe que de vieux chiens, c'eſt à dire les vieillards ont de l'experience. Oudin page cinq cens quatre-vingt ſeize.

On dit prov. & figurément d'un homme qui vient à contre-temps dans une compagnie où il

embarraſſe, qu'il nient là comme un chien dans un jeu de quilles.

On dit prov. & fig. qu'il ne faut pas ſe mocquer des chiens qu'on ne ſoit hors du village, pour dire que tant qu'on n'eſt pas hors d'un danger, hors d'une affaire, il ne faut rien mépriſer de ce qui peut nuire.

On dit prov. & fig. à un homme qui heſite à entrer dans un lieu, entrez, nos chiens ſont liez, pour dire qu'il peut entrer librement.

On dit prov. & fig. d'un homme qui ne peut pas ſe ſervir d'une choſe, & qui ne veut pas que les autres s'en ſervent; qu'il reſſemble le chien du Jardinier qui ne mange point de choux, & n'en laiſſe point manger aux autres.

On dit prov. & fig. d'un homme qui vit dans la miſere qu'il mene une vie de chien: & d'un homme débauché & libertin qu'il vit comme un chien.

Il ne ſe faut point mocquer des chiens que l'on ne ſoit hors du Village, c'eſt à dire, il ne faut point rire qu'on ne ſoit hors d'un danger. Oudin page quatre vingt dix-neuf.

Entrez, nos chiens ſont liez, c'eſt à dire, il n'y a point de danger, vous pouvez entrer librement. Oudin page quatre-vingt dix-neuf.

Comme le chien du jardinier qui ne mange point de choux, & ne veut pas que perſonne en mange, c'eſt à dire, un homme qui ne joüit pas d'une femme, ou ne goûte point quelque autre choſe, & taſche d'empeſcher que les autres le faſſent. Oudin p. 77.

On

On dit prov. & fig. entre chien & loup, pour signifier cette partie du crepuscule du soir, ou du matin, pendant laquelle on ne fait qu'entrevoir les objets, sans les bien distinguer. Il étoit entre chien & loup, quand nous apperceumes je ne sçai quoi. Il se dit plus ordinairement du soir que du matin.

Chien matin, chien de mer, sorte de poisson de mer.

Chien celeste, constellation qu'on appelle ordinairement la Canicule.

Chien signifie encore cette piece qui tient la pierre d'une arme à feu. Le chien d'un pistolet, rabattre le chien d'un arquebuse à roüet.

Entre chien & loup, c'est à dire au declin du jour, entre le jour & la nuit. Oudin page 98. Richelet p. 135. Pomey p. 171. col. 2.

Cette distinction est fausse, & la phrase n'est pas figurée.

Chien de mer. Nicod. pag. 100. Monet, p. 207. Richelet pag. 135. col. 2.

Nota. *Qu'il y a deux chiens celestes, & que c'est seulement le petit qu'on appelle Canicule.*

Chien de bâton à feu en forme de muffle de chien fermant à vis, tenant la pierre à feu qui bat sur le bassinet & roüet dudit bâton, Monet page deux cent sept.

Chien terme d'arquebusier. Rich. page cent trente-cinq.

Le Dictionaire de l'Academie a encore omis ces Proverbes d'Oudin, jamais bon chien n'abboye à faux, c'est à dire, un habile homme ne manque jamais son dessein. Oudin page quatre-vingt dix sept.

Il faudroit amener le chien & le chat, cela se dit, pour s'excuser d'amener plusieurs personnes avec soy en quelque lieu. Oudin page 65.

Le chien commande au chat, & le chat à sa queuë, c'est à dire, le Maistre commande au valet, & le valet commande à un autre, au lieu de faire la chose lui même. Oudin page quatre-vingt dix huit.

Heureux comme le chien Brusquet, qui alla au bois & le loup le mangea, c'est à dire, mal fortuné. Oudin. *ibidem*.

Petit chien belle queuë, c'est à dire, petit homme & vigoureux. Oudin page quatre vingt dix neuf.

Qui perd son chien & recouvre un chat, c'est toûjours une beste à quatre pieds; c'est à dire quand on perd une chose & qu'on en recouvre une autre, l'affaire est égale ou differente. Oudin page 96.

Il est heureux comme un chien qui se noye, c'est à dire malheureux. Oudin page cent.

Vôtre chien mord-il encore, c'est à dire, étes-vous encore mauvais, ou en colere. Oudin, *ibid*.

Les chiens courants du Bourreau, c'est à dire, les Archers & les Sergeants. Oudin page quatre-vingt dix-sept.

Disner de chien, c'est à dire, ne boire que de l'eau. Nicod. page 200.

Cela montre que ces façons de parler proverbiales sont infinies & si communes qu'on n'en doit faire aucun état dans un Dictionaire, bien loin d'en faire son capital, mais qu'il faut expliquer la nature du mot, comme on void dans le Dictionaire Universel, ou au mot de *chien* imprimé dans les Essais, on explique les qualitez de toutes sortes de chiens, comme chien courant, François, Anglois, de race Royale, de race commune, les chiens de Saint Hubert, chiens bigles, levriers, limiers,

chiens

chiens baux ou greffiers, chiens bracques, eſpagneuls, baſſets, ou chiens de terre, barbets, dogues, matins, chiens allants ou gentils, chiens trouveurs, chiens barreurs, chiens de bonne creance, chiens d'aigail, chiens du haut du jour, chiens de haut nez, ou qui ont le nez dur, chiens tout d'une robe ou d'une piece, chiens de belle gorge, chiens babillards, parlants, ou riottans, chiens eſtruffez, buttez, eſpointez, allongez, chiens courtauts, titre de chien, trait de chiens; le droit des chiens, & quantité d'autres choſes qui conviennent à ce mot. Le Lecteur eſt ſupplié d'en faire la conference.

D.

DEnt ſ. f. petit os qui tient à la maſchoire de l'animal, & qui lui ſert à maſcher. *Groſſe dent*, dent œillere, dent maſcheliere, dent de lait, dent de deſſus, de deſſous, dents de devant, *de derriere*, belles dents, dents blanches, dents noires, *dents jaunes*, cariées, gaſtées, pourries, *Dents bien rangées*, dent creuſe, dent crochuë, le mal de dents, avoir mal aux dents, ſe laver, ſe nettoyer, ſe curer les dents. Cela blanchit les dents, une dent qui branle, il luy eſt tombé une dent, ſe

Dents. ſ. f. petits os fort durs attachez aux maſchoires par le moyen des nerfs & de la chair des gencives, & deſtinez pour maſcher les viandes. Dents œillieres, dents maſchelieres, Richelet. p. 229. Dent de lait, les dents de deſſus, les dents de devant. Dents blanches, dents pourries & gaſtées. Dents creuſes, le mal des dents. Cela garde d'avoir mal aux dents. Laver les dents, curer & nettoyer les dents, blanchir les dents. Branlement de dents. Raffermir les dents qui lochent & qui

faire arracher une dent, arracheur de dents, cela agasse les dents, déchausser les dents, *avoir les dents agassées. Les dents percent à cét enfant. Les dents lui viennent.* Claquer de dents. Claquement de dents. Claque dents. Serrer les dents. Grincer les dents. Casser les dents. Déchirer à belles dents. Tirer avec les dents. Parler entre ses dents, c'est ne parler pas bien distinctement.

& qui branlent. Les dents chéent ou tombent. Arracher une dent. Nicod page 299. & 300. Agasser les dents. Nicod. p. 51. Déchausser les dents. La venuë des dents aux petits enfans. Craquer des dents. Claquement de dents. Nicod. p. 300 Claquedent *id.* p. 204. Grincer les dents. Nicod. p. 300. Dents crochuës. Monet. p. 284. Déchirer à belles dents. Richelet p. 229 Tirer avec les dents. p. 299. Casser les dents. Pomey. p. 271. Arracheur de dents. Richelet p. 43. Parler entre ses dents, c'est à dire indistinctement. Oudin page 151. L'Academie a oublié ces Epithetes, qui valent bien les autres. Dents de sagesse; dents incisives, dents canines, dents molles, de fausses dents : dents postiches, dents d'yvoire. Dents trenchantes comme celles du sanglier qui sont dans Monet, Nicod. & Richelet.

Prendre le frein aux dents, *le mords* aux dents, se dit au propre d'un cheval qui s'emporte. Il se dit aussi quelquefois des jeunes gens, qui sortent & qui eschapent de la maison de leurs parents.

Prendre le frein aux dents, resister à la puissance d'aucuns. Nicod pag. quatre cens soixante cinq.

Pren-

Prendre le frein aux dents se dit aussi figurément de celui qui aprés avoir negligé quelque temps son devoir, ou ses affaires, s'y porte en suite avec ardeur. Il étudie à present comme il faut, il a pris le frein aux dents.

Prendre le frein aux dents, c'est se mettre serieusement & courageusement à faire quelque chose y étant contraint par ses propres interests. Richelet page trois cens cinquante-trois.

Fig. Montrer les dents à quelqu'un, c'est lui resister, lui faire teste, lui témoigner par des réponses termes & accompagnées de menaces, qu'on ne veut pas souffrir davantage de lui.

Montrer les dents à quelqu'un, c'est à dire, le braver, le menacer, lui resister. Metaphore. Oudin. page cent cinquante-un. Richelet page deux cens ving.-neuf.

Fig. Parler des grosses dents à quelqu'un; c'est lui parler avec hauteur & en le menaçant.

Parler des grosses dents, c'est à dire, parler en colere, menacer. Oudin. page *id.* Richelet page 229.

Fig. Estre sur les dents, se dit des hommes & des animaux haraſſez & abbatus de lassitude. Ce cheval est sur les dents. Mettre sur les dents, se dit aussi dans le même sens. Le long travail l'a mis sur les dents.

Estre sur les dents, c'est à dire, être en mauvais état. Oudin page cent cinquante-un. Demeurer sur les dents. Monet page deux cens quatre vingt quatre.

Fig. Avoir la mort entre les dents, c'est être prest de mourir.

Fig.

Fig. Rire du bout des dents, c'eſt s'efforcer de rire, & n'en avoir point envie.

Rire du bout des dents, c'eſt à dire, faire mauvaiſe mine. Oudin page quatre vingt quatre.

Fig. Donner un coup de dent à quelqu'un c'eſt médire de lui, dire quelque mot qui l'offenſe, qui le pique.

Chacun lui donne un coup de dent, c'eſt à dire, qu'on le raille, qu'on le déchire à coups de langue. Richelet page deux cens vingt neuf.

Fig. Arracher une dent à quelqu'un c'eſt tirer de lui quelque choſe dont il ne ſe défait qu'avec peine.

Quand voulez-vous qu'on vous arrache une dent, c'eſt à dire, quand boirons nous enſemble, quand nous réjoüirons nous. Oudin page 561.

Fig. *Ne pas deſſerrer les dents, c'eſt ne pas dire un ſeul mot, quand on devroit parler.*

Fig. *n'avoir pas dequoi mettre ſous ſa dent, c'eſt n'avoir pas dequoi vivre.*

Fig. *Manger de toutes ſes dents, c'eſt manger viſte & beaucoup.*

Ces trois phraſes ne ſont point du tout figurées.

Fig. Avoir les dents bien longues, c'eſt être fort affamé, avoir grand appetit.

Avoir les dents bien longues, c'eſt à dire, avoir faim. Oudin page 157. Richelet page deux cens vingt neuf.

Prov. Vouloir prendre la Lune avec les dents, c'eſt vouloir faire une choſe impoſſible.

Vouloir prendre la Lune avec les dents, c'eſt à dire, vouloir faire quelque choſe impoſſible Oud. p. 315.

Prov. Avoir une dent

Il lui porte une dent, con-

contre quelqu'un, c'eſt le haïr. Et avoir une dent de lait contre quelqu'un, c'eſt le haïr depuis long tems.

c'eſt à dire, il a de la haine ou mauvaiſe volonté. Oudin. p. 157. Vous avez une dent de lait contre lui, c'eſt à dire, quelque haine, quelque reſſentiment, Richelet page 229. Monet page 289.

On dit prov. d'un grand menteur, qu'il ment comme un arracheur de dents.

Il eſt menteur comme un arracheur de dents, c'eſt à dire, grand menteur. Oudin. pag. trois cens quarante.

Prov. & figur. pour montrer que quand il arriveroit quelque choſe de fâcheux, on ne s'en tourmenteroit gueres, on dit qu'on n'en perdroit pas un coup de dent.

La phraſe de cét article n'eſt point figurée.

Prov. & fig. pour dire qu'une perſonne n'a que faire de pretendre à une choſe, on dit qu'il n'en caſſera que d'une dent. Et pour dire qu'il ne mangera point de quelque choſe, il n'en croquera que d'une dent

Il n'en caſſera que d'une dent, c'eſt à dire, il n'aura pas ce qu'il deſire. Oudin page 151. Il n'en taſtera que d'un dent, c'eſt à dire, qu'il n'en mangera point. Richelet page deux cens vingt-neuf.

On dit prov. & fig. d'une perſonne qui mange beaucoup & à qui on preſente peu de choſe à manger, qu'il n'y en a pas pour ſa dent creuſe.

Il n'y en a pas pour ſa dent creuſe c'eſt à dire, cela ne ſuffit pas pour le raſſaſier. Oudin page cent cinquante un.

On

On dit prov. & fig. qu'un homme eſt armé juſqu'aux dents, lors qu'il eſt plus chargé d'armes que l'on n'a accoûtumé de l'être.

Cela ſe dit encore au propre.

On dit auſſi prov. & en raillerie, qu'un homme eſt ſçavant juſqu'aux dents.

Il eſt ſçavant juſqu'aux dents, il a mangé ſon Breviaire. Oudin page cinq cens.

Malgré lui, malgré ſes dents, façon de parler proverbiale, pour dire, en dépit de lui & & malgré qu'il en ait.

Malgré lui, malgré ſes dents. Richelet page onze. 2. partie. Ils m'ont fait Medecin malgré mes dents, page deux cens vingt neuf.

On dit prov. & baſſ. d'une vielle femme decrepite, que c'eſt une vieille ſans dents.

On dit prov. & baſſ. il y a long temps qu'il n'a plus mal aux dents, pour dire, il y a long temps qu'il eſt mort.

Les dents ne lui font plus de mal, c'eſt à dire il eſt mort. Oudin page cent cinquante-un.

Dent ſe dit des défenſes d'un Elephant qui ſont d'yvoire. Ce navire étoit chargé de beaucoup de dents d'Elephant.

Dent ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ſont faites en forme de dents, ou de pointes. Les dents d'un peigne, d'une ſcie,

Dent. Ce mot ſe dit de certaines choſes inanimées. Ainſi on dit, les dents d'une ſcie, les dents d'un rateau, dent

de

d'une herſe, d'un rateau, d'une lime, d'une roüe, &c. Ce peigne a une dent rompuë.

Il ſe dit auſſi des bréches qui ſont au trenchant d'une lame. Ce couteau ne vaut rien, il a des dents.

herſe: dent de roüe, de tourne broche, de briſoir, &c. Richelet page deux cens vingt-neuf.

Dans le Dictionaire Univerſel on trouvera une cinquantaine de phraſes curieuſes & inſtructives qui rendent ce mot tout à fait different de celui de l'Academie; & il en eſt de même des autres mots.

Par ces exemples on peut juger de tout le reſte du Dictionaire de l'Academie, veû qu'il a une parfaite uniformité en ce point, qu'il eſt par tout plat & commun, & qu'il n'apprend rien à perſonne. Ces Meſſieurs prennent un tres grand ſoin d'en cacher les feüilles imprimées de peur de detromper le public de la bonne opinion qu'il en avoit conceuë juſqu'à preſent. Ce n'a pas été ſans peine & ſans frais, que j'en ai pû trouver un petit nombre dont j'ai extrait ce que j'en ai ci devant cité. J'ai crû qu'on n'exigeroit pas de moi de les faire imprimer toutes entieres, parce qu'il n'eſt pas juſte que je me ruïne en impreſſion pour découvrir les pauvretez de cét ouvrage qui ſauteront aux yeux à l'ouverture du Livre dés qu'il deviendra public. Cela ſuffit pour faire voir qui eſt le voleur & le plagiaire.

Nil eſt tam abſconditum, quod non reveletur.

AUTRE PREUVE.

DE ce que j'ai dit ci devant page 16. & 53. que l'accuſation qu'on m'a faite d'avoir copié le Dictionaire du nommé Margane, eſt une inſigne calomnie parceque ce n'eſt pas un Auteur qui ait été capable de faire quelque choſe qui meritât d'être volée. On le verra par ce petit extrait d'une Comedie qu'il a faite en 1683. intitulée *le Railleur critique*, dont j'ai l'original par devers moi eſcrit de la main de l'Auteur. On verra par cét échantillon juſqu'à quel excés l'impertinence de l'eſprit humain peut aller, quand il a la rage d'écrire. Cette

Scene

Scene se passe entre le Heros ou l'honnête Homme de la Piece nommé Moranval & un Philosophe dont il se raille.

LE PHILOSOPHE.

A Vois je pas raison de blâmer sa manie
D'auser sans arguments employer son genie ?
A composer des Vers qui n'ont pour agrements ,
Que quelques bouts rimés sans autres ornements.
Peut-on se dire Auteur hors la philosophie ?
N'est-ce pas exercer une pure folie ?
De vouloir sans cet art avancer un projet
Et traiter doctement quelque rare subjet ?

MORANVAL.

Je sçay de ce bel art qu'on en fait grand estime
Mais pour ne s'en servir on ne fait pas un crime,
Je ne l'ay jamais sceu, & ma seule raison
Aidée du bon sens me sortent de prison ,
Reg'ant mon jugement me faisant recognetre
Tout ce que je dois croire & se trouve dans l'estre,
Que servent parmi nous ces argumens trompeurs
Ces fallaces qui vont a surprendre les cœurs ?
Qui ne sont proprement qu'employez a l'escole
Hors laquelle l'usage est incivile & folle.

LE PHILOSOPHE.

Comment en exerçant le plus beau de nos arts
Vous parlés de follie & formez des escarts ?
Qui vont s'oublier des plus sçavents du monde.
Caton dont la vertu s'est fait voir sans seconde....

MORANVAL.

Quel mespris de son temps Rome n'en fit il pas?
Il étoit de ces gens qui ont l'esprit si bas.
Qu'ils souffrent les affronts en tous lieux sans murmure
Leur crachant sur le nez , & prenant cette injure
Pour un present d'enhaut. Achilles Prince aymé
Tant pour sa nation que pour être estimé ,
Dans l'ordre naturel le plus scavant du monde
Sa doctrine partout paroissant sans seconde
S'oubliant du devoir espris d'une beauté
Ne se laissa-t'il pas prendre à la volupté ?
Et Cardan dont l'esprit & le parfait genie
Furent tant estimez , n'eut-il pas la folie
De faire le flateur & de vanter Neron
Et de paranympher ce tiran sans raison ?
Demostene qui fut sibrutal & si sobre ,
Qu'il en souffrit par tout le reproche & l'opprobre ,

Vivant de pain & d'eau, usant de ses sachets
Inventés par magie & qui étoient secrets
Pour guerir de tous maux, étoit-ce pas manie
Qui répondoit très-mal à sa Philosophie ?
Et qui disoit toûjours que cet art confondoit
Bien plutôt un esprit que de le rendre adroit.
Et que n'a-t-on point dit du sçavant Democrite ?
Ses atomes sont-ils exempts de la critique ?
Est-il un fou plus grand qui se creva les yeux
Pour vaquer, disoit-il, étant plus serieux
Aux contemplations des choses plus sensibles
S'imaginant les cieux changeants & corruptibles ?

LE PHILOSOPHE.

Il n'en est pas ainsi des grands hommes des tems,
Leurs esprits sont plus purs & vivent plus contents,
Faisant valoir cet art avec toute l'estime

MORANVAL.

Nommez les, vous voirez que cet art les anime
Et porte à des projets qu'ils n'entreprendroient pas
Si pour leur trop d'étude ils n'avoient l'esprit bas.

LE PHILOSOPHE.

Aprés avoir blâmé le sçavant Democrite
Vous en ferez de même à l'égard d'Heraclite
Des Horaces, Lactance, Homere, Juvenal,
Origene, Sophocle, Seneque & Martial.

MORANVAL.

Quoi vous vous excusez sur le grand Heraclite ?
Dont l'esprit si grossier, poisant, Heteroclite,
Qu'il proposoit le feu dans les opinions
Pour principe de tout dans les productions ?
Qu'il se fit devorer par les chiens de sa table
Couché sur un fumier ainsi qu'un miserable.
Pour Horace il est vray etoit docte & fort doux,
Mais dans ses digressions il fit bien des jaloux,
Louant des gens de peu, élevant leur merite
D'un stile assez remply, quoi que dans sa conduite
Il tirast de Pindare & d'autres grands Auteurs
Ce qu'il eut de meilleur, imitant les flateurs
Dont le gouſt aisement se rend assez facille,
Lactance assurement étoit bien plus habille,
Il etoit pres du fils de Constantin le grand,
Et toutefois mort gueux sans honneur & sans rang.
Comment vantés-vous tant cette philosophie,
Qui degenere en tout en si grande folie ?

Le

Le plus des traités qu'il ait jamais produit
Estoit à la faveur de l'asne qu'il a dit
Estre des animaux le plus parfait du monde.
Homere *je le sçay sa science profonde*
A traité l'Iliade avec grand jugement,
Mais il y a meslé assez imprudemmente
La guerre des crapaux avecque les grenoüilles
Et le sceptre souvent à l'abry des quenoüilles
Juvenal *n'eut jamais de bon dans l'interieur*
Qu'un peu de sens commun dans sa critique humeur,
Aymant la detraction, l'injure & la satire
Dont il a infecté si j'oseroïs le dire
Les esprits les plus purs, corrompans la plûpart
De ceux qui le suivoient pour apprendre cét art,
Qui l'a fait tant de fois tomber dans l'heresie
Pour avoir affecté par trop la calomnie,
Estant mort comme un fou privé de jugement.
Contre ces verités quel puissant argument
Pouvez-vous opposer pour vanter son merite?
Origene, Sophocle ont eu la même suitte,
Le premier chez les Grecs passoit pour un Auteur
Odieux & infame & grand blasphemateur.
Sophocle un autre fou dans le cours de sa vie
Qui s'est tres-signalé par des coups de folie
Dans cette extremité que remportant le prix,
Mourut de dans sa joye emporté par le ris.
Comme un fou figuré qui dans sa contenance
N'avoit que des transports & de l'extravagance.
Vous parlez de Seneque étoit-il pas Payen?
Fut-il jamais fidele ou reconnu Chrétien?
Et comme il usa mal des presents de l'Empire
Neron le condamna à souffrir le martire.
Reduit à faire choix de quel genre de mort
Il finiroit prés lui son deplorable sort
Voila! les beaux effets de leur philosophie
Et vous excuserez encor cette folie?
Allez! vôtre sagesse en ses productions
Suivra le même sort de leurs opinions.

LE PHILOSOPHE.

Quelques coups de baston d'une main moins avare
Vous remettront l'esprit que je voi qui s'égare,
Je vangeray dans peu le mépris de cet art,
Indigne que tu es d'y jamais prendre part, &c.

FIN.

TROISIE'ME

FACTUM

SERVANT D'APOLOGIE

AUX DEUX PRECEDENS,

POUR

Mre. ANTOINE FURETIERE

ABBE' DE CHALIVOY.

Contre Quelques-uns de l'Academie Françoise.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES, dans le Kalver-Straat, prés le Dam.

M. DC. LXXXVIII.

TROISIÈME FACTUM,

Servant d'Apologie aux deux Précédens.

POUR Mre. ANTOINE FURETIERE Abbé de Chalivoy, Appellant d'une Sentence renduë au Siége de la Police du Châtelet de Paris, le 24. Decembre 1686.

Contre ****** *Accusateurs, & Instigateurs, agissans sous le Nom de Mr. le Procureur du Roi, Futurs Intimez.*

Leurs Noms en blanc seront remplis, sitôt qu'il aura plû à Mr. le Procureur du Roi de les nommer

CETTE Sentence renduë contre moy, sous le Nom emprunté de Mr. le Procureur du Roi, déclare Libelles Diffamatoires des Factums & des Placets, que j'ay présentez à Mr. le Chancélier, pour instruire la Religion sur les Procez que j'ai au Conseil du Roi, contre quelques-uns de l'Académie Françoise. Il s'y agit de l'opposition qu'ils ont formée à l'Impression de mon Dictionnaire Universel, & de mon indigne Expulsion de leur Corps. Elle ordonne, qu'en consequence les Exemplaires en seront supprimez, avec deffenses à toutes Personnes de les avoir, vendre & débiter, sur les Peines portées par les Ordonnances; & qu'en outre il

sera informé à la Réquête, & Diligence de Mr. le Procureur du Roi, tant contre les Auteurs de ces Ecrits, que contre ceux qui les auront imprimez, & débitez; pour ce fait & à lui communiqué, être procédé ainsi qu'il appartiendra.

PREMIERE PARTIE.

Ceux qui savent la Jurisprudence ne s'étonneront point de ce qu'il y a de nouveau dans ces Qualitez, puisque les Lettres d'examen à futur ont été long-tems en usage. On les obtenoit en Chancellerie, pour empêcher le dépérissement d'une Preuve nécessaire en un Procez, qu'on avoit dessein d'intenter. On peut par la même Raison, soûfrir un Appel, & Intimation à futur, contre des Gens qui agissent sans se nommer; & sur tout aprés la cruelle persécution qui m'est faite depuis deux ans, par une Procédure inoüie, sans avoir de Juges ni de Parties; d'autant plus qu'un Auteur est responsable au Public de sa Réputation, & lui doit rendre compte de ses Ecrits. Ainsi il est nécessaire que je lui propose par avance mes Griefs, pour les faire juger avec mes véritables Parties, quand elles seront déclarées.

Quoi qu'il n'y ait point de Juges, qui puissent trouver mauvais, qu'une Partie condamnée se pourvoye contre sa Sentence, par les Voyes de Droit; Néanmoins j'ay trop de Respect pour ceux qui ont rendu celle-cy, pour me pourvoir contre à la maniére ordinaire. Ce sont de Sages Magistrats, dont toute la France connoît l'Intégrité, & la Suffisance. Je me soûmettrai volontiers

lontiers à toutes leurs Déciſions, ayant pour eux une parfaite Vénération. Je ſçais auſſi qu'ils m'honorent de leur eſtime, & qu'ils font cas de mes Ecrits. Les Griefs que je leur propoſerai, ſeront ſeulement de trés-humbles Rémontrances, & je les ſuplierai de me permettre que je faſſe voir au Public mon Innocence, pour éviter la Notte, & le Scandale dont mes Parties ſecrétes tirent Avantage contre moi, ſur le Fondement de cette Sentence, qu'ils ont ſurpriſe par leurs Artifices ordinaires, & par de ſecrets Reſſorts, dans leſquels je ne veux point pénétrer.

Une marque trés certaine, que cette Injure ne m'eſt pas faite par le propre Mouvement de Mr. le Procureur du Roi, c'eſt qu'il ſe contente en de ſemblables occaſions de faire publier à l'Audience une Sentence de cette nature, ou de la faire afficher à la Porte de l'Auditoire, ou tout au plus dans la Chambre Sindicale des Libraires. Mais en celle-cy mes ſecrets, & véritables Ennemis en ont été eux-mêmes les Exécuteurs: Ils l'ont regardée comme un Triomphe, & une Victoire qui les a rendus Inſolens. Ils l'ont fait afficher à toutes les Portes des Egliſes, & aux Coins des Ruës les plus éloignées. Ils ont fait rénouveller pendant pluſieurs jours les Affiches, que les Gens de Lettres avoient arrachées, ſoit pour les garder par Curioſité, ſoit pour témoigner la Haine que le Public a conçuë contre un Procédé ſi extraordinaire. Le Sr. Charpentier, qui eſt à la Tête de ces Ennemis, en a envoyé par Etrênes, & par Préſent, à tous ceux de ſa Connoiſſance, qui ont été ſurpris de reſſentir les premiers Effets de ſes Libéralitez. Il ne s'eſt pas

contenté du Placard, il l'a fait réimprimer en toute sorte de Volumes. Il a payé des Colporteurs pour les faire débiter, non seulement au Palais, & dans les Ruës, mais aussi pour se venir poster huit jours durant devant ma Porte, & crier à pleine tête cette Condamnation, afin de me décrier dans mon Voisinage, & parmi le petit Peuple, qui ne prend point connoissance des Affaires; ce qui a causé un Scandale, qui mérite en effet Réparation.

C'est donc Charpentier, & ses Adhérans, que je reconnois pour Parties, & non point Mr. le Procureur du Roi. Ce sont eux contre qui j'écris ce Factum, qui fera voir leurs Artifices, leurs Surprises, & les nullitez, tant de leur Procédures, que de leur Sentence, qui ne seront approuvées, ni dans ce Siécle, ni dans l'autre.

Leur maniére d'agir surprend d'abord toutes les Personnes qui aiment la Justice; car elle est plus Militaire que Civile. On ne trouve point étrange que des gens de Guerre commencent leur Attaque par la ruïne des Deffences des Ennemis, qu'ils abattent leurs Parapets, qu'ils aveuglent leurs Casemates, & qu'ils démontent leur Canon. Mais le contraire s'observe dans les Tribunaux Judiciaires; Car devant que de prononcer la moindre chose contre une Partie, on l'assigne, on la somme de donner des Deffences, de produire ses Titres, de fournir ses Ecritures; on la contumace même par des Deffauts, & des Forclusions; & nonobstant tous ces Actes, on reçoit tout ce qu'elle veut alléguer & produire, jusqu'à la veïlle du Jugement du Procez. Messieurs de l'Academie me font la

Guerre

Guerre au milieu de la Paix ; & bien loin de soûtenir, par Raisonnement, l'injuste Opposition qu'ils ont formée à mon Privilége, ils me ferment la Porte de tous les Tribunaux ; au lieu de produire leur Dictionaire, & de le mettre en Parallele avec le mien, ils le cachent de tout leur possible ; & me font un Crime d'Etat, quand je leur en représente des Copies. Qui pis est, quand je pense produire des Deffences pour la meilleure Cause qui fût jamais, & en instruire le Public, qui y prend part aussi bien que les Magistrats, ils vont mandier, & surprendre clandestinement une Sentence qui me deffend de me deffendre ; qui ordonne la Suppression de mes Factums & de mes Placets ; & qu'on informera contre ceux qui les impriment, qui les débitent, qui les lisent, & qui les gardent, comme si c'étoient des Livres Hérétiques, ou contre l'Etat.

Quand je vois un grand nombre de Curieux attroupez aux coins des ruës à la Lecture de ces Affiches, il me prend envie de faire la même chose que fit autre-fois Scipion l'Affricain, qui étant déferé en Justice pour Crime de Péculat, par les Tribuns devant le Peuple, dit pour toute Justification : Il me souvient qu'il y a quelques années, à un tel jour qu'aujourdhuy, je gagnai une Fameuse Bataille pour la République ; allons au Capitole en remercier les Dieux. Aussitôt tout le Peuple le suivit au Capitole, les Tribuns demeurerent seuls, & confus, & cela lui tint lieu d'Absolution. Ainsi je leur puis dire, pour me justifier contre la Suppression qu'on ordonne de mes Livres : Allons à la Bibliothe-

que du Roi, où nous verrons que les Illustres Directeurs qui sont chargez du Soin de l'enrichir, en ont fait venir des Exemplaires de tous les Lieux où ils ont été imprimez, pour les avoir en toute sorte de Volumes, & d'Editions ; & qu'ils leur ont donné une Place honorable dans la plus Fameuse Compagnie du Monde. Si on en veut faire Perquisition, allons dans toutes les autres Bibliotheques, dans tous les Cabinets des Curieux, & même dans les Monastéres les plus Réguliers, où on en trouvera en Parade. Si on est Coûpable de les avoir composez, & de les garder, on peut faire Vanité d'un Crime, dont tous les Gens de Bien sont Complices, qui les recherchent avec un grand empressement. Enfin il y a tant de Gens qui souhaitent d'en être accusez, qu'on peut dire en cette occasion ; *Omnis Caro corruperat viam suam* ; & qu'on n'en sauroit purger le Monde, à moins d'un nouveau Déluge.

Si on examine cette Sentence dans les Formes, la premiére Surprise qu'on y trouvera, c'est qu'elle est donnée contre un Homme domicilié dans Paris, fort connû par ses Ouvrages, & qui a un Caractére considérable. On le nomme dans le Veu de la Sentence, & on le notte dans le Dispositif, le tout sans qu'il soit oüi, sans même qu'il soit assigné, & sans qu'il y ait Plainte, ni Dénonciation contre lui. On ne trouve point étrange qu'on informe d'Office à la Réquête de Mr. le Procureur du Roi, quand il paroît un Libelle Diffamatoire, & Scandaleux qui est sans Aveu, & que cependant on en empêche la Publication, jusqu'à ce que l'Auteur étant découv-

découvert, ait justifié des Raisons qui l'ont nécessité à l'écrire ; mais il est inoüi qu'on notte une Personne connuë, avant que d'entendre les bonnes Raisons qu'il a pour soûtenir ses Ecrits, sur tout aprés qu'il les a présentés publiquement à la Cour, & aux Magistrats, & qu'ils ont eu un Aplaudissement général ; & il est surprenant qu'on ordonne la Perquisition, & la Suppression d'un Livre, que tous les Honnêtes Gens, & les plus Scrupuleux affectent de garder & de lire.

Mon embarras est de ne voir en cette Cause, que Mr. le Procureur du Roi pour Partie ; car je ne le puis pas intimer en son Nom, puisque je n'ai rien dit contre sa Personne, ni contre sa Charge : Tant s'en faut, je le respecte, & l'honore de tout mon pouvoir. Il n'a pas non plus agi pour l'Intérêt du Public, puis que bien loin d'avoir écrit contre son Honneur, & ses Intérêts, ce même Public s'est au contraire déclaré hautement pour moi contre l'Academie. Que si on en pouvoit recuëillir les Suffrages, on trouveroit un Desaveu universel de cette Procédure faite contre moi. Il faut donc qu'il agisse pour l'Intérêt secret de l'Academie : Or en ce cas, je soûtiens qu'il est sans Action ; Car l'Academie étant un Corps établi par Lettres Patentes, qui a ses Officiers, ses Directeurs, & ses Membres, il doit suivre la Loy, & l'Usage établi pour toutes les autres Communautez. Nous avons en France une Maxime constante, Qu'il n'y a que le Roi seul qui plaide sous le Nom de ses Procureurs Généraux ; tous ses Sujets ne paroissent en Justice, que sous leurs Noms particuliers, ou les Corps les plus Célébres, sous celui de leurs Directeurs, Syndics, & autres

Chefs de leurs Compagnies ; Les uns & les autres peuvent demander la Jonction de Messieurs les Gens du Roi, quand il y a quelque Intérêt Public, & Incident, qui se trouve mêlé dans leurs Différens. C'est donc une seconde nullité Essentielle dans cette Sentence, d'avoir été renduë sans une Partie Formelle, & Réquerante, qui ait fait sa Plainte, & Dénonciation en Justice, & cotté son Intérêt, afin de récouvrer contre elle des Dommages, & Intérêts, en cas d'une téméraire Contestation. Jusqu'ici j'ai été assez malheureux pour plaider contre des Gens, semblables à ces Phantômes Nocturnes, qui n'ont que des Corps Aëriens, & Prompts à s'évanoüir, dont on ne peut parer les coups, & qui sont hors d'atteinte d'en recevoir. Ils ne laissent pas de tourmenter cruellement les Hommes par leurs Illusions, & de leur faire des Outrages solides. Je puis dire même, que ce Démon qui me persecute, est celui qui dans l'Ecriture s'appelle Légion, parce qu'il a tant de Têtes, & de Langues, qu'il obséde les Magistrats, & m'empêche d'avoir recours à leur Justice, & d'en obtenir Audience.

Que si l'Academie s'étoit renduë Partie formelle contre moi, il faudroit encore user de Distinction ; car je n'ai rien dit contre son Corps en général : Tant s'en faut, j'ai toûjours témoigné que je la respectois infiniment ; j'ai donné même des Eloges à ses Illustres Membres qui en font la plus grande & la plus saine Partie, de sorte qu'il faudroit diviser son Action en deux Chefs contraires. Il faudroit me faire des remercimens de la part de ceux dont j'ai fait le Panegyrique, en même tems qu'on me demanderoit

roit des réparations pour des Sujets indignes, que j'ai raisonnablement critiquez. Le nombre de ceux qui empêcheront la Suppression de mes Ecrits, sera plus grand que de ceux qui la demanderont. Ainsi on voit la nécessité qu'il y a de cotter en détail les Chefs de demande en réparation, puis que c'est un Intérêt de Particuliers, & qu'aussi bien il la faudroit proportionner à la qualité des Injures, dont chacun auroit plus ou moins de sujet de se plaindre.

Il est certain que si mes Ecrits sont des Libelles Diffamatoires, ils méritent pour peine une réparation convénable à chacun de ceux qui se prétendent offencez. C'est où doit aboutir la Sentence Deffinitive qui doit être renduë, quand les Informations qu'on a ordonné être faites à la Réquête de Monsieur le Procureur du Roi seront raportées. Cependant cette Instruction auroit la mine de demeurer là, puis que je ne vois point de Parties qui se mettent en peine de la poursuivre. Si ce n'étoit que j'ai Intérêt moi-même, d'effacer cette notte dont on m'a voulu noircir par cette Sentence, & de faire voir que mes Ecrits ne sont point des Libelles Diffamatoires, qui puissent donner lieu à une Demande en reparation; & qu'au contraire c'est moi qui dois avoir Absolution de la Demande qui m'est faite, avec réparation contre les Parties sécretes qui l'ont surprise.

C'est pourquoi il faut que je fasse ici deux Personnages bien contraires, & pour parler selon l'Eloquence Proverbiale de l'Academie, que je sois le Prêtre Martin, que je chante, & que je réponde, & que je sois Accusateur, & Accusé, & pour combattre une Sentence qui n'est soûtenuë par Personne, que je fasse l'Analise de mes Ecrits

comme si j'avois de véritables Parties. Mais auparavant que d'entrer en ce détail, il est à propos d'examiner en Jurisconsulte ce que c'est veritablement qu'un Libelle Diffamatoire, & les Qualitez qu'il doit avoir pour être nommé tel.

L'Orateur Romain (a) nous apprend, qu'il y a grande difference entre Médire, & Accuser. Le seul Dessein de la Médisance, est de faire Injure à son Prochain, & de lui nuire par Plaisir ou par Malice. L'Accusation tourne à l'Avantage du Public, elle découvre le Crime, le poursuit, & le prouve; d'où vient qu'il dit en un autre endroit, [b] Qu'il est Avantageux, qu'il y ait dans une Ville des Accusateurs, pourvû qu'ils ne soient reçûs qu'avec bonnes Preuves, & Précautions. On appelle proprement Accusation, celle qui regarde le Crime, & la Correction des Mœurs, qui se poursuit en Justice; & on appelle Critique, ce qui regarde les Erreurs de la Doctrine, & les Fautes contre la Littérature, qui ne se doivent décider, que dans le Tribunal des Savans.

J'ai recherché curieusement tous les Auteurs qui ont fait des Traitez exprez, sous le Titre, *De Libellis Famosis*, & ils demeurent tous d'accord, (c) Qu'un Ecrit ne peut passer pour Li-

belle

(a) Dans l'Oraison, *Pro Cœlio.*

[b] *De Araspicum Responsis.*

(c) *Francisci Balduini Comment. ad Leges de Lib. Famosis*, Imprimé à Paris en 1562.

Fredericus Banvinus de Famosis Libellis & Calum.

Aurelius De Vergerijs Tractatus de Lib. Famosis, 1564. *In Octavo.*

Joan. Conradus Rokembach, de Famosis Lib. à Strasbourg en 1660. *In Quarto.*

Henricus Bocerus, de Libris Famosis, Tubingæ, 1611. *In Octavo.*

belle Diffamatoire, qu'avec ces cinq Conditions.

La premiére eſt qu'il faut qu'il ſoit ſans Nom d'Auteur, & d'Imprimeur ; comme prouve François Baudoüin en ſon Commentaire ſur les trois Loix de Conſtantin, qui ſont au Code Théodoſien : *Famoſa Scriptio Librorum eſt ea quæ Authoris nomine caret ; nam prima Accuſationis conditio eſt ut Author Libello ſuſcribat, ne lateat, aut impunita ſit Calumnia.* Cette condition eſſentielle de clandeſtinité, ne peut avoir lieu à l'égard des Ecrits dont il s'agit, puis que le Nom de l'Auteur eſt marqué en gros Caractére en deux endroits dans le Veu de la Sentence dont on ſe plaint, qu'il eſt connû & domicilié, & que ſes Ecrits ſont ſignez, & avoüés de lui. Ainſi cela emporte une Contradiction manifeſte avec le Diſpoſitif de la même Sentence, qui ordonne qu'on fera des Informations pour le découvrir.

La ſeconde Condition d'un Libelle eſt, qu'il contienne des Fauſſetez, & des Calomnies, que l'Auteur ne puiſſe prouver étant découvert. Cette condition ſe trouve dans les plus anciennes Ordonnances, puis qu'il eſt dit dans les Capitulaires, (*) *Qui in alterius Famam Scripturam conſcripſerit, & repertus Scripta probare non potuerit.* L'Aplication de cette Régle, au Fait particulier dont il s'agit, découvre une autre nullité dans cette Sentence, puis qu'on a donné la qualité de Libelles Diffamatoires à mes Ecrits ſans avoir aprofondi la Vérité des Faits qu'ils contiennent, & qu'il me ſera facile de prouver.

 Ainſi

[*] Lib. 7. n. 278.

Ainſi on a prononcé ſans connoiſſance de Cauſe, contre une Partie qui n'a été, ni oüie, ni aſſignée.

La troiſiéme Condition, c'eſt qu'il faut que ces Ecrits ayent été rendus Publics ſans Cauſe légitime, & hors Jugement; c'eſt à dire, que ce ſoient des Injures dites de gaïeté de Cœur, & non pas pour ſervir de moyens à une Demande, ou Deffenſe en Juſtice : Car on n'appelle point Termes Injurieux, ceux dont on ſe ſert dans les Accuſations de Vol, de Meurtre, d'Adultére, & de tous les autres Crimes, juſqu'à ce que l'Accuſé en ait obténu une pleine Abſolution. Pareillement un Dévolutaire a permiſſion de noircir ſa Partie de toute ſorte de Crimes, pourvû qu'il en aporte la Preuve, & généralement toutes les Réquêtes, & les Actes qu'on préſente en Juſtice, ne paſſent point pour Libelles, qu'aprez le Procez jugé. C'eſt pour cete Raiſon que les Imprimeurs ne ſont point obligez de demander Permiſſion d'imprimer tous les Actes qui s'adreſſent à des Juges, quoi qu'avec tant de rigueur on leur défende l'Impreſſion de toute ſorte d'autres Ecrits, parce que les Parties étant certaines, & les Juges établis, on peut en jugeant prononcer ſur une Réparation quand il y a lieu. Tout ceci s'applique encore fort bien au préſent Procez. Un Auteur connu adreſſe ſes plaintes à ſes Juges, s'il n'en a pas encore de certains ce n'eſt pas ſa faute, il y a long-tems qu'il en demande à Mr. le Chancelier, & qu'on l'empêche de ſe pourvoir dans les Siéges ordinaires. Tout ce qu'il dit eſt pour la Défenſe de ſa Cauſe, & de ſon Honneur. On a jetté une eſpéce de Dévolu ſur ſa Place de l'Academie dont on l'a

vou-

voulu expulser injurieusement ; il montre qu'il n'est pas indigne de l'occuper, en faisant voir au contraire l'indignité de ses Parties. S'il a passé les bornes d'une juste Défense, qu'on le condamne à telle réparation qu'il sera raisonnable ; en jugeant le Procez ; mais il faut l'instruire auparavant, & savoir s'il a eu raison, ou non, de se défendre ainsi qu'il a fait, & non pas le notter par une Condamnation prématurée.

La quatriéme Condition d'un Libelle Diffamatoire est qu'il faut qu'il y ait de l'aggression, car cette qualité ne convient pas aux Ecrits qui sont faits en recriminant, & pour rendre la pareille à un Téméraire qui aura bien voulu se faire un Ennemi. Il est de Droit naturel de repousser la Force par la Force, & l'Injure par l'Injure. Il n'y a point de cas où la Loy du Talion soit plus raisonnablement admise, jusques-là qu'on trouve dans le Droit, *Senatori maledicere non licet, remaledicere jus, fasque est.* Or en cette espéce il est constant que ces Messieurs de l'Academie, que j'ai pris à Parties, sont les Aggresseurs ; ils m'ont voulu notter & chasser de leur Corps ; ils m'ont calomnié par des noms de Voleur, & de Plagiaire ; j'ai été obligé en recriminant de leur dire leurs véritez, & de faire voir leurs ignorances ; de montrer au Public, que bien loin de leur avoir volé quelque chose, tout leur Ouvrage n'avoit rien qui méritât d'être volé ; & qu'enfin si c'est voler de dire ce qui a été dit par cent Personnes, ils sont les premiers Voleurs qui ont volé Monet, & Nicot, dont les Définitions, & les Phrases sont toutes semblables.

En dernier lieu, un Libelle Diffamatoire doit con-

contenir des Injures atroces, & scandaleuses, des Vices secrets, & des Faits qui puissent ruiner l'Honneur ou la Fortune de quelqu'un ; de telle qualité en un mot, qu'il puisse être defféré en Justice, & mériter quelque notte, ou punition. Il ne faut pas même que ces reproches soient conçûs en des termes généraux, mais ils doivent être particuliérement spécifiez. Si on appelle un Homme Avare, Fanfaron, Goinfre, Faineant, il n'obtiendra point de Sentence qui oblige sa Partie à le réconnoître pour un Libéral, un Modeste, un Sobre, un Homme plein d'Activité : Mais si on l'appelle Bâtard, Meurtrier, Faussaire, Usurier, il y aura lieu de le traduire à la Police. Il y a encore des Injures qui sont trés-picquantes, pour lesquelles on se rendroit Ridicule de se pourvoir en réparation devant les Juges Ordinaires. Il n'y en a point qui choque davantage une Femme, que celle qui l'attaque sur sa Beauté ; cependant il n'y a point de Bossuë, ou de Boiteuse, qui ait obtenu Sentence pour obliger personne à réconnoître qu'elle est Belle & Droite. Quoi que la plus grande Injure qu'on puisse faire à un Homme de Guerre soit de l'appeller Poltron, on n'a jamais vû de Noble qui ait mis en Cause celui qui lui aura reproché quelque Lâcheté, il faut qu'il trouve à son côté sa Réparation, & qu'il l'obtienne à la pointe de son Epée. Pareillement, quoi qu'un Homme de Lettres souffre fort impatiemment qu'on le traitte d'Ignorant, il ne cite son Adversaire qu'au Tribunal du Parnasse, pour y donner des preuves de sa Capacité ; il faut qu'il trouve sa Réparation dans son Ecritoire, & qu'il la dispute la Plume à la main. L'Aplication

cation de cette Maxime eſt aiſée à faire au ſujet dont il s'agit. Je n'ai point reproché à mes Parties des Vices ſecrets, mais ſeulement ceux qui ſont d'une Notoriété Académique, & de la plûpart deſquels on a tenu Regiſtre. Tous les Faits que j'ai alléguez regardent la Littérature, dont la Diſcuſſion a toûjours été permiſe entre les Auteurs & les Critiques.

SECONDE PARTIE.

Ce n'eſt pas aſſez de faire ces Aplications générales, il faut maintenant examiner en détail châque Article de mes Factums & de mes Placets, pour voir ſi ce que je n'ai dit qu'en récriminant, eſt une Diffamation faite de gayeté de Cœur, ou une Deffence légitime. J'ai été obligé de faire voir, que ceux qui m'avoient chaſſé de l'Academie étoient indignes d'y avoir été admis, & qu'en comparant le Mérite au Mérite, je valois mieux que tous ceux qui ont donné leurs Suffrages contre moi. Dieu merci, j'ai été aſſez heureux pour en avoir perſuadé pleinement le Public : Mais comme il y a pluſieurs dégrez de Réparation, auſſi-bien que d'Injures, il faut que je diſcute dans tout le détail imaginable, ce que j'ai dit à l'égard de châcune de mes Parties, pour leur faire, comme j'ai déja dit, une Réparation proportionnée à l'Offence, qu'elles prétendront leur avoir été faite, s'il y a lieu.

Et premiérement à l'égard du Jeune Abbé Tallemant ; j'ai dit à la vérité qu'il avoit ſoûtenu en pleine Academie, que c'étoit la Terre qui entouroit la Mer, & que ce n'étoit point l'Ombre

bre de la Terre qui cauſoit l'Eclipſe de la Lune. S'il ne tenoit qu'à cela que nous fuſſions bons Amis, je lui accorderois volontiers que c'eſt la Ville qui entoure les Foſſez, & que l'Eclipſe de la Lune ſe fait par l'Ombre du Soleil, au hazard de me broüiller avec les Aſtronomes. Mais s'il prétend que je lui faſſe Réparation pour avoir dit qu'on a effacé ſes Inſcriptions de la Galerie de Verſailles, je demanderai un délai pour faire appeller en garentie Meſſieurs les Sur-Intendans ces Bâtimens du Roi; car ce ſont eux véritablement qui lui ont fait la premiére Injure, & je n'ai fait que la réciter. Ce ſont eux qui lui doivent faire Réparation auſſi-bien qu'à Monſieur Charpentier qui a ſouffert le même affront, & qui a autant de Droit que lui de la demander. Si je l'ai comparé à un Italien, que l'Hiſtoire a traitté de Ridicule, ce n'eſt pas ma faute s'il l'a imité, je ne le lui ai pas propoſé pour Modele, c'eſt à lui à faire voir la différence du Parallele que j'en ai fait, & à montrer qu'il a un Talent ſi particulier pour faire des Déviſes, & des Inſcriptions, que cela ſuffiſe pour juſtifier ſon Privilége excluſif, qui deffend à tous les autres de s'en mêler. Depuis quinze ans qu'il s'y applique, il n'en a pas produit une ſeule qu'il n'ait dérobée, & quand il en aura fait voir quelqu'une qui ait été applaudie, ou rétenuë, je ſuis prêt de lui faire Réparation ſur cet Article. Bien loin de ſe plaindre de moi, il a ſujet de me remercier de ce que je l'ai épargné ſur les autres choſes qui ne regardent point la Litterature; car j'ai eu la diſcrétion de ne lui pas reprocher une Sentence renduë contre lui par les Juges Conſuls de Paris,

au

au Profit du Sieur Revelois Marchand demeurant à l'entrée de la Ruë Saint Denis, qui le condamne par Corps à la restitution de quelques Déniers, qu'il avoit touché deux fois sur une double Lettre de Change. Cependant un Fait de cette nature, ne donneroit pas à un Ecrit la qualité de Libelle Diffamatoire, parce que le Magistrat, qui notte la mauvaise Foi d'une Partie par un Acte public qu'il donne contre-elle, ne trouve point mauvais qu'on lui en fasse des reproches, à cause que cette honte fait une partie de la peine qui est duë à la Faute qu'il condamne, & qu'il châtie. J'allegue seulement ce Fait singulier, pour confirmer la vérité de ce que j'ai dit dans mon troisiéme Placet, Que si je ne faisois pas d'autres reproches que celles de la Litterature, ce n'étoit pas manque de matiére, ni de preuves. Je n'ai point voulu foüiller dans ses Affaires Domestiques, quoi que ceux de son Parti n'en ayent point usé si modestement envers moi, car ils ont fait toutes les perquisitions imaginables, pour trouver quelques Informations, & quelques Dévolus pour me faire de la peine; mais, Dieu merci, leurs recherches ont été inutiles. Ils ont trouvé seulement quelques Debtes passives, pour lesquelles à leur susciration, mes Créanciers ont fait diverses Saisies, & Poursuittes, qui m'ont incommodé, comme si cela eût dû rendre leur Dictionaire meilleur.

J'aurois tort à l'égard des deux Albigeois, si je leur avois ôté le Pain de la main à force de décrier les Comedies dont ils vivent, mais par bonheur pour moi, l'Affaire étoit déja consom-

mée

née avant nôtre Rupture. Boyer luy-même a souvent advoüé qu'il ne s'en prénoit qu'à la Pluye, & au Beau-tems ; & c'est lui qui a donné la Pensée de l'Epigramme que j'ai raportée. Je les plains au contraire, & suis presque d'avis de blâmer le mauvais goût du Siécle, qui n'admire pas leurs Ouvrages. Si j'avois quelque crédit auprés des Comédiens, je le joindrois aux soûmissions qu'ils leur font depuis long-tems, pour faire encore en leur faveur une tentative de réputation. Mais helas ! c'est une affaire désespérée depuis que l'usage des Siflets est venu à la Mode dans le Parterre. Si j'ai fait souvénir le Public du mépris qu'il fait de leurs Piéces, c'est pour faire voir de quelle autorité seront les Décisions que ces Messieurs les Plénipotentiaires de la Langue veulent faire à l'exclusion de tous les autres Auteurs. Si c'étoit à recommencer, je me contenterois de citer ces deux Vers, que le Sieur le Clerc a mis dans son Poëme sur la destruction de l'Héresie, où il a fait un Soléciſme, quand il a employé le mot d'Eclipse au Masculin.

L'Infidéle Croissant déja pâle & glacé
Craint cet Eclipse entier dont il est ménacé.

Je les prie seulement de considérer que quand j'aurois mis au premier rang la Thébaïde de l'un, & l'Iphigenie de l'autre, je ne gagnerois rien à l'égard du Public qui les a condamnées il y a long-tems. Il n'y a point d'autre rémede à tenter pour ces Génies incurables, que de les envoyer aux Eaux de l'Hypocréne, & de l'Helicon, comme les Medecins envoyent leurs Malades desespérez aux Eaux de Bourbon, & de Vichy.

Vichy. Je ne crois pas que la Justice me veüille condamner à leur faire Réparation ; mais si elle veut je les traiterai de Sophocles & d'Euripides.

Si j'ai dit quelque chose qui déplaise à Monsieur Quinaut, on en doit faire compensation avec les Eloges que j'ai donnés à son Honnêteté & aux Succez de ses Opera ; s'il y a quelque difficulté sur le partage de la Gloire qui lui en revient, c'est un different qu'il doit vuider avec Monsieur de Lully, & je laisse à discuter au Public ; si le Droguet de l'un vaut mieux que la Broderie de l'autre. Je l'excuse de n'avoir pas connû les Cataractes du Nil, puis qu'il n'a jamais lû, ni voyagé, ce mot n'est pas un des cinq cens de son partage, & il s'est intrus malheureusement dans un Opera qui s'en pouvoit bien passer. Mais ce qui lui tient au Cœur, à ce que j'ai appris, c'est que quelques Envieux ont pris occasion de certains termes ambigus que j'ai employez, de croire qu'il étoit Fils d'un Boulanger. J'avouë qu'un reproche d'Illegitime est une Injure, mais je soûtiens que celui d'une obscure Naissance ne l'est point, sur tout quand on s'est élevé au dessus d'elle. Agatocle Roi de Sicile faisoit vanité d'être Fils de Potier, & de peur de l'oublier il se faisoit servir dans de la Vaisselle de terre. Je ne crois pas que Monsieur Quinaut, pour effacer la qualité de sa Naissance, veüille bannir le Pain de sa Table. Je n'aurois eu garde d'obmettre, si je l'eusse sçû alors, la Modification dont il se servit, quand il fût reçû à sa Charge d'Auditeur des Comptes ; car ainsi que m'a assuré Monsieur ****, il disoit

aux

aux Juges qu'il sollicitoit, quand ils lui faisoient cette difficulté, que de vrai il étoit Fils d'un Boulanger, mais que c'étoit un Boulanger de petit Pain : Voila une difference notable qui change l'espéce ; puis qu'il y a eu des Boulangers de petit Pain qui sont devenus Illustres ; témoin ce Jean Pain-Molet qui a donné son Nom à une des Ruës de Paris, & qui a eu cela de commun avec Monsieur de Guenegaud, & Messieurs les Cardinaux Mazarin, & de Richelieu. S'il me vouloit croire il encheriroit sur Agarocle, & imiteroit le Cardinal Baronius, qui, selon le témoignage de Scaliger, faisoit manger tous ses Valets à sa Table, à cause qu'il avoit été luy-méme Valet : Car ce n'est pas un petit bonheur pour Monsieur Quinaut d'avoir servi l'Illustre Monsieur Tristan, chez qui il a fait son Apprentissage de Poësie. Cela lui attira un jour la Cajolerie d'un Grand Prince *, qui à la fin d'une de ses Comedies l'en félicita, par la comparaison qu'il fit de son Maître, & de lui, à Elie, & à Elisée. Il sembloit, disoit-il, que comme Elie étant élevé aux Cieux avoit laissé le Don de Prophétie à Elisée son Disciple, en lui donnant son Manteau, que Tristan à sa Mort avoit transmis à Quinaut son Genie Poëtique. Le Sieur Bourdelot, qui étoit présent, trouva seulement que la Comparaison clochoit en ce Point, que Tristan n'avoit point de Manteau ; ce qui donna lieu à cette Epigramme, âgée de quarante ans, qu'on fit alors pour conserver la mémoire de ce Parallele.

Elie,

* Mr. le Duc de Guise.

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon Manteau comme de ſon Eſprit,
Doüa ſon Serviteur Fidéle :
Triſtan eut ſuivi ce Modéle ;
Mais Triſtan qu'on mit au Tombeau
Plus Pauvre que n'eſt un Prophéte,
En laiſſant à Quinaut ſon Eſprit de Poëte,
Ne lui pût laiſſer un Manteau.

Cet Eleve a eu bien de l'Avantage par deſſus ſon Maître, car ſi d'un côté il n'a pas ſçû faire des Vers auſſi-bien que lui ; de l'autre il a ſçû mieux faire ſa Fortune. Ses maniéres douce-reuſes lui ont procuré de beaux Etabliſſemens, & de belles Charges. J'ai eu tort de lui reprocher qu'il ne connoît point d'autre Contract, que ceux de Mariage, & de Conſtitution de Rente, puis qu'il a été aſſez heureux pour n'en point faire d'une autre nature: Et le Sr. Charpentier a eu tort pareillement de lui reprocher en ſa place de Directeur, Qu'on s'étonnoit qu'avec ſi peu de Mérite, & une ſi baſſe Naiſſance il eut fait une ſi grande Fortune, parce que cela tourne plûtôt à ſa Gloire qu'à ſa Honte. S'il eut eu l'Eſprit prompt, & vindicatif, il lui pouvoit repliquer hardiment, qu'en faiſant comparaiſon de leur Mérite, à peine auroit-il été digne d'être ſon Mitron, & qu'à l'égard de ſa Naiſſance, leurs Familles pouroient bien s'unir ſans ſe meſallier, à cauſe de l'ancienne Alliance qu'il y a entre le Pain & le Vin. La meilleure réparation que je leur puiſſe faire, eſt de leur envoyer un Généalogiſte, qui les fera deſcendre de quelque Maiſon Illuſtre, telle qu'ils voudront

dront choisir, & selon l'Argent qu'ils y voudront mettre.

Je ne crois pas avoir fait une Injure à Monsieur Charpentier, en parlant de la tendresse qu'il a pour les bonnes souppes. Il me sauroit plûtôt mauvais gré d'avoir dit du mal de ses Favorites. Si je lui avois reproché quelque Jeûne austére, son excez d'Embonpoint m'auroit démenti, quoi que la Décoration de sa Cuisine eût suffi pour confirmer mon dire. J'ai crû même le flatter par le souvenir agréable de celle que je lui avois donné lors que j'eus affaire de son Certificat; il lui est si doux qu'il en fait une honorable mention dans un gros Volume d'Injures qu'il a compilé, & publié contre moi, que j'ai produit au Procez. Que si Monsieur Charpentier prétendoit reparation touchant ce que j'ai dit des Exactions qu'il fait, & des Tyrannies qu'il exerce en semblables occasions, on ne pouroit qu'interloquer quant à présent sur cette demande, car c'est une Accusation en forme que j'ai faite contre lui, dont il faut aprofondir la vérité, & raporter l'absolution avant toutes choses; mais je n'ai garde d'y succomber, car cela est d'une notorieté si publique au Parnasse, qu'il n'y a pas un Auteur, ni Libraire, qui ait passé par ses mains, qui ne déclâme hautement contre lui, & si on en faisoit la Liste, elle seroit si grande, qu'il la faudroit rédiger par ordre Alphabétique.

Si j'ai dit que le Sieur Barbier Daucourt a deux Noms aussi inconnus l'un que l'autre, qui oseta me démentir sur ce sujet? Suis-je cause de son obscurité? Il n'a point paru jusqu'icy sur l'Horison

rison du Parnasse, & il n'est connû que dans la Liste de l'Academie. Il est vray que quelques-uns l'accusent d'être Auteur d'un Livre de Critique assez passable ; mais d'autres le lui disputent, & disent qu'il n'a fait que prêter son Nom à un Illustre Solitaire ; c'est la seule chose qu'il est en Etat de prêter. Il faut qu'il fasse juger le Procez par quelques Vérificateurs d'Ecritures, & de Stile. Mais le Discours ennuyeux qu'il déclama publiquement en une Audience Solemnelle de l'Academie, le vingt-septiéme Janvier dernier, est un grand Préjugé contre sa Capacité prétenduë, parce qu'il fût généralement sifflé, & qu'il ne fût pas même jugé digne qu'on lui prêtât audience jusqu'à la fin.

A l'égard du Sieur de la Vau, j'ai eu tort de dire qu'il étoit entré dans l'Academie par la Fénêtre ; car au contraire on lui a ouvert toutes les Portes, & il a eu pour lui l'universalité des Suffrages. On n'avoit garde de le refuser à celui qui faisoit solliciter, ou plûtôt commander sa réception. Jamais Faveur n'est venuë plus à propos, sans elle l'Academie auroit passé du Blanc au Noir, & auroit changé ses Boules blanches qui l'ont fait admettre, en des Boules noires qui l'en auroient exclus. Je le crois d'ailleurs trop Homme de bien, pour vouloir charger sa Conscience d'un Tître aussi imposteur que celui de Savant. S'il peut convertir son Babil, & son Verbiage, en Doctrine, & en Eloquence, j'espére qu'il deviendra quelque jour fort habile homme. Je veux bien qu'en attendant on lui alloüe une Réparation contre moi,

pour avoir lieu quand il raportera des titres Justificatifs de sa Capacité ; & que pour cet effet l'Article demeure en souffrance pendant vingt ou trente années.

Si j'avois accusé Monsieur Doujat de briser les Images, au lieu qu'il ne fait que les consulter, il auroit droit de me demander Réparation, comme l'ayant mis au rang des Heretiques Iconoclastes ; mais il n'y a ni Loix, ni Conciles qui deffendent de s'instruire dans leur Explication. Que si quelques Envieux traittent son Action de Ridicule, pour moi je soûtiens qu'ils ont tort, & au contraire je prétens qu'il est loüable de faire son profit de tout. Je le loüe même de son Dictionnaire Gascon, je consens qu'il aye de l'Autorité pourvû qu'elle ne s'étende que dans les Païs d'outre Loire. Je me plains seulement de ce qu'il le veüille aussi autoriser en François, & faire des Décisions exclusives sur la Langue dont je le tiens Incapable : Or ce n'est pas une Injure qui puisse donner à un Ecrit le titre de Libelle, & qui mérite Réparation.

Monsieur Tallemant l'Aîné n'a garde de me demander Réparation, pour l'avoir appellé le Fade Traducteur du François d'Amyot ; car il sait que je ne suis que l'Echo de Monsieur Des Preaux, qui est un dangéreux Garend qu'il s'attireroit sur les bras ; & encore moins pour avoir dit que la Lecture de ses Ouvrages est fort assoupissante, car il y a tant de Coûpables de ce même Crime, si c'en est un, qu'on auroit besoin d'une Absoute générale pour en décharger tous les Pénitens. Il lui

sera

sera aisé de se sauver dans la Foule parmi les autres, où il demeurera caché jusques à ce qu'il raporte un Ouvrage qui fasse assez de bruit pour reveïller tous ceux qu'il a endormis. Si je l'ai raïllé de quelques traits plaisans d'Avarice, comme d'avoir tiré un double profit d'un même Livre, ou de s'être fait rembourser d'un Repas qu'il avoit fait semblant de donner; ce sont des Faits qui mériteroient une Palinodie, s'ils n'étoient pas véritables; mais comme j'en ai la preuve par écrit en main, elle me mettra à couvert de la Censure de la Police; quoi qu'il ne soit pas juste qu'il ait eu l'honneur du Repas, & qu'il en ait été remboursé; j'aime mieux pour le bien de la Paix, lui abandonner les deux Ecus qu'il a eu de mon Argent, pour lui tenir lieu des Dommages & Intérêts de la Condamnation qu'il pourroit prétendre à mon égard sur cet Article.

Monsieur Benserade, qui ne se pique point de Doctrine, n'a pas sujet de se plaindre que je lui ôte rien du sien, si je ne lui donne pas la qualité de Docteur. Au contraire, si je l'avois fait, je lui en ferois Réparation, parce que ce seroit une trop forte raillerie. Je le laisse volontiers en possession de son Patrimoine Poëtique, de ses Proverbes, de ses Equivoques, & de ses Pointes. Son Génie a vieïlli, & peut être maintenant appellé *Bon-Homme*. Si ses Rondeaux ont fait échoüer sa Réputation, ce n'est pas ma faute, ni celle de l'Impression, qui ne lui a rien coûté; pourquoi se trouvoit-elle en un Vaisseau si fragile? Il s'est recompensé sur les Bouts-rimez, que je trouve aussi excellens que ceux de Du Lot, qui, comme témoigne Sarrazin, en a été l'Inventeur, & qui prenoit les qualitez de Fou Royal, & Ar-

chiépiſcopal. Ainſi en faiſant compenſation du Bien, & du Mal, il me ſeroit facile d'éluder ſa demande en Réparation, s'il en faiſoit une; mais bien loin d'aprehender qu'il forme une Demande de cette nature, il ſeroit plus juſte qu'il fit lui-même une Réparation à l'Academie en Corps, à cauſe de la Liſte ſcandaleuſe qu'il en a faite, & qu'il eut la témérité de lire publiquement dans une de ſes Aſſemblées ſolemnelles, où il y avoit des choſes ſi choquantes, & ſi outrageuſes, qu'elles atirerent ſur lui les menaces d'une Perſonne de la Premiére Qualité qui y prénoit intérêt; de ſorte que nonobſtant ſon imprudence, il fut obligé de la ſupprimer, pour la bonne amitié qu'il portoit à ſes épaules.

Monſieur de la Fontaine ne ſera pas aſſez hardi pour me venir demander une Réparation en Juſtice, puis qu'il fera tout ſon poſſible pour n'y point paroître, de peur d'être obligé d'en faire lui-même une plus authentique, pour ſes Contes infâmes qui ont été condamnez, & cenſurez par une Sentence de Police, renduë contre lui dez le 5. Avril 1675. Il me doit au contraire ſavoir bon gré de n'en avoir point fait de mention dans mes Factums, & de ne l'avoir point produite lors qu'il pourſuivoit ſa Reception à l'Academie, parce qu'elle l'en auroit infailliblement exclus. Comme il ne s'eſt point pourvû contre cette diſpoſition, qui l'a notté d'Infamie, elle a paſſé en force de choſe jugée, & de peur qu'on ne m'objecte une pareille Fin de non recevoir, c'eſt ce qui m'a obligé à publier le préſent Factum, afin que ſi on continuë à me fermer la porte de tous les Tribunaux de France, je me juſtifie du moins envers le Public, qui ne me reprochera

chera point un lâche silence, qui seroit une espéce d'acquiescement. Cette Sentence donc renduë contre le Sieur de la Fontaine, autorise la Qualité d'*Aretin mitigé*, que je lui ai donnée, dont tant s'en faut que je lui doive faire Réparation, qu'au contraire tous les Gens de bien se doivent joindre avec moi pour lui faire insulte, & contrebalancer cette fausse Réputation dont il fait vanité qu'il a acquise chez les Gens de Coquetterie, & de Débauche. Quand j'ai parlé des Eloges qu'il a donnez au Cocuage volontaire, je n'ai point tiré la consequence à son desavantage, que j'ai dit que quelques-uns en pourroient tirer; je ne suis point Garent du vrai-semblable que les autres y trouveront. Il faut prendre mes Paroles au pied de la lettre, car elles sont de Droit Etroit, & ainsi ne sont point sujettes à extension. Les ordures & les impiétez contenuës en son Livre suprimé, méritent une plus grande punition que les plus fortes railleries que je pourois faire contre lui, elles iront jusqu'au criminel, & à une peine Judiciaire, & Afflictive quand elles seront aprofondies. C'est-là le vrai cas qui demande les soins & l'aplication de Mr. le Procureur du Roi, puis que l'Intérêt Public exige de lui que non seulement il fasse suprimer dés leur naissance ces Livres scandaleux, afin que la Contagion ne se répande point dans le Monde; mais aussi il en doit poursuivre la Punition exemplaire contre les Auteurs, & à cette fin faire travailler incessamment aux Informations qu'il a requises jusqu'à la pleine instruction du Procez. Tout ce que Mr. de la Fontaine peut souhaitter que je reforme en l'Article qui le regarde c'est d'avoir dit que sa Piéce de Théatre n'a été

joüée qu'une seule fois, car jai apris depuis qu'il y en avoit eu deux Réptésentations ; mais ce n'est qu'une erreur de calcul, contre laquelle on peut toûjours revénir.

Je me suis aussi trompé à l'égard du Sr. Régnier quand j'ai blâmée sa Traduction de Rodriguez, sans l'avoir leuë ; car on m'a dit depuis qu'elle étoit assez bonne. Mais je soûtiens encore que j'ai eu raison de dire, qu'il n'en devoit pas faire le vain ; puis qu'il n'a fait que régratter celle qu'avoit fait auparavant le Sr. Binet. Il a le même tort qu'auroit un Architecte qui voudroit faire passer une Maison pour étre neuve, & bâtie de Pierres de taille, quoi qu'il n'eut fait que l'enduire de Plâtre coloré avec du Badigeon. Je n'ai plus besoin de ce Livre pour faire voir la foiblesse de son Génie depuis qu'il a fait des Inscriptions pour la Place des Victoires, qui ont été si généralement condamnées, qu'il n'y a personne qui ne s'attende à les voir effacer au premier jour. Le Poëme qu'il vient de faire paroître sur la Riviére d'Evre, & qu'il a lû aussi à l'Assemblée de l'Academie, du 27. Janvier 1687. est ce qui a achevé de le perdre de réputation. Il n'y a rien qui le fasse paroître plus indigne de la Qualité de Sécrétaire de l'Academie. On le peut juger par ces deux Vers :

Et que ne devront point à vos Flots immortels
La Vertu, l'Innocence, & nos sacrez Autels ?

Qui pourra s'imaginer la Connexité, ou la Rélation que les Eaux jalissantes de Versailles ont avec la Vertu, l'Innocence, & les sacrez Autels, pour leur être rédévables de quelque chose. Voila un Galimathias qui fait un si cruel outrage au Sens commun, que l'Auteur devroit

être

être condamné à en faire une Amende-honorable, l'Academie tenant, & la Plume au point.

Enfin j'ai regret quand j'ai parlé de Mr. Perraut, d'avoir mis son Erudition à part. Je l'ai fait pour établir une bonne fois ma Sincérité, & pour faire ajoûter plus de créance aux Eloges que je donne d'ailleurs à ses bonnes, & honnêtes Qualitez. Il ne tiendra pas à moi qu'on ne lui donne une place au milieu de ces deux Parties de l'Academie que j'ai distinguées, & qui se ressemblent si peu, sur tout depuis que j'ai appris qu'il a lû un Poéme à l'Academie à la derniére Assemblée dont j'ai parlé, qui eut quelque aplaudissement. Il est vrai que l'Impression lui a fait perdre beaucoup des Agrémens qu'on y trouva par la Lecture qu'en fit excellemment l'Abbé de la Vau, (car j'ai oublié d'excepter quand j'ai parlé de son Ignorance, qu'il sait fort bien lire.) Il y a de plus à craindre pour lui que les Maximes qui servent de Fondement à cet Ouvrage, n'attirent sur lui les Anathémes du Parnasse; elles scandalisérent tellement Mr. des Preaux, qu'il ne peut entendre cette Lecture sans éclatter, & faire des protestations publiques de leur fausseté. Il promit hautement d'écrire contre, si tôt que son Employ lui en laisseroit le loisir. Toute l'Assemblée donna plus volontiers son Aplaudissement à cette Protestation qu'elle n'avoit fait au Poëme. Au reste la Remarque qu'il a faite à la marge de l'Imprimé, où il dit que le Meandre est un Fleuve de la Grece, au lieu que c'en est un d'Asie, vaut bien la Beveuë des Cataractes du Nil, & est suffisante pour me justifier d'avoir mis son Erudition à part. Quoi qu'il en soit, je veux bien avoir do-

renavant de l'eſtime pour Mr. Perrault, à condition qu'il ſe repentira de la complicité qu'il a euë dans la ſurpriſe du Privilége Excluſif de l'Academie, qui tôt ou tard la ruïnera de Réputation, & qu'il ne dira plus de mauvaiſe foy, que j'ai volé tout le Dictionaire de Margane, car il ſait bien en ſa conſcience que ce fait n'eſt pas véritable.

Je ne ſuis pas au reſte reſponſable des Injures qu'ils ſe ſont dites les uns aux autres dans les quérelles qu'ils ont euës enſemble, & que j'ai été obligé de reciter. Les Abbez Tallemants, & Charpentier, auroient peut-être droit de ſe plaindre de ce qu'on les a traittez de Fils de Cabarétier, & de Banqueroutier, ſi c'étoit moi qui leur euſſe fait ces reproches; mais ils s'en doivent prendre à eux-mêmes, & s'en demander reciproquement Réparation, puis que je n'en ai parlé que comme un Hiſtorien, qui n'eſt garend que de la vérité de ſon Recit, & non pas de la vérité de tout ce que les Parties animées diſent les unes contre les autres. Je n'ai pû obmettre un Fait ſi conſiderable en décrivant la maniére dont on ſe comporte à l'Academie, parce qu'il fait voir le peu d'eſtime, & de civilité qu'ont les Confréres les uns pour les autres, & le peu de reſpect qu'ils ont pour le lieu où ils s'aſſemblent, & pour le Portrait du Roi qui eſt à la tête de leur Bureau, en qualité de leur Protecteur.

Si en général j'ai appellé Jettonniers ceux qui ſont aſſidus à l'Academie, pour vaquer au travail du Dictionaire, je n'ai pû trouver de nom plus propre, & plus ſignificatif pour les diſtinguer des Academiciens Illuſtres par leur Qualité, & par leur Mérite dont les Noms ſont dans

la

la Liſte, qui n'ont aucune part à cet Ouvrage ; & qui ne ſe trouvent qu'aux Aſſemblées Solemnelles des Receptions ; encore n'ai-je pas la gloire de l'Invention de ce Tître, elle eſt deuë au Grand Corneille qui en a été le Parrain, & qui donna un Billet d'Excluſion au Sr. de la Fontaine parce qu'il le jugeoit dangereux aux Jettons, ſur le fondement que c'eſt un miſérable qu'on nourrit par charité, & qui en a beſoin pour ſubſiſter. On ne peut pecher aprés l'exemple d'un ſi grand Homme, & ſon Autorité eſt de tel poids, que tous les Confréres ont ſuivi ſon exemple, & ſe traittent les uns les autres de Jettonniers, ſelon qu'ils affectent plus ou moins d'être aſſidus, & de ſe trouver avant que l'heure ſonne pour participer à cette diſtribution.

Je ne crains pas qu'aucun s'imagine que je doive faire quelque Réparation, de ce que j'ai dit en divers endroits ſur la maniére de travailler au Dictionaire ; ſur le mauvais ménage du tems ; ſur la conteſtation du mouvement de l'Horloge ; ni ſur le partage des Jettons, & ſur les délibérations, & députations inutiles ; ou ſur leurs quérelles fréquentes, & vaines conteſtations, &c. Ni pareillement ſur la lenteur d'opiner ; ſur la maniére de faire leurs Définitions, où j'ai fait voir qu'ils les vont puiſer dans les Dictionaires précédens, avec tant de témérité qu'ils ont vendu deux cens livres au Roi la Definition de l'Oreille qu'ils ont trouvée toute faite dans Monet, & dans Richelet ; & enfin ſur toutes les Ignorances groſſiéres que j'ai remarquées dans leur Ouvrage, comme la Definition des Arts-Libéraux, & les autres fautes, & beveuës qui ſont contenuës dans mes Critiques ; car pas un particulier

ne s'en veut charger, & elles regardent tout le Bureau. Toutes ces choſes ſont des Deffenſes Solides, Fondamentales, & Eſſentielles à ma Cauſe; elles ſont voir la deffectuoſité de leur Ouvrage, & l'avantage que le mien a ſur le leur, parce qu'il eſt comptant, & achevé, plus ample & plus inſtructif. Tous ces Faits ſervent à l'inſtruction du Procez, où il s'agit uniquement de faire le Parallele de ces Ouvrages, & ainſi ils ne peuvent paſſer pour Libelles Diffamatoires, outre qu'ils ſont de notoriété publique, puis qu'on peut bien appeller notoire, & public ce qui ſe paſſe en une Aſſemblée établie par Lettres Patentes, qui a des Officiers, & un Secretaire qui doit tenir Regiſtre de tout ce qui s'y paſſe. Tous les Membres de l'Aſſemblée ſont autant de Témoins de ce que j'ai dit, & s'il y en avoit quelqu'un qui eut la témérité de les nier, il ſeroit démenti par ſes Confréres de bonne foi. Ainſi puis que d'un côté la vérité de mes Allégations eſt conſtante, & que d'autre part la néceſſité de ma Deffenſe m'a obligé de les employer dans mes Factums, il n'y a aucune apparence qu'on en puiſſe demander Réparation.

Le ſoin qu'on a pris de ſpécifier en détail le nombre de ces Factums & Placets, avec le nombre précis de leurs Pages, qui ſont marquées dans le Veu de la Sentence, montre clairement qu'elle a été ſurpriſe, & fabriquée par les Parties, & que ces Ecrits n'ont point été examinez en détail, mais ont été également ſupprimez dans le Diſpoſitif ſans aucune diſtinction, quoi qu'il y en eut beaucoup à faire; car à l'égard du premier Factum compris en 60. pages, il ne contient que des Raiſons ſolides, & de Juriſpruden-

ce,

ce, qui servent à la Décision du Procez, il n'y a rien qui puisse passer pour Injure, ni même pour Raillerie. On voit à la fin un Parallele de trois Dictionaires, & une Critique de quelques fautes de celui de l'Academie ; pourquoi le veut-on comprendre avec les autres ? si ce n'est qu'on appelle Libelles Diffamatoires toutes les Critiques, & les Remarques qu'on fait des fautes d'un Auteur. En ce cas tous les Livres Polemiques y doivent être aussi compris, quoi qu'ils ayent toûjours été estimez, & trés-utiles à toute la Littérature dans ces derniers Siecles. J'avoüe que c'est la plus grande Injure qu'on puisse faire à une Compagnie de prétendus Illustres, que de leur reprocher des fautes grossiéres, qui seroient honteuses à des Ecoliers, & d'avoir croupi cinquante années dans une ignorance dont le plus Stupide se pourroit tirer s'il les avoit employez à une serieuse application à l'Etude ; mais tant s'en faut que ces reproches tombent en reparation, qu'au contraire ces Messieurs me doivent des remercimens des bons avis que je leur ai donnés pour la correction de leur Dictionaire, quand ils en feront une troisiéme révision. Celui qui auroit le plus d'intérêt à se plaindre c'est le Libraire, qui sera obligé de réimprimer tout ce Livre tant il est fautif, & d'envoyer toute cette premiére Edition aux Beurriéres, comme je l'ai prédit aprés Mr. de Mezeray, qui est le premier qui les a avertis que ce Travail ne pourroit être corrigé par des Errata, ni par des Cartons ; mais ce n'est pas à moi à pourvoir à son dédomagement, & cela ne tombe point en Réparation.

Dans le premier Placet, contenant 4. pages, quelles Injures peut on trouver qui le puissent

qualifier Libelle Diffamatoire? Si j'y ai nommé Boyer, & le Clerc Albigeois, est-ce qu'ils sont renegats de leur Patrie, pour tenir à injure qu'on leur reproche qu'ils sont nez dans Albi? Si je les ai appellez Poëtereaux, ce n'a été que pour donner quelqu'usage à ce mot, qu'il faudroit autrement rayer de leur Dictionaire, s'ils n'aprouvent pas la plus juste aplication qu'on en puisse faire à eux, & à leurs semblables.

Mr. Regnier est fort délicat s'il se fâche de la conformité fortuite qui se rencontre de son nom avec un nommé Pierre Regnier, qui se trouve Partie dans un Arrêt, en cas pareil que j'ai raporté, rendu contre un nommé Briot, elle ne sert qu'à montrer un plus juste Parallele des deux Instances. Peut-être a-t-il crû que quand je le comparois à ce Pierre Regnier, qui étoit à la tête des Ouvriers de la Monnoye au marteau, je lui reprochois la dureté de ses Vers, qui allégoriquement peuvent être ainsi fabriquez, mais je declare que ce n'a point été mon intention.

A l'égard du second Placet, qui contient huit pages, il n'y a rien non plus qui le puisse mettre au rang des Libelles Diffamatoires. J'ai dit à la verité, que le Privilége exclusif étoit l'effet d'une surprise, & d'une friponnerie du Sr. Charpentier, mais c'est une Accusation qu'il faut laisser instruire, & juger, & en prononçant on verra s'il y a lieu d'en faire Réparation, ou non. Si ces Condamnations prématurées étoient reçûës il faudroit qu'elles eussent lieu dez l'entrée de tous les Procez de Dévolu, & des Affaires Criminelles. C'est en vain que le Sr. Charpentier pretend mettre à couvert sa surprise sous l'Honneur & l'Authorité du Sceau, car le Sceau n'y est

eſt aucunement intereſſé. On voit tous les jours que des Juges, quand ils trouvent que des Graces ne ſont pas conformes aux Informations, ne laiſſent pas de condamner les Criminels qui en ſont Porteurs, & les font pendre avec leur Grace à leur cou. De même la Juſte Poſtérité pourra condamner ce Dictionaire à être pilorié avec ſon Privilege à la tête, ſans intereſſer aucunement l'Honneur, & l'Autorité du Sceau, qui n'a jamais deſſein de choquer la Juſtice, ni l'utilité publique. Je demeure d'accord que j'ai taxé l'Ignorance de mes Parties quand j'ai dit, *Diſcerne Cauſam meam de Gente non Docta.* C'eſt un autre Article du Procez qu'il faut juger, & pour cela je prends droit par leur propre Ouvrage, ſur lequel je conſens qu'on m'ordonne que je leur faſſe Réparation, ſi on y trouve le moindre brillant de Science ou d'Eſprit.

Dans l'Addition des Factums, qui contient douze pages, j'ai dit, il eſt vrai, que mes Adverſaires étoient d'indignes Sujets, qui avoient porté l'Ignorance au plus haut point qu'elle peut aller en toutes dimentions. C'eſt une continuation de mes Deffenſes. Je dis des veritez que je n'ai que trop prouvées à mon grand regret, & que je pretens être permiſes en matiére de Litterature. Que ſi la Police trouve à redire que je les ayes appellez les Reptiles, & les Inſectes du Parnaſſe, il faut qu'auparavant elle condamne toutes les Figures de Rhetorique, & qu'elle défende d'employer dans les Diſcours les Metaphores, les Ironies, & les Hyperboles, & alors l'Empire de l'Eloquence ſera entierement renverſé. Il faudra que l'Academie cherche d'autres Terres pour y établir ſa Domination. J'ai

dit encore qu'ils avoient crié au voleur contre moi, & que le Public crieroit contre-eux aux ridicules. Ils me doivent Réparation du premier Article, & quant au second ils la doivent demander au Public, qui n'a que trop hautement confirmé mon dire.

Pour le dernier Placet, qui contient 12. pages, tant s'en faut qu'il doive passer pour Libelle Diffamatoire, qu'au contraire il contient une Plainte de ceux que l'Academie a fait contre moi, dont je poursuis la Réparation. Il y a huit lignes de Calomnies outrées, & d'Injures atroces, & scandaleuses, qui meritent qu'on punisse corporellement ceux qui les ont écrites. S'ils n'y ont point mis de nom, c'est ce qui les fera passer plûtôt pour Libelles Diffamatoires, puis que la clandestinité en est la premiere condition. Il est certain qu'ils partent de l'Academie, & mille circonstances en feront la conviction. Si les Particuliers les desavoüent, & s'en veulent disculper les uns sur les autres, c'est ce qui agrave la chose; ils joüissent de l'avantage du mal qu'ils font, & ils voudroient se garentir de la peine qu'ils meritent par un simple desaveu; *Interea patitur justus*. Parce qu'ils frapent leur coup en trahison, ils n'en sont pas moins dangereux.

La Decision de la Loi Unique, au Code du titre *de Libellis Famosis*, veut qu'on tienne pour Auteurs des Libelles Diffamatoires ceux entre les mains de qui ils seront tombez, & qui ne les auront pas brulez, & dechirés, ou denoncez en Justice. Il est certain que ceux dont il est question, ont été lûs dans l'Academie, & que la plus part de ses Membres y ont aplaudi, & les ont publiez,

publiez, & fait valoir de tout leur possible, & qu'un d'eux en est l'Auteur, comme il est prouvé par Information expresse, faite de l'Ordonnance du Lieutenant Criminel du Chastelet de Paris. Cela seul suffiroit pour justifier tout ce que je pourois dire de fâcheux contre l'Academie, tant par droit de Représailles, que de Récrimination, & elle en doit répondre en Corps, jusqu'à ce qu'elle ait livré les Coupables de ces Libelles, dont elle ne peut ignorer les Noms. Tout ce que j'ai dit au reste dans ce Placet, ne regarde que l'Accusation de Charpentier, & l'Ignorance de l'Abbé de la Vau, qui sont seulement des suittes, & des confirmations de ce que j'ai déja dit contre eux, & que je soûtiendrai par les mêmes Défenses que j'ai ci-devant alléguées.

La principale chose dont les Gens raisonnables plaignent l'Academie, est la perte irreparable de son Autorité; car elle prétendoit avoir un Empire absolu sur les belles Lettres; elle vouloit fixer la Langue, & faire des Décisions souveraines, contre lesquelles on ne pourroit reclamer sans témérité. Cependant le decri où elle est tombée l'a fait déchoir de ses vaines esperances, & son Trône a été renversé en peu de tems; mais il ne se faut prendre ni à moi ni à mes Ecrits de ce malheur. L'Autorité qui s'exerce sur les Esprits n'est point tyrannique; il faut gagner par la Raison, & par la Douceur les Suffrages, & le consentement général du Public. C'est ce que l'Academie n'a pas pû faire en choquant directement ses Sentimens & ses Intérêts. Croit-elle en venir à bout par un vrai Monopole, en s'atribuant la propriété des Paroles qui appartiennent à tous les Hommes? Le fera-t-elle en s'oppo-

s'opposant à l'Impression d'un Ouvrage dont le Public reconnoît le Mérite, & l'Utilité? Ce ne sera pas non plus en l'amusant pendant tout un Siécle de l'espérance d'un Dictionaire, tandis qu'elle n'en montre rien qui adoucisse l'Impatience qu'on a de l'attendre. Ce sera encore moins par ce grand orgueïl qu'elle témoigne en méprisant de répondre à tous les reproches raisonnables qui lui sont faits, ou par l'impuissance où elle est de justifier sa conduite. Toutes ces choses sont bien contraires aux premiers fondemens de la Retorique, qui veulent qu'un bon Orateur gagne d'abord la bienveïllance de son Auditoire, ou de ses Lecteurs, au lieu de se rendre si odieux qu'il n'en puissent jamais obtenir l'estime, ni la soumission.

Mais la plûpart de ces Messieurs ne connoissent point leur perte, & leur vanité est une espéce de lépre, qui les empêche de la sentir. Ils croyent qu'on ne peut attenter à leur Autorité, à cause qu'ils ont un Privilége, & un Arrêt qu'ils prétendent l'avoir confirmé. Ils ne font point de difference entre le débit du Livre, & l'estime qu'on en fera. Qui pis est ils sont tellement entêtez de leur Mérite, qu'ils ont l'aveuglement de s'imaginer que leur Ouvrage prévaudra à toutes les Critiques qu'on en pourra faire. Ils croyent qu'ils ont assez de credit pour changer la Langue, & pour mettre les Proverbes en régne, & dans le Haut-stile, puis que la meilleure partie de leur Dictionaire en est composée, de sorte qu'au lieu que l'Academie devoit faire passer le Langage de la Cour dans la Ville, elle fera passer celui du Peuple dans la Cour. Voila ce qu'Antoine Oudin, dont ils ont copié tout le

Livre

Livre pour en composer le leur, n'avoit pû faire, faute d'avoir de grands Orateurs pour les employer, & des Poëtes pour en faire des Vers de Baller, & des Bout-rimez, comme il s'en est heureusement trouvé dans l'Academie. La plûpart de ses Membres sont persuadez, qu'à force d'écrire & de prêcher, ils feront venir ce Stile à la mode, de même qu'on a vû régner autrefois les Métaphores outrées des Nerveses, & des Escuteaux. Les Gascons sur tout prétendent en donner des Modéles pour être imitez. On dit déja dans le monde que Boyer se convertit, & qu'il quitte le Théatre pour retourner à la Chaire, par la même nécessité qui l'avoit fait renoncer à la Chaire pour se donner au Théatre. Je m'imagine le voir le Bonnet en Tête, & avec sa Voix brédoüilleuse, & stentorée réveiller ses Auditeurs en leur criant; Ronfleuse Assemblée, prêtez l'oreille aux belles paroles que je vous annonce: (*) *Bran du Prêcheur si on ne l'écoûte*; puis avec son Eloquence fulminante faire tant de bruit & de peur aux plus hardis de son Auditoire, qu'*On leur boucheroit le Cul d'un grain de Mil*, & quand il aura bien déclâmé contre le Luxe & la Vanité, pour montrer combien le Faste du Monde est passager, il conclurra en ces termes; *Je jettai mon Bonnet par dessus les Moulins, je ne sai ce qu'il devint.* Certes la nouveauté de ce Stile surprendra; les Jeunes Abbez seront ravis de l'imiter, & les Coquettes s'empresseront pour le mettre en vogue. Je ne douterois pas du succez de leur dessein, si le Public avoit auſſi bonne

(*) Dictionaire de l'Academie, aux mots de Bran, de Bonnet, & de Cul.

bonne opinion de leur Mérite, qu'ils en ont eux-mêmes. Cela suffira pour m'absoudre du Crime que quelques uns me veulent imputer, d'avoir ôté l'Honneur, & l'Autorité de l'Academie; car ces Messieurs se croyent encore en possession de l'un, & de l'autre, & ne se plaignent point d'avoir rien perdu. Et pour dire le vrai, tout ce Procez ne regarde point le Corps entier de l'Academie. J'ai toûjours témoigné par ma conduite que j'avois un grand respect pour elle, non seulement en donnant des Eloges à ses Illustres Membres, mais encore en lui sacrifiant mon Ouvrage, que j'ai offert de faire imprimer sous son Nom. Comme sa Reputation n'est établie que sur les beaux Ouvrages des plus Considerables de son Corps, on peut dire que celui-cy ne lui fera point de deshonneur, & que le Public ne s'enquérera point, si c'est un ou plusieurs de l'Academie qui auront fait le Dictionaire, qu'il y a si long-tems qu'elle lui promet. Il suffira qu'elle s'aquitte envers lui de ses Promesses. Ainsi il demeure constant, que ce Procez ne regarde qu'un petit nombre d'Envieux qui me l'ont intenté injustement, & qui ne doivent point être considerez comme faisant tout le Corps de l'Academie, aprez qu'on a justifié les indignitez de leurs Personnes, & les erreurs où ils sont tombez: Car de méme que l'Eglise Catholique ne reconnoît point pour Fideles ceux qui sont tombez dans l'Heresie, & qu'elle les desavouë, & retranche de son Corps, de même l'Academie ne doit point reconnoître pour ses Membres ceux qui sont tombez dans des erreurs si grossiéres, que celles dont ils ont été convaincus; de sorte que quand ces Messieurs me demandent

que

que je leur fasse Réparation, ils font la même chose que si des Protestans demandoient des Réparations à des Docteurs Orrodoxes, d'avoir fait contre eux des Traitez de Controverse, & de leur avoir fait connoître leurs égarements. Je finirai cette Partie, par la juste Comparaison qu'on peut faire de l'Academie avec le Filet d'un Pêcheur. Il est composé de trois sortes de pieces, du Liege, du Plomb, & du Reseau. Les anneaux de Liege qui le tiennent flottant sur l'eau, representent fort bien l'Academie Jettonniére; qui est tout ce qui en paroît au dehors, & ils ne symbolisent pas mal avec la legereté de son Savoir. Le Plomb est la figure des Illustres Academiciens, qui par leurs rares Ecrits, & leur profonde Doctrine, entretiennent tout le Corps en état, quoi qu'ils n'y paroissent jamais; & le Reseau est ce qui arrête le Poisson Academique, les Mots, les Phrases, & les Proverbes qui composent tout son Ouvrage.

TROISIE'ME PARTIE.

Il me reste seulement à faire voir que par le Privilége des Lettres, les Auteurs sont en possession immemoriale d'écrire les uns contre les autres, non seulement sans craindre les Citations aux Tribunaux de Justice, mais même sans être en danger d'encourir la Censure publique, ni le murmure des Honnêtes-gens. Je n'aurai point recours aux Auteurs Grecs, & Romains, pour établir un Tître de Prescription plus ancienne. Je n'employerai point les noms des Zoïles & des Aristarques, qui ont attaqué les plus Vénérables Auteurs de l'Antiquité, & mille differents de Litterature qui ont été assez estimez pour être

parvenus

parvenus jusques à nous malgré l'injure du tems & un grand nombre de Siécles. Je me contenterai des Exemples modernes. Nous avons vû un grand nombre de Traitez, & de Volumes entiers, que les Auteurs ont écrits pour se déchirer les uns les autres, comme sont les Invectives contre Erasme, & contre Cardan, & d'autres Illustres du premier Ordre. Qu'ai-je dit qui soit comparable aux Injures dont Claude Saumaise a rempli ses Ecrits, tant contre les connus que contre les inconnus? Que n'a point dit Joseph Scaliger, non seulement contre ses Adversaires, mais contre un grand nombre de Savans qu'il a trouvez sous sa main? (†) Il ne s'est pas contenté d'appeller Genebrard une Bête insolente; Christophle Clavicus, un Homme de bouë, & un Aprentif; Gretser, un Mulet Loyolitique; Goropius Becanus, un Fou des petites maisons; David Paré, un Barbare; Ricobon, un Pourceau, un Butor; François Robortel, Junius, Jâques Capel, Louïs Carion, Mursius, Martin Delrio, Pererius, & autres Illustres de son Siécle, des Bêtes, des Ignorants, de Mechans Hommes, & des Gueules Infernales: Mais encore il n'a point respecté la Qualité, ni la Vertu de plusieurs Grands Personnages quand il a dit, que le Cardinal Bellarmin étoit un Athée, le Cardinal du Perron un Charlatan, un Coureur de Ruës; & le Pére Coton un Fat, un Bavard, un Fou, un Galand qui entretenoit des Maîtresses, & qui avoit commerce avec les Demons. Il a eu de plus la témérité de n'épargner pas les Saints Péres. Il a appellé S. Athanase un Rusé,

(†) Voyez Scaligerana où il n'y a presque point d'Article qui ne contienne des Injures contre toutes sortes d'Illustres.

un

un Fourbe ; S. Basile, & S. Chrysostome, des Orgueilleux ; S. Ambroise, & S. Augustin des Ignorans ; & S. Hierôme un gros Asne, & un Moine Insensé. D'autre côté ces Grands Hommes ont été vangez par son Adversaire Scioppius, qui l'a déchiré a son tour dans son Scaliger Hypobolimée ; & dans ses autres Ecrits, où il ne s'est pas contenté de lui dire des Injures communes, il l'a encore dégradé du rang de Prince, dont il se pretendoit être en possession. Il ne faut que lire les Oeuvres du trés-Savant Mr. Baillet, pour apprendre toutes les Poüilles que les Auteurs se sont dites les uns contre les autres en faisant leurs Critiques, leurs Jugemens, & leurs Paralleles. Cependant tous ces Livres sont reçûs avec aplaudissement dans les Bibliotheques, ils sont imprimés avec Privilége, ils ne sont point compris parmi les Ouvrages censurez, ni dans les Indices expurgatoires, & encore moins se trouvent ils dans les Regîstres de la Police. Je deffie qu'on me montre un seul Auteur qui ait écrit contre un autre, ou contre son Ouvrage, qui ait usé de telle moderation qu'il ne lui ait rien échappé de fâcheux au goût de son Adversaire, quand même il n'auroit écrit que de gayeté de cœur, & sans avoir béſoin d'établir quelque deffense, ou quelque vérité importante. Qui me pourra faire le Procés aprés que toute l'Antiquité sacrée ne l'a point fait à S. Hierôme qui a écrit si fortement contre Jean de Jerusalem son Evêque, & contre Rufin Prêtre d'Aquilée, un des plus considerables de son Siécle ? Rufin lui a bien rendu la pareille, car quoi qu'on ait dit de S. Hierôme que toute sa Vie étoit un perpetuel Martyre, son Ennemi n'a pas laissé de le traitter de Satirique

trés-

trés-mordant, de Charlatan, & d'Impofteur ; & de l'accufer de fe fervir des Artifices de Satan pour tromper les Hommes. Pourquoi S. Bernard a-t-il été canonifé aprez ce qu'il a dit dans fon Apologie contre la Congrégation de Cluni. Il paffoit pour le plus doux de tous les Ecrivains, cependant il traite Abeilard de Fou, d'Extravagant, d'Inſolent, & de Payen ; il l'accufe de Témérité, de Blafphéme, & d'Impiété. Il veut qu'on lui ruine la bouche plûtôt que de refuter fes Raiſons. S. Auguſtin fait preſque la même chofe en écrivant contre fes Adverſaires, & aprés les avoir appellez horribles Blaſphémateurs, des Peſtes contagieufes, il leur reproche des impiétés execrables, & encore il ne laiſſe pas de leur dire, *Quantâ potui lenitate tractavi.* S. Gregoire de Nazianze a fait des Oraiſons entiéres pleines d'Invectives. S. Cirille, & S. Epiphane ont écrit contre S. Jean Chriſoſtome, & ils l'ont appellé Arien, & Origeniſte ; ce n'eſt pas qu'il le fût en effet, c'étoit ſeulement à cauſe de leurs haines, & jalouſies particuliéres. Il y a eu même des Gens de Bien, & de Piété, qui ont forgé exprez des tîtres d'Injures contre leurs Adverſaires, comme Baronius raporte de Jean Salisberi Evêque de Chartres, qui a appellé Archi-Diable un Archevêque d'York, qui avoit été auparavant Archi-Diacre, croyant rendre l'Injure plus piquante par cette mauvaiſe alluſion à ces deux précedentes Qualitez. Qu'on liſe S. Irénée qui faiſoit vanité de réfuter ſes Adverſaires par des Traits piquants, & des Paroles outrageuſes. Il ne veut pas ſimplement qu'on les convainque de leurs Erreurs, mais encore il veut qu'on les tourne en Ridicules. Cependant tous ces Saints

Peres

Peres ont été appellés dans l'Egliſe *Temperatiſſimi*, & *Mitiſſimi*; & ils ſe ſont fondez ſur ce que S. Paul dans les Epîtres à Timothée, & à Tite, conſeille de reprendre avec aigreur, & vivacité, afin d'établir la vérité plus fortement. Tertullien dit que ſa premiére Epître aux Corinthiens ſemble plûtôt écrite avec du fiel qu'avec de l'encre, tant ſon Stile eſt vif & animé. C'eſt ce qu'ont pareillement recommandé S. Chriſoſtome, S. Auguſtin, & S. Gregoire, qui diſent que les Eſprits durs doivent être combatus par de vives reprehenſions, parce qu'ils ne connoiſſent point la grandeur de leurs Fautes, que par la grandeur des Reproches.

Je n'ai pas crû pecher aprez l'exemple de ces Grands Hommes, & de ces Saints Perſonnages. J'ai été perſuadé qu'il m'étoit permis, tant dans le For extérieur, que dans l'Intérieur, d'écrire ce que j'ai dit pour ma deffenſe. Il n'y a point de Caſuiſte qui n'avoüe qu'on eſt obligé en conſcience de deffendre ſon Honneur, ſon Bien, & ſes Ecrits, contre les Envieux qui les attaquent injuſtement. J'ai montré ſeulement la difference qu'il y a entre moi, & mes Adverſaires. Ils ne m'ont attaqué que ſur ce que j'étois un Indigne Academicien, Incapable de faire un Dictionaire, tandis qu'ils ont ſoûtenu être les ſeuls qui avoient la Capacité, le Pouvoir, & l'Infaillibilité néceſſaire pour cet effet. J'ai été obligé de faire paroître le Ridicule de leurs Prétentions, de leur Perſonne, & de leur Travail. Qu'y a-t-il en cela de reprehenſible? Aprez tant d'Emportemens, que des Auteurs qui paſſent pour Saints & pour Modérez, ont fait voir dans leurs Invectives, peut-on trouver mauvais que j'aye dit, que

que Boyer, & le Clerc ſont nez dans Albi, & qu'ils ſont broüillez avec le Théatre; que Quinaut eſt de bonne Pâte; que les Ecrits de la Fontaine ſont une Ecole de Proſtitution; que j'aye parlé Hiſtoriquement de Taverne, & de Banqueroute à l'occaſion de Tallemant, & de Charpentier; & que j'aye fait à l'Abbé de la Vau, & à Benſerade le reproche qu'à fait Scaliger à Saint Auguſtin, & à S. Ambroiſe:

Je n'ai pas beſoin d'avoir recours à ces Exemples des Saints pour excuſer des Emportemens ſemblables aux leurs, parce que je n'en ai pas uſé contre mes Adverſaires, je ne leur ai dit aucune de ces Injures atroces dont ils n'ont point fait ſcrupule de ſe ſervir. Je me ſuis renfermé dans de ſimples Railleries, qui ſouvent ſont employées utilement pour la Deffenſe de la Vérité, ſuivant le conſeil de Tertullien: (*) C'eſt, dit-il, à la Vérité ſeule qu'il appartient de railler, parce qu'elle eſt gaye; & d'inſulter à ſes Ennemis, parce qu'elle eſt ſeure de la Victoire. Il n'y a rien qui confonde mieux la Vanité des Hommes que la Raillerie. C'eſt un devoir & un Office de Charité de faire honte à ceux qui ont commis des Fautes Publiques, comme ajoûte Saint Auguſtin (†), ſuivant le conſeil du Pſalmiſte (‡) *Imple facies eorum Ignominiâ, & quærent Nomen tuum.* Couvrez leur viſage de Confuſion, afin qu'ils

(*) *Vanitati propriæ Feſtivitas cedit, congruit Veritati ridere, quia lætans; & de Æmulis ſuis ludere, quia ſecura. Ubicunque Riſus dignus Officium eſt.* Tertul. adver. Valent.

(†) *Aug. in Pſalm.* (‡) *Pſalm.* 82.

qu'ils se reconnoissent. L'Ecriture même n'a pas condamné l'usage des Railleries ; Témoin celle dont Elie se servit dans cette fameuse épreuve de l'impuissance des Faux Dieux d'Achab, en disant aux Faux Prophétes ; [*] *Criez plus fort, car vôtre Dieu est peut-être en Chemin, ou dans l'Hôtellerie, ou peut être il est endormi* : Le Sauveur du Monde n'a pas fait de difficulté d'en user, quand pour rabatre la vanité de Nicodéme Docteur de la Loi, il lui reproche ainsi son ignorance ; *Tu es Magister in Israel, & hæc ignoras* ? Comme je reproche à mes Parties ; Vous êtes Academiciens, & vous ne savez pas que la Poësie, la Peinture, & la Sculpture sont des Arts Libéraux ? Les ignorances grossiéres que je leur reproche méritent plûtôt qu'on en fasse voir le ridicule, que d'en faire une serieuse réfutation, suivant le dire d'Horace :

Ridiculum Acri
Fortiùs, & melius magnas plerùmque secat res.

Cependant c'est ce ridicule que j'ai employé agréablement dont on me veut faire un crime, & qui donne lieu à mes Parties de qualifier mes Ecrits de Libelles Diffamatoires.

Je pourrois raconter pour ma deffence l'exemple de plusieurs Differens de Gens de Lettres, qui ont été fort Célébres en nos jours ; Ceux de Balsac avec le Pére Goulu Général des Feüillans, avec le Frére André ; avec le Paladin Javersac, & avec le Comte de Cramail. Je pourrois citer

[*] *Illudebat eis Elias dicens, clamate voce majore, Deus enim vester forsitan loquitur, aut est in Diversorio, aut in Itinere, aut certè dormit, ut excitetur.* 1. Regum.

la querelle sur le Cid, entre Corneille, Scuderi, & Mairet ; celle de Voiture entre Girac, & Costar, qui ont produit de si beaux Ecrits, & celle de Menage contre Boileau, Cotin, & le Pére Bouhours ; Enfin entre les Auteurs d'une même Société qui ont écrit avec aigreur, & véhémence les uns contre les autres, sans que le Greffier de la Police ait délivré aucune Sentence contre eux. Il me suffira de faire contre l'Academie un de ces Argumens convaincans, qu'on nomme dans l'Ecole, *Ad Hominem*, qui ne souffrent point de réponse ; Car puis qu'on ne la veut considerer qu'en nom collectif, & dans une telle union qu'on ne veut pas separer d'avec les Jettonniers mes Parties, tous les Illustres qui ne prennent point de parti contre moi ; je la regarderai comme l'Ame raisonnable, que les Philosophes disent être, *tota in toto*, & *tota in qualibet parte*. Ainsi je tirerai avantage contre elle, du raisonnement qu'il est aisé de faire contre un de ses plus considérables Membres. Il a obtenu pour ses Satyres, & pour son Lutrin, un Privilége signé en Commandement, & prononcé par la Bouche Sacrée de Sa Majesté, nonobstant l'opposition des Principaux de l'Academie, qui étoient fort maltraitez dans ces Ouvrages. Que ne dit-il point contre eux sous la faveur & la protection des Muses. Il a eu la Gloire de les maintenir dans cette Honnête Liberté dont elles ont joüi de tout tems, de railler & de critiquer les Vitieux, & les Ridicules. Il n'a point attendu les attaques, ni les insultes de qui que ce soit. Il a écrit de gayété de cœur contre tous ceux qu'il a jugez dignes de sa Satyre ; il n'a point usé de déguisement, ni fait difficulté

culté de nommer les Personnes par leurs Noms: Il a appellé un Chat un Chat, & Rollet un Fripon. S'il a cherché quelque-fois des excuses sur la Rime, ça été pour porter des coups plus violens, comme quand il a dit,

Quand je pense nommer un Auteur sans défaut,
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.

D'autre fois il s'est mis à couvert sous la faveur des Hyperboles; quand il a traité Mignot d'Empoisonneur, il ne faut pas croire qu'il l'ait voulu accuser d'avoir empoisonné personne, ni même d'être mauvais Cuisinier, il a voulu seulement exprimer hyperboliquement, qu'il n'avoit pas réussi à faire un Ragoût qu'on avoit servi devant lui. Cela montre qu'on ne doit pas prendre les paroles d'un Poëte, ni d'un Orateur au pied de la lettre. Il a aussi employé heureusement l'Ironie cette Favorite de Socrate, & de Ciceron, dont l'imitation met un Auteur à l'abri de toute Critique, quand il a lâché tant de sanglants Brocards contre Chapelain, contre les Abbez Cassaigne, Cotin, & De Pures, & généralement contre tous les Auteurs qu'il a trouvé sous sa Plûme, & sous sa Rime, dont les extraits ne seront point raportez icy, parce qu'ils sont trop nombreux.

Que ne doivent point les Muses à sa généreuse hardiesse quand il a entrepris le Poëme du Lutrin, où il a raillé tout le Corps d'un Chapitre considérable, avec un Prélat à sa Tête; lors qu'il a décrit les ridicules Actions de quelques-uns de ses Membres, afin de reprendre agréablement, comme il a fait, la Molesse, & la Faineantise des Gens d'Eglise, leur sotte Vanité pour se maintenir en de legers Honneurs, & Preémi-

nences, & les Procez continuels qu'ils font sur de frivoles prétentions. Il l'a fait en plein Palais à la face de la Justice, & avec l'Aprobation du plus Sage, & du plus Vertueux Magistrat qui ait jamais été à la Tête de la Cour des Pairs, & cependant on ne voit point que la Police s'en soit mélée, & qu'elle y ait pris aucune part.

Quoi que ce Poëme paroisse d'abord un Libelle Diffamatoire, & soit en effet une Satyre aussi mordante qu'elle est ingénieuse, le Roi n'a pas laissé de donner un Privilége pour son Impression avec une grande Justice, & en connoissance de Cause, aprez en avoir ouï la Lecture. Ce Sage Monarque a sçû bien distinguer la difference qu'il y a entre le Criminel, & le Ridicule. Il a jugé qu'il y avoit des Injures, & des Médisances criminelles, lors qu'elles regardent les mœurs, & qu'elles tendent à ruiner l'honneur & la fortune des personnes, & lors qu'on les accuse de crimes qualifiez, qui méritent la censure, & la punition des Magistrats : ce sont celles-là seules qu'on doit appeller Libelles Diffamatoires, dont la Justice doit reprimer la licence. Il a jugé en même tems qu'il y a d'autres fautes legeres contre la Bienséance, la Civilité, ou la Conduite de la Vie civile, qui méritent bien à la verité quelque peine, mais qui ne sont pas assez grandes pour exciter les Juges de Police à en prendre connoissance, en telle sorte que ceux qui en sont coupables, doivent être seulement au Bras Séculier des Railleurs, & des Satyriques, qui pour toute punition en font voir le Ridicule : Ce sont ces genres d'Ecrits qui méritent qu'on leur accorde des Privilèges, parce que la publication en est utile au Public.

En

En effet nous voyons que les instructions qui se tirent de ces Livres sont plus Energiques que les remontrances des Prédicateurs. Il y a telle Femme injuste, & violente dans son Domestique, qui aura résisté à tous les Sermons qu'on aura prêchés sur la Douceur, & la Charité, qui se sera corrigée par ce Trait Comique de Moliére.

Mais elle bat ses Gens, & ne les paye point. Parce que nôtre vanité est telle, que nous bravons la Rémontrance, & nous craignons la Raillerie. Il faut donc conclure de là que tous ces legers défauts qui rendent les Gens plûtôt Ridicules que Criminels, ne doivent point être portez jusqu'au Tribunal de la Police. Si Monsieur le Procureur du Roi avoit pris sous sa protection tous ces Ridicules, sa Juridiction auroit une trop grande estenduë, & il lui faudroit bien des Substituts pour remplir dignement les devoirs de sa Charge. On n'a point vû encore en pratique de Formules d'Exploits, pour assigner à la Police un Auteur accusé d'en avoir tourné un autre en Ridicule. Cette Phrase est souvent employée abusivement; car il arrive presque toûjours qu'on tourne les Gens en Ridicules, sans y mettre rien du sien, mais seulement en les faisant voir tels qu'ils sont, & sans y contribuer davantage que celui qui met un Tableau dans son jour: Il n'en change point le dessein, ni les couleurs, il le dispose seulement en une situation convénable pour faire bien paroître la bonne ou la mauvaise expression du Peintre. Ainsi quand mes Parties se plaignent que j'ai diverti le Public à leurs dépens; il ne s'ensuit pas pour cela que mes Ecrits soient des Libelles Diffamatoires.

toires. Je n'ai rien fait qu'orienter la Carte de l'Academie, pour en montrer le Midi, ou le Septentrion. J'ai fait voir les vrais Illustres d'un côté, & de l'autre les dignes objets de la risée Publique. Ils étoient tels avant que j'eusse commencé d'en parler. Les uns se doivent savoir bon gré de leur mérite, & les autres se doivent demander Réparation à eux-mêmes du tort que leur font leurs propres deffauts.

Entre ces deffauts que je viens de distinguer, qui sont exempts à la vérité de la corde, & de la fustigation, mais non pas des coups de couverture, les plus considérables sont l'Orgueil, & l'Ignorance que j'ai reprochées à mes Parties dans tous mes Ecrits. Ils veulent de leur autorité privée, & sans titre, s'ériger un Tribunal pour décider toutes les difficultez de la Langue. Il faudroit auparavant qu'ils eussent pratiqué ce Commandement du Psalmiste ; *Erudimini qui judicatis Terram.* Ils tiennent à injure qu'on leur montre leurs Béveuës, & les Fautes grossiéres d'un Ouvrage trés-deffectueux ; & ils se prétendent tellement infaillibles, qu'ils ne veulent pas soûfrir que d'autres travaillent sur le même sujet, pendant qu'ils amusent le Public de vaines espérances durant un Siécle de lui donner un Ouvrage dont ils se plaignent qu'on fasse voir des Echantillons. Il n'y a point de Siécle, ni de Nation, qui ne les juge dignes d'une berne continuelle, quand on aura reduit tout le sujet de ce Procez à ces trois Points, qui font un cube de ridicule ; c'est à dire, un ridicule en toutes dimentions : La lenteur de leur travail, l'obstacle qu'ils font à celui des autres, & enfin le malheureux succez de leur Ouvrage. Il se

trouve

trouve rempli de tant d'ignorances, qu'il n'y a personne qui ne le condamne aprés en avoir lû une page. On y trouve tant de pauvretez qu'elles pouroient donner de la compassion à Démocrite, & tant de plaisantes béveuës, qu'elles mettroient Heraclite en danger de crever de rire.

Par les Maximes cy-dessus, je puis conclure, qu'au lieu de traiter mes Ecrits de Libelles Diffamatoires, ils meritent d'être imprimez avec Privilége. Mais le plus beau Privilége qu'un Livre puisse avoir, c'est l'Aplaudissement du Public, qui est un Juge grave, sincére & éclairé, qui n'aprouve point les Ouvrages odieux, les faussetez & les calomnies des Libelles. Il ne laisse pas d'être bien aise de se divertir aux dépens des Hipocrites de mérite, & de voir châtier l'orgueil, & la vanité mal fondée d'une douzaine d'Ignorants qui se veulent élever sur tous les Savants de l'Europe, pour être les seuls qui leur puissent faire des Leçons. Leur Cabale à beau obtenir des Deffenses de publier des Ecrits qui découvrent leurs foiblesses, ces Deffenses ne font qu'augmenter l'estime, & le prix d'un Livre, lors qu'il ne contient rien contre la Religion, l'Etat, & les Bonnes-mœurs, & que tous les Gens de bien le peuvent lire sans honte, & sans scrupule.

On ne s'étonnera point que le Public se soit déclaré si hautement pour moi, quand on considerera que la premiére idée qu'il a conceuë de cette Affaire lui a donné de violentes présomptions de l'injustice de l'Academie. Il lui étoit bien plus aisé d'employer son crédit, pour faire

juger

juger ce Procez en sa faveur, si sa Cause eut été bonne, que de mettre tous ses soins à empêcher qu'il ne fut jugé, de peur qu'elle a euë d'être condamnée. Si j'avois été coupable pour avoir fait un Dictionaire, s'il étoit vrai que j'eusse volé son Travail, si je lui avois dit des Injures qui pussent être blâmées en Justice; si d'ailleurs elle avoit eu le pouvoir de me bannir de son Corps, & si j'avois mérité ce banniſſement, il y auroit long-tems qu'elle m'auroit fait notter, & punir par les Magistrats. Elle à la voye ouverte de la Justice pour se faire faire raison; & au contraire son credit m'a fait fermer les Portes de tous les Tribunaux de France, quoi que je n'en aye récusé aucun; & ce petit Corps de Souverains sans tître, a eu assez d'Artifice pour éluder toutes les Loix, & les Ordonnances faites contre les fuites des plus grands Chicaneurs. Je perds ma Cause avec toutes les bonnes raisons qui ont persuadé le Public, & ils triomphent de moi par des Impostures, & des Calomnies de vive-voix, avec lesquelles ils abusent des Puissances dont ils ont l'Oreille; par un comble d'Injustice on m'empêche de me deffendre, & dans l'impuissance ou l'Academie se trouve de répondre à mes raisons, elle employe l'Autorité des Magistrats, pour faire supprimer mes Deffenses; c'est ce qui lui a fait obtenir cette Sentence dont je me plains, qui ne pourra subsister dez qu'elle sera examinée en Justice par les voyes ordinaires.

COPIE DE LA SENTENCE

dont eſt Appel.

DE PAR LE ROY,

& Monſieur le Lieutenant Général de la Police.

A Tous ceux qui ces préſentes Lettres verront ; Charles Denis de Bullion, Chevalier, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Bullion, & autres Lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Prévôt de la Ville, Prévôté, & Vicomté de Paris ; SALUT : Savoir faiſons, que ſur ce qui Nous a été rémontré par le Procureur du Roi, qu'il eſt averti qu'on diſtribuë depuis quelque tems à Paris, divers Ecrits imprimez ſans Permiſſion, ſous le Titre ſpécieux de Factum, de Placet, de trés-humbles Rémontrances, & d'Addition aux Factums, par Antoine Furetiere ; qui contiennent des termes Injurieux à l'Academie Françoiſe, & des Calomnies Scandaleuſes & Diffamatoires à l'égard de pluſieurs Perſonnes, du nombre de celles dont l'Academie eſt compoſée : Et étant important d'empêcher le débit deſdits Ecrits, & de reprimer la licence de ceux qui les ont compoſez, imprimez, & débitez, requeroit le Procureur du Roi que ſur ce il fut pourvû, & qu'il fut

auſſi

auſſi informé, tant contre les Auteurs deſdits Ecrits, que contre ceux qui les ont imprimez, & débitez. VEU le Cahier imprimé contenant ſoixante pages, ayant pour titre *Factum pour Meſſire Antoine Furetiere*, autre Cahier auſſi imprimé, contenant ſoixante & dix-neuf pages, ayant pour titre *Second Factum pour Meſſire Antoine Furetiere*; autre Cahier imprimé contenant douze pages, ayant pour titre *Addition aux deux Factums précedens*; autre Cahier auſſi imprimé, contenant huit pages, ayant pour titre, *Second Placet & trés-humble Rémontrance*; autre Cahier auſſi imprimé, contenant quatre pages, & le Cahier auſſi imprimé contenant douze pages, ayant pour titres, *Dernier Placet*, *& trés-humble Rémontrance* : NOUS faiſant droit ſur ledit Réquiſitoire, avons déclaré leſdits Ecrits, intitulez, *Premier*, *& Second Factum*, *Additions aux Factums*, *Placets*, *& Rémontrances*, Injurieux, & Diffamatoires; ET comme tels Nous ordonnons que les Exemplaires en ſeront ſupprimez, avec deffenſes à toutes Perſonnes de les avoir, vendre, ni débiter, ſur les peines portées par les Ordonnances. ORDONNONS en outre, qu'il ſera informé, à la Requête, & diligence du Procureur du Roi, tant contre les Auteurs deſdits Ecrits, que contre ceux qui les ont imprimez, & débitez; pour ce fait, & à lui communiqué être procédé ainſi qu'il appartiendra. CE fut fait, & ordonné par Meſſire Gabriel Nicolas de la Reynie Conſeiller d'Etat ordinaire & Lieutenant Général de Police de la Ville, Prévôté, & Vicomté de Paris, le 24. Decembre, 1686.

Collationné. Signé, SAGOT.

COPIE DE LA SENTENCE de Police, renduë contre les Ecrits du Sr. De la Fontaine.

DE PAR LE ROY,

& Monsieur le Prévôt de Paris, ou Monsieur son Lieutenant de Police.

SUR ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi, qu'il a eu avis que certains Libraires de cette Ville débitoient un petit Livre imprimé sans aucun Privilége, ni Permission, sous le titre de *Nouveaux Contes de Monsieur de la Fontaine*, qui se trouve rempli de termes indiscrets, & malhonêtes, & dont la Lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les Bonnes-mœurs, & d'inspirer le Libertinage : Et d'autant qu'il est important d'empêcher le débit d'un tel Livre, réqueroit que sur ce il fut pourvû. Veu ledit Livre intitulé *Nouveaux Contes*, &c. Nous faisant droit sur le Requisitoire du Procureur du Roi, ORDONNONS, qu'à sa Requête il soit informé de l'impression, vente, & débit dudit Livre, & cependant que tous les Exemplaires, qui pourront être trouvez, seront portez à nôtre Greffe : FAISONS très-expresses Deffenses à tous Libraires, Imprimeurs,

meurs, & Colporteurs, & à tous autres, d'avoir, vendre ou débiter ledit Livre, sous les peines portées par les Ordonnances ; & sera nôtre présente Ordonnance leuë, & affichée en la Chambre de la Communauté des Imprimeurs, & Libraires de cette Ville, à la diligence du Sindic, afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Ce fut fait & ordonné par Messire Gabriel Nicolas de la Reynie, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Lieutenant Général de Police de la Ville, Prévôté, & Vicomté de Paris, le cinquiéme Avril, mil six cens soixante-quinze.

Signé, DE LA REYNIE.

ROBERT,

& SAGOT *Greffier.*

Luë, & affichée en la Chambre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires le 9. d'Avril, 1675.

PLAN ET DESSEIN DU POEME ALLEGORIQUE ET TRAGICO-BURLESQUE, intitulé LES COUCHES DE L'ACADEMIE.

Par Messire ANTOINE FURETIÉRE, *Abbé de Chalivoy, de l'Académie Françoise.*

A AMSTERDAM,
Chez PIERRE BRUNEL, dans le Pieter-Jacob Straat.

M. DC. LXXXVII.

PLAN ET DESSEIN DU POEME ALLEGORIQUE ET TRAGICO-BURLESQUE, intitulé LES COUCHES DE L'ACADEMIE.

PREMIER CHANT.

CE Poëme commence à l'ordinaire par la proposition de l'Ouvrage, où l'Auteur promet de raconter une des plus fameuses Avantures de l'Empire du Parnasse. Il vante d'abord les magnifiques promesses de l'Académie de

donner un Dictionaire le plus poli & le plus exact qu'on pourroit jamais souhaiter. Il ajoûte que cette ambitieuse avoit prétendu se rendre l'unique Souveraine du Langage & d'être seule propriétaire des mots, mais qu'une fausse couche avoit renversé tous ses desseins. En suite il fait l'adresse de son Poëme au Roi, & aprés avoir comparé ce grand Prince au Soleil & au Phœnix, parce que comme eux il est sans pareil, il fait voir que les titres d'Unique & de Souverain lui appartiennent par excellence, & que si sa modération n'avoit arrêté son bras, ses Conquêtes l'auroient bien-tôt rendu le seul Maître de toute la Terre. L'Exorde se termine par cette invocation des Muses.

Pour traiter dignement cette noble matiére,
Muses, exaucez ma priére,
Obtenez-moi dispense d'Apollon,
Maître absolu des Loix dans le Sacré
Vallon,
De cette régle qui renferme
Des Poëmes pareils en un trop petit terme,
Dans l'espace d'un jour, ou tout au plus
d'un an;
Car pour celui que je médite,

Selon

Selon que j'en ai fait le plan,
D'un siécle entier l'étenduë est petite:
Il n'en faudra pas moins à ces rares Esprits,
Pour l'Oeuvre qu'ils ont entrepris.

L'Auteur entame sa matiére en disant qu'il n'est pas nouveau que les Puissances Infernales se soient mêlées de traverser les desseins des Puissances Celestes & Terrestres. Celui dont on entreprend le recit n'a pas manqué de cette marque qui le devoit rendre plus solemnel. On fait ici la description de *Phylargirie** la plus dangereuse Divinité de l'Empire ténébreux, fille naturelle de Plutus Dieu des Richesses. Quoi qu'elle fût déja vieille & dégoûtante, il ne laissoit pas d'y avoir plusieurs gens qui lui faisoient la Cour trompez par des charmes secrets qu'ils y reconnoissoient, que les Ames nobles n'y apperçoivent point. Entre ce grand nombre d'Amans qui la recherchoient se trouva un gras & téméraire mortel nommé Marmentier, qui ayant eu toute sa vie un goût dépravé en Amour, parce qu'il l'avoit réservé tout entier pour les Sausses, lui déclara enfin la passion extraordinaire qu'il

* *L'Avarice.*

avoit pour elle. Il eut sujet de se plaindre des mauvais traitemens qu'il en reçût d'abord ; Car elle jugeoit à son ventre boursoufflé, que c'étoit un goinfre & un dissipateur, qui avalleroit en peu de temps tout son Patrimoine, mais les enquêtes qu'elle fit de sa maniére de vivre, la détromperent bien-tôt de cette fausse opinion, car elle apprit que cette haute graisse qu'il étaloit en parade, n'étoit composée que de l'écume des marmites d'autrui, & que c'étoit un Parasite expert, qui lui feroit plus de leçons d'œconomie qu'il n'en avoit appris dans son Xenophon. Son épargne alloit à tel excés, qu'il n'avoit jamais fait profusion que de paroles & d'injures. Elle apprit aussi que sa table étoit pucelle, & n'avoit jamais été soüillée par l'approche d'aucun Etranger, non plus que le lit de la plus chaste Matrone. Il avoit une telle aversion à faire du bien à qui que ce soit, qu'il en avoit contracté une Mysantropie passive, c'est à dire, qu'il avoit attiré sur lui une haine universelle. On fait ici la description du logis où il devoit recevoir sa Maîtresse. Il étoit ruïneux & en péril éminent; Tous les murs étoient crevassez, & les poutres ne portoient que

sur

sur des étais. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'est que Borée y avoit pris possession de la Cuisine, où il présidoit, comme le principal des Dieux Penates de la maison ; Car il n'y avoit rien de plus froid que l'âtre. Tous ses meubles n'avoient rien de considérable que leur antiquité, qui les rendoit boiteux & vermoulus : Son Cabinet même n'étoit garni que de livres donnez, ou fripez, où ils trouvoient un azyle qui les mettoit à l'abri de l'emprunt. Enfin le mariage fut célébré avec les cérémonies convenables à l'humeur de l'une & de l'autre des parties. Ces deux Amans ne furent pas plûtôt en ménage qu'ils songerent à faire valoir leur talent. Phylargirie donna avis à son Epoux qu'il faloit renouveller connoissance avec la Déesse *Monopole*, parce que s'il avoit lié une étroite amitié avec elle, il feroit bien-tôt fortune. Elle l'asseura qu'elle étoit sa proche parente & qu'elles venoient de la même souche & origine. Mais comme les gens nouvellement enrichis méconnoissent leurs parens qui sont demeurez dans l'obscurité, Phylargirie qui n'avoit guéres d'habitude qu'avec des gens pauvres & retirez, lui avoüa qu'elle

n'osoit prendre la liberté de l'aller voir, sans être introduite par quelque hardi & beau parleur qui lui feroit son compliment. Marmentier se chargea volontiers de noüer amitié avec la Déesse, parce qu'il étoit ingénieux sur ce qui regarde l'intéreſt & qu'il avoit un avis à lui donner pour augmenter son Domaine. Il résolut donc de partir au plûtôt, & pour faire ce voyage il mit un équipage sur pied qui étoit plus extraordinaire que magnifique, dont on fait cette description.

Deux modestes Chevaux vénérables par l'âge,
Contens chacun d'un œil, qui font son attelage,
Rendus par leur maigreur le rebut d'un haras;
Ont l'encoleure encor pareille à des Bœufs gras,
Leurs jambes d'Elephant, d'ailleurs fort bien nourries,
Par la chûte des eaux sont à demi pourries,
Leurs côtes qu'on conte aisément,
Sont de bas reliefs faits naturellement,
Malgré les flancs poussifs qui battent aux deux rosses,

On.

On les voit au timon du doyen des Carosses,
Construit sur le patron d'un Fiacre décrépit,
Qui pour rouler encor semble avoir du répit;
Sur ses panneaux usez un reste de peinture
Donne quelque soupçon qu'il fut jadis doré,
Et maintenant sa garniture
N'est plus qu'un velours ras, autrefois figuré:
Enfin avec tous ses bandages,
Ses boutons & ses assemblages,
Disloquez, mal joints ou cassez,
Et ses aissieux jamais graissez,
Cette machine surannée
*Ne fait pas moins de bruit qu'un Char de Salmonée.**

L'avide Marmentier se mit donc en chemin, & fit tant par ses journées, qu'il arriva à la porte du Château de la Déesse *Monopole*. On en fait ici la description. Il est bâti sur le sommet d'un Rocher très-dur; on n'y aborde que par des rampes âpres & raboteuses; on y trouve plusieurs

* *Salmonée étoit un Roi d'Elide que Virgile décrit souffrant de cruels supplices aux Enfers pour s'être voulu attribuer les honneurs divins en contrefaisant le Tonnerre par le moyen d'un Chariot d'airain qui faisoit grand bruit en roulant.*

Cancres qui en grimpant, tâchent d'arriver jusqu'à la Cime ; Mais ils ont grande difficulté d'y parvenir, car la plûpart sont culbutez en chemin par des Suisses inexorables plus dangereux que des Cerberes qui en défendent l'entrée.

Marmentier y fut reçû à portes ouvertes, parce que les Gardes jugérent à son embonpoint extraordinaire que c'étoit un des Milords favoris de la Déesse. Il admira, en passant par les basses-Cours, le grand nombre d'Ateliers & d'Ouvriers destinez à plusieurs sortes de Manufactures, où un grand peuple de miserables travailloit à la maniére des Esclaves, pour fournir au luxe & aux soles dépenses du Palais. Il s'étonna de les voir tous si maigres & si décharnez, mais on lui fit entendre, que de leur sang & de leur graisse se formoient ces triples mentons & ces ventres arondis, que les Courtisans du Païs avoient fait venir à la mode. La grandeur des Appartemens & les meubles exquis ne le surprirent point, parce qu'il sçavoit que la magnificence étoit ordinaire aux gens élevez en cette Cour-là.

La Déesse étoit assise sur un siége élevé, comme un Trône, au milieu de son Alcove,

Alcove, & avoit à ses deux côtez l'Envie & la Jalousie deux de ses principales Confidentes. Marmentier fut introduit à son Audience par son Maître des Cérémonies appellé *Doriphore*, ou *Donneur d'avis*. L'Orateur Ventripotent voulut d'abord s'efforcer de lui faire la révérence, par une profonde inclination de tête & de corps, mais les trois étages de son menton & la panne épaisse & ferme de son ventre ne laissoient pas assez d'espace & de jeu pour y faire de nouveaux plis : De sorte qu'il ne pût s'humilier devant elle, qu'en fléchissant les genoux en arriére, comme font ceux qui se veulent acroupir. Il auroit bien voulu changer son Grec en Hebreu, pour lui faire une Harangue à la Juive qui auroit été d'un stile convenable à la matiére qu'il vouloit proposer, mais ayant fait réflexion, qu'elle n'avoit jamais étudié, il se crût obligé de la haranguer en sa Langue maternelle en ces termes,

Grande Divinité, si mes vœux sont suivis,
Je pousserai plus loin, dans l'ardeur qui
m'inspire,
Les frontiéres de vôtre Empire

Que ne firent jamais tous vos donneurs d'avis.
J'ai découvert pour vous un nouveau monde
Un riche Perou, mais Sacré,
Où vos Sujets n'ont jamais pénétré :
Que si vôtre faveur aujourdhui me seconde,
Je me fais fort en peu de mois,
D'y faire révérer vos Loix.
C'est un vaste Païs que la Littérature
Où l'on ne vit jamais téméraire mortel,
Pour vous ériger un Autel,
Essayer d'établir quelque Manufacture.
Si jamais les Auteurs se font vos Courtisans,
Si vous leur inspirez l'esprit des Artisans,
S'ils sont seuls des Dictionaires,
Des Croix de par Dieu, des Grammaires,
Ne fut-ce que des Almanachs,
Vos sujets deviendront des Crésus des Midas.
S'ils y joignent encor l'Eloquence & l'Histoire,
Et ces Ouvrages où l'encens
Se débite aux dépens des filles de mémoire,
Aux ambitieux & puissans,
Quel amas feront-ils, & d'argent & de gloire ?

A ce gras Harangueur la Duchesse applaudit
Par un signe de tête, & puis lui répondit:
Quoi que vous me parliez de gloire & de science,
Langage en ma Cour inconnu,
Vous soyez le trés-bien venu,
Vous sentirez l'effet de ma reconnoissance.
Je ne connois que l'intérest,
C'est le seul argent qui me plaît,
Du lieu d'où je le tiens, je ne fais point d'enquête,
Quand on m'offre un gain apparent,
Qu'on le trouve sordide, ou qu'on le trouve honnête,
Son tître m'est indifferent.
Il suffit; j'entreprens cette riche conquête,
Et promets de pousser cette entreprise à bout,
Car je sçai qu'aujourd'hui l'on trafique de tout.

La Déesse aussi-tôt commanda à *Gripesou* son grand Ecuyer de lui tenir son Equipage prêt pour partir. Elle retint ce nouvel Hôte à manger, car cette Déesse s'humanise souvent, à cause du grand

grand commerce qu'elle a avec les hommes. Il ne se le fit pas dire deux fois. Il se mit au milieu de la table pour atteindre à tous les plats plus facilement, comme à une place qui lui étoit propre & affectée. Il l'a acquise à la rougeur de son front, & le plus hardi piqueur d'escabelle ne l'en a jamais pû déposséder. Il s'aquitta fort bien du devoir de bon mangeur & de bon bûveur. Il avoit en lui-même quelque chagrin d'avoir tant de tripes & de graisse dans le ventre, car elles occupoient une place qu'il auroit bien mieux aimé remplir de bons morceaux. Il souhaitoit aussi d'avoir un coû de Gruë, comme firent autrefois Philoxenus & Melanthius, afin de boire à plus longs traits ; & sur tout il envioit le bonheur de Janus, qui avec ses deux bouches pouvoit travailler en même temps à deux Bureaux, comme fait l'Académie ; & quand il fut bien rempli, il accusoit la nature de n'avoir pas donné aux hommes quatre ventricules, ou estomachs, puis qu'elle a bien accordé ce privilége aux Bœufs & aux autres animaux qui ruminent. Cependant *Grippesou* avoit attelé six Harpies au Char de Campagne de la Déesse.

Déesse. Il avoit choisi dans sa grande Ecurie qu'on nomme Chicane, celles de la plus belle taille, qui avoient les serres les plus fortes & le vol le plus rapide. Elles avoient chacune leurs noms, aussi bien que les Chevaux du Soleil, celles-ci se nommoient, la *Rolette*, la *Roussellette*, la *Guyonnette*, la *Guerinette*, la *Hodette* & la *Hoguette*. La Déesse monta enfin dans son Char avec cet équipage volant, & fit mettre Marmentier auprés du Cocher pour lui servir de guide. Ils traversérent ainsi cet espace immense de mers & de terres qui séparent la gloire de l'intérêt. Ils arrivérent enfin à bon port dans le Païs Latin, & descendirent chez un riche Libraire associé de Marmentier, qui étoit une des meilleures Auberges du Païs. Cet Hôte leur fit fort bonne chére aux dépens de plusieurs pauvres Auteurs, dont il avoit tiré toute la substance, en les faisant passer sous plusieurs pressoirs destinez à cet usage.

SE-

SECOND CHANT.

UN des plus ardens souhaits de Marmentier auroit été de faire entrer la Déesse en pleine Assemblée de l'Académie & de lui faire faire une magnifique réception, mais il crût impossible de faire réüssir son dessein, parce que plusieurs des Membres de ce Corps étoient sages & desintéressez qui avoient grande aversion pour tout Monopole & étoient persuadez, que si elle mettoit jamais le pied dans le Païs, il seroit entiérement desolé. Il avoit essayé de se rendre Maître de tout le Corps, se fiant sur la force de sa geulle ferrée & de son infatigable poulmon, mais tout son bruit n'avoit fait qu'écarter quelques illustres Pacifiques, qui par dégoût s'en étoient retirez. Les morsûres de ses dents venimeuses en avoient intimidé quelques autres ; car en effet il s'étoit rendu si redoutable, que sa fougue impétueuse jointe à l'épaisseur de son lard, le faisoient ressembler assez bien à un dan-

dangereux Sanglier, à la réserve qu'il n'auroit jamais eu le courage de blesser le bel Adonis. Cependant il y restoit encore assez de gens capables de résister à sa tyrannie, qui lui auroient fait recevoir un affront, s'il avoit persisté en l'entreprise qu'il avoit conçûë. C'est pourquoi il jugea plus à propos de faire cette réception *incognito* en une petite Assemblée, où il n'y auroit que des gens de sa Cabale, qui étoient distinguez des vrais Illustres par le nom de Yestonniers qui leur est demeuré dans le monde. Elle fut donc reçûë sans bruit par cette petite Troupe de ces gens affidez qui la régalérent de Sonnets, de Madrigaux & autres menuës denrées, dont ils trafiquoient. A peine fut-elle assise dans le fauteüil qu'on lui avoit préparé (c'est la seule place de distinction qu'on y trouve) que ceux qui attendoient sa venuë avec impatience, vinrent à l'adoration & lui offrirent leurs Placets.

Talisman se presenta le premier & lui fit ainsi sa priére,

Déesse, unique objet des ardeurs que je sens,

A qui tous mes Ayeuls ont voüé leur encens,
Vous ſçavez qu'animé d'un veritable zéle,
Pour me lier à vous d'une chaîne éternelle,
Et quittant le parti des ingrates neuf Sœurs,
A beaux deniers comptans j'achetai vos faveurs.
Des Inſcriptions & Deviſes
Vous m'avez fait l'Arbitre & le Surintendant;
Il eſt vrai qu'à moi ſeul vous les avez permiſes,
Mais à d'autres honneurs ma paſſion prétend.
Afin de rendre plus complettes
Les graces que vous m'avez faites,
Accordez-moi le don que ſi-tôt qu'une fois,
Dans le Palais du plus puiſſant des Rois,
Leur bon-heur les aura placées,
Elles ne ſoient point effacées.

Marmentier ne ſouffrit pas qu'on lui accordât ſa demande, ſinon à la charge que Taliſman ne pourroit prendre la qualité que de Deviſeur ſubalterne, parce

parce qu'il vouloit obtenir pour lui celle de Juge supérieur & de Réformateur; mais il lui arriva la même chose qu'à la Sybille qui en obtenant d'Apollon le don d'une longue vie, oublia d'y faire joindre celle d'une continuelle jeunesse; car il ne s'avisa pas de se faire donner la qualité de Juge en dernier ressort. Il ne prévit pas, tant il étoit vain, qu'il y auroit bien-tôt un Tribunal souverain qui réformeroit sa réforme.

A peine a-t-il fini que les deux Albigeois;
Unis, non d'amitié, mais d'intérest comique,
Pour faire leur humble supplique;
Se presenterent à la fois.
Divinité du Monopole
(Dit Labboyer qui portoit la parole)
Puis que vos bontez aujourd'hui
Veulent bien se mêler des affaires des Muses,
Sçachez que du Théatre elles vont être exclu-ses,
Si vous ne leur prêtez un favorable appui.
Nous voyons qu'une indigne race
S'est depuis quelque temps introduite au Parnasse;

Un

Un Malotru Comédien
A peine sur la Scene a-t-il osé paroître
Que de tout le Théatre il se veut rendre Maître ;
Il nous vient ravir nôtre bien,
Et fait en Rival téméraire
Effrontément des Vers tels que j'en pourrois faire,
Moi qui suis grand Poëte & Théologien.
Autrefois ces Messieurs payoient bien nos Ouvrages,
Ou quand ils en croyoient le succés incertain,
Ils nous donnoient deux parts dans leur sordide gain ;
Heureux ! Si nous étions maintenant à leurs gages.
J'ai cependant vingt piéces d'arrérages,
Qui me demeurent sur les bras ;
Voilà Maucler mon Camarade,
Qui de même mal est malade,
Et qui se trouve en pareil embarras.
Quand nous nous prosternons aux pieds de ces ingrats,
Pour choisir les plus supportables,
Nous trouvons des gens sourds, tygres, inexorables,

Jusqu'à

Jusqu'à nous refuser un misérable jour
Des plus chauds de la Canicule,
*Et dangereux à faire une Piéce de four:**
Est-il rien de plus ridicule?
Secourez donc vos humbles Serviteurs,
Qui reclament tous deux vôtre bonne justice,
Venez, grande Déesse, y mettre la police;
Si vous leur accordez d'être seuls les Acteurs,
Accordez-nous aussi d'être les seuls Auteurs.
Dés que nous porterons vos heureuses livrées,
Nous roulerons comme eux des Caléches dorées,
Et nous nous donnerons des airs,
De Marquis & de Ducs & Pairs.

Ces miserables Auteurs conjurerent aussi la Déesse d'inserer une clause dans leur Privilége, sans laquelle il leur seroit inutile; A sçavoir, que défenses seroient faites

* *Les Comédiens appellent faire un four, lors qu'ils sont obligez à rendre l'argent à ceux qui sont venus en si petit nombre qu'il ne suffit pas pour payer les frais de la representation.*

faites aux Mousquetaires & à tous autres d'user de Sifflets & de faire des huées à la representation de leurs piéces.

ALVARADE vint aussi presenter un Placet, afin d'être le seul qui pourroit faire des Rondeaux & des Bouts-rimez, parce qu'il les voyoit venir à la mode, & qu'on proposoit des prix à ceux qui feroient les moins mauvais. Il vouloit qu'on y comprit les Airs & les Vers de Balet pour empêcher que les Laquais ne se missent en possession d'en faire, puis qu'on sçavoit qu'un Cocher s'étoit rendu Maître des Chansons du Pont-Neuf. Il ajoûta qu'il avoit fait une grande provision de Pointes, d'Equivoques & d'Allusions, qui fourniroient assez de matériaux pour établir une Manufacture de Rebus, si on lui en vouloit donner la direction.

Le bon homme Roupiat se vanta d'avoir une pensée fort singuliére qu'il mettroit à execution, pourvû qu'on lui permit exclusivement à tous autres de faire un Dictionaire par Images, car il assura qu'il s'étoit fort bien trouvé de consulter des Estampes qui avoient au bas leur explication, pour apprendre la nature des

mots

mots qu'il ne sçavoit pas, que ce Livre seroit fort utile à ceux qui n'aiment pas le travail, & sur tout aux enfans de condition qui ne feüilletent les Livres que pour en voir les figures qui apprendroient par ce moyen les Langues en se joüant.

La Quintaine se vanta aussi d'avoir un génie particulier qu'il ne faloit pas laisser demeurer oisif. Il dit qu'il lui avoit été inspiré par une Grisette, Fille de Chambre d'une des Muses qu'on avoit chassée du Parnasse pour son libertinage & sa débauche. Elle lui avoit appris l'art d'envelopper les ordures en les habillant de gaze, de toilles de soye & d'autres étoffes à claires voyes, propres à couvrir leur nudité dégoûtante : En telle sorte néanmoins que ces voiles legers ne leur empêchoient pas de donner de l'horreur aux Prudes & de l'amour aux Coquettes. Il demandoit seulement à la Déesse une Sauvegarde, pour être à l'abri de la sévérité des Magistrats de Police, étant sûr que plus son Livre seroit dangereux, & tant plûtôt il seroit débité.

Enfin Marmentier proposa au nom de l'Assemblée, dont il se faisoit le Sindic de son autorité privée, de lui faire obte-

nir

nir un privilége excluſif pour l'impreſſion de tous les Ouvrages auſquels elle ſe voudroit appliquer, dont les quatre premiers étoient un Dictionaire, une Grammaire, une Rhétorique & une Poëtique. C'étoient, pour ainſi dire, les quatre Elémens des humanitez. Mais ayant prévû qu'il lui tailloit de la beſogne pour pluſieurs ſiécles à cauſe de la lenteur de ſon travail, il reſtraignit ſa demande au privilége excluſif du Dictionaire. Il croyoit que ce Livre ſeroit à l'uſage de toutes ſortes de perſonnes, depuis la Beuriére juſqu'au plus grand Orateur, que ſes Abregez, Supplémens & Commentaires le multiplieroient à l'infini ; qu'il devoit peupler toutes les Bibliothéques de la terre. Son imagination ne pouvoit aller aſſez loin pour concevoir les grands treſors qui proviendroient d'un ſi bel Ouvrage. Il croyoit auſſi que quelque ingrat que fût un Libraire à qui il en procureroit l'impreſſion, il ne lui pourroit pas dénier l'aſſociation à la moitié du profit ; c'étoit l'unique fin qui l'avoit porté à faire cette intrigue. La Déeſſe ſe chargea de tous les autres Placets pour y répondre par l'avis

de

son Conseil, & à l'égard de celui qui regardoit l'Academie en général qui étoit le plus important, elle temoigna la difficulté qu'elle trouvoit à le faire reüssir, à cause de l'esprit pénétrant & de la vigilance des personnes de l'autorité desquelles on avoit besoin, pour en rendre les Lettres authentiques. Elle tint un Conseil secret avec Marmentier pour aviser aux Artifices dont ils se serviroient pour les surprendre. Là il fut conclu qu'ils implore roient le secours du Dieu *Morphée*, que la Déesse dît être un de ses meilleurs Amis & qui étoit le seul propre à faire reüssir cette affaire. Pour cet effet elle se mit en chemin dés le jour suivant, afin de l'aller trouver dans son Palais; A l'égard de Marmentier, il trouva quelque excuse pour se dispenser de l'accompagner en ce Voyage, n'étant point tenté d'aller dans un Païs, où il sçavoit que les souppes ne valoient rien, & où on mâchoit toûjours à vuide; car il s'étoit toûjours écrié contre ce Proverbe, qui dort, dîne.

TROISIE'ME CHANT.

ON voit ici la description du Palais de *Morphée* qui est bâti superbement dans une profonde Valée au milieu d'une Foreſt trés-obſcure, où n'entre jamais le Soleil. On n'y arrive que part de petits Sentiers; Car le ſilence qui commande dans le Château a eû ſoin d'en éloigner tous les Chemins de Charroi, les Forges, les Martinets, les Halles & les Cohuës de Juſtice: En un mot tout ce qui pourroit troubler la perpétuelle tranquilité qui régne en ce paiſible ſejour. On n'y entend autre bruit que celui de quelques Ruiſſeaux qui coulent lentement ſur le gravier pour ſe rendre au Fleuve de l'Oubli, qui ſervent à provoquer le ſommeil, plûtôt qu'à l'interrompre: A peine y entend-on les Souris trotter, & on n'y réveille jamais le Chat qui dort; Tout le peuple y eſt chauſſé en Pantouffles de natte, ou de feutre; Les Chapeaux & les Turbans y ſont changez en Bonnets de nuit. Le peuple y eſt fort modeſte & diſcret; Les plus

plus grands brailleurs ni parlent qu'à la Laconique, à bâtons rompus & en galimatias; Les Appartemens du Château sont magnifiques & surpassent, ou du moins égalent l'imagination. Leurs principaux meubles sont des Lits de parade, des lits d'Ange, des lits de Salle, des lits de repos, des lits de plumes, le tout garni de matelas molets & d'oreillers de fin duvet: Il y a aussi de grands fauteüils & des chaises de commodité pour les passagers qui y veulent faire peu de séjour. Les Jardins y sont agréables & spacieux, les Parterres remplis de fleurs de Pavots simples & doubles, de Ciguë & d'autres Plantes * Narcotiques. Le bois en est fort touffu, planté d'Ifs, de Cyprés, de Frênes & autres Arbres soporifiques. Il est coupé par de belles Allées pour la promenade des Somnanbules * avec des Tapis verds terminez par des lits de Gazon dont l'herbe molle invite à se repoſer & à goûter les delices du lieu: Le Jardinier qui en a le soin est un endormeur de mulots: Les animaux de la Basse-Cour conviennent au génie du

* *C'est à dire, qui font dormir.*
* *C'est à dire, qui marchent tout endormis.*

Maître ; On n'y entend ni chevaux hennir, ni chiens abboyer ; Elle eſt ſeulement garnie de loirs, de marmotes & de vieux cochons bien gras & bien ſaouls ; Les Valets commis à leur garde ſont de gros ruſtres & païſans, qui tout etendus ſur le pavé y dorment à la tâche, & font plus de beſogne en ſix heures qu'un Noble obéré en quinze jours. Cette Baſſe-Cour eſt bâtie en Cloître, c'eſt à dire, eſt environnée tout autour de longs Bâtimens, qu'on appelle Dortoirs, avec des Réfectoirs tout joignant, où l'on régale les Hôtes qui y viennent en Pelerinage de tous côtez. Ces Pélerins ſont des Gens inquiets & mélancholiques, des Nobles mal-aiſez, des Plaideurs appellans, des Commis accablez d'affaires, & ſur tout des Malades de Goutte & de Migraine qui viennent faire leurs Offrandes à la Divinité du lieu pour en obtenir quelque ſoulagement dans leurs afflictions & leurs douleurs. De tous les Hôtes qui y arrivent on n'y en ſouffre de bien éveillé, que le petit Cupidon, car il a toûjours la puce à l'oreille, & ce fut là où on lui donna premiérement le nom de Songe-malice, c'eſt un petit traître qui

ſe

se met en embuscade dans les plus beaux yeux qu'il trouve, d'où il decoche des traits dangereux qui causent des blessures souvent mortelles fautes d'être bien pensées: Mais comme il n'a jamais dessein de causer du mal à celui qui l'a logé dans son cœur, quand il voit que son malade est menacé d'un sommeil de fer, dont on ne se réveille jamais, il va lui-même dans le Palais de Morphée lui chercher une bonne prise de songes & de visions, & c'est le meilleur appareil qu'il puisse mettre sur sa playe, car alors toutes les cruautez & les langueurs s'évanoüissent & sont converties en d'agréables convulsions qui lui font ressentir tous les innocens plaisirs qu'il peut s'imaginer.

Dans un avant Corps, où est le grand Portail, on voit une grosse tour servant de Prison; Là on a enfermé soigneusement le *réveille-matin*, & au dessous il y a des cachots noirs, étroits & incommodes comme ceux que les Géoliers des Prisons ordinaires appellent mesaises, où on garde à vûë les *insomnies* les plus grandes ennemies de l'Etat. On y voit aux environs les Coqs matineux & indis-

crets, executez à mort comme perturbateurs du repos public.

Le Capitaine de la porte s'appelle *Assoupissement*. Il a sous lui quantité de Gardes nommez *Baailleurs*, fort attachez au service du sommeil, qui pour faire meilleure garde sont postez vis à vis les uns des autres : Car ils ont cela de propre, que dés qu'ils se regardent ils se mettent en action, & quand ils sont contraints de prendre quelque repos, ils ne font que sommeiller & dorment comme les Lievres, les yeux ouverts. La Garde folle ou la plus avancée est composée de vieux jaloux postez en vedette dans les lieux les plus éloignez, qui font si bon guet qu'on ne les trouve jamais endormis. Ils empêchent les avanturiers nocturnes de venir troubler le repos du Palais; Ils s'en éloignent volontairement, à cause qu'ils n'osent regarder en face le Dieu qui y commande. Dans le plus bel appartement Morphée repose sur un Lit en forme de Trône dont le bois est d'Ebéne aussi bien que l'Estrade, l'Alcove & tout le Lambris de la Chambre. Son Régne est si paisible, qu'il n'a jamais de bruit avec personne; Il est pourtant si redouté

douté que pas un être mortel n'ose desobéïr à ses Loix ; & il a tellement partagé l'Empire du Monde qu'il roule avec le Soleil ; En telle sorte que l'un commande de jour & l'autre de nuit. Il est si bien faisant à ses Sujets qu'il n'y en a pas un qui n'ait part à ses faveurs, une fois du moins en vingt-quatre heures. Ses Courtisans ont un teint fleuri & vermeil, ils sont tous amis de la joye & des plaisirs, & ennemis du travail, des soins & des affaires. Les Dames du Palais sont la *Paresse*, *la Négligence & la Délicatesse*, qui ont de grandes complaisances pour Sa Majesté dormeuse ; Mais les deux principales favorites sont d'un côté la *Faineantise*, & de l'autre la *Grasse-matinée* qui a enseigné aux hommes l'invention de faire du Lard. Celle-ci s'est réfugiée en cette Cour pour fuïr la persecution de l'Aurore sa sœur aînée avec laquelle elle est si mal, qu'elle ne la peut ni voir, ni souffrir.

Les principaux Officiers de la Chambre sont les Musiciens, joüeurs de Manicordions, de Flûtes douces, de Violes, de Harpes & de Luths, qui ne soussrent point dans leur Compagnie de Violons,

de Trompettes, ni de Hautbois, afin de faire une Simphonie plus endormante, & ils affectent toûjours de joüer la même Chanson, grande adresse pour faire succomber au sommeil les gens les plus inquiets.

Quand la Déesse eut fait sçavoir son arrivée au Château, le Maître des Cérémonies qui s'appelloit *Guillot le Songeur*, alla au devant d'Elle pour la recevoir selon sa qualité. Il la fit passer par une grande Salle voisine de l'Office, où elle témoigna sentir quelque défaillance de cœur à cause de la fatigue de son Voyage. Aussi-tôt il fit venir de la sommellerie quelques rafraîchissemens que lui presenta l'Officier appellé Somnifere. Les Liqueurs étoient des Vins fumeux & enyvrant comme des Muscats & des Auvernats; Les Pastilles & Confitures étoient composées d'Opium, de Laudanum & de Pommes de Mandragore; Elle tâta des unes & des autres qui ne firent pas sur elle l'effet accoûtumé. En suite il la mena dans la Bibliotéque dont la garde étoit de la famille des *Talismans*, qui lui fit voir de longs Poëmes Epiques, de fades Panégiriques, des Sermons & des

Plai-

Plaidoyers de relevée, des Méditations & rêveries de Philosophes & de Matématiciens, les Livres d'Artemidore & autres Visionnaires qui ont prétendu réduire en Art l'interprétation des Songes, ce qui les a rendus aussi ridicules que les Songeurs mêmes: Il lui montra aussi de longues Tablettes où étoient rangez les Contes à dormir debout. Tous ces Livres étoient composez suivant le génie du Maître, & ils lui servoient de restaurans, lors que son repos étoit interrompu ou déréglé. On respiroit en ce lieu un air si assoupissant qu'il étoit capable de faire cesser l'action de la vigilance même. La Déesse ne pût résister à la violente opération d'un manuscrit que Talisman lui dit être de sa façon, qu'il l'obligea d'écouter. C'étoit un Eloge si ennuyeux que la Déesse succomba sous l'effort d'un si puissant charme. Elle tomba de son haut comme si elle eût été attaquée d'Epilepsie, ou du mal Caduc. Par bonheur ce fut sur un petit lit de Camp (car il y en avoit plusieurs rangez au milieu de ce Vaisseau, de même qu'on voit des Pulpitres disposez dans les autres lieux de cette nature) Ce fut alors que le

Guide laiſſa repoſer le Corps de la Deeſſe & ſe contenta de faire promener ſon imagination dans la Gallerie, pour lui montrer les rares Peintures qu'on y admiroit; Auſſi bien c'étoit la ſeule de ſes facultez qui prenoit goût à ces choſes là. Ces Peintures au reſte étoient faites tout autrement que celles des Tableaux ordinaires. Il n'y avoit point de couleurs fixes & permanentes, dont on ſe ſert dans les autres Païs, elles étoient formées de petits Atomes, ou corps Aëriens, comme les Sels volatils des Chimiſtes qui étoient en perpétuel mouvement & paroiſſoient animez, de ſorte qu'ils repreſentoient ſucceſſivement des Hiſtoires entieres avec des paroles, des geſtes & des actions convenables, auſſi bien qu'auroit pû faire le meilleur Hiſtorien ou Déclamateur: Ainſi on n'avoit qu'à tirer le rideau, toutes ces figures diſparoiſſoient, comme ſi on eût paſſé l'éponge par deſſus, & il en paroiſſoit auſſi-tôt de nouvelles en leurs places. Cela ne doit pas ſembler plus étrange que ce qui arrive ſans ceſſe dans l'action de nôtre vûë & de nôtre conception, où de petits Atomes de lumiére peignent à

tout

tout moment au fonds de nôtre rétine & de nôtre ame de nouvelles idées & representations qui s'effacent les unes les autres & qui font de plus vives expressions que les Tableaux les plus délicatement touchez.

Le Guide s'arrêta dans le Vestibule, où il fit d'abord remarquer plusieurs raretez. On y avoit representé des Satires, des Centaures, des Coquesigruës, des Hipogriffes, des Dragons, des Sphinx, des Sirénes, un Phénix & mille autres chiméres qui n'avoient jamais été dessignées d'aprés nature, mais tracées par des Caprices plus étranges que ceux de Calot & autres Peintres Burlesques qui se sont divertis à faire des Portraits chargez & des figures extravagantes. Morphée qui étoit curieux des Nouveautez de ce genre en recevoit tous les jours une infinité que des Poëtes & des Rêveurs lui apportoient en present.

On voyoit ici plusieurs representations de la vie de l'homme. Elle étoit peinte avec des aîles étenduës qui témoignoient qu'elle passoit avec un vol si rapide qu'on avoit raison de dire que ce n'étoit qu'un songe. On la voyoit en

tous ſes âges & avec ſes différentes paſſions toûjours accompagnée de tant de miſéres & d'infirmitez qu'on s'étonnoit avec raiſon du grand attachement qu'y avoient les aveugles mortels. Dans un Cartouche au deſſous on voyoit un torrent, un vent & une ombre avec ces inſcriptions* *Et velut unda fugit ; Et velut aura fugit ; Et velut umbra fugit.* On voyoit dans un autre Tableau les divers effets de la fortune ayant à ſa ſuite, des Richeſſes, des Grandeurs & des Triomphes, mais ſa rouë & ſa boule marquoient en même temps ſon inconſtance & ſa legéreté. Le temps étoit derriére elle tenant un foüet à la main qui la chaſſoit devant lui avec une telle diligence, qu'elle avoit beſoin du ſecours de ſes aîles pour ſe dérober à ſes rigueurs: En ſorte qu'elle diſparoiſſoit comme un ſonge leger & une vaine fumée. Dans le Cartouche au deſſous étoit peint un Moulin à vent avec ces mots, *Vento rapitur.**

* *C'eſt à dire, elle fut comme l'onde, comme le vent & comme l'ombre.*

* *C'eſt à dire, le vent l'emporte.*

QUA-

QUATRIE'ME CHANT.

APrés avoir considéré ces moralitez dans le Vestibule, le Guide entra dans la Galerie destinée particuliérement aux representations des Histoires du Parnasse ; D'un côté on voyoit dans un grand Quadre qui se presentoit le premier à la vûë Apollon Présidant à la compagnie des Muses qui tenoit sa Chambre de Justice, où les Auteurs, tant bons que méchans, venoient rendre compte de leurs actions. Sur la droite étoient rangez les Auteurs d'un vrai mérite en assez petit nombre, dont les Ouvrages excellens avoient été diversement récompensez. Homére & le Tasse s'y voyoient tout brillans de gloire & couronnez de Lauriers, mais on jugeoit de leur pauvreté par leurs habits tous déchirez, qui laissoient leurs membres à demi nuds. On y voyoit Pétrarque à qui les Magistrats Romains avoient décerné un Triomphe pour marque de l'estime qu'ils faisoient de ses Vers. On en voyoit d'autres qui avoient reçû de grandes libéralitez

ralitez en argent des Princes de leurs Siécles, entre ceux-ci paroiſſoit Oppian qui avoit reçû de l'Empereur Caracalla la valeur d'une piſtole pour chaque vers de ſon Poëme de la Pêche; Et le Poëte Chærilus à qui Archelaus Roi de Macedoine avoit donné une pareille récompenſe pour chaque vers de ſon Poëme ſur la victoire des Grecs contre Xerxés. Virgile étoit ſur le devant du Tableau qui avoit mérité les récompenſes utiles, auſſi bien que les glorieuſes, parce qu'on tient que ſes Vers lui avoient vallu deux cens cinquante mille écus. Ce vers étoit écrit au deſſous.

Pauci quos æquus amavit,
Jupiter. *

Sur la gauche étoit dépeint confuſément un nombre infini de méchans Auteurs condamnez à la dégradation & à pluſieurs peines afflictives, pour avoir uſurpé à faut tître la Noble qualité de Poëtes & d'Orateurs. Ils étoient preſque tous gueux & crottez, & leurs membres

* *C'eſt à dire, que ceux que le Ciel a favoriſez ſont en petit nombre.*

bres sembloient tout moulus & disloquez, pour avoir trop souffert de bernes, de nasardes & d'autres mauvais traitemens. Au dessous on lisoit, *Quò plures, eò pejores.* * Ici le Guide s'écria avec le Poëte par excellence, que cent bouches, cent langues & une voix de fer, ne pourroient pas décrire toutes les peines qu'ils avoient méritées, & que pour les dépeindre on n'auroit pas pû trouver assez de Pinceaux & de Couleurs; Ainsi on s'étoit contenté d'en donner les exemples les plus signalez qui avoient du rapport aux supplices que souffroient dans l'Empire de Pluton les plus fameux criminels de l'Antiquité.

Alors il découvrit le Tableau du Quadre suivant, où on reconnut l'Abboyer condamné à un tourment qui avoit bien du rapport à celui de Syfiphe. Il n'étoit pas contraint à la verité à remonter incessamment un rocher sur le haut d'une Montagne, mais il étoit obligé de souffrir perpétuellement devant ses yeux la representation d'Andromaque. La beauté de cette Piéce faisoit continuellement souffrir son humeur jalouse & envieuse, qui

* *C'est à dire, plus il y en a, moins ils valent.*

qui le porta toûjours à condamner les beaux Ouvrages & à applaudir aux mauvais. Sa rage lui faiſoit continuellement grincer les gencives, parce qu'on lui avoit arraché les dents & les ongles dont il ſe ſervoit durant ſa vie à mordre & à déchirer les plus belles piéces de ſes heureux Rivaux. Autant d'acclamations qu'on leur donnoit, c'étoient autant de coups de maſſuë qu'il recevoit ſur les oreilles, & ce qui lui faiſoit plus de dépit, c'eſt qu'il lui échapoit quelques applaudiſſemens, que la force de la verité lui arrachoit, comme elle tire ſouvent des aveus forcez de la bouche des malheureux qui ſouffrent la queſtion par les ſacades & coups de corde redoublez. Dans le Cartouche qui y répondoit on avoit repreſenté un chien abboyant contre la Lune avec ces mots,

Quò plus lucet, magis latrat. *

Maucler ſouffroit ailleurs une douleur égale
A la faim & la ſoif du malheureux Tantale,

Ce

* C'eſt à dire, *plus elle luit, plus elle abboye.*

Ce petit Auteur indigent
Outre les soins pressans du manger & du boire,
Paroissoit affamé d'argent
Et non moins altéré de gloire.
Quand il pensoit s'humilier,
Comme les plus vils mercenaires.
Pour à deux genoux supplier
Les Comédiens & Libraires,
Et tirer d'eux quelques Louïs,
Il les trouvoit si durs à la desserre,
Qu'autant auroit vallu, qu'au centre de la terre,
Ils fussent encor enfouïs:
D'autre côté quand sur sa tête
Quelque brillant de gloire paroissoit,
Sur les orteils il se haussoit,
Croyant d'en faire sa Conquête;
Mais dans cet espoir decevant,
Les sifflemens & les huées
Survenoient comme un mauvais vent,
Qui l'enlevoient au dessus des nuées
Laissant le Gascon étonné,
Au lieu d'être applaudi, toûjours gueux & berné.

La devise qui accompagnoit ce huitiéme

me Tableau étoit un fleau de balance incliné avec ces mots Espagnols, *Mas alto, y mas bano.* *

Le Séraphique Traducteur étoit peint dans le quatriéme Tableau qui pour avoir fait une méchante Traduction d'un Livre Espagnol en François, en avoit conçû une si bonne opinion de lui-même, que l'esprit lui avoit tourné, & ses vertiges continuels ne le faisoient pas mal ressembler à un Ixion sur la rouë. La vanité avoit tellement gâté son imagination qu'il se croyoit au dessus des nuës & être en possession de cette pure Gloire dont les beaux esprits sont amoureux; mais au lieu d'une vraye joüissance, il se trouva qu'il n'avoit embrassé qu'un vain nuage, comme il étoit arrivé à l'ancien Ixion, lors qu'il crût en songe avoir obtenu les derniéres faveurs de la premiére des Déesses. Il donna des marques du trouble de son esprit, lors qu'il sçût qu'on avoit résolu d'effacer des Inscriptions qu'il avoit faites pour un Monument illustre qui furent si généralement desaprouvées, qu'au lieu de les juger dignes d'être gravées sur le Bronze & sur le Marbre, à

* *C'est à dire, trop haut ou trop bas.*

à peine les croyoit-on dignes d'être reçûës sur du papier à chassis. Cette vanité étoit figurée par un nuage épais qui se résolvoit en pluye avec ce mot, *summa petens ut deinde cadat.* *

En paralelle de Promethée attaché sur le Caucase avec un Vautour renaissant qui lui déchiroit les entrailles, pour avoir dérobé le feu Céleste, on voyoit dans le Quadre suivant la Quintaine attaché sur le Mont-faucon à qui le ver de la conscience, ou le remords déchiroit sans cesse le cœur, parce qu'il avoit été prendre dans les Enfers le feu dangereux de l'amour impur: c'étoit le supplice de la malheureuse adresse qu'il avoit euë de le convertir en une agréable fumée, qui entrant par les yeux & par les oreilles engendroit dans les cœurs une lépre contagieuse de coquetterie, dont les malades devenoient insensibles aux mouvemens de la pudeur & de l'honnêteté. Ce dangereux talent avoit pour Symbole une carcasse de Guerre, ou une bombe farcie avec cette explication, *Mille hoc sub tegmine mortes.* §

Le

* *C'est à dire, il s'eléve pour retomber.* § *C'est à dire, mille morts sont cachées sous cette enveloppe.*

Le dernier Tableau repreſentoit une cinquantaine de faiſeurs de Bouts-rimez, d'Airs de Ballet & de Vaudevilles. Ils ne reſſembloient pas mal aux Danaïdes, parce qu'ils imitoient leur travail aſſidu par de vaines compoſitions puiſees dans les eaux bourbeuſes des Marais du Parnaſſe. Elles ſe répandoient dans des oreilles populaires & n'étoient reçûës que dans des mémoires labiles & de vrais tonneaux percez, en ſorte qu'elles tomboient en même temps dans l'oubli; Au lieu que les autres Poëſies qui méritent une Gloire ſolide ſe puiſent dans les claires Fontaines de l'Hélicon, dont les penſées ſont reçûës dans des Vaiſſeaux immortels tels que ſont les Livres, où ſe gardent les précieux écoulemens de l'eſprit. Au deſſous de ce Tableau dans un grand Cartouche étoit écrit ce Vers que Virgile avoit dit à propos de ces grands criminels, dont on faiſoit ici une juſte application.

Diſcite juſtitiam moniti & non temnere Fratres. *

CIN-

* *C'eſt à dire, apprenez à craindre les Dieux & à ne pas mépriſer vos Confreres.*

CINQUIE'ME CHANT.

DAns le côté opposé de la Galerie etoient plusieurs representations Allégoriques & Prophetiques de diverses avantures de l'Academie Elle étoit peinte d'abord sous la figure d'une belle Princesse à qui un grand Héros avoit donné la naissance; Sa mine & sa taille en faisoient concevoir de grandes Idées. Il avoit mis à sa suite quarante illustres Barons pour l'assister de leur secours & de leurs conseils en tous ses besoins. Leur esprit & leur sçavoir étoient capables de la faire réüssir en toutes ses entrepriſes. Ses fidéles Compagnons l'avoient élevée sur un Trône tout brillant de Gloire, dont tous les degrez étoient l'ouvrage de leurs mains, & elle y recevoit les hommages & les admirations de tous les peuples. La grande union de cette Académie naissante étoit fondée sur ce qu'elle avoit plusieurs liens de société, comme l'Amitié, la Civilité, l'amour des Lettres, l'estime réciproque, qui étoient figures par une toile de rezeaux avec ce mot, *Vo-*

Voluit multis se jungere nodis [a]

Mais dans le second Tableau cette Princesse paroissoit âgée & enlaidie, & elle tâchoit de réparer sa beauté perduë, par le fard & le déguisement : Aussi la plûpart de ses premiers Courtisans avoient disparu ; Les uns étoient allez voyager dans un autre monde, les autres s'étoient bannis volontairement de sa presence, à cause de quelque mécontentement qu'ils en avoient reçû. Des Gascons & des Normands avoient occupé leur place : c'étoient des nains & des muets élevez dans les Sables & les Deserts du païs d'Agnostie & parmi les [b] Apideftes. On voyoit aux uns de petites têtes de Linotte vuide de cervelle & de Science, & aux autres de grosses têtes avec peu de sens, mais en récompense ils avoient des gueules béantes & des gosiers affreux pour quéreller & étourdir tous ceux d'un contraire avis. La plûpart étoient manchots & avoient la main droi-

a *C'est à dire, Elle a voulu avoir plusieurs liens d'amitié.*

b *C'est à dire, ignorante & sans éducation.*

droite coupée, ou estropiée; ce qui les empêchoit d'écrire: En récompense leur gauche étoit saine & vigoureuse, dont ils se servoient à piller avec avidité une certaine drogue en forme de pilules plates, qu'en langage du Païs on appelloit *jettons*, qu'on leur avoit ordonné pour les guérir d'une grande defaillance d'esprit, à laquelle ils étoient fort sujets. La devise qui répondoit à ce Tableau marquoit cette avidité; Le corps étoit une main tenant une bourse, & l'Ame étoit, *no per scriver, ma per robar.* *

Dans le troisiéme Quadre cette Princesse avoit pris un air de Souveraine qui lui faisoit étendre sa tirannie dans toutes les Terres du beau Langage. Nonobstant sa mine fanfaronne, elle faisoit fort maigre chére: Tous les mets de sa table étoient des Définitions, des Epithétes, des Phrases triviales & des Proverbes. Ses Pourvoyeurs avoient si peu de soin de son manger, qu'ils ne lui servoient que des mets les moins exquis & ce qu'ils trouvoient de plus vil & de plus commun à la Halle. Qui pis est ses Cuisiniers les apprêtoient si mal proprement qu'ils

* *C'est à dire, non pour écrire mais pour prendre.*

qu'ils y laiſſoient pluſieurs ordures & ſaletez capables de donner du dégoût aux perſonnes délicates qui l'auroient vû ſervir. Mais elle ne mangeoit jamais en public ; De ſorte qu'on ne pouvoit ſe détromper de l'opinion qu'on avoit qu'elle fit une depenſe proportionnée à ſon faſte & à ſa vanité ; Ainſi elle ne reſſembloit pas mal à ces Gaſcons qui ayant pris leur repas à juſte prix dans une Gargotte, ſe vantent néanmoins d'avoir dîné avec Monſour lou Maréchal. La figure de l'Académie en cet état etoit une Iris cauſée par les rayons du Soleil qui lui étoit oppoſé avec ce Quatrain.

Pendant que le Soleil m'éclaire,
Je parois de grande valeur :
Mais ma plus brillante couleur
Ne fait que de l'eau toute claire.

Dans le quatriéme Tableau on voyoit cette même Princeſſe vieille, ridée & hors d'âge de mettre un enfant au monde qui pût vivre. Elle ſe vantoit pourtant depuis fort long temps d'être enceinte, & par avance elle avoit baptiſé ſon fruit du nom de Dictionaire. Le Public en

avoit

avoit conçû de grandes espérances ; mais il étoit fort ennuye de ce qu'elle disoit toûjours n'être pas encore à terme, car les plus grosses têtes de la Nature, comme sont les Elephans, ne portent au plus que deux ans, & il y en avoit déja cinquante que cette grosseſſe duroit. A la fin elle sentit quelques douleurs de trenchées, à cause du mépris que les gens les plus éclairez faisoient d'elle. C'est pourquoi elle avoit envoyé querir l'Imprimerie pour la secourir. C'est la Sage-Femme ordinaire qu'on appelle en semblables occasions. On la voyoit peinte à ses côtez qui faisoit mille efforts pour faire delivrer la Princesse : Mais elle eut beau employer les adresses de son Art, pour hâter l'accouchement ; il en falut venir à l'opération Cæsarienne, c'est à dire, qu'il lui falut ouvrir le côté pour en tirer l'Enfant. Au dessous on avoit mis l'ancienne Emblême des Montagnes, dont on voyoit sortir quelques rats avec ce mot, *Parturient tandem.**

Le Fœbus ainsi tiré par violence & incision étoit peint dans le cinquiéme Tableau. Il paroissoit monstrueux & sa difformité donnoit de l'horreur. Ce n'étoit

* *C'est à dire, elles accouchérent enfin.*

qu'un demi-corps, sans cuisses, ni jambes; De sorte que s'il avoit eu à vivre, ç'auroit été un perpétuel cul-de-jatte : Encore les membres qui paroissoient n'etoient formez qu'à demi; Ils étoient maigres & décharnez, n'ayant que les os & la peau, & qui pis est on les voyoit tout gangrenez & pleins d'ulcéres. Le plus surprenant, c'est qu'il avoit des dents fort longues, & une barbe blanche fort touffuë : Mais les Naturalistes ne s'en étonnerent point, sçachant qu'il avoit été cinquante ans au ventre de la mere, ce qui suffisoit pour lui avoit fait croître & blanchir la barbe ; Et quant à la longueur des dents, on sçait que c'est une marque d'un grand âge à toutes les Bêtes Chevalines. Dans le lointain du Tableau on découvroit un lieu plein d'ordures ou une voirie, qu'on nommoit la Halle, où on avoit jetté ce Fœtus, comme on fait les Avortons & les Monstres, & on y lisoit cette Inscription qui lui servoit d'Epitaphe

Je suis sorti de la Halle,
Et je retourne à la Halle.

Au dessous dans un grand Cartouche on lisoit cet Oracle Prophétique.

Aprés que le Soleil du Midi jusqu'à l'Ourse, Cin-

Cinquante fois aura fourni sa course,
Le cruel ciseau d'Atropos
Retranchera les jours d'une illustre Princesse
Grosse de phrases & de mots,
Et malgré sa longue promesse,
De faire naître un Enfant-Dieu donné,
Qui mettroit aux François l'Eloquence à la bouche,
On la verra mourir dans sa premiére couche,
Et n'accoucher que d'un Enfant mort né.

Le dernier Quadre representoit les Schismes & les Guerres intestines de l'Académie. On y voyoit cette Princesse agonisante, à qui ses propres Courtisans faisoient la Guerre. Ils étoient divisez en differens partis. L'Envie & la Jalousie qui étoient à la tête des Brailleurs, s'emparérent du Trône, où elles furent élevées par le secours de l'Impudence & de la Hablerie, & elles y dominérent avec une tyrannie insupportable, jusqu'à tel point que la fureur Poëtique de quelques-uns de ces Brailleurs se tournant en fureur de Ha-

rengéres, non seulement ils se dirent des injures & se firent des reproches sanglans, inouïs jusqu'alors dans l'Empire du Parnasse, mais même ils en vinrent aux mains & aux armes, ou pour mieux dire aux Volumes. Ils se les jettérent à la tête avec tant d'impétuosité, qu'il sembloit que ce fut le Combat des Lapites & des Centaures. Cette Guerre alla si loin, que l'un des plus considérables de la Troupe leur ayant reproché leurs foiblesses & montré leurs bévûës, ils se jettérent sur lui, & par un complot formé, ils lui firent tant d'insultes, qu'ils l'obligérent à se retirer de leur Assemblée. Il fit alors comme Temistocle qui alla chercher un azyle chez les Ennemis de son ingratte Patrie. Il se mit sur la défensive, & ayant armé pour sa justification avec le secours de la verité qui demeura toûjours dans son parti, il leur lança tant de traits de fait & de droit dans des Factums chargez à Cartouche, que ses ennemis furent défaits à platte coûture. Ils furent repoussez jusques sur les frontiéres de la derniére confusion, & n'oférent plus paroître devant lui en campagne la plume à la main. Depuis cette fatale journée, cette Princesse autrefois si florissante, a vû ses

affaires

affaires aller de jour en jour en décadence. Aprés qu'elle a été dépoüillée de ses ornemens, on a eu horreur de sa nudité, on a reconnu ses maladies secrettes & honteuses qu'elle cachoit avec tant de soin. C'est ce qui a causé la desertion des plus illustres de ses Courtisans qui ont renoncé à sa Cour & à son alliance. Le reste de son Corps tombe tout par piéces, & seroit déja anéanti sans le secours de ses pilules plattes, qui la feront encore vivoter pendant quelque temps. Cette guerre intestine avoit aussi son symbole representé dans le dernier Cartouche par un Aymant coupé en deux dont les plus opposez se chassent l'un l'autre avec ce mot ; *In contraria currunt.* *

La Déesse Monopole se réveilla alors au bruit que faisoit un petit Gazetier sous les fenêtres de cet Appartement, qui avec une voix glapissante crioit à pleine tête, Voici la relation extraordinaire imprimée d'aujourd'hui contenant la liste des morts & des étouffez à la representation de Thébaïde de Monsieur Laboyer. Voilà ce qui est imprimée de nouveau. Elle frotta ses yeux & ses bras assez long-temps & laissa

* C'est à dire, *ils vont par des chemins differens.*

retomber sa tête sur son chevet par deux ou trois fois ; enfin elle se leva pour achever son premier dessein. Elle arriva dans l'Appartement de Morphée, qu'elle trouva enséveli dans un profond sommeil, car elle l'avoit entendu ronfler d'assez loin. Elle pria *Surfaut* son premier Valet de Chambre, qui avoit la permission de l'éveiller, de lui faire avoir Audience. Il le fit & se servit de l'occasion d'un grand éclat de Tonnerre qui tomba tout à propos & fit trembler tout le Palais. La Déesse lui fit sa Harangue & lui dit qu'elle avoit toûjours encensé ses Autels & lui avoit voüé une parfaite soûmission, qu'il y avoit même Alliance entre les deux Couronnes & que les Sujets de l'un & l'autre Empire avoient toûjours vécu en bonne intelligence. Elle loüa hautement son pouvoir & sa bonté, lui disant que c'étoit lui qui mettoit les Ambitieux sur le Trône, qui enrichissoit les nécessiteux, qui redonnoit des forces aux gens fatiguez, de la consolation aux malheureux & qui étoit le grand Médecin des plus cruelles douleurs. Elle lui déclara en suite le sujet de son voyage & le supplia de lui faire la grace de l'accompagner en une visite, qu'elle alloit faire pour

un

un dessein important à ses intéressez. Ce Dieu qui est naturellement officieux, qui prête son Ministére aux imaginations les plus crotesques, & qui n'a jamais fait de mal qu'aux létargiques, encore ce n'a été qu'en les accablant de ses faveurs; ce Dieu dont la bonté s'étend jusqu'à se trouver à l'Opéra, sans y avoir d'autres affaires que de faire danser des Baladins, se rendit favorable à ses intentions, il la suivit en personne chez les plus vigilans Ministres qui se soient dévoüez au service du plus grand Roi du monde. Il crût qu'il y alloit de sa gloire de les surprendre une fois en leur vie. Il y arriva à une heure indûë & fort avancée dans la nuit, lors qu'ils travailloient encore avec une grande application aux affaires de leur Maître. Ils furent contraints de céder aux charmes invincibles de cette puissance, à laquelle Argus n'avoit pas pû autrefois dérober un seul de ses cent yeux. Hercule même, tout Dieu qu'il étoit, n'avoit pû lui résister, lors qu'il souffrit l'insulte des Pigmées qui furent détruits par un éternûment qu'il fit à son réveil. Pendant ce leger repos que Morphée les obligea de prendre, la Déesse trouva moyen de se saisir habilement des nobles

instru-

instrumens de l'autorité qu'ils avoient en main, elle imprima ces caractéres sacrez qui sont respectez de tous les Peuples, sur une Patente en forme de Privilége, qui au lieu de rendre l'Académie unique & souveraine de la Langue, l'a renduë si odieuse à tous les Peuples Lettrez, qu'elle a perdu tout le crédit & l'autorité qu'elle avoit eu chez eux jusqu'alors, & y a fait un scandale qui a causé tous les malheurs qui lui sont arrivez depuis.

SIXIEME CHANT.

LE sixiéme Chant commence par un ample Eloge du Roi. On y dépeint la Renommée qui s'aidant du secours de ses aîles & de ses habits volans, sembloit faire force de voiles & de rames pour devancer ce Conquérant & porter la terreur de son nom jusqu'aux Peuples les plus éloignez, mais ce Héros qui étoit toûjours plus diligent qu'elle, aprés l'avoir long-temps fatigué, voulut enfin que son activité cédât à sa modération, en donnant la Paix à toute l'Europe. Dans un heureux moment d'un peu de repos qu'il prit, il voulut bien honorer la Déesse de son entretien & entendre

dre le recit de ce qu'elle avoit vû dans ses voyages. Elle lui raconta que tout l'Univers retentissoit du bruit de son Nom, & qu'elle n'avoit point trouvé de Peuples, tant fussent-ils éloignez, qui ne fussent étonnez de sa valeur & admirateurs de ses vertus. Aprés un Eloge sommaire de ses actions les plus éclatantes, elle descendit dans le particulier de quelques-unes, qui n'étoient pas moins estimables, quoi qu'elles fissent moins de bruit, comme l'amour de la Justice & des Lettres. Elle lui dit par occasion, qu'elle avoit passé par une Nation fameuse, mais pacifique qui habitoit le Parnasse, & que c'étoit le seul endroit de la terre, où elle avoit trouvé quelques mécontens, qui murmuroient d'une entreprise qu'on avoit faite sur leur liberté, & qui croyoient qu'on avoit abusé du nom & de l'autorité d'une Majesté si sage & si bien faisante. Ce qui les en persuadoit le mieux, c'est qu'ils étoient étroitement alliez avec ce grand Prince, & qu'ils recevoient tous les jours des marques de sa protection & de sa magnificence. Elle ajoûta qu'elle avoit appris que le trouble, dont on se plaignoit, n'avoit été fait que par la surprise & la cabale d'une Divinité ténébreuse nommée

MO-

MONOPOLE, qui n'avoit jamais juſqu'alors fait aucune irruption ſur les terres du monde ſçavant. Ce grand Monarque témoigna que cette entrepriſe lui déplaiſoit fort. Il en fit un ſolemnel deſaveu, & promit de réparer le tort & l'injure qui avoit été fait aux Muſes par cet attentat. Ce n'eſt pas la premiére fois qu'il a ſervi les Divinitez Céleſtes & qu'il a détruit les Puiſſances Infernales. Il prononça un Arreſt de banniſſement contre cette malheureuſe & lui défendit de mettre jamais le pied dans toutes les terres de la Littérature. La ſombre Déeſſe confuſe & repentante de ſon crime, ſe mit en état de ſuppliante, pour en obtenir pardon. Cependant elle lui remontra, que des plus dangereux poiſons on tiroit des remédes fort ſalutaires, & que les Vipéres & les Crapaux ſervoient ſouvent à guérir de trés-violentes maladies. Elle le conjura de ne la chaſſer pas abſolument de ſes terres, l'aſſûrant qu'elle ne deſeſpéroit pas de trouver quelques occaſions de lui rendre ſervice, qu'elle avoit quelquefois contribué à ſoûtenir les grands Etats dans des temps difficiles, elle ſe vanta d'avoir ſervi ſouvent à récompenſer des illuſtres Inventeurs de Machines & de Manufa-

nufactures, en leur donnant moyen de se payer par leurs mains, lors qu'elle empêchoit que des Singes & des Envieux ne profitassent des inventions d'autrui. Cela fit modérer l'Arrest de son bannissement. On lui permit de demeurer en un coin du Royaume, à la charge de ne paroître point à la Cour si elle n'y étoit mandée par un ordre exprés du Roi, & qu'elle n'entreroit en aucune affaire sans un titre & un pouvoir authentique obtenu en connoissance de cause, & prononcé par la bouche sacrée de sa Majesté. Cependant on lui assigna pour retraite la Prison du Pilory au milieu des Halles, parce que ce lieu est affecté à l'Executeur de la Haute-Justice, où il lui seroit permis d'exercer ses fonctions; car il appartient à lui seul de roüer, de pendre & de fustiger les criminels par un titre exclusif qui ne lui est contesté par personne.

A l'égard de Marmentier son Complice & son Suborneur, il fut renvoyé à la Cour du Parnasse pour lui être son procés fait & parfait, où enfin il fut convaincu du Crime de léze Majesté litteraire, & pour réparation il fut déclaré déchû de tous les Priviléges du Pais, qu'ainsi il n'écriroit que malgré Minerve & les Muses, avec défenses aux graces d'entrer jamais dans ses discours; Que ses Ouvrages seroient aussi mépriséz dans le beau monde, que ses maximes ont été odieuses dans l'Université; Que ses Livres censurez, il y a long-temps, & déclarez durs à la vente, seroient aggravez & réaggravez; Qu'ils

C'ils auroient beau être en vente, qu'ils ne
roient jamais en achat ; Que malgré l'opi-
treté avec laquelle ils s'étoient cantonnez
ns la Boutique des Libraires, ils en seroient
pulsez de vive force, & que pour cet effet
implore roit le bras Séculier des Epiciers
des Beurriéres ; Et qu'enfin il lui seroit dé-
ndu de faire à l'avenir des Devises & des
nscriptions à peine de l'éponge & de la ra-
diation. Quant à sa personne il y eut quelques
Muses qui opinérent à lui faire retrancher le
droit de soupe qu'à leur faveur il alloit lever
effrontément sur les bonnes tables, avant
qu'il eût encouru leur disgrace. Mais les au-
tres trouvérent que c'étoit un supplice trop
cruel de faire mourir de faim un Auteur en la
fleur de sa graisse : De sorte que l'affaire passa
*in mitiorem.** Aprés qu'Apollon eut déclaré
avoir appris du destin qu'il l'avoit réservé à
périr par une lapidation de volumes, & qu'à
la premiére insulte qu'il feroit à quelqu'un
aussi emporté que lui, aprés avoir essuyé les
atteintes d'un Monet & d'un Nicot, il suc-
comberoit sous le poids énorme d'un Cale-
pin qui l'écraseroit comme une ombre.

* *C'est à dire, du côté le plus doux.*

Clef.

Marmentier.	*Charpentier.*
Talisman.	*Talement.*
Labboyer.	*Boyer.*
Mauclerc,	*Le Clerc.*
Alvarade.	*Benserade.*
Roupiat.	*Doujat*
La Quintaine.	*La Fontaine.*
Lavereau.	*De Lavau.*

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Échéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq cents, plus deux cents pour chaque jour de retard.

Th
Universi

D

For failure
or before the
below there w
cents, and an
cents for eac

a39003 009529446b